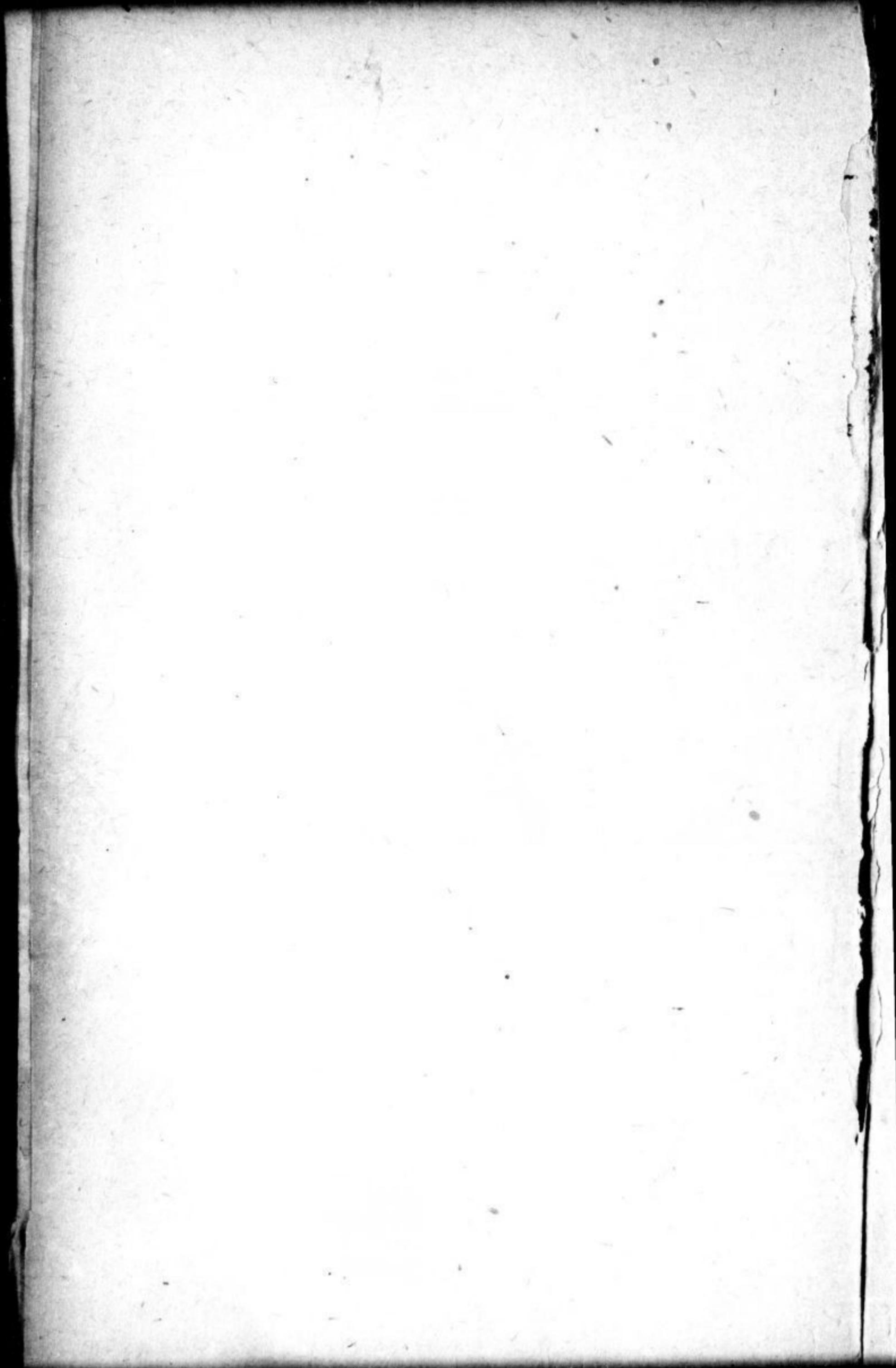


1558

**MERCURE DE FRANCE**

TOME CENT QUARANTE-QUATRIÈME

15 Novembre - 15 Décembre 1920



15 Novembre - 15 Décembre 1920

Tome CXLIV

# MERCURE



DE

# FRANCE



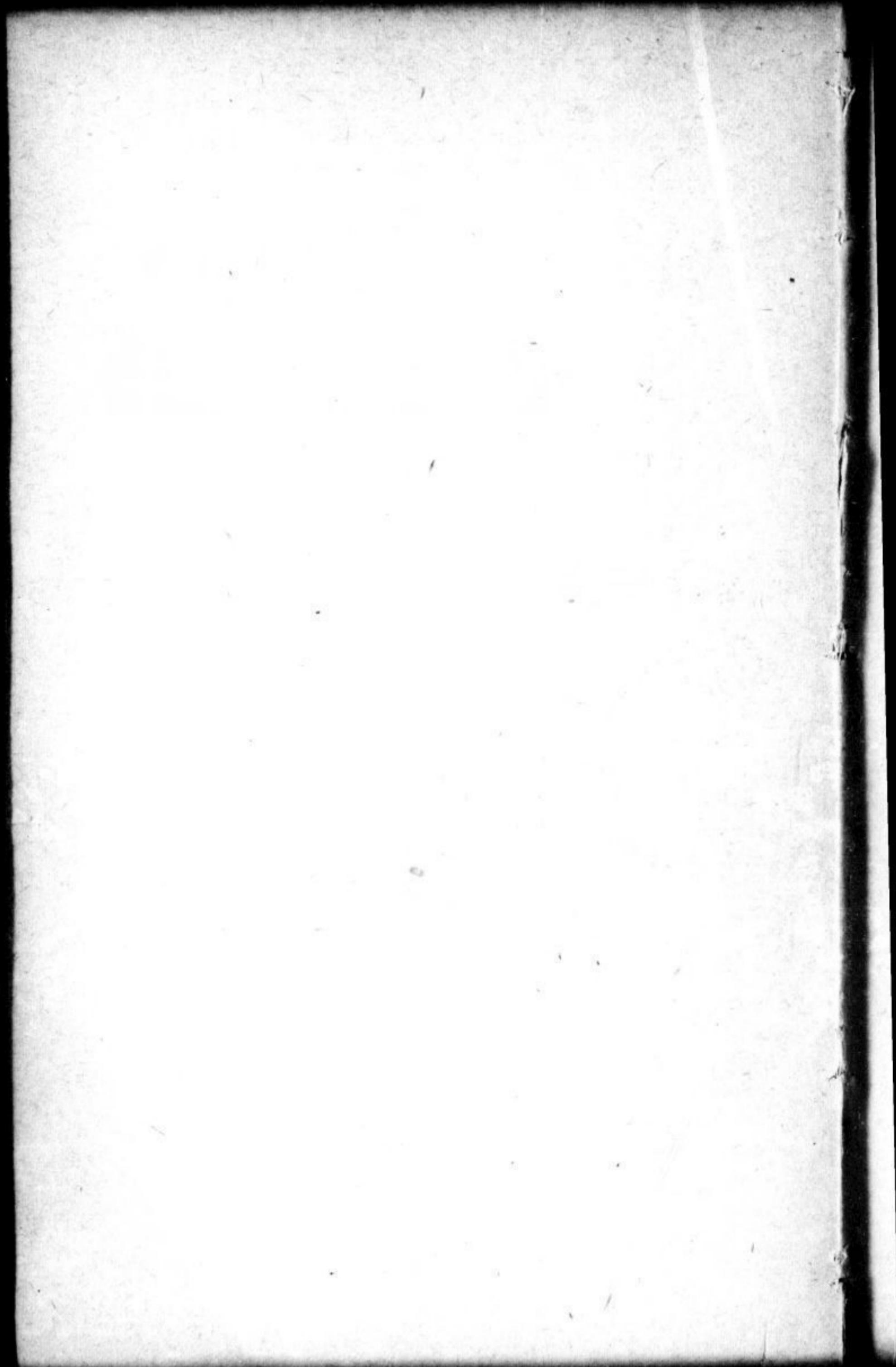
*casier VI*

*8° 407*

PARIS  
MERCURE DE FRANCE  
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXX

~~411780 M~~



LE  
SYNDICALISME INTELLECTUEL

LES INTELLECTUELS AU SYNDICAT

On sait de quelle passion les intellectuels viennent de s'éprendre pour le syndicalisme. Dès le lendemain de la guerre ils en étaient saisis et ils se jetaient aussitôt corps et âme dans l'action. En quelques mois, techniciens, journalistes, hommes de lettres, auteurs dramatiques, gens de théâtre, artistes se constituaient en syndicats et, déjà, la *Confédération Générale des Travailleurs intellectuels* existe.

Un mouvement si soudain et si rapide peut-il être autre chose qu'une mode et ne devons-nous pas douter de son avenir ? Ou bien a-t-il des raisons profondes, une solidité réelle et ne va-t-il pas amener une transformation considérable dans la situation de l'intelligence ? Celle-ci ne se met-elle pas ainsi en mesure de jouer son rôle dans les grands événements qui se préparent au sein de la société ?

Il est évident que les succès obtenus par les organisations syndicales prolétariennes dans leur lutte contre le patronat pour l'amélioration du sort des travailleurs n'ont pas été sans déterminer ce mouvement de l'intelligence, tout au moins dans une certaine mesure.

La vie devenait difficile pour les intellectuels au milieu des conditions économiques de l'après-guerre ; ils avaient donc les meilleures raisons de se défendre contre la situa-

82-12830

tion qui leur était faite, et c'est tout naturellement qu'ils allèrent au syndicalisme.

N'obéissaient-ils cependant qu'à cette nécessité ? Peut-on dire que tous les intellectuels qui vinrent au syndicalisme étaient pressés par la faim ou par la menace des difficultés de la vie matérielle ? N'y avait-il pas déjà, chez beaucoup d'entre eux, ce qu'on pourrait appeler une question de foi ?

Peut-être quelques-uns cédaient-ils surtout à l'esprit d'imitation. La merveilleuse réussite du prolétariat organisé et devenu une puissance formidable dans la société les entraînait. Toute réussite, on le sait, est contagieuse, et les intellectuels, tout comme les autres hommes, n'agissent pas toujours en vertu d'une conviction claire et réfléchie. Eux aussi suivent le sens de la mode et les courants de la fortune.

D'autres pouvaient se donner des raisons politiques, et notamment celle-ci : que dans une société qui se transformait, précisément par l'effort du syndicalisme, mieux valait être avec lui que de l'autre côté?... Mais on peut croire, avec plus de vraisemblance, que le plus grand nombre étaient persuadés de la justesse et de la vérité du syndicalisme, qu'ils voyaient en lui une organisation supérieure des forces sociales modernes et qu'en se syndicalisant eux aussi, ils pensaient obéir à une volonté profonde et naturelle de l'intelligence.

N'est-il pas vrai que la question sociale a obligé bien des esprits à prendre parti après la guerre ? Et les intellectuels ne sont-ils pas des citoyens comme les autres ?...

#### L'EXEMPLE DU SYNDICALISME OUVRIER

D'autre part, croit-on qu'un mouvement aussi important que le syndicalisme intellectuel puisse posséder, dès son début, conscience de toutes les nécessités auxquelles il répond ? Croit-on que ceux qui le commencent puissent connaître toutes les forces qui les poussent et se rendre compte de l'ampleur et de la portée de leurs actes ? Croit-on même

qu'il ne puisse pas y avoir, à l'origine, confusion sur les fins mêmes du mouvement et ne sait-on pas que toute entreprise qui réussit engendre une création de faits et d'idées que nul ne peut connaître d'avance?...

Il est évident que le syndicalisme intellectuel, tout en obéissant à ses causes propres, est resté, jusqu'ici, dominé par le syndicalisme ouvrier et n'a pas cherché à s'en distinguer...

Dès sa naissance, sa première démarche a été pour s'incorporer directement à la C. G. T. Sa confédération générale même, sa C. T. I., n'a rien eu de plus pressé que de protester de son dévouement au prolétariat organisé. L'accord semble d'ailleurs à peu près unanime sur ce point entre tous les intellectuels cétéistes. Pour eux, syndicalisme ouvrier et syndicalisme intellectuel ne font qu'un et poursuivent ensemble le même objet.

La valeur sociale du syndicalisme ouvrier considéré dans la plus haute expression que lui ont donnée les chefs actuels de la C. G. T., qui est, comme on le sait, non plus révolutionnaire, mais réformiste, explique cette première disposition du syndicalisme intellectuel.

L'organisation syndicale, telle qu'elle existe actuellement, et dans laquelle s'est rangée, avec discipline, une grande partie de la classe ouvrière, s'est, en effet, conçue comme un efficace instrument de régénération sociale. Elle représente la forme première naturelle et quasi spontanée d'un ordre nouveau dont tout le monde sent aujourd'hui la nécessité et attend de jour en jour l'avènement (1).

(1) Qu'on nous permette de préciser la conception du syndicalisme à laquelle nous nous référons dans le cours de cette étude. Les événements du 1<sup>er</sup> mai dernier ont pu faire croire que le syndicalisme ouvrier n'était qu'un ferment de perturbation sociale et qu'il restait soumis aux conceptions révolutionnaires. L'échec manifeste de la grève générale a, croyons-nous, nettement fourni la preuve du contraire. Les extrémistes n'ont pas été suivis par le gros des forces syndicales mêmes, et c'est le parti de la raison qui l'a emporté. Quant à la C. G. T., mise devant le fait accompli par les nouveaux dirigeants de la Fédération des chemins, elle n'avait pu faire autrement que de les suivre. Elle aussi a ses faiblesses et les défauts de ses qualités. Nul doute qu'elle ne soit revenue encore assagie aux idées qu'elle avait jusque-là fait triompher.

Le syndicalisme ouvrier dont nous parlons, c'est le sien, celui qu'elle avait

Par le syndicalisme le prolétariat s'est démêlé du chaos préliminaire à toute constitution et rangé dans ses catégories professionnelles.

Là, les travailleurs raisonnables ont pris conscience de leur rôle, de leurs droits, de leurs devoirs collectifs, et cette conscience paraît incontestablement supérieure à la notion abstraite de citoyen sur laquelle repose tout le système de l'état actuel. Placée à la base du régime futur, et dégagée des violences auxquelles s'efforcent de l'entraîner encore ceux qu'on a appelés les *extrémistes* et qui sont ou des insensés ou de véritables ennemis du prolétariat, elle doit produire une démocratie supérieure.

Il n'est pas téméraire de penser que les organisations syndicales elles-mêmes participeront sans grand changement à la direction de la société nouvelle et qu'elles apporteront dans le domaine économique des directives, des conceptions et des initiatives qui le modifieront profon-

défendu contre les mêmes *extrémistes* du Congrès de Lyon en 1919 et qui y avait remporté une énorme majorité. On peut, certes, y relever encore des traces de nuées démagogiques : c'est l'effet d'un verbalisme mystique qu'elle doit conserver pour agir sur les masses. Il n'en est pas moins certain qu'elle a fait entrer le syndicalisme dans une voie nouvelle et qu'il ne s'agit plus pour elle de créer de toutes pièces, après un chambardement général, et sur les ruines de la société actuelle, une société parfaite et toute neuve. Elle s'est rangée aux méthodes de l'évolution, c'est-à-dire du réformisme, et ne se refuse point à la collaboration avec le gouvernement ni à la discussion avec la classe bourgeoise. Une doctrine raisonnable, pénétrée de l'expérience historique, appuie son action. Cette doctrine, on la trouve exposée dans différents discours du secrétaire général de la C. G. T., M. Léon Jouhaux : *Discours au Comité Confédéral national du 21 juillet 1919* ; *Projet de Conseil national économique* ; *Les travailleurs devant la Paix* ; *Discours à la séance inaugurale du Conseil économique du travail*, etc., et dans le volume qu'il vient de publier : *Le Syndicalisme et la C. G. T.* Elle éclaire de plus en plus les masses ouvrières et le petit nombre d'énergumènes qui y résisteront toujours ne devra point faire conclure à son échec.

D'autre part, il n'est pas inutile de remarquer que les idées dont se réclament les *extrémistes* sont tout à fait étrangères au syndicalisme. Leur but, c'est de réaliser en France la révolution à la façon de la Russie. Or, il ne faut pas oublier que les chefs bolchevistes ont combattu les syndicats et ne leur ont laissé aucune part dans le gouvernement ni dans l'administration des choses. Le soviétisme vise à la dictature du prolétariat et le syndicalisme à l'organisation. Il ne faut donc pas les confondre. La C. G. T. n'ignore pas ce qu'il en est et elle sait bien où sont ses ennemis. Les résultats du Congrès d'Orléans viennent d'ailleurs de confirmer pleinement ce qui précède.

dément. Problablement, même, donneront-elles à la constitution politique de l'État une forme différente de toutes celles que nous avons connues jusqu'ici.

On conçoit donc que, sur ce terrain, le syndicalisme intellectuel — pour qui ces choses ont d'ailleurs, d'une façon générale, l'attrait de la nouveauté — suive de près le syndicalisme ouvrier et; en certains points, veuille se confondre avec lui.

Dans une grande mesure, les intellectuels voient leur sort s'y jouer. Tout comme les ouvriers, ils sont intéressés dans les questions corporatives, dans l'établissement de la Constitution du Travail, et les techniciens, en particulier, si nombreux parmi eux, ne peuvent se tenir à l'écart des discussions touchant les formes futures de la production.

Il est évident qu'en ce moment même le syndicalisme intellectuel reçoit du syndicalisme ouvrier la révélation d'une tâche dont l'intelligence, insouciante et dispersée, n'avait naguère qu'une idée confuse. Le syndicalisme ne serait rien s'il ne préparait pas un nouveau régime, un monde meilleur, et le syndicalisme intellectuel n'a pas une raison d'être différente de celle du syndicalisme prolétarien.

Cette communauté de fins, toute théorique qu'elle soit ne peut aller sans contacts et sans ressemblances pour les deux syndicalismes frères, et c'est ce qui explique, avec la jeunesse du mouvement intellectuel et l'initiation qu'il est en train de recevoir, l'actuel élan de la plupart des syndicats de l'Intelligence vers la C. G. T.

#### DE L'EXISTENCE DU SYNDICALISME INTELLECTUEL

Faut-il cependant démontrer que les deux syndicalismes ne sont pas de même ordre et qu'ils ne doivent pas éternellement se confondre? N'a-t-on pas déjà comme l'intuition qu'ils ne sauraient rester sur le même plan? Peut-on douter que le syndicalisme intellectuel ne parvienne bientôt à sa propre destination?

Si peu qu'on réfléchisse, on s'aperçoit que la situation

économique des écrivains, des savants et des artistes ne dépend pas des pouvoirs de l'Intelligence.

Ce sujet ne doit pas lui rester indifférent. Mais ce n'est pas à elle seule à en régler le sort dans l'ordre nouveau. Et il est vraisemblable qu'on ne la traitera pas d'une façon spéciale, que ce n'est pas en partant des exigences des intellectuels qu'on réglera la condition des travailleurs, ou bien encore que l'organisation du travail n'aura pas pour but de favoriser, au-dessus des autres producteurs, les producteurs de la pensée.

Par contre, n'est-il pas de nombreuses et importantes questions où le syndicalisme ouvrier n'entend rien et dans lesquelles l'intelligence seule possède la compétence nécessaire ?...

L'Intelligence, elle est dans toutes les œuvres des hommes, et nous ne refuserons jamais de la reconnaître aux travailleurs manuels. Ils s'en servent, ils en ont besoin pour les actes de leur profession, et ce n'est point une intelligence de qualité inférieure que la leur. C'est pourquoi il est naturel qu'on reconnaisse aux travailleurs le droit de s'occuper de l'organisation du travail. A eux de faire la sélection nécessaire et de placer les meilleurs, les plus intelligents à leur tête.

Mais la même règle fait que l'intelligence doit s'occuper de l'intelligence en tant que raison, connaissance du monde, faculté souveraine de l'homme, autorité supérieure dans la cité et organisatrice de la société. Et il faut des esprits d'une certaine culture et même d'un certain ordre pour cela.

Et comme le syndicalisme ouvrier a pour but le développement de la richesse économique et la régularisation des fonctions du travail, c'est-à-dire des rapports entre la production et la consommation, le syndicalisme intellectuel a pour fin l'accroissement de la richesse intellectuelle et l'organisation de l'intelligence en vue de la coordination des différentes fonctions sociales ou, mieux encore, en vue de la direction générale de l'humanité.

On sait quelles théories de liberté, d'indépendance, d'anarchie avaient cours hier encore parmi les écrivains et les artistes, même les plus soumis à leur art et à leur pensée et combien vivement ils se défendaient, par exemple, d'avoir à se préoccuper des conséquences de leurs œuvres. La politique et la morale, ils éprouvaient pour elles une sainte horreur.

Le syndicalisme n'a pas encore changé tout cela, et ils ne nous paraît pas souhaitable non plus qu'il s'introduise dans l'art et prétende fixer les caractères de la beauté, ou la forme définitive des genres littéraires. Tout de même, à certains points de vue, l'attitude de l'intelligence a bien changé. Elle admet maintenant qu'elle fait partie de la société et qu'elle en doit subir les lois ; elle reconnaît enfin qu'elle a des devoirs à remplir envers les hommes.

Elle reconnaîtra bientôt que c'est en s'acquittant de ces devoirs qu'elle atteindra elle-même à sa plus haute et plus parfaite expression.

#### L'ÉVOLUTION DU SYNDICALISME OUVRIER

Il est donc permis de croire que le syndicalisme intellectuel va nécessairement se distinguer et se séparer du syndicalisme ouvrier dans lequel il ne trouve qu'une forme première et même étrangère à son objet.

L'évolution du syndicalisme ouvrier nous confirme d'ailleurs sur ce point, car celui-ci ne fut pas, à son début, le mouvement organisateur que s'efforce de mettre au point le *Conseil économique du Travail*. Il s'est développé et ordonné selon une rigoureuse logique intérieure, il s'est élevé et perfectionné en passant par des phases obligatoires et successives ; il n'a pris que peu à peu conscience de son rôle et de son avenir ; il n'a mûri que lentement les grands projets par lesquels il entend réformer le monde de la production. Et nous pensons qu'il ne serait pas impossible de trouver dans son évolution quelques indications sur la

forme que va prendre, en vivant, en grandissant, le syndicalisme intellectuel.

Voyons-le donc rapidement dans ses essentielles transformations.

Tel qu'il se dégagait du socialisme, le mouvement syndical ouvrier ne fut, à l'origine, qu'une violente entreprise de défense de la classe ouvrière contre l'oppression de l'absolutisme patronal. A la puissance de la loi et de l'argent il opposa d'abord la force du nombre, et ce fut là sa première forme. Il ne se distinguait pas beaucoup de l'anarchie pure.

Le nombre, le syndicalisme l'organisa ensuite, par ses unions, ses fédérations de syndicats, ses bourses du travail et leurs actions diverses pour ajouter à la force élémentaire des chiffres celles de la discipline et des méthodes raisonnées. Ce fut la phase corporative et avec cette phase commença l'histoire véritable ou la vie propre du syndicalisme ouvrier.

Alors, celui-ci se spécialisa, se réduisit à son objet.

Il abandonna les plus vaines des nuées révolutionnaires dans lesquelles il avait été bercé et qui avaient jusqu'alors inspiré ses gestes. Il entreprit de vivre de lui-même; il voulut connaître ses réalités, ses modalités, et il aborda l'étude sérieuse du Travail. Il interrogea le passé et le présent, les sciences et l'expérience personnelle.

Progressivement, dans les milieux militants se formèrent une connaissance, une conscience et une raison proprement syndicale. Le syndicalisme commença à avoir ses théories et ses théoriciens et même ses philosophes. Il s'instruisit si profondément, et il comprit si bien le rôle qu'il avait à jouer dans l'histoire, qu'il finit par rompre complètement avec le socialisme politique en proclamant la fameuse formule : « Le syndicalisme se suffit à lui-même ».

A ce moment, il conçoit le travail comme libre. Non pas toutefois d'une façon abstraite; mais il se le représente

comme dégagé des servitudes dont l'ont grevé des intérêts égoïstes et des circonstances passagères, comme soustrait à l'arbitraire du régime privé et s'appartenant à lui-même. Il voit en lui une pure fonction sociale soumise seulement à l'intérêt collectif. Et sur cette conception première il édifie une doctrine économique nouvelle.

En même temps se transforme son activité.

Primitivement il plaçait son but dans la révolution même, comme s'il avait cru que de celle-ci devait, automatiquement, surgir la société meilleure. La révolution lui apparaissait tout autre maintenant. Elle n'a plus pour lui sa fin en soi. Il ne la voit plus que comme un acte d'évolution nécessaire dont les lendemains doivent être soigneusement préparés. Le mieux, même, serait qu'elle se produisît sans déclencher aucun désordre, aucun des troubles dont jusqu'à présent toutes ont été entourées (1). Et le syndicalisme imaginera un organisme qui assurera à la fois, dans les conditions les plus calmes, le passage du régime actuel au régime nouveau et, aussitôt après, le fonctionnement de ce nouveau régime : ce sera le *Conseil Economique du Travail*.

A ce point, le syndicalisme ouvrier a cessé de se regarder comme une forme d'action privée et comme un mouvement de classe. Il revendique une part du gouvernement de la société, sinon le gouvernement tout entier. Les objectifs corporatifs ne l'intéressent plus. Il a dépassé ce stade, il voit plus loin et plus haut, il embrasse toute la question sociale, il s'en empare même et la fait sienne. Il pense, si l'on peut dire, en souverain ; il ne doute pas de son autorité. Il décrète pour un régime, pour l'ordre humain tout entier. Il annonce même une civilisation nouvelle : une civilisation de producteurs.

(1) La Révolution, dit M. Joubaux dans son *Discours du 21 juillet 1919*, est-ce l'acte catastrophique qui détermine l'écroulement d'un système ? ou est-ce, au contraire, un long processus d'évolution qui, peu à peu, pénètre ce système ? l'action qui a sapé un régime et qui, dans le sens même de ce régime, a constitué l'organisme nouveau ? C'est là qu'est la Révolution pour les révolutionnaires conscients, et cela n'a jamais été autre chose pour la C.G.T.

## LA PREMIÈRE PHASE DU SYNDICALISME INTELLECTUEL

Que le syndicalisme intellectuel doive suivre une évolution parallèle et parvenir aux mêmes positions, voilà qui nous semble extrêmement probable.

On sait qu'il a les mêmes origines matérielles que le syndicalisme ouvrier et que ce sont les dures conditions d'existence dans lesquelles se sont trouvés les intellectuels au lendemain de la guerre qui les ont précipités dans l'action, tout comme, au moment de l'extension de la grande industrie, la misère avait poussé les ouvriers à s'unir pour se défendre contre les abus de l'autorité patronale.

Mais il y a dans le syndicalisme plus de vérités supérieures qu'on ne le croit encore. Il répond à des nécessités naturelles et historiques, à des lois évolutives, à des besoins d'ordre social et d'organisation humaine qui dépassent nos difficultés et nos souffrances individuelles d'aujourd'hui, et qui s'imposent aux hommes clairvoyants de toutes les conditions. C'est pourquoi il ne peut être partout qu'identique à lui-même et pourquoi les différences des sujets sur lesquels il s'exerce ne sauraient influencer sur son sens et sa destinée. Le syndicalisme intellectuel, frère du syndicalisme ouvrier, suivra donc très probablement la même évolution que celui-ci — évolution dirigée par une logique interne plus que par les circonstances extérieures — et parviendra à une conscience aussi profonde de lui-même, à un égal esprit, à un sentiment aussi élevé de son rôle.

C'est d'ailleurs lorsqu'ils seront tous deux parvenus à ce même état, qu'ils s'harmoniseront et travailleront de concert à la même œuvre.

Que le syndicalisme intellectuel ne s'engage point exactement dans la première phase par laquelle a passé le syndicalisme ouvrier, et qui est celle de la violence, nul ne s'en étonnera. Intelligence et force brutale ne vont point ensemble. Elles s'excluent même formellement, et c'est encore une des raisons pour lesquelles le syndicalisme in-

Intellectuel doit réaliser sa vie propre et avoir son activité particulière.

Toutefois, il n'est pas inutile de remarquer qu'il ne va pas sans recourir à la force du nombre et qu'il compte bien en imposer par celle-ci. C'est ainsi que nous le voyons présentement former ses groupes et appeler à lui tous les gens de l'intelligence sans examiner de trop près la qualité de leur foi syndicale. La plupart des groupes qui ont adhéré à la C. T. I. n'ont encore du syndicat que le nom, et quelques-uns n'en ont même pas ce premier signe. C'est encore la période inorganique dans laquelle il s'agit avant tout de constituer la masse syndicale. A ce point de vue l'analogie avec la première phase du syndicalisme ouvrier est certaine.

Tout indique cependant que le syndicalisme intellectuel ne restera pas longtemps dans cette phase constitutive. A la différence du mouvement ouvrier, qui devait se créer progressivement dans toutes ses parties, il dispose déjà de centres organisés qui aideront à son évolution et la rendront plus rapide. L'intelligence est bien, et depuis longtemps, ce qu'il y a de plus développé au monde. Elle s'est inscrite dans des œuvres d'une haute qualité qui la porteront tout de suite, tout naturellement, vers les sommets du nouveau syndicalisme. Elle est, en outre, toute prête à aborder les problèmes les plus compliqués qui vont s'offrir à elle.

#### LA SECONDE PHASE : OU PHASE CORPORATIVE

Une différence se marquera aussi dans la deuxième phase d'évolution qui est la phase corporative.

Sans doute le syndicalisme intellectuel se verra appelé à prendre position dans les questions de salaires, d'intérêts professionnels, de droits individuels et généraux qui se posent pour les travailleurs de l'intelligence comme pour les autres, et il devra défendre ses adhérents contre les exigences trop dures du patronat avec lequel ils ont affaire.

Il lui appartiendra aussi de lutter contre des circonstances défavorables qui ne laissent même plus à la pensée la possibilité de se manifester.

Mais ici il faut distinguer. Croit-on que les professions intellectuelles ou libérales puissent être comparées aux professions manuelles ? N'intervient-il pas ici une qualité d'individu, de talent personnel, qui n'apparaît point ou ne joue aucun rôle dans les métiers ordinaires ? Il est possible de réclamer pour tous les hommes exerçant une même profession matérielle un même salaire et de mêmes conditions de travail. On peut, sans léser aucun d'eux, les considérer comme identiques et équivalents. C'est pourquoi le syndicalisme a eu une action corporative si développée et si féconde en résultats ; c'est pourquoi il a pu obtenir des pouvoirs publics l'établissement d'une législation du travail applicable à toute la classe prolétarienne.

Or, rien de pareil ne semble possible pour les professions de l'intelligence. Chaque intellectuel a une valeur propre qui lui crée des droits particuliers et, devant une telle diversité d'éléments, le syndicalisme perd une grande partie de son efficacité corporative. Son rôle se borne à mettre l'influence du nombre et de l'autorité à la disposition de ceux des siens qui se trouvent en conflits avec une partie quelconque et à imposer le respect des lois, des usages, des contrats et des coutumes aux industriels qui servent d'intermédiaires entre les intellectuels et le public.

Nul doute que le syndicalisme intellectuel ne profite en cela de la puissance et des avantages déjà acquis par le syndicalisme ouvrier. Au surplus, on ne voit guère, du moins dans l'état actuel des choses — mais peuvent-elles changer de nature ? — une corporation tout entière, d'écrivains, d'artistes, de journalistes, de médecins, de savants, se mettre en grève et encore moins demander aux autres corporations de décréter, pour la soutenir, ce que les ouvriers, qui en ont déjà donné l'exemple, appellent la grève de solidarité.

D'autre part, nous avons dit que le domaine économique, dont font partie, naturellement, les questions corporatives, ne relevait pas de l'intelligence, mais du travail, et qu'il appartenait au syndicalisme ouvrier de déterminer l'ordre futur selon lequel vivront, dans le nouveau régime, les artisans des professions intellectuelles. L'économie a des fins et des conditions générales déterminées par la nature des choses et elle ne saurait distinguer entre les catégories d'individus. Force sera donc aux intellectuels de s'accommoder du régime qui sera reconnu le meilleur pour l'ensemble de la collectivité. Ils seront toutefois traités selon leur mérite, et sans doute selon leurs vœux, si on les emploie dans des charges de leur compétence. Ce n'est pas toujours de cette façon que le régime actuel en use avec eux.

Il semblerait donc que l'action corporative fût impossible pour le syndicalisme intellectuel. C'est que nous la cherchons là où elle n'est pas. Ici encore la différence dans les causes produit une différence dans les effets. Comme le travail agit sur le travail, l'intelligence agit sur l'intelligence, et c'est dans l'accroissement et l'organisation de celle-ci que nous allons rencontrer l'objet véritable du syndicalisme intellectuel.

On nous dira que l'intelligence ne saurait vraiment désirer plus ni obtenir davantage que son lot d'aujourd'hui : les lois lui assurent la liberté ; de nombreuses et vieilles institutions, riches et bien protégées, contribuent à l'entretenir et à la développer dans les générations ; elle a atteint dans les sciences, l'art, la littérature, la pensée, à une hauteur dont nous nous félicitons nous-mêmes. Que lui manque-t-il donc et quels espoirs lui sont interdits ?...

A la bien regarder, cette situation apparaît beaucoup moins favorable qu'elle n'en a l'air. En dépit de sa brillante renommée, l'intelligence n'est point, dans le régime actuel, honorée ni traitée pour elle-même et pas davantage considérée dans la fonction qui, d'après sa nature et celle des choses, devrait être la sienne. Elle appartient à une

classe qui l'a accaparée à son profit et qui l'a dénaturée pour en faire un des moyens de sa souveraineté. Elle est, de plus, entièrement soumise à un régime politique et social qui lui impose sa vérité officielle et l'a privée de toute indépendance. Enfin, elle ne dispose pas des forces intellectuelles, vierges et ardentes, qui naissent dans le peuple et auxquelles la culture est refusée. Telle est l'œuvre d'un enseignement divisé en deux catégories profondément étrangères l'une à l'autre et combiné avec un système de diplômes couvrant tous les postes de direction des affaires. Telle est aussi l'œuvre d'une politique qui, ayant pour base le parti, n'opère qu'au nom de vérités particulières. Telle est l'œuvre, enfin, d'un régime fondé sur la prédominance d'une classe, la classe bourgeoise, qui, ayant pour force unique l'argent, a fini par domestiquer l'intelligence en la prenant par les besoins matériels, l'orgueil et les faiblesses des intellectuels.

Et si l'on continue à soulever le voile, on s'aperçoit encore que l'intelligence ne reçoit pas de l'Etat toutes les aides qu'elle en pourrait attendre; qu'elle a sa misère et ses injustices; que, d'autre part, elle ne rend pas au monde les grands services techniques qu'elle serait en mesure de lui apporter; enfin qu'elle-même ne s'est point constituée en vue de la souveraineté, qui est cependant sa grande destination.

Or, dans ces conditions sociales, morales et politiques, ne devons-nous pas voir les réalités corporatives de l'intelligence, ou, tout au moins, l'équivalent des réalités corporatives du monde du travail? Ne déterminent-elles point, à la fois, l'activité générale de l'intelligence, les caractères que doivent présenter ceux qui prétendent au titre d'intellectuels, les œuvres qu'ils doivent avoir accomplies pour recevoir ce titre, et le genre des diverses sortes d'associations qu'ils constituent pour l'exercice de leur profession? Ne fixent-elles point les cadres dans lesquels l'intelligence doit se développer, mais qu'elle ne doit point déborder?

Le deuxième stade d'évolution du syndicalisme intellectuel, ou le deuxième ordre de sujets auquel celui-ci consacra ses forces enfin organisées se manifestera donc par une offensive résolue contre les obstacles que le régime actuel oppose à la liberté intérieure et au développement général de l'intelligence.

D'abord, le syndicalisme s'organisera de lui-même, c'est-à-dire qu'il fixera ses points d'activité et adaptera ses groupes à leur rôle nouveau, afin que chacun d'eux travaille pour l'ensemble et l'ensemble pour chacun d'eux.

D'autre part, nous verrons l'intelligence multiplier ses efforts de libération, d'indépendance et de perfection. Ingénieurs du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, fonctionnaires, médecins, architectes, professeurs, journalistes, savants, artistes, penseurs, écrivains rivaliseront d'initiative et d'ingéniosité pour réaliser, chacun dans leur partie, *la plus grande intelligence* (1). Et ils trouveront dans la coopération publique des ressources beaucoup plus puissantes que celles des pouvoirs officiels. Ainsi se préparent, sous les institutions des trop vieux régimes, les régimes nouveaux.

Eveillés sur eux-mêmes, les intellectuels de l'économique ou techniciens détermineront d'une façon précise le rôle qu'ils jouent dans la production et qu'on ne connaît ou ne reconnaît encore qu'imparfaitement — et ils en poseront les principes pour servir à l'élaboration du monde futur (2). La direction du travail deviendra ainsi une force qu'il faudra estimer à sa juste valeur et employer selon sa loi. Inspirés d'un nouvel esprit, les fonctionnaires définiront le statut le plus propre à mettre les grandes administrations publiques véritablement au service de la collectivité, tout en les accordant au régime général du travail.

(1) Tel est précisément le but que se sont proposé *les Compagnons de l'Intelligence*, association d'intellectuels fondée sur l'initiative de MM. Henri Clouard et Alfred de Tarde, et présidée par M. Pierre Mille.

(2) Tel nous semble devoir être le rôle de l'U. S. T. I. C. A. ou *Union des syndicats des techniciens de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture*.

Parallèlement, les plus grands efforts seront faits pour réaliser la réforme de l'enseignement sur la base de l'unité d'instruction, de manière à ne laisser aucune intelligence en friche et surtout pour opérer dans toute l'étendue des jeunes générations, sans distinction de classe ou de lieu d'habitation, dans le peuple comme dans la bourgeoisie, la sélection des sujets les plus aptes que leurs facultés naturelles désignent pour travailler à l'accroissement continu de la richesse intellectuelle (1).

Les différentes associations des travailleurs de la pensée, les établissements scientifiques, les institutions où se développent les plus hautes facultés de l'esprit, se perfectionneront et étendront leur action. Revivifiés par la liberté et par la sympathie qu'ils sentiront autour d'eux, ils s'attacheront à résoudre les grands problèmes de la vie moderne et on les verra se plier avec joie à des règles de socialisation intellectuelle qu'ils ont jusqu'à présent repoussées au nom d'un individualisme intransigeant.

Ainsi pouvons-nous nous représenter dans son ensemble l'évolution corporative du syndicalisme intellectuel.

#### LA TROISIÈME PHASE OU PHASE DIRECTIVE

Une des caractéristiques du syndicalisme intellectuel sera peut-être qu'il ne suivra pas un ordre rigoureux dans les diverses manifestations de son développement. L'intelligence entre dans le syndicalisme plus développée que le travail et elle profite de plusieurs siècles de pensée et de science... Il se pourrait donc qu'elle présentât presque dans le même temps les trois séries de phénomènes que le travail n'a abordés que successivement.

En même temps qu'il réaliserait sa forme corporative, le syndicalisme intellectuel poursuivrait les fins les plus élevées de sa troisième phase.

Quelles seront donc dans cette troisième phase les prin-

(1) Programme des *Compagnons de l'Université nouvelle*.

cipales tendances ou les œuvres les plus marquantes du syndicalisme intellectuel ?

Fidèles à notre méthode, interrogeons, une troisième fois, le syndicalisme du travail.

Nous avons reconnu que, parvenu à la plus profonde conscience de lui-même, il avait conçu le travail comme libre, qu'il s'était donné une doctrine, qu'il avait intégré son action dans un organisme capital : le *Conseil Economique du Travail*, et qu'il prétendait enfin à la direction du monde. De tous ces points, aucun ne répugne à l'intelligence. On va même voir que quelques-uns lui conviennent d'une façon tout à fait propre.

Un des premiers grands résultats de la syndicalisation consciente, c'est de placer l'homme dans l'état de sincérité le plus sûr.

C'est aussi de lui faire rechercher, sous les apparences diverses qu'elles ont prises et sous les usages auxquels elles ont pu être obligées de se plier, la nature fondamentale de ses activités.

Ainsi le syndicalisme intellectuel va-t-il concevoir l'intelligence comme libre. Comment, se récriera-t-on, ne l'est-elle pas et depuis longtemps ? Voilà-t-il vraiment une nouveauté ?

La chose est malheureusement certaine.

Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore dans le présent, autour de nous, des intellectuels indépendants, nous n'en doutons pas. Mais n'y a-t-il pas confusion dans les termes ? N'est-ce pas alors de leur sincérité envers leur pensée que nous les félicitons ? Et sommes-nous assurés que leur intelligence soit vraiment libre devant elle-même et devant le monde ? Au surplus, il ne s'agit pas ici d'intelligence particulière, mais générale, c'est-à-dire non pas de l'intelligence conservée au service de celui qui la possède et qui entend en jouir à sa façon, mais de l'intelligence vouée au service de la société, de l'humanité et acceptant les disciplines, les genres d'études et les façons de penser que cela comporte.

Il est certain qu'une telle intelligence se manifeste d'une façon beaucoup plus favorable parmi les groupes que dans le cerveau d'un individu isolé. Les universités, les académies, les instituts et surtout les Eglises nous en ont déjà donné des modèles fameux. Sur ce point le syndicalisme ne demande donc rien de nouveau à l'intelligence, rien qu'elle ne lui puisse donner ou qui soit contraire à elle-même. L'individualisme ne pourra pas le défier de construire œuvre durable ou nécessaire.

Mais la véritable nouveauté que le syndicalisme apporte à l'intelligence, c'est qu'il la met dans un état de liberté absolue.

Qu'il s'agisse des institutions que nous avons nommées ou d'autres, le cas est pour toutes pareil : elles ont enfermé l'intelligence dans les cadres d'un certain nombre de définitions premières et elles lui ont défendu d'en sortir. On le voit surtout en regardant l'œuvre des Eglises. Là, le fait est évident. Chaque Eglise a créé un système moral, philosophique et politique du monde et l'a plus ou moins imposé. Or, les intelligences dont elle se servait n'étaient pas libres de penser selon elles-mêmes ou selon la nature. Elles étaient enchaînées à un texte, à une révélation donnée une fois pour toutes et dont ni un terme ni un détail ne pouvait jamais changer. Tout leur effort, tout leur devoir consistait précisément à concilier les découvertes et les vérités nouvelles avec les données premières et soi-disant divines de la religion et c'est bien l'œuvre la plus contraire à la liberté qu'on pût imaginer.

Mais les Eglises n'étaient pas seules à imposer leur domination à l'intelligence. Tous les régimes politiques, quels qu'ils fussent, de la monarchie à notre démocratie bourgeoise et parlementaire, lui ordonnèrent également de les servir et eux aussi s'édifiaient sur des dogmes définis une fois pour toutes, sur des principes intangibles.

Ils promulguaient une vérité officielle contre laquelle il était défendu non seulement d'agir, mais de penser, et,

parce qu'ils émanaient d'une tyrannie de dynastie, de classe ou de parti, leur vérité n'était pas la vérité. Et il y avait aussi les Instituts et les Académies qui promulguaient également en matière de science, d'art et d'instruction des tables de loi dont nul ne devait douter.

Or, le syndicalisme rompt avec toutes ces dominations, parce qu'il ne fait pas dépendre l'intelligence de données révélées ni de principes d'autorité, mais de la fonction intellectuelle telle qu'elle résulte de sa propre nature et telle qu'elle s'établit par son exercice ordinaire et extraordinaire. C'est ainsi qu'il a déjà procédé pour le travail. Il n'impose pas à l'intelligence d'autres fins que celles auxquelles elle est destinée. Il la restitue à sa vérité. Il empêche que rien vienne la tromper ou l'égarer sur elle-même et il monte la garde autour de sa retraite, car c'est bien à une retraite qu'il l'oblige d'abord. Il pose le doute préliminaire sur tout ce qui était objet de certitude ou de foi. Il donne à l'intelligence sa carrière à refaire. Il la délivre de la société actuelle.

On sait le procès que M. Charles Maurras fit de cette société, voici une quinzaine d'années déjà, dans son beau livre *l'Avenir de l'Intelligence*. Il l'accusait d'asservir les intellectuels au pouvoir de l'argent et d'en faire les valets de sa corruption et il semblait impossible que l'intelligence pût jamais s'affranchir de cette tyrannie. Nombre d'esprits clairvoyants l'avaient suivi dans ses conclusions.

Voici pourtant le miracle qui s'accomplit. En même temps qu'il délivre l'intelligence des servitudes morales, philosophiques ou politiques, le syndicalisme la soustrait aux influences matérielles et sociales, toutes réunies dans la puissance mauvaise de l'or. Il l'arrache aux forces avilissantes qui la dominaient impérieusement et la met dans une situation où elle n'appartient plus qu'à elle-même et à son devoir.

Devant les syndicats, devant les ligues, les associations, les unions où règne maintenant l'esprit syndicaliste s'abais-

sent et s'arrêtent toutes les réalités qui leur sont étrangères. Au milieu de ces défenseurs l'intelligence ne craint plus rien. L'union de tous la protège et cette union constitue une force au moins égale aux forces du régime. C'est déjà comme une autre société réalisée au centre de celle qui dure encore, c'est au moins une atmosphère nouvelle, un milieu différent et qui se régit selon lui-même. Non seulement l'intelligence s'y trouve libre, mais elle y peut exercer sa fonction conformément à sa loi. Ce ne sont plus les circonstances et les événements qui la commandent, c'est elle, au contraire, qui les ordonne et les plie à son autorité.

Comment se pourrait-il que, dans ces conditions, l'intelligence n'émit pas sa doctrine, c'est-à-dire l'ensemble des règles auxquelles elle obéit elle-même et des fins qu'elle doit normalement poursuivre ? La même nécessité s'est imposée au Travail et nous savons qu'il a formulé la théorie du syndicalisme ouvrier touchant les droits et les devoirs de la classe qu'il représente.

Les servitudes de tout ordre auxquelles, hier, elle était entièrement soumise, empêchaient l'intelligence d'avoir sur elle-même, sa nature, son action et sa puissance, des idées sûres et justes. A dire vrai, c'est cela surtout qu'on voulait lui interdire, parce que nul ne se trompait sur sa valeur et qu'on voyait déjà en elle la grande souveraine naturelle des hommes. Contrainte de tous côtés, et souvent par les moyens les plus violents, elle cédait, allant même jusqu'à imaginer, pour se convaincre ou se donner le change, les théories les plus contraires à son véritable intérêt. Mais la liberté lui étant donnée, il est impossible qu'aujourd'hui ou demain elle ne sente pas le besoin de promulguer sa propre charte. Rien ne commence sans cela parmi les hommes. Les mêmes services qu'elle a rendus à ses anciens maîtres, l'intelligence ne peut manquer de se les rendre à elle-même, avec plus de succès encore.

Si les éléments du syndicalisme intellectuel sont encore dans le désordre, si la confusion règne parmi eux, c'est

parce qu'il leur manque de savoir exactement ce qu'ils veulent et ce qu'ils doivent faire. Au début, il ne pouvait en être autrement. Ils s'organiseront lorsqu'ils prendront conscience d'eux-mêmes, lorsqu'ils se réduiront à l'unité par la même doctrine, lorsqu'ils conviendront d'un ensemble de principes communs. Alors seulement le syndicalisme intellectuel existera vraiment et agira selon ses véritables destins.

A ce moment il dira l'œuvre qu'il doit réaliser dans la société, l'ordre nouveau auquel il collaborera.

Nous avons vu que le syndicalisme ouvrier pensait maintenant en organisme d'Etat et même qu'il prétendait à la souveraineté. Le syndicalisme intellectuel parviendra lui aussi à cette position. Une fonction peut-elle être conçue indépendamment des réalités auxquelles elle s'applique ? Le réel modifiable, pour l'intelligence, ce n'est pas le monde phénoménal, dont elle ne peut que prendre connaissance sans y rien changer, c'est la société tout entière, c'est l'homme en tant qu'être sociable, et son action s'appelle, au plus beau sens du mot, la politique.

Or, peut-on admettre que le syndicalisme ouvrier, si noble qu'il soit, possède les vertus nécessaires pour élever et éduquer les hommes ? L'économique commande-t-elle à la vie intérieure ? et ne s'agit-il pas, aujourd'hui plus que jamais, de faire des citoyens, c'est-à-dire des hommes en rapport avec la civilisation générale de leur époque et soucieux de vivre dans la société la plus policée ? Et pour qu'une société ne ressemble pas à un simple organisme mécanique, ne faut-il pas qu'elle reçoive ses fins et ses dispositions de l'intelligence pure, qui seule conçoit la destinée de la vie ?

C'est pour ces raisons et pour d'autres encore que le syndicalisme intellectuel doit penser l'ordre humain et exercer, au sommet des Etats, la souveraineté.

#### PAS DE CONFLIT D'ATTRIBUTION ENTRE LES DEUX SYNDICALISMES

Nous le savons, il ne manquera pas de gens pour voir

pointre ici un conflit d'attribution ou de compétence entre le syndicalisme intellectuel et le syndicalisme ouvrier et pour exploiter cette prétendue rivalité. Peut-être même, parmi les militants ouvriers, quelques-uns céderont-ils à leur première impulsion de considérer le syndicalisme intellectuel, nouveau venu, comme un intrus ou un usurpateur.

Pour notre part nous tenons à déclarer que ce n'est pas une querelle que nous avons à résoudre ici et qu'il ne saurait même y avoir de querelle grave entre les deux syndicalismes. Tout au plus, sur certains sujets mal étudiés, des malentendus, comme il s'en produit quelquefois entre les meilleurs amis, entre les frères les plus unis, et qu'une explication franche et loyale suffit toujours à dissiper.

Les intellectuels suivent aujourd'hui le syndicalisme ouvrier avec un vif intérêt. Ce n'est pas parce qu'ils vont entreprendre une action propre à la fonction qu'ils exercent qu'ils changeront de sentiment à son égard et le traiteront en adversaire. Le syndicalisme est une forme générale de l'organisation sociale et ils en respecteront l'unité.

Mais est-ce déconsidérer le syndicalisme ouvrier ou le juger au-dessous de sa valeur que de ne lui reconnaître que le droit de participer à l'organisation du travail ? Et n'est-ce pas déjà, cette organisation, une tâche considérable et de première importance ?...

Lorsque le syndicalisme prétend à diriger la société ou à la composer tout entière sur les principes de l'économie, lorsqu'il entend faire de l'Etat un régime uniquement consacré à la production et à la consommation, ne dépasse-t-il pas ses droits et ses devoirs et ne sacrifie-t-il point ainsi nombre d'éléments que la collectivité ne saurait laisser disparaître sans voir aussitôt s'effondrer la civilisation ? S'il entend les reconnaître et les favoriser, pourquoi n'en point laisser la gestion à ceux que la nature ou l'ordre des choses a désignés pour s'en occuper ou qui, les premiers intéressés, y ont acquis une compétence spéciale ? Déjà, n'existe-

t-il pas dans l'économique elle-même des parties que la Confédération générale du Travail a laissées à des organismes qu'elle considère comme plus qualifiés qu'elle : l'Union des syndicats de Techniciens, la Fédération des Fonctionnaires, et celle des Coopérateurs, par exemple ? Et, ce qu'elle a fait de son propre mouvement, dans son domaine, ne peut-elle le faire également, et à plus forte raison, pour les domaines qui ne lui appartiennent pas ?

Enfin, pour réaliser l'ordre ou l'harmonie entre les divers éléments de toute société, qui se différencient d'autant plus et qui sont d'autant plus nombreux que la société est plus élevée en civilisation, ne faut-il pas une autorité extérieure et qui trouve en elle-même, avec les principes de sa supériorité, les principes de leur harmonisation ? Et cette autorité n'est-elle pas l'intelligence (non pas celle des techniciens, mais l'intelligence libre, l'intelligence spéculative) qui a uniquement pour objet la connaissance du monde et la raison ?

On reconnaîtra que l'exemple du gouvernement des soviets de Russie est particulièrement instructif sur ce point. Il ne s'agit plus maintenant d'une démonstration théorique qui peut laisser du doute dans certains esprits que des artifices de mots ont l'air parfois de mettre en échec. La preuve a été faite et reconnue par ceux-là mêmes qui se faisaient forts de passer outre, par les chefs bolchévistes, qu'un régime uniquement basé sur le travail ne pouvait se suffire à lui-même et encore moins continuer à assurer à la société les avantages et les progrès d'une haute civilisation. Ce ne sont pas seulement les techniciens qui ont manqué à la dictature du prolétariat, mais les autres corps de l'Etat, et les savants et les penseurs et les artistes et les politiques.

Il est donc logique et de bonne expérience que, de notre côté, nous évitions, dans la préparation de l'ordre nouveau, des erreurs aussi graves et que nous admettions sans réserve la souveraineté de l'intelligence.

Notons, d'ailleurs, que cette intelligence spéculative n'est que le prolongement ou le développement de l'intelligence technique dont la Confédération générale du Travail a admis le principe en appelant les représentants de l'U. S. T. I. C. A. à faire partie du Conseil économique du Travail. Ainsi, avons-nous déjà comme la promesse que le syndicalisme ouvrier ne se refusera pas à reconnaître les droits — ou les devoirs — du syndicalisme intellectuel.

FRATERNITÉ DU SYNDICALISME OUVRIER ET DU SYNDICALISME  
INTELLECTUEL

Pour éviter toute équivoque, pour que la situation soit nette dès le début, il importe toutefois de préciser la position de celui-ci vis-à-vis de celui-là.

Ce serait, en effet, une grave erreur de croire que le syndicalisme intellectuel veuille un jour combattre les théories économiques du syndicalisme ouvrier et chercher à le déposer de l'importance qu'il a prise dans la société moderne. C'est le contraire qui est le vrai. Les deux syndicalismes sont frères, resteront frères et se compléteront mutuellement.

Nous savons très bien que le quatrième Etat, l'Etat du Travail, réclame, comme autrefois le Tiers Bourgeois, sa place entière dans la société. Tous les droits de l'Histoire des hommes et de la nature se prononcent pour lui et son avènement ne peut plus être retardé. Nous savons que tel doit être le grand événement, le fait capital de l'ordre nouveau et le syndicalisme intellectuel fera mieux que le sanctionner : il l'aidera de toutes ses forces à se réaliser et il le servira dans toutes ses conséquences.

Comme l'ancienne société monarchique s'est trouvée radicalement transformée par l'avènement du Tiers Bourgeois, la société actuelle, dans laquelle s'est réalisée la puissance de la bourgeoisie, sera métamorphosée par l'avènement du quatrième Etat et plus profondément encore, les réformes

sociales touchant plus au cœur des choses que les réformes politiques.

Avènement d'une classe, nous savons ce que cela veut dire. Cela signifie participation de cette classe à la direction des affaires et à tous les pouvoirs de l'autorité et du gouvernement. Cela veut dire, en l'espèce, participation de la classe ouvrière à la gestion et au contrôle des entreprises de la production et des grands services publics qui s'y rapportent. Cela veut dire organisation de la production selon les véritables lois de l'économie sociale. Et, à cette réforme économique doit correspondre une réforme politique qui mette en accord avec les dispositions nouvelles les anciens organismes de la société. Tout cela, nous le savons, et nous n'hésitons pas à l'accepter.

Nous l'acceptons parce que nous savons que si c'est la misère et la servitude qui ont d'abord poussé les travailleurs à la révolte, aujourd'hui leurs mobiles sont tout différents. Ils ne méditent pas de renverser la classe bourgeoise pour se mettre à sa place et exercer à leur tour le droit du plus fort, afin de profiter des avantages du pouvoir. Le syndicalisme ouvrier sert un idéal de justice et de fraternité qui n'exclut personne de la société régénérée. Il veut être vraiment le serviteur de l'intérêt public et les actes de quelques énergumènes ne doivent point nous faire douter de sa sincérité.

A ce point de vue, le syndicalisme ouvrier est vraiment le frère du syndicalisme intellectuel. Nous l'avons déjà dit dans le cours de cette étude, et nous le répétons, parce que c'est une vérité sur laquelle on ne saurait trop insister : ils se complètent mutuellement. A tel point qu'aujourd'hui, où il est enfin permis de croire à l'existence propre du syndicalisme intellectuel, on ne peut plus admettre qu'aucun d'eux puisse se suffire à lui-même. L'un et l'autre, considérés isolément, paraissent également incapables de réaliser leur œuvre.

peu à peu toute l'humanité et qui se présente comme une manifestation naturelle de l'histoire des sociétés.

On remarquera cependant que nous n'avons formulé aucune doctrine, aucun programme ; que nous nous sommes borné, et pour cause, à définir l'évolution du syndicalisme intellectuel, extérieurement. C'est aux intellectuels eux-mêmes, réunis dans leurs centres syndicaux et entraînés dans leur action, qu'il appartient de dégager les principes qui les dirigent, de produire leur conscience et leur raison nouvelles.

Une telle œuvre ne peut être qu'un résultat d'efforts collectifs. Encore faut-il que les esprits se soient placés dans la disposition qui convient et aient laissé agir sur eux les forces mystérieuses des groupes, des circonstances et des fins.

Après les premiers moments de confusion inévitable, les intellectuels qui mêlent encore leurs aspirations à celles de la classe ouvrière sauront distinguer leur propre cause et la servir. Le syndicalisme du travail traverse, d'ailleurs, dans les remous de l'après-guerre des temps difficiles dont il ne peut se sortir que par l'appel à la raison, à l'intelligence.

Mais la C. T. I. existe et, par elle, l'avenir peut être considéré comme sauvé. Nous ne doutons pas, en effet, que le syndicalisme intellectuel ne sorte un jour de son sein tout constitué.

GASTON SAUVEBOIS.

## LA FIN DE LA DAME AUX CAMÉLIAS

[Il y a vingt-cinq ans qu'est mort Alexandre Dumas fils. A ce moment le *Mercur de France* fit une enquête auprès des écrivains de la génération nouvelle pour connaître leur jugement sur l'auteur disparu et son œuvre. Cette enquête, comportant quatre-vingt-une réponses, parut dans notre numéro de janvier 1896, sous le titre : *Alexandre Dumas fils et les écrivains nouveaux*. Le résultat en fut déplorable pour le renom du dramaturge. Presque unanimement la jeune génération littéraire déclarait qu'Alexandre Dumas fils n'était pas un grand écrivain. La publication de cette enquête ne manqua pas de faire hurler les journaux et le Tout-Paris du boulevard pour qui le génie de Dumas fils était un dogme et toute atteinte à sa gloire un véritable sacrilège. Fouquier, Bauer, Lapauze, tous s'indignèrent congrument, et M. Emile Berr, du *Figaro*, nous assigna rendez-vous pour dans vingt-cinq ans, ainsi qu'il appert de cet « épilogue » de Remy de Gourmont, publié dans notre numéro de février 1896 :

« Est-ce que vraiment la quasi unanimité des « nouveaux » à dédaigner Dumas est plus « obscène » que la vraie unanimité des « anciens » à l'exalter ? M. Emile Berr nous donne rendez-vous en 1920 ; soit, si nous vivons, que l'Enquête soit recommencée avec les mêmes noms dans vingt-cinq ans ; à cette heure-là elle nous rappellera du moins d'antérieures heures lumineuses, des heures où M. Bergerat (alors assagi peut-être par la cueillaison des lauriers « qu'académiqu'on nomme ») aura perdu l'art de « rigoler » en appelant d'un nom faiblement drôlatique tel poète adoré pour la pureté de son génie (1). Plutôt dénué d'alcool et un peu aqueux, le Bergerat de l'an 1896 ; il sera peut-

(1) Il s'agissait de Mallarmé.

QUEL SERA L'INSTRUMENT SUPRÊME DU SYNDICALISME  
INTELLECTUEL ?

Maintenant, quelle forme prendra le syndicalisme intellectuel pour imposer ses résolutions, dans quel organisme exprimera-t-il son action ? Nous savons que la C. G. T. vient d'imaginer pour cette fin le *Conseil économique du Travail*. La C. T. I., qui aspire à jouer pour l'intelligence le même rôle que la C. G. T. pour le travail, et qui y parviendra sans doute, devra donc, un jour, mettre sur pied un instrument de même ordre auquel elle confiera la réalisation de ses desseins. Ce que sera cet instrument, avouons que nous n'en savons rien et que rien ne peut le faire prévoir encore. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il devra exister.

La C. G. T., qu'une longue pratique du syndicalisme a instruite sur ses puissances et ses devoirs, et qui se trouve à l'heure des réalisations, a compris qu'elle ne pouvait elle-même, par ses moyens, accomplir cette nouvelle tâche. Elle achève l'organisation syndicale de la classe ouvrière, elle lui a donné sa raison, mais pour agir extérieurement à cette classe, dans toute l'étendue de la société et sur ses différentes formations, il lui fallait se transformer ou créer un nouvel organisme qu'elle inspirerait. C'est naturellement ce dernier parti qu'elle a choisi. Et l'on doit admirer en cela une des plus grandes preuves de conscience, de jugement et d'habileté que les dirigeants du syndicalisme aient jamais données. L'idée d'un *Conseil économique du travail* — nous ne voulons pas en examiner ici la formation ni le fonctionnement, et il est évident que c'est une œuvre qui se perfectionnera d'elle-même et qui saura s'adapter aux circonstances, — l'idée d'un *Conseil Economique du Travail*, disons-nous, doit être considérée comme un événement heureux de l'humanité, un de ceux qui auront les conséquences les plus favorables pour l'évolution de notre société. Grâce à lui, les épreuves les plus pénibles des transformations so-

ciales nous seront sans doute épargnées. Du moins tout aura été fait pour cela. Nous ne devons pas oublier que c'est au syndicalisme ouvrier, qui pouvait devenir si redoutable, qu'il en faudra adresser notre reconnaissance.

La même nécessité s'imposera, pour les mêmes raisons, au syndicalisme intellectuel. Lui aussi, lorsqu'il aura défini sa doctrine et son action, lorsqu'il aura acquis dans la société, chez les intellectuels et chez les ouvriers, l'autorité et la force qui lui reviennent, il devra intégrer ses principes dans un organisme propre à les réaliser en faits, à les faire passer dans l'ordre social et capable de maintenir et de développer sans cesse cet ordre social nouveau.

On peut dire que le *Conseil Economique du Travail*, tel que nous le connaissons par l'exposé qu'en ont fait ses promoteurs, ressemble à un gouvernement qui se prépare à fonctionner. Le Conseil ou le Parlement inconnu qui émanera du syndicalisme intellectuel exercera un des plus grands pouvoirs qui puissent exister parmi les hommes, disons même le principal.

Il est probable, toutefois, que l'intelligence n'y siègera pas seule. A côté de ses représentants prendront place des délégués du travail et des autres forces collectives, tout comme dans son *Conseil Economique* la C. G. T. a appelé des fonctionnaires et des techniciens. Alors se tiendront les véritables assises d'une société pour laquelle la justice matérielle ne peut être que la première condition d'une plus haute vie.

#### LA TACHE DE LA C. T. I.

Telle sera l'évolution du syndicalisme intellectuel, pour autant toutefois que nous permettent de la prévoir les éléments dont nous disposons et que nous ait bien conduit la méthode analogique que nous avons employée. Celle-ci s'imposait, puisque nous partions de ce principe, qui nous a paru évident, que le syndicalisme intellectuel n'est qu'un courant particulier d'un même mouvement qui embrasse

peu à peu toute l'humanité et qui se présente comme une manifestation naturelle de l'histoire des sociétés.

On remarquera cependant que nous n'avons formulé aucune doctrine, aucun programme ; que nous nous sommes borné, et pour cause, à définir l'évolution du syndicalisme intellectuel, extérieurement. C'est aux intellectuels eux-mêmes, réunis dans leurs centres syndicaux et entraînés dans leur action, qu'il appartient de dégager les principes qui les dirigent, de produire leur conscience et leur raison nouvelles.

Une telle œuvre ne peut être qu'un résultat d'efforts collectifs. Encore faut-il que les esprits se soient placés dans la disposition qui convient et aient laissé agir sur eux les forces mystérieuses des groupes, des circonstances et des fins.

Après les premiers moments de confusion inévitable, les intellectuels qui mêlent encore leurs aspirations à celles de la classe ouvrière sauront distinguer leur propre cause et la servir. Le syndicalisme du travail traverse, d'ailleurs, dans les remous de l'après-guerre des temps difficiles dont il ne peut se sortir que par l'appel à la raison, à l'intelligence.

Mais la C. T. I. existe et, par elle, l'avenir peut être considéré comme sauvé. Nous ne doutons pas, en effet, que le syndicalisme intellectuel ne sorte un jour de son sein tout constitué.

GASTON SAUVEBOIS.

## LA FIN DE LA DAME AUX CAMÉLIAS

---

[Il y a vingt-cinq ans qu'est mort Alexandre Dumas fils. A ce moment le *Mercur de France* fit une enquête auprès des écrivains de la génération nouvelle pour connaître leur jugement sur l'auteur disparu et son œuvre. Cette enquête, comportant quatre-vingt-une réponses, parut dans notre numéro de janvier 1896, sous le titre : *Alexandre Dumas fils et les écrivains nouveaux*. Le résultat en fut déplorable pour le renom du dramaturge. Presque unanimement la jeune génération littéraire déclarait qu'Alexandre Dumas fils n'était pas un grand écrivain. La publication de cette enquête ne manqua pas de faire hurler les journaux et le Tout-Paris du boulevard pour qui le génie de Dumas fils était un dogme et toute atteinte à sa gloire un véritable sacrilège. Fouquier, Bauer, Lapauze, tous s'indignèrent congrument, et M. Emile Berr, du *Figaro*, nous assigna rendez-vous pour dans vingt-cinq ans, ainsi qu'il appert de cet « épilogue » de Remy de Gourmont, publié dans notre numéro de février 1896 :

« Est-ce que vraiment la quasi unanimité des « nouveaux » à dédaigner Dumas est plus « obscène » que la vraie unanimité des « anciens » à l'exalter ? M. Emile Berr nous donne rendez-vous en 1920 ; soit, si nous vivons, que l'Enquête soit recommencée avec les mêmes noms dans vingt-cinq ans ; à cette heure-là elle nous rappellera du moins d'antérieures heures lumineuses, des heures où M. Bergerat (alors assagi peut-être par la cueillaison des lauriers « qu'académiqu'on nomme ») aura perdu l'art de « rigoler » en appelant d'un nom faiblement drôlatique tel poète adoré pour la pureté de son génie (1). Plutôt dénué d'alcool et un peu aqueux, le Bergerat de l'an 1896 ; il sera peut-

(1) Il s'agissait de Mallarmé.

être exquis, dans un quart de siècle, si on le pasteurise avec soin.»

Nous ne recommencerons pas l'Enquête, ce qui n'offrirait plus guère d'intérêt. Dumas fils n'est plus le grand écrivain qu'avaient célébré ses contemporains. Ce n'est pas non plus l'oublié tombé dans un juste mépris qu'avaient prédit les « jeunes » d'alors. Dumas est simplement resté et restera un des types représentatifs de son époque, à peu près, bien que dans un autre ordre d'idées, au même titre que la *Dame aux Camélias*, dont il a fait la célébrité et qui a fait la sienne. Aussi nous paraît-il tout aussi indiqué, pour répondre au rendez-vous donné jadis par M. Emile Berr, de publier, plutôt qu'une étude rétrospective sur Dumas, quelques documents curieux sur sa principale héroïne.]

Parmi les bijoux de bibliophilie dont M. Edouard Pasteur, qui vient de mourir, avait enrichi, voici une dizaine d'années déjà, les Archives de la Comédie-Française, figure un écrin précieux, où se trouve, enchâssée en un cadre d'écaïlle blonde, l'exquise miniature qu'un pinceau, qui n'a pas signé, parce qu'il fut sans doute trop ému par son modèle, nous a laissée de cette sainte vénérée du calendrier des amants, qui a nom Notre-Dame-aux-Camélias. Dans ce reliquaire unique, tribut de sa dévotion à la beauté et au génie, M. Edouard Pasteur s'était appliqué à réunir tout ce qui peut associer en un même hommage la gloire d'Alexandre Dumas fils et la mémoire de la charmante créature qui s'était si doucement « laissée prendre, comme l'a écrit Jules Janin, à la repartie, à la gaité, au papillonnage du jeune esprit qui la devait faire immortelle ».

Il semble qu'elle le lui ait bien rendu. L'ingratitude n'avait pas été le péché de sa vie, et sa mort l'acquitta de toutes ses obligations. Le rayon qui devait descendre d'elle jusqu'à ses amants et les entraîner dans le sillage lumineux de sa résurrection poétique les paya largement de leurs folies pour elle. Sans cette lampe ardente que le souvenir d'une femme, dont ils dénouèrent la ceinture, fait veiller sur leur mausolée, s'arrêterait-on, dans le champ du

repos, aux noms d'Edouard de Perregaux, de Fernand de Monguyon, de Pierre de Castellane, ou même du bel Agénor de Gramont ? La gloire n'y défend pas de l'oubli, car il neige sur les tombes, comme il neige sur la mémoire des hommes. Seule y défie le temps la chose qui fut ici-bas la plus fragile, et qui tient dans un regard qui s'est abaissé une fois sur nous. Le vaincu d'Actium survit dans la mort de Cléopâtre. Dans le recul des siècles, l'éclat d'un beau regard conserve seul sa lumière et continue ce miracle de fascination auquel nous nous prenons tous. Qui sait de quoi sera faite demain la gloire de Dumas, et si son œuvre entière vaudra pour la postérité une larme d'Armand au souvenir de Marguerite ?

Dumas l'avait connue en septembre 1844. Ce que le caprice avait noué un soir à la sortie des Variétés, un amour devenu soupçonneux le rompit au mois d'août suivant. Lancé alors « en plein paganisme de la vie moderne », d'autres filles d'Ève lui firent cortège de leurs grâces légères et s'offrirent à consoler les regrets qu'il emportait de sa rupture avec Marie. Mais le temps avait laissé la passion vivace. Elle s'était reprise aux espérances d'un renouveau qui chantent à côté de son deuil, dans les Stances qu'il a dédiées aux mânes de la pauvre enfant. Ces espérances avaient été trompées. Au retour d'un voyage d'Espagne, il s'attarda à Marseille et arriva trop tard pour suivre « le blanc convoi ».

## LES DERNIERS MOIS

### I

Au mois de juillet 1846, Marie Duplessis était allée demander à Baden, à Wiesbaden, à Ems, à Spa, le miracle de son salut. Ces stations, qui avaient marqué jadis la voie de ses triomphes, n'étaient plus que les haltes de l'angoisse sur le chemin de la mort. A chaque étape de ce pèlerinage éploré le mal empire, et la malheureuse fuit de lieux en lieux l'ombre qu'elle sent attachée à ses pas.

Au début de l'automne, elle rentre à Paris, et cette fois pour n'en plus sortir qu'au jour du grand voyage. Au surplus, elle ne paraît pas avoir jamais fait figure de voyageuse. Cependant, en un temps où l'imagination si curieuse d'exotisme « dévorait, selon l'expression de Balzac, des pays entiers » (1), où il n'était femme, fille et collégien qui n'eût rêvé de traverser un instant « l'édénique séjour », « le paradis enchanté » de l'Espagne ou de l'Italie (2), de s'abandonner à quelque sombre extase sous « les gigantesques ombrages d'une forêt de San-Salvador », ou de s'alanguir dans la gondole vénitienne sous les notes « d'une mélodie d'amour » (3), en un temps où l'Orient hante les esprits de son éblouissante fantasmagorie, fait flamboyer notre peinture et pousse un Camille Rogier à la recherche des harems de quelque Bagdad (4), Marie Duplessis ne pouvait manquer d'avoir à se défendre contre ces tentations des Edens inconnus et de souffrir, peut-être, de ce « mal du pays » qui rongait Jean Marc, « mais du pays où il n'était pas » (5). On sait que, rêvant, elle aussi, du Pont des Soupirs, elle projeta, pour le moins, un voyage en Italie, et que sous la parole enflammée de Liszt, la vision de Constantinople, avec ses coupoles et ses minarets flamboyant sous le soleil, la tint quelques mois en haleine. Elle n'était passans culture, et le choix des livres qu'elle avait admis sur ses rayons prouve qu'elle fut en communion de sentiment avec les écrivains de sa génération. On ne fréquente pas non plus Bernardin et Chateaubriand sans que la nostalgie des pays ensoleillés ou lointains, dont le mirage monte de leurs pages brûlantes, ne projette dans l'âme le regret de leurs lumières et de leurs senteurs. Mais il est vrai que l'imagination nous tient souvent quittes de la réa-

(1) Balzac : De la mode en littérature (*La Mode*, numéro de mai 1830).

(2) Maigron : *Le romantisme et les mœurs* (Champion, in-8°, 1910).

(3) Amédée Kermel : *Une âme en peine* (Bossange, in-8°, 1834).

(4) Arsène Houssaye : *Confessions*, t. 1<sup>er</sup> (Dentu, in-8°, 1885). Cf. aussi : Grenier : *Souvenirs littéraires* (Lemerre, in-16, 1894).

(5) M. du Camp : *Le livre posthume. Mémoires d'un suicidé* (Lecou, in-16, 1853).

lité. Ces ivresses de l'exotisme, Marie Duplessis se contenta de les goûter dans trois ou quatre villes d'eaux de la Rhénanie ou de la Belgique. Chacun de nous est lié par son milieu social. Le monde de la fête a ses habitudes et presque ses nécessités. S'il voyage, il ne s'aventure pas sur la route des poètes. Il va où il est sûr de se retrouver en compagnie joyeuse. Il n'est pire lassitude que sa tyrannie. Une femme galante, soucieuse, comme Marie, de ses intérêts immédiats, devait nécessairement en subir les effets. Qu'on ne s'étonne pas, après cela, que l'ennui ait été « le grand mal de sa vie » (1). Car si l'ennui est de tous les temps, il est surtout la rançon d'une vie de jouissances quand elle tient sa loi du caprice des autres. Evidemment, on n'a ici que l'affirmation de Jules Janin, qui a, tout de même, « brodé un peu çà et là » (2) sur les aventures de l'héroïne. Mais l'ennui, — cette forme de l'ennui qu'est le mystère des passions insatisfaites et des hautes aspirations déçues, et qui est à l'âme ce qu'une délicate pâleur est à un beau visage, quelle touche originale pour achever le portrait d'une courtisane de « l'an de grâce 1845 » ! »

Car, chose singulière, au milieu des prospérités de « ces années d'abondance et de paix, où toutes les faveurs de l'esprit, du talent, de la beauté et de la fortune » (3) comblaient la France, un même malaise étreint les âmes : l'ennui. On rêve d'une vie « belle, poétique, large, amoureuse », et l'on s'aperçoit qu'elle est « monotone, sensée, bête » (4). La génération qui, aux alentours de la Révolution de 1848, touche à son automne, avait nourri des ambitions sans rapport avec la réalité. Quelque expérience qu'elle en fit, la déception était au bout. Plus haute était l'aspiration, plus meurtrière la chute. Il est vrai que « le sort d'Icare n'effrayait personne » (5). Ce que l'on demandait à la vie,

(1) Janin : *Mlle Marie Duplessis* (préface au roman).

(2) A. Damas : *La Dame aux Camélias*, Lettre-préface de l'auteur à M. Calmann-Lévy (Edition Quantin, s. d., in-4°).

(3) Janin, *op. cit.*

(4) Flaubert : *Correspondance*. Lettre du 24 février 1839.

(5) Th. Gautier : *Histoire du Romantisme* (La reprise de Chatterton).

c'est l'oubli des raisons de vivre, dût-on en mourir. Aussi, romançait-on l'existence à plaisir. « Faire de la passion » était le grand mot. L'amour considéré avec l'art comme « le seul moyen de bonheur » était célébré « avec une ardeur à brûler le papier » (1).

Avec un cœur « sans limites » (2), vainement en quête d'un objet à sa mesure, avec une imagination en perpétuel enfantement de chimères, la réalité n'est qu'une amère dérision. Alors se crée le divorce entre une âme qui veut vivre et un corps qui veut mourir. « Partout des visages fatigués et durs, où il n'y a ni calme ni tranquillité; les lignes sont heurtées et les rides annoncent des ambitions trompées, des vanités malheureuses (3). » Une à une, ont sombré toutes les illusions, l'être s'est épuisé à vouloir leur donner forme, et n'a jamais saisi qu'une ombre, celle de l'éternel désir. Pauvre âme désenchantée, « on habite, avec un cœur plein, un monde vide, et sans avoir usé de rien, on est désabusé de tout » (4). Et un beau jour, même si l'on s'appelle Debureau, qui l'eût cru ! — Debureau, le Pierrot fameux, — on se rend chez Ricord pour implorer de lui un remède contre « la tristesse, l'ennui, le spleen, l'horreur de soi-même et des autres » (5). À moins qu'on ne se console de son infirmité morale par un trait d'esprit, en déclarant que l'on a « le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie » (6).

## II

Enfant de cette génération qui ne communiait avec la vie que sous les espèces de la fantaisie et du caprice, on conçoit qu'elle aussi, après avoir, pauvre papillon, heurté

(1) Th. Gautier : *Histoire du Romantisme* (chap. VIII).

(2) E. Seillière : *Une tragédie d'amour au temps du romantisme* (Plon, in-16, 1909).

(3) Balzac : *Mémoires de deux jeunes Mariées* (1841).

(4) Chateaubriand : *Génie du Christianisme* : Du vague des passions.

(5) A. Houssaye, *op. cit.*, t. II.

(6) M. du Camp : *Souvenirs littéraires* (Hachette, in-8°, 1882), tome premier.

ses songes de princesse des nuits aux lumières des petits soupers, la belle Marie n'ait plus trouvé, certain soir, pour compagnon de fêtes que le morne ennui assis à son chevet.

Au milieu de son luxe, elle est triste; au bal, au théâtre, une nostalgie subite s'empare d'elle et elle va cacher ses larmes en quelque solitude; en plein tourbillon de ses folies, elle regrette la paix laborieuse de son village. Rien en elle des extravagances où triomphait une Esther Guimond ou une Lola Montes. Elle passe dans ses fourrures « comme un fantôme » (1), ayant assez de sa grâce et de son élégance pour la signaler. Elle n'a pas l'exubérance des vierges folles. Si elle cède à l'entrain de la gaité, c'est par accès nerveux « que suivent des tristesses soudaines » (2). Dans ces « grands yeux étonnés » on ne sait s'il faut lire le regret d'être de ce monde, ou le désespoir de le quitter. Cédant tour à tour aux sollicitations actives de ses passions et à l'effroi du mal qui la consume, elle apparaît, dans l'incertitude de ce qui peut asseoir sa sécurité et son bonheur, comme une femme « fantasque, capricieuse et folle, adorant aujourd'hui ce qu'elle a détesté la veille » (3).

Bien que Marie Duplessis n'ait pas eu « toutes les aventures pathétiques » que Dumas a prêtées à la maîtresse d'Armand, elle demeure la sœur jumelle de Marguerite. Elle est, comme elle, une âme inquiète et romanesque, ballottée d'un désir à une déception, passant alternativement d'une fièvre d'amour ou d'ambition à la torpeur du désenchantement, un jour farouche d'indépendance, mais esclave de son caprice, le lendemain aspirant aux délices d'un dévouement ignoré, ou agenouillée, en pleurs, se résignant à cette consommation lente qui alors poétise et pose au front l'aurole. Pour être une héroïne de la galerie romantique, rien ne lui a manqué de ces prestiges qui naissent des oppositions les plus inattendues, et auxquelles Marguerite Gau-

(1) Janin : Article du *Journal des Débats*, numéro du 9 février 1852.

(2) Gustave Claudin : *Mes Souvenirs* (G. Lévy, in-16, 1881).

(3) *Ibid.*

tier était redevable de ce qu'elle provoquait de curiosité, de sympathie et d'attendrissement. Ange et démon, sentimentale et vénale, grande dame et grisette, âme emplie des ombres amassées de la carrière du vice, sous un visage émerveillé fait de candeur et de naïveté enfantine (1), elle était bien de la même lignée, celle en qui Dumas reconnaissait « la vierge qu'un rien avait faite courtisane, et la courtisane dont un rien eût fait la vierge la plus amoureuse et la plus pure (2) ».

Déception, mélancolie, désenchantement, tristesse, cette note n'est absente d'aucun de ses portraits. C'est une ombre légère qui baigne ce visage de la même languissante douceur que ce voile transparent de brume dont, aux beaux jours, le soleil s'enveloppe avant de disparaître. Cette concordance de touche sous le pinceau de ceux qui se sont arrêtés à la peindre est la preuve irrécusable d'une disposition morale qui était trop marquée pour qu'elle pût échapper à personne.

Ce n'est pas qu'il faille rapporter aux remords d'une conscience tardive la cause d'un état d'âme qui, à vingt-deux ans, ne pouvait, non plus, être l'effet de ce dégoût qu'amène la satiété. Le repentir n'a rien de commun avec le sentiment d'une erreur auquel on ne s'élève que sous le coup des revers qu'elle entraîne. Mais, sans vouloir broder encore sur la légende, ni faire de cette femme une Madeleine repentie, il n'est pas improbable qu'elle ait déploré, à son heure, le vide d'une existence qui, à peine commencée, touchait à son terme, et qu'elle ait connu, devant les ravages soudain de la phtisie jetant leur suprême alarme à sa jeunesse et à son isolement, l'angoisse religieuse d'une créature qui ne se sent pas en repos avec Dieu. A défaut de la conscience de ses égarements, la terreur du lendemain de la mort lui fit crier sa détresse au pied de la croix. Comme une lampe près de s'éteindre, la flamme qu'allume au cœur

(1) *La Dame aux Camélias* (Paris, Cadot, 1849, 2 vol. in-8°).

(2) *Ibid.*

la foi naïve des premiers ans jeta quelques clartés plus vives sur le soir de cette courte vie, et montra à la pauvre malade sinon la voie de la contrition et du renoncement, celle de la prière. Agenouillée sur un prie-Dieu en moquette qu'elle avait commandé chez Girardon (1), deux « Vierges dorées », dont l'emplette est consignée sur une facture du dossier Charavay, accueillaient avec miséricorde l'offrande de ses douleurs.

### III

La consommation qui, depuis plusieurs années, minait ce frêle organisme, abordait maintenant sa phase aiguë. Néanmoins la fièvre qui l'anime, en achevant de consumer ses forces, lui donne encore un semblant de vigueur et, durant les premières semaines de l'automne, Marie continue de figurer, au dire de Thomas Grimm, parmi « les plus brillantes évaporées ». Ses faveurs n'ont pas perdu tout leur prix. « De sa beauté première il lui reste des lignes d'une exquise finesse », et sa pâleur accrue accentue sur ce visage de Madone « on ne sait quel honnête reflet de chasteté (2) ».

Aussi bien, est-ce une nécessité pour elle de subir jusqu'au bout la loi de son existence aventureuse. Ses folles prodigalités l'ont réduite aux abois, et les créanciers, comme s'ils devinaient la catastrophe prochaine, commencent à se montrer impatients. Le Café Anglais et la Maison d'Or, « établissements dionysiaques dont les galants réduits ont connu plus d'aventures que le fameux sofa de M. Crébillon le fils (3) », virent passer, plusieurs soirées encore, le spectre de sa beauté alanguie et nonchalante.

(1) Cette facture, qui porte l'en-tête de *Girardon, Tapissier, Boulevard de la Madeleine*, est seulement datée : 10 décembre. Elle mentionne : « Un prie-Dieu, couvert en moquette avec clous dorés. — Prix convenu... 40 frs. » Elle fait partie d'un très important dossier qu'avait réuni M. Noël Charavay (1910) et qui a passé dans une collection particulière où nous avons été admis à le consulter.

(2) *L'Epoque*, numéro du 9 février 1847.

(3) *L'Illustration*, art. anonyme, mars 1847.

Jusqu'en octobre, par ces tièdes journées sans soleil, où le décor extérieur, sous la molle transparence d'une brume légère, prend l'aspect évanescent des objets de nos rêves, au trot de son « pur sang à pelage noir », ou de son « poney (1) », blottie entre ses deux épagneuls dans le fond de son petit « coupé bleu (2) », elle descendait les Champs-Élysées et l'Avenue du Bois, où roule, en flots pressés, tumultueux, « la fleur des pois de la jeunesse à cheval et en voiture », mondaines et petites maîtresses, en équipage galant, lionnes et panthères en tenue d'amazone couleur « fumée de Londres » et « petites bottes de satin à éperons d'argent », lions et dandys « aux moustaches bien cirées » par l'illustre Galabert (3), toutes les Merveilleuses du jour dans les toilettes évaporées de Palmyre, tous les George Brummel dans l'allure impeccable d'un dessin de Gavarni exécuté par Humann. Elle foulait, un instant, les feuilles jaunies des allées. Puis, échappant à l'angoisse dont l'étreignait la tristesse de ces arbres chenus, avant l'heure mourante du crépuscule, elle regagnait les États où s'achevait son règne.

Passé le quartier calme et désert de la Madeleine, sa voiture la rejetait dans l'effervescence du « Boulevard », dans le va-et-vient de toutes les ambitions, de toutes les élégances et de toutes les réputations qui faisaient leur siège de l'espace compris entre la Chaussée-d'Antin et la rue Montmartre, la Bourse et la rue de la Paix. C'étaient aussi les limites de cet empire où sa grâce s'était exercée sans conteste : sa beauté n'y comptait plus les hommages et sa frivolité en avait épuisé toutes les satisfactions. Depuis Tahan, qui a ouvert, au coin de la rue de la Paix, un magasin où l'on vend le bibelot parisien, boîtes à châles, coffrets à bijoux, petits meubles genre Boule, jusque chez Mottet, le fabricant d'ombrelles du boulevard Poissonnière, depuis

(1) *Catalogue de la vente après décès de M<sup>lle</sup> Plessis* (1847).

(2) *Ibid.*

(3) Alfred Asseline : *Le Cœur et l'Estomac* (in-16, Michel Lévy, 1854).

Mayer, qui a plus d'une fois ganté sa main de princesse jusqu'aux expositions du Persan, qui, rue de Richelieu, tient les plus beaux cachemires des Indes, toutes les gloires du luxe s'étaient une fois encore à ses yeux et flambaient sous « la ligne étincelante du gaz ». A cette heure, la vie artistique et fashionable, la prostitution choisie, les mondaines d'Eugène Lami ou d'Elie de Beaumont, dans la nuée de soie dont elles s'enveloppent, l'élégance chiffonnée de la lorette, les filles qu'Achille Devéria accouplera, cette nuit, en des priapées monstrueuses, viveuses et viveurs d'Eugène Sue et de Balzac, toute la gent débraillée, frondeuse et pittoresque des peintres et des poètes, dévalant du quartier de « la Nouvelle Athènes », viennent battre de leur gaité, de leur rut ou de leurs espoirs le terre-plein de la rue Taitbout au Passage de l'Opéra, de Tortoni au Divan Le Peletier. Tout ce spectacle passait sur la glace embuée de sa portière, comme un songe déjà lointain dont la mort allait la réveiller. Rentrée du théâtre ou de quelque souper, luttant contre l'insomnie qui achevait de la briser, on pouvait encore la voir, dit le chroniqueur de *L'Entr'Acte* (1), s'accouder à sa fenêtre, avec son fidèle Dache, ou se promener, toute la nuit, dans son salon, « la tête enveloppée dans un grand cachemire rouge, le corps perdu dans un vaste peignoir blanc ».

## IV

Le portrait que Charles Chaplin a laissé d'elle daterait, si M. de Contades a été bien informé, de ce temps. Il avait été commandé par le Comte Pierre de Castellane, qui, déférant, paraît-il, à un désir de Marie Duplessis, lui amena, un matin, le jeune peintre normand. Surprise au lit, en un seyant négligé, ainsi que nous l'apprend M. de Contades, qui tenait ce détail de l'artiste lui-même, elle se prêta à une pose de quelques instants. Chaplin fit, d'après elle, ce dessin à la mine de plomb rehaussé de couleur qui a

(1) *L'Entr'Acte*, numéro du 10 février 1852.

été reproduit dans l'étude sur les *Portraits de la Dame aux Camélias* (1). Ebauche sobre, sans flatterie, rendue avec le seul souci de l'exactitude, elle a certainement le mérite de la vérité. Elle nous révèle un ovale d'une forme achevée, cette ligne des sourcils si pure qu'on l'eût dite « peinte », et ne dément pas la beauté de ces grands yeux étonnés dont parle Dumas, et qui semblent déjà, sous l'accentuation du crayon, emprunter leur lumière aux profondeurs mystérieuses de l'éternité.

Rue d'Enfer, le peintre se mit à l'œuvre. Bien des fois il s'achemina vers le boulevard de la Madeleine pour prendre contact avec son modèle qui ne dédaignait pas, rapporte Claude Vinto (2), de sortir sous le bras de ce rapin de vingt et un ans, fort éloigné des habitudes des cénacles et se piquant même d'une correction tout anglaise. Le portrait fut payé deux cents francs par M. de Castellane. Vinto, qui s'aventure moins, désigne seulement un certain M. de T..., lequel entretenait alors Marie Duplessis. Rentré dans quelque galerie particulière, l'*Artiste* en donna une reproduction en 1851. Les traits de l'esquisse se sont affinés jusqu'à s'estomper dans une espèce d'immatérialité, la flamme du regard s'est apaisée et semble brûler d'un éclat plus intérieur, comme si l'âme, dans ce corps qui s'en va, en était désormais la seule lumière; le visage tout entier baigne dans une atmosphère de quiétude et de sérénité qui descend de ce beau front marmoréen comme une absolution des tourments de la pécheresse; point de bijoux; une toilette d'une extrême simplicité, corsage plat et busqué, découvrant avec modestie la ligne fuyante des épaules.

Si ce portrait fut vraiment commandé par M. Pierre de Castellane, il ne put l'être dans le courant de l'année 1846. En effet, lieutenant au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, M. de Castellane participait, sous les ordres du Colonel Tartas, dès le

(1) Comte G. de Contades : *Les Portraits de la Dame aux Camélias*. (*Le Livre*, numéro de mai 1887). Cf. *Catalogue de la vente après décès de Ch. Chaplin* (avril 1891).

(2) Claude Vinto : *Les Peintres de la femme* (in-4°, Dentu, 1888).

mois de septembre 1845, à la campagne que le Maréchal Bugeaud avait organisée pour étouffer les derniers restes de la révolte fomentée par Abd-el-Kader du fond de sa retraite du Maroc. Cet officier conta lui-même, dans un volume de nouvelles et récits (1), les exploits de son escadron où combattaient aussi Carayon-Latour et La Rochefoucault. En décembre, la colonne est dans le pays des Ouled-Cherif, à la lisières des provinces d'Oran et d'Alger; en février 1846 elle atteint le poste de Thiaret; en avril, quand la paix est signée, elle a poussé jusqu'aux montagnes du Jurjura. Au début de mai, le 4<sup>e</sup> chasseurs retourne à Mostaganem pour y remplacer les chevaux usés et les vêtements en pièces, et, sans lui laisser le temps de prendre pied dans la garnison, on le renvoyait faire les foins du poste de Saïda, où il campait durant l'été et l'automne. Le Comte P. de Castellane n'ayant pas quitté un seul jour le bivouac, il ne pouvait être à Paris à la date qu'indique Chaplin. C'est donc vraisemblablement avant le mois de septembre 1845 que le peintre des *Premières Roses* fut admis à l'honneur de faire le portrait de la célèbre courtisane.

## V

Mais, à quelques mois près, c'est ainsi qu'il nous faut la voir chez elle, portant le deuil de ses espérances, entre des médecins impuissants et des créanciers peu commodes.

Dès son retour d'Allemagne, à la mi-septembre, elle a fait appel aux compétences médicales les plus réputées. Le Dr Manec, de la Salpêtrière, lui compte trente-neuf visites entre le 18 septembre et le 19 novembre, époque où il cesse de venir. Chomel, médecin ordinaire de Sa Majesté, et Louis, professeur à l'Hôtel-Dieu, sont mandés en consultation spéciale. Koreff a été écarté. « Je crois qu'i m'empoisonne », aurait-elle dit à Romain Vienne (2).

(1) Comte de Castellane: *Nouvelles et récits* (in-16, Hachette, 1856).

(2) Le Docteur Koreff, depuis le printemps de 1845, époque où Marie Duplessis avait eu recours à ses soins, était devenu un de ses familiers. — Romain

De fait, à partir du mois de mai précédent, le Dr Davaine était devenu son consultant habituel.

Il la soignait avec un dévouement dont elle lui témoigna sa reconnaissance en lui offrant ce ravissant portrait d'elle en miniature, qu'à son tour le praticien transmit à M. Edouard Pasteur.— Toutes les notes d'honoraires sont dans le dossier Charavay. Celle du Dr Davaine porte trois visites en septembre, trente-sept en octobre, quarante-quatre en novembre, trente-cinq en décembre, trente-neuf en janvier, et huit en février. Si on ajoute onze pansements, quatre consultations avec M. Chomel et trois avec M. Louis, c'est un total de mille vingt-cinq francs pour cent quatre-vingt quatre visites.

Quant aux ordonnances, celles qui résultèrent des consultations communes des Drs Davaine et Chomel, les 9, 13 et 19 novembre, elles sont encartées dans l'exemplaire que M. Pasteur a offert à la Bibliothèque de la Comédie-Française. Elles tiennent en quelques prescriptions d'hygiène : boissons rafraîchissantes, lait d'ânesse, potions calmantes, régime de viandes grillées, de poissons légers, d'œufs, de légumes « au bouillon de pain très levé et rassis ». On conseille de ne sortir que par une température clémente, de parler peu et de coucher sur le crin. Une autre fois, on prescrit le « sirop de karabé » contre une recrudescence de la toux, ou des « fumigations d'infusion de fleurs de coquelicot », concurremment avec des « frictions au creux de l'aisselle » et des « lavements à la quinine ». On devine l'inefficacité de ce traitement. En désespoir de cause, — c'est M. Jules Claretie qui le raconte, car, assure-t-il, « le

Vienne est l'auteur d'une étude prétendument biographique dont le titre : *La Vérité sur la Dame aux Camélias*, ne semble guère choisi que par antiphrase. L'imagination s'y est donné libre carrière. On ne doit consulter cet ouvrage qu'avec une extrême prudence. Romain Vienne était originaire de Nouant (Orne), comme notre héroïne, qui y naquit le 15 janvier 1824. Il avait huit ans de plus qu'elle. Il la retrouva plus tard à Paris et devint pour elle une manière de confident et de conseiller. C'est du moins le rôle qu'il se donne. S'il l'avait véritablement tenu, il n'eût pas écrit ce livre, ou il l'eût écrit tout différemment.

roman ne nous a pas dit tout le romanesque de la fin de Marie, comme il fallait à ses poumons l'âcre et sain parfum de l'étable, on avait meublé pour la mourante, près de la Barrière Fontainebleau, à deux pas de l'endroit où tomba le général Bréa, un boudoir charmant dont le plancher, criblé de trous, donnait sur une litière où couchaient les vaches d'un laitier-nourrisseur. En bas, l'étable, en haut les tapisseries, les rideaux de soie, les chinoiseries et les bronzes » (1).

Quant aux créanciers, ils n'étaient pas tous aussi conciliants que celui dont Henri Lumière eut à représenter les intérêts. Ayant à assurer le recouvrement d'un mémoire de travaux de serrurerie, le jeune avocat reçut en réponse à ses premières sommations ce petit billet « parfumé », tracé d'une « écriture anglaisée » :

Vous devez savoir, Monsieur, que les malades ont de tristes privilèges ; très souffrante en ce moment, permettez-moi de les invoquer en vous priant de bien vouloir vous déranger et venir chez moi me parler de l'affaire en question.

Le résultat de l'entrevue fut conforme au vœu de la mourante : elle obtint un délai. Comment résister à la pression de « cette petite main presque diaphane et brûlante de fièvre », et à la prière de ces grands yeux si doux, « des yeux de rêve » ! A cinquante ans de distance, Henri Lumière gardait de cette femme, qui l'avait reçu dans le déshabillé d'un « peignoir de cachemire blanc, doublé et rehaussé de soie bleue », le souvenir « inoubliable » de la séduction que son charme et sa distinction, plus encore que sa beauté, exerçaient encore à ses derniers jours (2).

Tous les huissiers n'y étaient pas également sensibles. Mais il y a loin de là aux inexactitudes qui, sur ce point, ont inutilement dramatisé la fin de Marie Duplessis. Elles ont été répandues par des chroniqueurs qui puisaient

(1) J. Claretie : *L'Opinion Nationale*, feuilleton dramatique du 24 avril 1868.

(2) Henri Lumière : *Une lettre inédite de Marie Duplessis* (*Revue Normande*, année 1900).

leur information dans les épisodes imaginaires du roman. Vienne y remonte comme à sa meilleure source. Il n'épargne pas à sa belle compatriote les ultimes misères dans lesquelles se débat l'amante infortunée d'Armand Duval. Sa relation est en tous points conforme au récit de Dumas. Marie Duplessis, comme Marguerite Gautier, est poursuivie, jusqu'aux instants de l'agonie, par une cohorte d'huisiers. Mais, tandis que Vienne les désintéresse une première fois avec la bourse du Comte Gaston de Morenas, Dumas a recours à la générosité du Comte G....

Grimm, dans une de ses *Lettres parisiennes*, fait intervenir, comme *deus ex machina*, un tout jeune homme, « vingt fois millionnaire », qui apitoie sa mère sur cette infortune, obtient d'elle qu'elle réponde de la dette et congédie le gardien, assurant ainsi à l'agonisante la tranquillité des instants suprêmes (1). A une seconde visite des officiers ministériels, le romancier et le biographe se déclarent impuissants et laissent faire. Et ce jour-là, on saisit jusqu'aux rideaux du lit de la moribonde.

Ce n'est pas Dumas père qui eût renoncé au pathétique d'une telle situation. — « Pauvre fille » ! écrit-il dans son feuilleton du *Mousquetaire*, elle est morte; mais « tristement, misérablement, comme meurent ces malheureuses créatures. Tout était saisi chez elle, excepté le lit d'agonie. C'est une belle chose que la loi, qui réserve la couchette et les matelas, sans quoi elle serait morte sur le parquet ! On avait enlevé les tapis... »

Un article de Théophile Gautier, où la sympathie n'excluait pas un plus grand souci de vérité, détruisit cette légende.

Dans ce qui s'est dit et s'est écrit déjà sur ce sujet, affirmait-il, il s'est glissé quelques inexactitudes. Ainsi, les créanciers de Marie Duplessis n'ont pas troublé ses heures dernières par une saisie.

Le Catalogue de la vente en est la meilleure preuve. Ce

(1) *L'Epoque*, op. cit.

n'est pas à dire qu'elle ignora la gêne et l'abandon. Certes, les gazetiers sont d'accord pour reconnaître que deux hommes, parmi ceux qui l'avaient aimée, ne désertèrent pas son chevet. Un seul est clairement désigné par *l'Entr'Acte* (1), le comte P..., le Robert de Saint-Yves du livre de Vienne.

Il s'agit du comte François-Charles-Edouard Perrégaux, le petit-fils du banquier d'illustre mémoire, le neveu de l'aimable duchesse de Raguse, et qui paraît avoir fourni à Dumas quelques traits de la silhouette du comte de N... dans le roman, ou de M. de Varville dans la pièce.

Perrégaux avait véritablement subi le charme, si bien qu'un jour il s'était trouvé prêt à payer de son nom une fidélité qu'il n'était pas parvenu jusque-là à s'assurer à prix d'or. Il avait épousé la belle Marie, le 21 février 1846, à Kensington, sous le régime de la loi anglaise. Que s'était-il passé ensuite, pour que cette union, dont les circonstances nous sont mystérieuses, soit demeurée civilement sans effet ? Au retour de Londres, les deux conjoints avaient repris leur liberté et Marie s'était contentée d'être désormais comtesse du Plessis.

Plus tard, ramené auprès de sa femme, sinon par l'amour, certainement par le sentiment de ce qu'il devait au souvenir, il s'en voyait payé d'une aversion marquée qui allait jusqu'à lui consigner la porte. — « Caprice de mourante » ! observait un contemporain (2).

L'autre était vraisemblablement le comte de Stackelberg, ce vieux diplomate russe dont il reste trace, dans le dossier Charavay, de sa générosité pour Marie Duplessis en qui il ne cherchait pas, — c'est Dumas qui l'assure, — « une Antigone comme Œdipe, mais une Bethsabée comme David ». Sa présence auprès de la moribonde n'est cependant signalée que par le romancier.

Lorsqu'elle tomba malade, écrit-il, il vint soigner la pauvre fille,

(1) *L'Entr'Acte*, numéro du 10 février 1852.

(2) *Ibid.*

et, quand elle fut morte, des deux hommes qui suivirent le convoi, l'un était lui.

L'hommage qu'il leur rendit donne à penser qu'ici la fiction a cédé le pas à la vérité.

Mais encore à quel moment et jusqu'à quel point se manifesta leur assistance ? Alors que Marie Duplessis signe en décembre des billets à courte échéance, qu'elle contracte dans les derniers mois dix-neuf engagements au Mont-de-Piété, et que, quelques jours à peine avant sa mort, elle emprunte une somme de quinze cents francs sur ses bijoux (1), comment ajouter foi, avec Janin, aux prétendues générosités de ses « anciens adorateurs » ; ou, avec Montjoyeux, au cadeau que lui fit, au premier janvier, un certain Lord A.... d' « une énorme caisse de bois de rose, pleine de pastilles de chocolat, dont chacune était enveloppée d'un billet de cent francs » (2) ?

Bientôt, le mal la tint chez elle en recluse, où Clotilde, sa femme de chambre, Julie Duprat, ou Julie tout court, pour les autres, « la veilla comme ne l'eût pas mieux fait sa mère ».

Mais,

après une agonie

Qui dura quatre mois, le mal fut le plus fort.....

lisons-nous dans l'*Élégie* où Dumas a perpétué le souvenir de sa maîtresse. D'aucuns prétendent qu'elle tenait ses volets clos à la lumière du jour, lui préférant « la lumière blafarde » qui tombait « de vastes lampes d'albâtre » (3). Était-ce pour habituer son beau regard aux proches ténèbres de la tombe, tandis que, d'une main sans force, s'emparant de quelque volume oublié parmi les colifichets de sa gloire première, elle demandait à quelque poète, — parfois aux récits de la Bible, — le bercement des heures de

(1) Dossier Noël Charavay.

(2) *La Lanterne*. Supplément littéraire, numéro du 3 novembre 1892.

(3) *L'Entr'Acte*, op. cit.

son couchant et le secret de mourir, elle aussi, désespérée et ravie !

Qu'est-ce donc que des jours pour valoir qu'on les pleure ?  
 Un soleil, un soleil, une heure et puis une heure !  
 Celle qui vient ressemble à celle qui s'enfuit ;  
 Ce qu'une nous apporte une autre nous l'enlève ;  
 Travail, repos, douleur et quelquefois un rêve,  
 Voilà le jour, puis vient la nuit !

Faut-il croire qu'elle eut cependant la force de faire ses adieux à la vie et d'aller porter à ses courtisans d'hier le salut de la reine expirante ?

Ainsi l'assurent deux ou trois témoins qui virent l'étoile jeter ses derniers feux avant de disparaître. On dit que deux soirs encore son élégante silhouette se profila dans une avant-scène sous la clarté des lustres. Une fois, vers la mi-décembre, ce fut à l'Opéra.

On crut, témoigne un journaliste du *Siècle*, en voyant ce beau spectre, aux yeux enflammés, couvert de diamants et enveloppé dans un flot de dentelles et de satin blanc, que Marie était sortie de la tombe pour venir reprocher à toute cette brillante société de jeunes fous et à toutes les Ninons du jour leur abandon et leur ingrat oubli.

Puis, ce fut au Palais-Royal, dans la semaine de fin d'année, non pas à la représentation des *Pommes de terre malades*, comme l'ont prétendu Delveau et Roqueplan, mais à celle de *La Poudre de Coton*, Revue de Dumanoir et Clairville (1). Ce n'était plus une femme, remarque l'auteur des *Lions du Jour*, mais « l'ombre d'une femme, quelque chose de diaphane et de blanc, chair et vêtements ».

## LA MORT

### I

Tandis que Marie Duplessis marchait à sa fin, Dumas

(1) *Les Pommes de terre malades*, revue également de Clairville et Dumanoir, dataient, en effet, du 20 décembre 1845. Quant à la *Poudre de Coton* (qui est de décembre 1846), elle tirait son actualité de la découverte du falmi-coton par le chimiste Pelouze (Eug. Hugot : *Histoire du Théâtre du Palais-Royal*, in-16, Ollendorff, 1886).

junior était, à Marseille, l'hôte de Joseph Autran. Il revenait d'un voyage en Espagne où l'avait entraîné, au début du mois d'octobre, son père, que le gouvernement y avait chargé d'une mission à l'occasion du mariage du duc de Montpensier avec une Infante. Ils étaient partis de compagnie avec Louis Boulanger et Maquet, et avaient retrouvé, à Madrid, Giraud et Desbarolles, qui, depuis longtemps, projetaient une excursion pittoresque à travers les Sierras où l'auteur de *Monte-Cristo* s'était promis de les suivre. Après les fêtes du mariage princier, ils l'accomplirent de concert. Durant deux mois, ils parcoururent l'Espagne dans toute sa longueur, virent Grenade, Cordoue, Séville et Cadix. En route, Dumas fils cueillit les fleurs du caprice qu'il trouva sur ses pas. De Cadix, où une corvette affrétée par le gouvernement français avait été mise à la disposition du grand romancier, la joyeuse bande avait fait voile vers l'Afrique, longé le littoral jusqu'à Tunis, et, revenue à Alger le jour de la Noël, elle s'était embarquée sur *l'Orénoque*, le 3 janvier 1847. Le 4, au soir, la frégate jetait l'ancre devant Toulon.

A Toulon, nos voyageurs n'avaient que touché barre. Pressé de rentrer par l'affaire de son Théâtre Historique, Dumas père ne séjourna pas dans la cité phocéenne; après une visite au poète de *La Mer*, il regagnait Paris avec ses compagnons de route. Autran et lui se connaissaient d'assez longue date. En juin 1840, au passage de Dumas qui venait s'embarquer pour Naples, il lui avait rendu un hommage flatteur dans son journal *Le Sud*, qui, à plusieurs reprises, bataille pour lui. Des voyages d'Autran à Paris avaient établi, puis fortifié cette sympathie littéraire.

A l'égard du fils, ce sentiment se faisait plus amical et familial, car Autran avait sur lui le double privilège de l'âge et d'une réputation poétique bien assise. Il tenait, en effet, déjà, à son actif deux ou trois volumes de vers : les *Poèmes de la Mer*, *Ludibria Ventis*, *Millianah*, qui lui avaient valu une critique élogieuse de Gautier, l'estime,

bien qu'un peu détachée, de Lamartine, et bientôt même un fauteuil à l'Académie de Marseille, et le poste de Bibliothécaire de la ville, où il avait succédé à Louis Méry, le frère du poète. Enfin il avait eu l'honneur de promener Chateaubriand à travers les ruines de la région, d'échanger des cadeaux avec Liszt, d'écrire un poème pour Félicien David, et Victor de Laprade venait de lui dédier *Fausta*.

Ce n'était pas la première fois que son jeune ami s'arrêtait à Marseille. Il y avait fait un séjour en juin 1844, que la cordialité dont on l'entourait prolongea trois mois. L'hospitalité que Méry lui avait offerte à son foyer transformait chaque heure en fête improvisée. Dumas lui en témoignait sa gratitude en lui dédiant, en 1851, le *Roman d'une Femme* qu'il avait, « à dix-neuf ans », commencé d'écrire, « dans la jolie chambre verte » où l'avait installé son amié.

... Voyages sans nombre aux rives du Prado,  
A l'Huveaune où le saule incline son rideau,

ou bien encore à la grève, parties de pêche et canotage, car Dumas maniait bien l'aviron, déjeuners chez Courty, « folâtre causerie », « épanchement intime », ainsi passait le temps. Ces souvenirs, auxquels il avait eu sa part, Autran les exaltait à son ami dans une longue épître hâtivement versifiée où il lui souhaitait la bienvenue, en l'absence, cette fois-ci, de Louis Méry, nommé depuis à une chaire de la Faculté d'Aix.

Que la fête avec toi s'installe chez nos Lares,  
lui disait-il ;

Reprenons les propos et les courses hilares,  
Et le soir, au foyer nonchalamment assis,  
Racontons-nous l'absence en mutuels récits.

Et là-dessus d'évoquer lui-même « le magique décor » de cette « vieille Espagne » entrevue dans ses songes et de solliciter de son ami la confidence de ses aventures :

Maquet, Giraud, Gautier, Achard et Desbarolles  
Dans ton intime drame avaient-ils pris des rôles ?

Deux jours après, le 7 janvier, Dumas donne le récit attendu de son « Odyssée » :

Oui, je reviens chez vous, vous racontant l'Espagne,  
Vous parlant des pays que vous avez rêvés...

Et le voilà confiant à son hôte que s'il faillit à Grenade être tué comme Orphée, c'est en Werther qu'il manqua de mourir à Cordoue. Puis il lui conte le charmant secret de ses bonnes fortunes dont il a gardé

Dans les yeux un rayon et dans l'âme un parfum !

Un journal local accueillit cette confession discrète et bien qu'à « portes closes ».

Un mois durant, ce fut une vie de flânerie et de paresse au soleil, dans le bercement des flots harmonieux, un échange de rimes et de projets d'avenir, le charme d'une intimité où un autre aimable poète du terroir, Gaston de Flotte, mêlait aussi sa verve (1).

## II

Cependant Dumas ne pouvait différer plus longtemps les engagements qu'il avait pris avec le libraire Cadot. Il lui fallait bien mener à leur terme ces *Aventures de quatre femmes*, qui étaient en cours de publication au moment de son départ pour l'Espagne. Les promesses de travail qu'il s'était jurées au cours de ce voyage n'avaient pas résisté aux occasions de plaisir. Il avait hâte de s'en excuser auprès de son lecteur : ce fut l'objet d'une Préface datée du 10 février et qui fut certainement écrite à Marseille (2). Il se disposait enfin au départ, quand lui parvint la nouvelle de la mort de Marie Duplessis. Deux ou trois jours après, il était de retour à Paris.

(1) Al. Dumas fils : *Aventures de Quatre femmes et d'un perroquet* (Cadot, 1846-7, 6 vol. in-8°). Préface.

Pour les détails relatifs au séjour de Dumas à Marseille, cf. : Dumas fils : *Péchés de Jeunesse* (in-8°, Paris, Fellens et Dufour, 1847), notamment les pièces : *Le Retour Marseille, A Autran, La Musique* ; J. Aucey et Eustache : *Joseph Autran, sa vie et ses œuvres* (Calmann-Lévy, 1906, in-8°).

(2) Cette préface parut en tête du tome V. Les deux derniers volumes de ce roman (tomes V et VII) furent annoncés dans la *Bibliographie de la France* le 3 juillet 1847.

Dans le roman, Armand Duval apprend fortuitement à Alexandrie, d'un attaché d'ambassade, la maladie de Marguerite. Saisissant cette occasion d'une rentrée en grâce, il expédie aussitôt à la pauvre fille une lettre d'affliction et de repentir et se met en route pour aller se jeter à ses genoux ; mais lorsqu'il arrive, la mort a déjà fait son œuvre. Ici, la fiction et la vérité se rejoignent. Il n'y a, entre elles, d'autre distance qu'une transposition dans les détails des circonstances à la suite desquelles Dumas s'était rouvert le cœur de Marie Duplessis.

Tandis qu'il cahotait sur les routes d'Espagne, lui aussi « les regrets du lit, en marchant, le suivaient ». Tout en trompant en d'amoureuses guerillas ces regrets, il les nourrissait d'espérances, et les bras qui pressaient Antonia, la Sévillane, ou Conchita, l'Andalouse, étreignaient la chère vision toujours plus proche et plus présente à mesure qu'il s'en éloignait. Car c'était un bien faible rempart contre les retours de la passion que le grief qu'il avait jeté entre Marie et lui pour rompre... À peine avait-il secoué le joug de sa passion, la meurtrissure de l'arrachement lui paraissait plus cruelle que le tourment auquel il avait voulu se soustraire.

Aussi bien, quand le tumulte du cœur se fut apaisé, ce tourment ne lui avait semblé que l'alarme ordinaire d'une jalousie sans cause. L'écart entre l'accent contrit des premières strophes de son *Élégie* à Marie et les termes ironiques de sa lettre de rupture du 30 août 1845 accuse, avec évidence, qu'entre temps Dumas en avait appelé lui-même contre sa propre sentence. Si quelque excès d'amour-propre avait précipité le dénouement, il n'avait pas été longtemps à condamner une rancune où il ne découvrait plus qu'un injurieux soupçon pour la femme qu'il avait aimée. Ne lui en faisait-il pas réparation, quand, rentré chez lui, au retour d'un dernier pèlerinage aux lieux où il avait, une année durant, égrené le chapelet des heures bénies, il écrivait :

Nous nous étions brouillés, et pourquoi ? Je l'ignore !  
 Pour rien ! Pour le soupçon d'un amour inconnu !  
 Et moi qui vous ai fuie, aujourd'hui je déplore  
 De vous avoir quittée, et d'être revenu !

Vingt ans après, il se penchait encore avec émotion sur la grâce évanouie de ce visage déjà lointain, comme on s'attarde au parfum des choses oubliées ou des roses défuntes. Même, en 1881, alors qu'il rédigeait les dernières notes de son *Edition des Comédiens*, cette page de jeunesse n'était point jaunie, et quand il remontait à ce feuillet du livre de sa vie, la vision se levait, vivante, dans le suaire du souvenir où elle n'était qu'endormie. Un sentiment demeuré si vivace supposait de profondes racines dans le cœur du jeune homme. Tout en fuyant l'objet d'une inclination dont il avait senti le danger, le champ qu'il avait donné pendant quelques mois à sa passion n'avait point suffi à sa course ni épuisé ses effets. Il n'est donc pas impossible qu'il eût continué d'entretenir pour Marie l'intérêt affectueux que commandait au moins la gratitude. « L'homme, écrivait-il plus tard, qui a été aimé, si peu que ce soit, d'une femme, du moment que cet amour n'avait ni le calcul ni l'intérêt pour base, est éternellement l'obligé de cette femme, et quoi qu'il fasse pour elle, il ne fera jamais autant qu'elle a fait pour lui. »

C'est ainsi qu'instruit, sans doute, non à Alexandrie où il n'alla pas, mais à Alger peut-être, où il avait fait escale, de la maladie dont se mourait son amie, sa peine triomphant de ses derniers scrupules l'avait ramené, repentant, aux pieds de Marie. Comme Armand, il avait, lui aussi, fait amende honorable. Il la renouvelait encore sur la tombe « de sa chère ombre envolée » :

Je vous avais écrit que je viendrais, madame,  
 Pour chercher mon pardon, vous voir à mon retour ;  
 Car je croyais devoir, et du fond de mon âme,  
 Ma première visite à ce dernier amour !

Et quand mon âme accourt, depuis longtemps absente,  
 Votre fenêtre est close et votre seuil fermé ;

Et voilà qu'on me dit qu'une tombe récente  
Couvre à jamais le front que j'avais tant aimé ! (1)

Hélas ! le rideau était tombé avant la fin du cinquième acte. La mort qui piaffait à la porte de la belle n'avait pas attendu le retour de Dumas.

### III

Marie Duplessis s'en était allée en plein Carnaval, à quelques jours du Mardi-gras, comme une suprême ironie de la destinée qui, l'ayant créée pour la fête, voulait accompagner des échos de la sarabande des fous et des ribaudes les convulsions de sa fin. Depuis deux semaines, en effet, la folie par tout Paris agite ses grelots. Son cortège de travestis s'ébranle d'abord aux Tuileries et dans les salons du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Germain. On y est en danse chaque soir. C'est le « Carnaval des riches » qui donne le signal au « délire chorégraphique ». On danse au « château », le 13 janvier, le lundi suivant chez M<sup>me</sup> de Villars, le lendemain à l'Ambassade de Belgique, le jour d'après c'est le duc de Nemours qui offre une grande réception. Le 26, il y a bal chez la princesse Pozzo di Borgo. La semaine qui suit, polkeurs et redoueurs se retrouvent chez M<sup>m</sup> de Béhague et chez M<sup>me</sup> de Lauriston ; à la salle Herz, où l'on danse au profit des Anglais indigents, les blondes filles du pays de Byron font admirer leurs visages de keepsake « aux boucles miraculeuses ». Bal encore, au bénéfice des Polonais, dans les somptueux salons de l'hôtel Lambert, où trois orchestres entraînent les invités de la Princesse Czartoryska ; et encore rue de la Victoire, sous le patronage de Lady Normamby, l'ambassadrice d'Angleterre, où Strauss mène le mouvement (2). Et bientôt, sur la ligne des boulevards jusqu'aux Funambules, débardeurs, pierrots, chicards et brididis

(1) *Péchés de Jeunesse*, op. cit. La pièce, comme titre, ne porte que ces initiales : M. D.

(2) *L'Époque* (Lettres parisiennes). — *Paris-Élégant* (Echos). — *Les Modes Parisiennes*.

conduisent la saturnale autour de *Monte-Cristo* couronné bœuf gras, sous les fanfares de Tortoni et du Café de Paris.

En attendant, toute la société élégante se porte à la salle de la rue Le Pelletier où triomphe, depuis le 30 décembre, *Robert Bruce*, le nouvel opéra de Rossini, une première qui a eu son petit scandale : la toute-puissante M<sup>me</sup> Stolz y a été sifflée, malgré la présence de la Cour, et, dans sa colère, a souffleté M<sup>lle</sup> Nau à qui allaient tous les applaudissements. Au Vaudeville, une comédie de Gozlan, *Trois Rois, Trois Dames*, vient de prendre l'affiche avec M<sup>me</sup> Doche ; au Gymnase, Rose Chéri, dont on annonce le mariage avec Montigny, soutient le succès éphémère d'une pièce de Scribe, *Irène*. Le Cirque Olympique fait salle comble avec la *Révolution Française* ; boulevard du Temple, le Théâtre Historique étale sa façade neuve sculptée par Klagmann, et Dumas annonce à grand fracas sa prochaine inauguration avec la *Reine Margot*. A l'Opéra-Comique, les flons-flons de *Gibby-la-Cornemuse* et les ritournelles empanachées des *Diamants de la Couronne* soulèvent d'aise la galerie, au lendemain de l'échec de la *Damnation de Faust*, la prodigieuse évocation de cette génération rêveuse qui ne se reconnaissait déjà plus dans ses aspirations ardentes et dans les angoisses tragiques de son âme au moment même où Berlioz lui dédiait le plus beau poème à sa gloire. L'École lyrique annonce une grande fête de nuit où toutes les jolies actrices paraîtront dans les costumes de leurs rôles. On dansera et on soupera aussi chez Frédéric Soulié, qui a invité pour le dimanche gras tous les talents de la littérature et des arts, et ce ne sera pas la soirée la moins courue, car on sait que ses réceptions sont d'une « somptuosité princière ». Mais deux femmes accaparent à ce moment l'attention : Jenny Lind, une cantatrice qui fait oublier les succès de la Malibran, et Lola Montes, l'écuyère danseuse que tout Paris connaît bien ; l'une révolutionne l'Angleterre, l'autre s'appête à mettre la Bavière à ses pieds.

Toutes deux « dictent des lois, brûlent des cœurs, remuent l'or et l'argent, ont des caprices de reine, des sourires d'ange, ruinent des directeurs, affolent des souverains et font partout un adorable vacarme, celle-ci de sa figure, celle-là de son talent » (1).

## IV

Ces échos de la vie qui passe indifférente à la vie qui s'en va firent cortège aux suprêmes journées de Marie Duplessis. « Elle mourut doucement bercée et consolée », affirme Janin : « elle n'avait plus d'amants, jamais elle n'avait eu tant d'amis. » Mais, tout au contraire, la chronique de *Paris-Élégant* déclarait qu'il n'y eut pas un ami à son lit de mort (2). Et pareillement, Grimm, dans *l'Époque*, disait qu'une femme de chambre seule « la veillait, fidèle à tant de misère ». Et il confirmait aussi ce détail que « de tous ceux qui l'avaient aimée, il n'en était plus que deux qui se rencontraient à son chevet ». Il ajoute que « quarante-huit heures avant sa mort elle reconnut encore l'un d'eux, le plus jeune, elle lui tendit la main, une main froide et diaphane comme la cire blanche : Tu viens me voir, lui dit-elle ; adieu, je m'en vais. » A sa femme de chambre, — du moins c'est *l'Entr'Acte* qui le rapporte, — elle donna l'instruction de retarder le plus possible la déclaration de son décès. Voulait-elle gagner quelques heures sur l'éternité de la tombe ?

Vienne prétend que la pécheresse sollicita et obtint les secours de la religion. Gustave Claudin confirme ce témoignage : « Elle eut, mentionne-t-il dans ses *Souvenirs*, une agonie lente et douloureuse pendant laquelle elle se repentit et demanda pardon au ciel d'avoir aimé le plaisir. »

Il paraîtrait qu'aux tout derniers jours, — c'est M. Jules Bois qui a narré le fait (3), — M. de Perregaux, recou-

(1) *L'Artiste* (art. anonyme), numéro du 7 mars 1847. — *L'Illustration* (Art. d'Eug. Guinot), numéro du 27 février.

(2) *Paris-Élégant* (art. signé : Un inconnu). Numéro du 1<sup>er</sup> mars 1847.

(3) *Revue Encyclopédique Larousse*, numéro du 15 février 1896.

rant aux chances désespérées de salut que pouvait offrir la consultation d'un somnambule en vogue, porta chez Alexis « le gilet de flanelle qu'on venait de retirer de la mourante ». Alexis ne trouva qu'à répondre : « Retournez vite auprès d'elle, car elle n'a que quelques heures à vivre. »

Elle avait peur de la mort, raconte Théophile Gautier.

Trois jours durant, se sentant glisser sur les parois du gouffre où nous tomberons tous, elle s'était attachée, pour se retenir, à la main de sa garde... Jamais elle ne voulait la lâcher. Elle la quitta pourtant une fois, ce fut quand l'ange pâle vint la prendre. Par un dernier effort de la jeunesse reculant devant la destruction, elle se leva toute droite pour se sauver, poussa trois cris et tomba pour toujours dans ses linges funèbres (1).

C'était le mercredi, 3 février. Le comte de P..., ajoute un contemporain, lui rendit les devoirs (2).

L'acte de décès, dressé à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, a disparu dans les incendies de la Commune. On sait que la loi du 12 février 1872 fixa le rétablissement des archives détruites de l'Etat civil. Conformément à cette loi, et sur la demande formulée, le 29 avril 1879 par M. Thibout, libraire, 37, rue de La Harpe, l'acte de décès de la jeune femme fut, le 3 mai suivant, rétabli dans les termes ci-dessous :

L'an mil huit cent quarante-sept, le trois février, est décédée à Paris, premier Arrondissement, ALPHONSINE PLESSIS, rentière, demeurant rue (*sic*) de la Madeleine, n<sup>o</sup> 11, âgée de vingt-trois ans, née à Nonant (Orne); célibataire.

Le membre de la Commission, signé : DEFRESNE.

Pour copie conforme,

Paris, le 10 juin 1879.

Le Secrétaire Général de la Préfecture.

Le Conseiller de Préfecture délégué

Signé : BIDAULT (3).

(1) *La Presse*, numéro du 10 février 1852.

(2) *L'Entr'Acte*, op. cit.

(3) Archives de la Seine.

*Les Petites Affiches* du 7 février, *le Constitutionnel* et *le Moniteur des ventes* du lendemain, 8, annoncèrent à la rubrique des inhumations du 5 celle de « MADemoiselle PLESSIS, 22 ans, 11, boulevard de la Madeleine ».

Dans le roman, Marguerite Gautier meurt le 20 février. C'est la date que Romain Vienne, et d'autres avant et après lui, ont, par inadvertance, donnée de la mort de Marie Duplessis.

Sa réputation de beauté l'accompagna jusqu'au cercueil : « Idéale alors comme une fille de duchesse », parée pour sa dernière toilette avec « la tendresse coquette et le soin touchant d'une amie », elle reposait sur un lit « de dentelles et de camélias », « la tête entourée de point d'Alençon », tenant dans ses mains jointes un bouquet, d'où un Christ laissait tomber de ses bras en croix son indulgence. Ainsi Delvau et Roqueplan passent-ils sa dernière image à la postérité.

Romain Vienne, qui, vraisemblablement, la vit couchée dans la bière, ne mentionne pas ce décor d'élégances funèbres. Il étendit la longue chevelure de chaque côté du corps, et coupa quelques mèches au-dessus du front.

## V

Faut-il espérer de trouver un portrait de la belle courtisane sur sa couche mortuaire dans la sanguine qui figure sous le numéro 60 du *Catalogue de la vente* de Charles Chaplin et qui ne porte d'autre indication que celle-ci : « *La mort de la Dame aux Camélias ; sanguine* » ? Mais qu'est devenu ce dessin, qui n'a sans doute jamais été reproduit ? Est-il un dernier portrait crayonné au chevet de la morte, ou n'est-il pas plutôt, à s'en tenir à la mention du Catalogue, quelque projet d'une illustration pour le roman inspirée de l'ébauche que le peintre avait précédemment faite d'après le modèle ?

Jules Janin, qui témoigna d'une si tendre indulgence pour les faiblesses de cette pécheresse, lui fait encore mérite

d'avoir eu « le bon goût de vouloir être enterrée à la pointe du jour, à quelque place cachée et solitaire ». En réalité, le service religieux eut lieu à la Madeleine, dans la matinée du 5 février. D'après Romain Vienne, c'est « une foule recueillie » qui suivit le char « couvert d'une quantité de blanches couronnes ». Mais, dans cette foule, nous apprend Dumas, les amis d'autrefois étaient réduits à deux, comme dans le roman aux funérailles de Marguerite. A ces deux, il leur rendit cet hommage :

Eh ! bien, soyez bénis, vous deux qui, tête nue,  
 Méprisant les conseils de ce monde insolent,  
 Avez, jusques au bout, de la femme connue,  
 En vous donnant la main, mené le convoi blanc !  
 Vous qui l'avez aimée et qui l'avez suivie,  
 Qui n'êtes pas de ceux qui, duc, marquis ou lord,  
 Se faisant un orgueil d'entretenir sa vie,  
 N'ont pas compris l'honneur d'accompagner sa mort !

Ce sont les strophes finales de la pièce intitulée « M. D. » des *Péchés de jeunesse*. Elle est dédiée à Théophile Gautier, certainement par gratitude pour la chronique que celui-ci avait consacrée à cette fille à l'occasion de la vente qui suivit son décès. Edouard de Perrégaux fut évidemment l'un des deux amis dont parle Dumas. Il y a, là-dessus, unanimité des témoignages. Le second ne serait-il pas le comte de Stackelberg, puisque aussi bien, ayant posé pour le vieux Duc dans le roman, on l'y voit assister aux obsèques de Marguerite ? Pourtant Romain Vienne y dénie sa présence. Il n'est pas davantage désigné par Montjoyeux dans l'article où il conte quelques souvenirs sur la belle défunte. Ce n'est plus deux, mais cinq amis, dont il était, qui suivirent le convoi. Il les indique ainsi : *Olympe A...*, *Edouard B...*, *Tony et Edouard P...* Deux nous sont connus : Edouard Perrégaux et Tony, le marchand de chevaux. *Olympe A...* pourrait être Olympe Audouard, qui avait alors dix-sept ans. Le dernier garde pour nous son masque (1).

(1) Montjoyeux : *La Lanterne*, op. cit.

Si cette liste était exacte, elle ne serait, en tout cas, pas complète. Car Vienne assistait bien aux funérailles, ainsi qu'il le dit. Il signa même, en qualité de témoin, sur le registre de la Madeleine, à l'issue de la cérémonie religieuse, comme il ressort de l'acte ci-dessous :

L'an mil huit cent quarante-sept, le cinq Février, le corps de ALPHONSINE PLESSIS, âgée de vingt-deux ans dix mois, décédée Bd de la Madeleine, N<sup>o</sup> 11, de cette paroisse, a été présenté en cette Eglise, en présence de MM. VIENNE (Frédéric Romain), rue Feydeau, N<sup>o</sup> 30, et PRIVE (Pierre), Bd de la Madeleine, N<sup>o</sup> 11, lesquels ont signé avec nous (1).

On a vu que dans l'annonce du décès il n'y a nulle mention du titre de comtesse. Pourtant, une circonstance fortuite permit, paraît-il, à cet orgueil du rang que Marie Duplessis avait tenu discret depuis qu'il était satisfait, de se manifester publiquement « à l'heure où toute vanité s'éteint ». Eugène Guinot nous raconte, en effet, qu'au service, « sur les tentures de deuil qui tapissaient l'église, figuraient de larges écussons portant les lettres initiales des noms de la défunte, surmontées d'une couronne de comtesse ». Et un autre journaliste, Matharel de Fiennes, glosant sur cet événement bien parisien, ajoutait cette explication : « On venait de dire une messe de mort pour une grande dame, une comtesse, morte aussi la veille. La pompe déployée pour la comtesse servit à Marie Duplessis (2). » Il arrive, certes, que deux cercueils se rencontrent à la porte d'une église et que le plus pauvre passe sous les tentures disposées pour le plus riche. Sans doute en fut-il ainsi pour Marie Duplessis. Le jour de ses funérailles, furent célébrées à la Madeleine celles de la comtesse d'Augier et du comte d'Echerny, et, coïncidence singulière, celles d'un vieillard qui, habitant la même maison que la courtisane, avait même initiale du nom, M. Ducamp de Bussy.

(1) Archives de l'église paroissiale de la Madeleine.

(2) Articles d'Eugène Guinot et de Matharel de Fiennes, dans *le Siècle* (numéro des 13 et 27 février 1847), et dans *l'Entr'Acte* (numéro du 10 février 1852).

L'inhumation eut lieu à Montmartre. Dans la première édition de son roman, Dumas établit la sépulture de Marguerite Gautier au Père-Lachaise. Ce n'est que dans la troisième édition qu'il rectifia ce détail conformément à la vérité. Le corps fut déposé dans une concession temporaire de 5 ans, qui était sise dans la 24<sup>e</sup> Division d'alors, au Nord, sous le n<sup>o</sup> 46. Les divisions du cimetière du Nord ayant été depuis entièrement remaniées, il serait difficile aujourd'hui de situer la tombe primitive de la *Dame aux Camélias*.

Le lendemain de la triste cérémonie, l'Opéra, et le surlendemain, dimanche, l'Opéra-Comique, donnaient leur dernier grand bal avant le sabbat des Jours gras.

Une semaine après, le comte Perrégaux achetait au prix de 500 francs, dans le quartier neuf du cimetière, pour y édifier la sépulture de Marie Duplessis, une concession à perpétuité, ainsi qu'en fait foi cette pièce d'archives :

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Division.  
Bureau.  
N<sup>o</sup> 3.  
Demande de concession perpétuelle  
N<sup>o</sup> 5.  
Paris, le 12 février 1847.

Il est accordé une concession de 2 mètres de terrain, dans le Cimetière du Nord, à M. Edouard, comte Perrégaux, demeurant rue de la Victoire, 12, pour y fonder la sépulture particulière et perpétuelle de M<sup>lle</sup> Alphonsine Plessis, morte le 3 février 1847.

Paris, 12 février 1847.  
Le Pair de France, Préfet,  
C<sup>te</sup> DE RAMBUTEAU (1).

Tout le monde en connaît l'emplacement dans l'avenue

(1) Archives du cimetière Montmartre.

Saint-Charles (15<sup>e</sup> Division, 4<sup>e</sup> ligne, n<sup>o</sup> 12), proche voisine de la tombe abandonnée d'Alfred de Vigny. Il fut procédé à l'exhumation et à la translation, le 16, jour du Mardi-gras, circonstance qui ajoutait encore à ce qu'a de tragique une telle cérémonie et de poignant la scène décrite par Dumas. Il ne reste plus trace du procès-verbal de ceux qui en furent les témoins. Elle se déroula sous un ciel bas et sombre, qui, dans l'après-midi, creva en trombes torrentielles sur la cavalcade du Bœuf gras. C'était pitié que la promenade de cette mascarade, sous ce déluge qui faisait ruisseler sur leurs oripeaux la détrempe de plâtre et de fards de ces figures de Carême. Dans la nuit, à tous les coins de Paris, cent orchestres endiablés menèrent avec entrain, dans la cohue des rondes et des galops, les funérailles du Carnaval.

Sous le marbre du tombeau le corps de Marie Duplessis repose en pleine terre. La hâte étrange apportée à la nouvelle inhumation n'assura pas le temps nécessaire à la construction d'un caveau. Cette hâte paraîtrait donner raison aux représentations de Romain Vienne, qui, agissant, ainsi qu'il le dit, au nom des héritiers, par procuration générale, déclara contestable le droit de M. Perrégaux et entachée de nullité l'autorisation qu'il avait obtenue. Sa protestation s'accompagna d'une démarche auprès de M. Dessert, alors Préfet de police ; mais, finalement, le différend se régla par une demande en forme, que le comte fut tenu d'adresser à la famille. Entre temps, d'ailleurs, l'héritière, Delphine Paquet, à qui la tutelle et l'agitation de Vienne, toujours en quête de querelles, avaient été bien vite une gêne, s'était débarrassée de lui. Et toutes les instances qu'il avait engagées, celle-ci et d'autres furent abandonnées.

Il est cependant présumable que M. Perrégaux avait, devant l'Administration, appuyé de son acte de mariage la revendication de ce qu'il pouvait considérer à juste titre comme son droit. Les pièces du procès ont disparu ; mais

la chicane ombrageuse de Vienne semblera pour le moins déplacée à l'égard d'un gentilhomme qui accomplissait un devoir d'affectueuse pitié, en assurant à la dépouille lassée de la pauvre Marie l'abri éternel de son repos.

— Maintenant, écrivait Dumas, quelques jours après cette translation,

Maintenant, vous avez, parmi les fleurs, MARIE,  
Sans crainte du réveil, le repos désiré ;  
Le Seigneur a soufflé sur votre âme flétrie,  
Et payé d'un seul coup le sommeil arriéré (1) !...

## LA SUCCESSION

### I

La disparition d'une figure aussi connue que Marie Duplessis ne pouvait manquer de défrayer la chronique du boulevard. Deux grands quotidiens, *l'Époque*, que venait de fonder Félix Solar, et *le Siècle* furent les premiers à jeter des fleurs sur cette tombe. Dès le 9 février, Amédée Achard, sous le pseudonyme de Grimm, consacrait une de ses *Lettres Parisiennes* à fixer, sans recherche de scandale, quelques traits de cette existence aussi brillante qu'éphémère (2). Il écrivait :

Une femme vient de mourir qui fut, un temps, l'une des plus emportées et des plus charmantes de ces vierges folles qui remplissent toute une capitale du bruit de leur tumulte et de leurs amours... De cette femme vous connaissez tout au moins le nom, sinon l'existence : elle s'appelait Marie Duplessis. Elle avait reçu de Dieu une élégance et une distinction naturelles qu'une grande dame eût enviées. La grâce lui était venue comme le parfum vient à la fleur. Ainsi faite et semblable à cette Diana Vernon de *Rob-Roy*, si svelte et si belle, Marie brûlait sa vie et semblait courir au-devant de la mort.

Cette femme n'a décidément rencontré sur sa route que des adorateurs. Tout l'article est dans cette note senti-

(1) *Péchés de Jeunesse* (op. cit.), M. D.

(2) *L'Époque*, numéro du 9 février 1847.

mentale que souligne le rapprochement avec l'héroïne qui avait troublé les nuits de tant de jeunes filles et arraché à plusieurs ce cri échappé devant Pontmartin à l'une d'elles : « Oh ! être Diana Vernon pendant quinze jours, puis mourir ! »

Le samedi suivant, *le Siècle*, par la plume d'Eugène Guinot, plus complètement renseigné que d'autres de ses confrères, jetait à demi-mots à ses lecteurs l'appât d'une énigme qu'ils n'étaient pas tous en mesure de déchiffrer :

On la connaissait, disait-il, sous le nom de Marie Duplessis ; mais ses amis les plus intimes et ses confidents les plus discrets savaient seuls qu'elle était noble et titrée. Appartenait-elle à l'aristocratie par droit de naissance ou par droit de conquête (1) ?

Il réservait sa réponse pour un second feuilleton du 27 février, où il mettait en parallèle les « deux reines » qui se partageaient « l'empire d'un monde enjoué et frivole ». Après avoir rappelé les succès et les intrigues de Lola Montes à la Cour de Munich et l'ascendant qu'elle avait pris sur Louis de Bavière tombé amoureux fou, il ajoutait :

L'autre reine, Marie Duplessis, ne devait pas s'élever à de si hautes destinées... et ce n'est pas un roi véritable qui a posé sur son front la couronne de comtesse.

Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> mars, c'était le *Paris-Élégant* qui s'apitoyait sur la fin de « cette pauvre enfant », abandonnée, à l'instant de l'agonie, de tous ceux qui naguère se disputaient son corps adoré. Il rapportait une de ses dernières paroles qui jugeait l'ingratitude humaine : « Et si je les avais aimés, pourtant ! »

Le 6 mars, *l'Illustration*, à son tour, traçant un portrait de celle qui, « miraculeuse beauté », avait été « la plus séduisante Aspasia de la capitale », lui faisait l'honneur de la comparer à « la belle Ninon ».

## II

Maintenant qu'elle n'est plus, annonçait *l'Époque*, on dit que sa

(1) *Le Siècle*, numéro du 13 février 1849.

famille, qui est de Normandie, vient à Paris pour recueillir son héritage.

Janin n'en pouvait dissimuler son indignation.

Tout s'est vendu, écrit-il dans la préface du roman, et sa famille qui détournait la vue quand cette femme se promenait dans sa voiture armoriée, ... se gorgea triomphalement de tout l'or que ses dépouilles avaient produit. Ils n'ont rien gardé de ce qui lui avait appartenu, par respect pour eux-mêmes ! Chastes gens !

L'injustice est manifeste, puisque aussi bien la vente avait lieu par ordonnance de référé, à la requête des créanciers de la défunte.

Effectivement, la sœur de Marie, Delphine Paquet, arrivait, chaperonnée par Romain Vienne. Celui-ci s'était tout de suite imposé comme le porte-parole des héritiers ; il avait, de sa propre autorité, assure-t-il, requis, sans retard, l'apposition des scellés. De son fait, ou plus vraisemblablement sur réquisition des créanciers, il y fut procédé dès le lendemain du décès. Il avait, en outre, saisi le Préfet de police de certains détournements qui s'étaient produits, avant l'inventaire, au préjudice de la succession. M. du Hays en dépose de son côté. Les gens d'affaires et de service « avaient volé outrageusement » la bonne paysanne. « Ce n'avaient été que vols, brigandages, indécitesses, tromperies. »

Les collatéraux accusaient la femme de chambre, bien qu'elle eût multiplié les preuves de dévouement à sa maîtresse, « d'avoir dérobé de la succession plusieurs bijoux », qu'elle n'avait eu d'autre tort que de laisser aux doigts de la défunte (1). A la décharge de cette servante, *l'Entr'Acte* consignait le refus qu'elle avait opposé à l'intention de la mourante de lui ménager une disposition testamentaire.

Que n'a-t-on prétendu encore ? Que certaines personnes, intéressées à éviter une liquidation par la voie judiciaire, firent agir auprès de Delphine pour « qu'elle acceptât sa

(1) *L'Entr'Acte*, op. cit.

succession purement et simplement » (1). On lui offrait, d'après Romain Vienne, quatre-vingt mille francs pour ce règlement amiable, et, d'après M. Charles Verel, six cent mille francs! Un agent d'affaires de Paris, venu tout exprès à Saint-Germain-de-Clairefeuille, aurait apporté cette proposition et l'aurait soumise « en présence de M. du Hays, qui s'était obligeamment entremis, et de M. La Couture, médecin à Nonant ». Cette transaction, hors de proportion cependant avec l'héritage, n'aurait pas eu raison des espérances que nourrissait Delphine Paquet.

L'invraisemblance de cette offre ressort du chiffre de la déclaration que fit, à l'Enregistrement, en date du 8 avril 1847, « Delphine Plessis, épouse de Constant Paquet, unique héritière en qualité de sœur de la défunte ».

La succession s'était ouverte chez M<sup>e</sup> Ducloux, notaire. La déclaration, subséquente à l'inventaire auquel il avait été procédé le 9 février, établissait un actif de trente-neuf mille soixante-six francs. Le mobilier y était évalué à 17.270 francs, et à 20.000 francs les effets déposés au Mont-de-Piété. Un « petit diadème » et « un tableau », probablement le portrait de Marie, attribué à Vidal, que l'héritière s'était réservés, figuraient pour 500 francs, et les « avances de loyer à M. Hautoy, propriétaire », pour 1.324 francs. Ce n'est pas cette estimation générale qui donne crédit aux instances dont Delphine Paquet aurait été l'objet. Elles trouvent un second démenti dans le résultat de la vente. Encore qu'il n'ait pas été négligeable, les prévisions les plus optimistes eussent été loin de provoquer une transaction de 600.000 francs, si elle n'eût dû être la rançon d'un scandale. La discrétion qu'observèrent les journaux sur tous les noms que la malignité aurait aisément mis en cause achève d'infirmer l'allégation rapportée par M. Charles Vérel.

Elle souligne, pour sa part, l'exagération que mirent les

(1) Du Hays : *Récits chevalins d'un vieil éleveur. L'ancien Merlerault.* (Paris, Morris, grand in-8°, 1885.)

contemporains eux-mêmes à priser le « luxe princier » dont s'entourait Marie Duplessis. Mais il n'est pas de meilleure preuve de l'engouement qui s'attachait à sa personne et de la vogue dont jouissait son nom, que tout le bruit fait de par la ville et dans les salles de rédaction autour de sa vente.

Paris est corrompu jusque dans la moelle, écrivait au comte d'Orsay Charles Dickens, alors de passage chez nous. Depuis quelques jours, toutes les questions politiques, artistiques et commerciales sont délaissées par les journaux. Tout s'efface devant un événement d'une bien plus haute importance, la mort romanesque d'une des gloires du demi-monde, la belle, la célèbre Marie Duplessis (1).

### III

Le *Moniteur des Ventes* du jeudi 18 février publia l'annonce suivante :

*Le mercredi, 24 février*

*Vente aux enchères publiques, en vertu d'une ordonnance de référé, après décès de M<sup>me</sup> Plessis,*

*D'un riche et élégant mobilier, objets de curiosité, garde-robe, argenterie, bijoux, diamants, chevaux, voiture, harnais, etc.*

*Boulevard de la Madeleine, 11,*

*les mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 février 1847, à midi,*

*Par le ministère de M<sup>e</sup> Ridet, commissaire-priseur,  
rue Saint-Honoré, 335.*

#### DÉSIGNATION SOMMAIRE ET ORDRE DES VAGATIONS

*Le mercredi 24 :*

BON LINGE DE LIT ET DE TABLE ; belle garde-robe à usage de femmes, quarante robes et manteaux en velours et soie, cachemire des Indes, dentelles, fourrures, bon linge de corps, etc.

*Le jeudi 25 :*

VINGT-CINQ KILOGR. D'ARGENTERIE ET VERMEIL, couteaux de table et dessert, nécessaires de voyage garnis de pièces en vermeil.

BIJOUX ET DIAMANTS : deux beaux boutons d'oreilles en diamants,

(1) Du Pontavice de Heussey : *L'inimitable Booz* (Quantin, in-8°, 1880).

pendeloques en briolette, une bague d'un très beau brillant, bracelets, épingles, boutons d'oreilles, bagues et broches en diamants, perles et pierres fines ; montres à cylindre, chaînes-sautoirs et autres, cachets, médaillons, face à main, et quantité d'autres bijoux en or, enrichis de brillants, perles et pierres fines.

*Le vendredi 26 :*

Quelques ustensiles de cuisine, porcelaines et cristaux de table ;

BRONZES ET OBJETS DE CURIOSITÉ : pendules en bronze doré et porcelaine pâte tendre, lustres, candélabres, bras feu, flambeaux ; galeries et garnitures de cheminée en bronze doré.

MEUBLES EN BOIS ROSE ET MARQUETERIE DE BOIS, ornés de bronzes dorés et plaqués en porcelaine tendre, bibliothèques, bonheur-du-jour, beaux coffres, jardinières, coffrets, etc. Coupes et vases en porcelaine pâte tendre et porcelaine de Saxe, décorés, montés en bronze doré. Quantité d'objets de petit Dunkerque, coffres en marqueterie, porcelaines montées en bronze doré, etc.

MEUBLES DE SALON, DE BOUDOIR ET DE CHAMBRE A COUCHER en palissandre sculpté, armoires à glace, toilette-commode et à la duchesse, table, etc.

UN MEUBLE DE SALON couvert en satin cerise, composé de : un canapé, quatre fauteuils et quatre chaises, une causeuse et deux chaises en palissandre sculpté, couvertes en tapisserie ; fauteuils confortables et à la Voltaire, sièges de fantaisie couverts en moquette ; meubles de salle à manger, buffets, bibliothèques, et douze chaises couvertes en velours vert.

UN BEAU PIANO carré en palissandre, à 6 octaves 3/4 d'Ignace Pleyel.

BELLES GLACES dans leur cadre en bois sculpté et doré.

TENTURES, RIDEAUX ET PORTIÈRES en satin cerise, mousseline brodée et damas de laine vert ;

TAPIS de salon, boudoir et chambre à coucher en moquette, tapis de foyer et descentes de lit.

BEAUX COUCHERS complets, édredons, couvrepieds en soie, etc.

*Et le samedi 27 :*

Deux cents volumes reliés, littérature française, trente bons tableaux, dessins, pastels ;

Continuation des meubles, couchers, tapis, rideaux et tentures.

Quelques meubles en noyer et merisier.

## A 4 heures

UN TRÈS BEAU CHEVAL pur sang, sous poil noir ;

UN PONEY, cheval entier ;

UN JOLI COUPÉ, caisse et trains peints en bleu rehaussé de blanc, intérieur garni en satin bleu ;

HARNAIS de voiture et de cabriolet, selles, brides, filets, couvertures, etc.

Cette insertion fut répétée dans les numéros du vendredi 19 et du lundi 22 février. Le *Journal des Débats*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Galignans* donnèrent, dans leur feuille du samedi, à leur quatrième page, une annonce plus succincte.

Le mardi, 23 février fut le jour de l'exposition publique : « de midi à cinq heures, après décès de M<sup>lle</sup> D. PLESSIS (*sic*), Bd. de la Madeleine, 11 », rappelait un avis paru le matin dans le *Moniteur des ventes*.

C'était un attrait de plus pour la curiosité qu'aucun changement n'avait été apporté, en la circonstance, dans l'arrangement des pièces. L'ombre de la défunte y faisait encore les honneurs de son chez soi. Les effets de la garde-robe avaient seulement été étalés dans la chambre à coucher ; les bijoux, les diamants, l'argenterie s'offraient à l'estimation dans deux vitrines que l'on avait posées sur une des tables du salon.

Ce qu'on est convenu d'appeler le « Tout-Paris » se porta à cette vente dont la publicité, assurée par l'apposition de deux cents affiches et la mise en distribution de huit cents catalogues, avait jeté le nom aux échos du quartier Bréda, de la rue Laffitte et de la place de la Bourse.

Devant la maison, « placardée de grandes affiches jaunes », ce fut, cinq après-midi durant, un encombrement de « luxueux équipages », une file de voitures « armoriées » pour la plupart. « L'aristocratique Faubourg et celui de la Chaussée d'Antin s'étaient donné rendez-vous (1). » Mais il y avait aussi de tous les mondes, ainsi que le constatait Théophile Gautier, surpris en pleine promenade sur le

(1) H. Lumière, *op. cit.*

Boulevard par ce rassemblement inaccoutumé. « Des lions, des Juifs, des Lorettes, des femmes honnêtes » se bousculaient dans le « palais de cette reine disparue » (1).

Un jeune clerc, M. Henry Lumière, venu là pour représenter les intérêts d'une créance, se heurta à une foule si compacte « qu'il lui fut impossible, raconte-t-il, de parvenir jusqu'aux appartements ».

La capiteuse odeur de péché qui montait de « ce cloaque splendide purifié par la mort » fouettait l'imagination des plus blasés, et les poussait de pièce en pièce à la recherche des mystères qu'avait emportés la déesse. Dans son âpre désir de percer les secrets d'une vie licencieuse de haut vol, le public féminin n'était pas le moins ardent, assure-t-on, à forcer, à travers la cohue des chalands et des revendeuses à la toilette, l'accès de ce sanctuaire profane où flottait encore l'encens des adorations, à examiner les bijoux dont s'était parée la royale courtisane, à retourner les robes où s'étaient abrités des charmes qu'on avait réputés si puissants. « Les femmes du monde, observait Eugène Guinot, paraissaient particulièrement avides de ce luxe. » Et l'auteur d'*Un Anglais à Paris*, amusé de leur curiosité à laquelle se mêlait quelque dépit, ajoutait « qu'elles auraient probablement accepté d'obtenir aux [mêmes conditions] ce que ne leur avait pas procuré leur vertu (2).

« Les mille trophées de la galanterie », dont chacun était le prix d'une prostitution, ces meubles, témoins et confidents des ardeurs et des lassitudes du caprice, les tentures du boudoir et de l'alcôve qui avaient enfermé, dans leur brocart et leur mousseline, tant d'extases sans lendemain, tout ce délicat et secret attirail indispensable à l'apprêt et à la parure de la beauté, s'étalaient dans cette espèce d'impudeur et d'abandon d'une coquette surprise à son lever. Et « toutes ces richesses qui étaient loin de proclamer l'esprit

(1) Th. Gautier, *La Presse*, numéro du 10 février 1852. Eug. Guinot, *Le Siècle*, numéro du 27 février 1847.

(2) *Un Anglais à Paris. Notes et Souvenirs* (Plon, 2 vol. in-16, 1893).

de pénitence de la pécheresse », bien qu'un prie-Dieu voisinât avec quelque « tête-à-tête », excitaient, au dire de *l'Illustration*, « la curiosité, sinon la convoitise des plus saintes et des plus chastes » (1). On les vit ainsi, constatait Jules Janin dans les *Débats*, « s'emparer de son domicile, passer en revue ses moindres chiffons, admirer son luxe insolent et se disputer au feu des enchères les moindres reliques de cette beauté profane » (2).

Il accréditait, d'ailleurs, de son suffrage le choix des pièces artistiques les plus rares dont elle s'était composé un décor digne de sa grâce et de sa séduction. Ce n'étaient que chefs-d'œuvre de la porcelaine de Sèvres et de la porcelaine de Saxe, émaux de Petitot, terres cuites de Clodion, bronzes florentins, meubles de Boule, et tous objets de la plus précieuse recherche, notamment « une horloge des temps anciens qui avait sonné l'heure à M<sup>me</sup> de Pompadour et à M<sup>me</sup> Dubarry ».

Et de fait, une pendule avec ses candélabres de bronze doré et de porcelaine décorée, qui fut l'enchère la plus disputée, fut adjugée à 5.200 francs.

Les journaux ne tarirent pas sur les « merveilles » qui étaient exposées. « Le mobilier est des plus riches », marquait le feuilletoniste du *Siècle* : « les bonnes maisons sont loin de cette opulence et de cette splendeur des Mille et une Nuits ». « L'or, la soie, la dentelle, le velours, les chefs-d'œuvre de l'art le plus délicat sont étalés de toutes parts. » Et il n'estimait pas à moins de quarante mille francs l'ameublement de la chambre à coucher.

Les acheteurs n'y mirent pas ce prix, mais divers meubles furent chaudement débattus : l'un, en bois de rose orné de bronze et de porcelaine, fit 1.750 francs ; un coffre de même style monta à 3.000 francs.

Cette Marie Duplessis, qui a mené l'existence la plus brillante, la plus perverse et la plus folle, mandait Dickens à l'ami de

(1) *L'Illustration*, art. anonyme, 6 mars 1847.

(2) *Journal des Débats*, numéro du 9 février 1852.

Lady Blessington, laisse derrière elle un mobilier exquis, tout un attirail de somptueux bijoux et de parures voluptueuses.

↳ *L'Illustration* contait — car ce n'était probablement qu'un conte, — à propos de l'étalage de tant de souvenirs galants, l'histoire d'un coffret sculpté servant d'écrin à « une simple croix de bronze, celle des pèlerins du Mont-Carmel », « l'un des derniers dons envoyés à la charmante créature ». Peu de temps avant sa mort, Marie Duplessis avait eu pour voisin de table, à une partie fine certain diplomate chauve, dont la poitrine se constellait de décorations enrichies de diamants. Le distingué convive s'était empressé d'offrir à la belle enfant les brillants insignes dont il s'était aperçu qu'ils allumaient son regard. Mais, rentré chez lui, M. de M... constatait qu'il ne portait pas, ce soir-là, sa croix de Terre-Sainte. Le lendemain il se hâtait de l'envoyer à « la vierge de ses pensées » en l'accompagnant de ces mots tracés sur l'écrin, et non dépourvus d'esprit : « La Terre Sainte à la terre promise ! »

Dans la *Presse*, Gautier écrivait les louanges de la morte et regrettait qu'aucun artiste n'eût « éternisé » dans le marbre « cette tête charmante à jamais disparue ». Plus tard, reproduisant son article, il ajoutait en parlant de la pièce de Dumas : « Le poète a fait la besogne du sculpteur, et, au lieu du corps, nous avons l'âme. » Il passait en revue les objets d'art, appréciait « les vieux Sèvres », « les glaces de Venise » et « deux charmants dessins de Vidal ». Il s'attardait devant « le lit sanctifié par la mort » dans cette chambre où « la lampe d'onyx qui tombait tristement du plafond » avait remplacé par « la veilleuse de l'agonie l'étoile des nuits heureuses ».

#### IV

Dumas assistait à la dispersion de toutes ces choses vibrantes des souvenirs dont elles lui parlaient. Dès son retour à Paris, il s'était porté en hâte, au pèlerinage de ses amours, pour saisir, une fois encore, dans le vide et le si-

lence qu'y avait fait la mort, l'essaim murmurant des voix affaiblies et des visions pâles qui montent du passé quand il descend vers la tombe.

Rentré chez lui, il écrivait, dans le vif de son émotion, cette élégie qui n'a pour titre que les deux lettres initiales du nom de l'aimée. Ayant ainsi mis en terre celle qui emportait son « dernier amour », il avait retourné, sur ce signet de deuil, la page ultime de ses *Péchés de Jeunesse*, et refermé à jamais le reliquaire de ses vingt ans.

J'ai revu, me courbant sous mes lourdes pensées,  
L'escalier bien connu, le seuil foulé souvent,  
Et les murs qui, témoins des choses effacées,  
Pour lui parler du mort arrêtaient le vivant.

Je montai. Je rouvris, en pleurant, cette porte  
Que nous avions ouverte en riant tous les deux,  
Et dans ces souvenirs, j'évoquai, chère morte,  
Le fantôme voilé de tous nos jours heureux.

Dans le logis abandonné de tous les objets familiers que la mort avait figés dans l'attente recueillie d'une heure qui ne sonnera plus jamais s'élevait, parmi les chuchotements étouffés des mille souvenirs d'hier, la présence invisible d'une âme qui avait laissé entre le ciel et la terre le lien de son regret.

Je m'assis à la table où, l'un auprès de l'autre,  
Nous revenions souper aux beaux soirs du printemps,  
Et de l'amour joyeux qui fut jadis le nôtre,  
J'entendais chaque objet parler en même temps.

Je vis le piano dont mon oreille avide  
Vous écouta souvent éveiller le concert ;  
Votre mort a laissé l'instrument froid et vide,  
Comme en partant l'été laisse l'arbre désert.

J'entrai dans le boudoir, cette oasis divine,  
Egayant vos regards de ses mille couleurs ;  
Je revis vos tableaux, vos grands vases de Chine,  
Où se mouraient encor quelques bouquets de fleurs !  
J'ai trouvé votre chambre à la fois douce et sombre,  
Et là, le souvenir veillait fort et sacré ;

Un rayon éclairait le lit dormant dans l'ombre,  
Mais vous ne dormiez plus dans le lit éclairé !

Je m'assis à côté de la couche déserte,  
Triste à voir comme un nid, l'hiver, au fond des bois,  
Et je rivais mes yeux à cette porte ouverte  
Que vous avez franchie une dernière fois !

La chambre s'emplissait de l'haleine odorante  
Des souvenirs joyeux, et pâle, j'entendais  
Le murmure alterné de l'horloge ignorante  
Qui sonnait autrefois l'heure que j'attendais.

Je rouvris les rideaux qui, faits de satin rose,  
Et voilant, au matin, le soleil à demi,  
Permettaient seulement ce rayon qui dépose  
La joie et le réveil sur le front endormi (1).

Comment eût-il manqué de venir jeter l'adieu suprême à ce passé ? « Je me hâtai, dit-il, car je voulais avoir quelque chose qui eût appartenu à cette fille. » Quand il arriva, l'appartement était déjà encombré de curieux et d'acheteurs. Il y reconnut « toutes les célébrités du vice élégant, sournoisement examinées par quelques grandes dames qui avaient pris le prétexte de la vente pour avoir le droit de voir de près des femmes avec qui elles n'auraient jamais occasion de se retrouver et dont elles enviaient peut-être, en secret, la liberté et les plaisirs ».

C'est le salon qu'on avait aménagé pour les enchères, en le vidant de son mobilier et en y disposant quelques banquettes.

Tout le monde, « grandes dames et courtisanes, était d'une gaîté folle »... « Jamais réunion ne fut plus variée ni plus bruyante. » « On riait fort ; les commissaires-priseurs criaient à tue-tête » ; on les entendait de la porte cochère. Affligé du spectacle qui se donnait ainsi dans la pièce voisine de la chambre, où la mort traînait encore son ombre, « il se glissait humblement au milieu de ce tumulte » (2).

Tout ce que la capitale compte d'illustrations, remarquait

(1) *Péchés de Jeunesse*, op. cit. La pièce qui termine le recueil.

(2) *La Dame aux Camélias*.

aussi Charles Dickens, était là. Les femmes du plus grand monde s'y trouvaient en foule, et cette élite de la société attendait curieuse, émue, pleine de sympathie et de jolis attendrissements pour le sort d'une fille.

## V

Commencée le mercredi à midi, la liquidation ne s'acheva que le samedi soir.

L'ordre de la vacation fut, chaque jour, rappelé par un avertissement publié dans le *Bulletin des Ventes mobilières* donnant la nomenclature générale des objets qui allaient passer sous le marteau du commissaire-priseur.

Le 24, on vendit « le linge de lit et de table, en toile et damassé de fil », puis la garde-robe. Celle-ci comprenait :

Quarante robes, manteaux et pardessus en velours, dont plusieurs garnis de dentelles ;

Un très beau cachemire des Indes, long, fond noir à palmes

Des châles et écharpes en crêpe de Chine et autres ;

Quantité de robes, peignoirs, camisoles, jupons de soie, mousseline brodée et batiste ;

Un très beau linge de corps et mouchoirs en batiste, dont plusieurs garnis de Valenciennes ;

Quelques dentelles ;

Et des manchons, boas, etc., en hermine et martre.

Le lendemain fut consacré aux bijoux et à l'argenterie. Les numéros du catalogue afférents à cette vacation portaient :

25 kilog. d'argenterie et vermeil : services de table et de dessert, service à thé, pots à eau et cuvette, cafetières, huiliers, bouts de table, etc. ;

Couteaux de table et de dessert ;

Nécessaires de voyage garnis de leurs pièces de vermeil ;

Deux beaux boutons d'oreilles en brillants, pendeloques en briolettes.

Une bague d'un très beau brillant ;

Un bracelet en or, enrichi de diamants ;

Un *id.* avec diamants ;

- Un bracelet en or avec roses et pierres de couleurs ;
- Un *id.* aussi avec roses et pierres de couleurs ;
- Une épingle d'un brillant avec entourage ;
- Deux boutons d'oreilles en brillants ;
- Deux bagues en brillants et pierres de couleurs ;
- Deux chaînes de cou avec coulants en brillants et roses ;
- Deux boutons d'oreilles en brillants et pierres de couleurs ;
- Une broche en brillants et perles fines ;
- Quatre montres en or ;
- Une épingle dragon ailé en brillants ;
- Une *id.* casque en perles et brillants ;
- Une *id.* en turquoise ;
- Une *id.* casque en or émaillé et brillants ;

Quantité d'autres bijoux, tels que bagues, bracelets, broches, boucles d'oreilles, chaînes-sautoirs, chaînes de gilets, clefs, cachets, médaillons, faces à mains, etc., en or, la plupart enrichis de diamants, perles et pierres fines.

Le jour d'après, ce fut le tour du mobilier et des tentures, des porcelaines, des cristaux et des bronzes.

Enfin la bibliothèque, et « trente tableaux, pastels et dessins, dont deux jolis dessins de M. Vidal », occupèrent la première partie de la vacation du samedi. Elle se termina par l'adjudication de l'écurie. Tony, le marchand, paya 1.800 francs le cheval bai brun ; M. de Saint-Genies eut le poney à 410 francs, et un particulier de la rue d'Anjou, M. J. Maurice, acquit le coupé au prix de 2.501 francs.

« J'étais à cette vente », relate l'auteur de *David Copperfield*. Rentrant en Angleterre, après un séjour en Suisse avec sa femme et ses enfants, il s'était arrêté trois mois à Paris, où il était arrivé dans la première quinzaine de novembre 1846. Il s'était installé avec sa « smala » dans un petit hôtel de la rue de Courcelles, appartenant au marquis de Castellane. Avec son ami Forster « il entassait visites sur visites, excursions sur excursions, promenades sur promenades ». Régnier lui procurait ses entrées à la Comédie-Française ; il voyait Hugo ; dînait avec Alexandre Dumas père, Eugène Sue et Alphonse Karr, courait Paris

du matin au soir. La dispersion des défroques d'une « lionne » si répandue était une scène qui ne pouvait manquer d'attirer le romancier. C'était la conversation du jour. Déjà la légende s'était emparée de Marie Duplessis et commençait à tisser les voiles de la chaste et poétique parure dont elle allait l'envelopper pour son dernier sommeil. On n'avait pas attendu le roman de la *Dame aux Camélias* pour faire d'elle la victime d'un amour malheureux et lui prêter des infortunes propres à tirer les larmes. Dickens se refusait à être dupe.

On raconte, répétait-il au comte d'Orsay, dans une lettre du mois de mars, qu'elle est morte d'un cœur brisé ; on fait circuler sur son compte des légendes où le romanesque le dispute à l'absurde. Pour ma part, en brave Anglais doué d'un peu de sens commun, j'incline à penser qu'elle est morte d'ennui et de satiété.

N'était-ce pas le sentiment de Jules Janin, quand il faisait de l'ennui le châtiment des prospérités passagères de cette femme, l'ennui, « ce compagnon assidu des âmes malades, des cœurs blessés, des esprits à bout de tout, cet immense Méphistophélès des Marguerites errantes, des Clarisses perdues, de toutes ces divinités, filles du hasard, qui s'en vont dans la vie, à l'abandon » ? En tout cas, mourir en pleine beauté et en pleine fleur de jeunesse, que ce fût d'ennui, d'amour ou de consommation, c'était mourir avec l'auréole. Aussi, poursuit Dickens, « à voir l'admiration et la tristesse générales, on eût pu croire qu'il s'agissait d'un héros ou d'une Jeanne d'Arc. Mais l'enthousiasme n'a plus connu de bornes lorsque Eugène Sue a acheté le Livre de prières de la courtisane ».

L'auteur du *Juif-Errant* n'a cependant pas laissé trace de son nom dans le curieux document que nous avons eu entre les mains, émanant d'un témoin qui, consciencieusement et par article, tint registre de toutes les adjudications et nous garda mémoire de ceux qui se partagèrent le butin.

de cette existence galante. S'il n'y est pas non plus fait mention d'un Livre de prières, nous y voyons qu'une Bible, en lot avec quatre autres volumes, trouva preneur à 93 francs, mais ce n'était qu'un certain M. Gervais, domicilié rue de la Verrerie.

Pour la plupart, ce sont personnages aussi obscurs pour nous que celui-là ; et après avoir lu la relation de Jules Janin, on est évidemment tout surpris de ne reconnaître au passage, perdus dans la foule des revendeurs et des professionnels, qu'un si petit nombre de ces tenants du grand monde, entre lesquels son imagination avait dispensé les plus folles enchères. Pour une duchesse de Raguse et un Prince Pignatelli, pour un M. de Barbantanne et une baronne de Rogniat, pour un d'Orgusson, un comte de Saint-Génies, une M<sup>me</sup> O'Reilly ou une M<sup>me</sup> de Bary, combien d'autres, dont nous n'avons pas l'état-civil, et qu'on chercherait en vain dans l'*Almanach des vingt-cinq mille adresses*.

Nous croyions aussi, sur la foi de Dumas, qu'« une jolie fille non sans talent », qui devait être bientôt engagée au Théâtre Historique, Mathilde Guizolphe, se sachant frappée du mal qui avait emporté la courtisane, avait, « pour lui ressembler jusqu'à la fin », acheté le lit dans lequel elle était morte et où elle-même trépassa quatre ou cinq ans plus tard (1).

Et pourtant, ce n'est pas le nom de cette sentimentale personne que notre témoin a consigné sur son cahier en regard de la « couchette de palissandre » adjugée à 800 francs, avec son armoire à glace ; c'est celui du D<sup>r</sup> Varenbourg, demeurant rue Laffitte.

Janin nous confie que c'est une duchesse qui disputa le peigne de Marie, une marquise sa toilette ; une princesse de Pologne « emporta le bassin d'argent dans lequel elle plongeait son beau visage au retour de la fête » ; sa brosse à cheveux atteignit « un prix fou ».

(1) *Théâtre complet. La Dame aux Camélias. Note A.*

Tout ceci est de la plus charmante fantaisie, et c'était évidemment d'un intérêt piquant que les dames du faubourg Saint-Honoré se fussent arraché les défroques du libertinage. La vérité est moins romanesque : ce sont des marchands de la rue Dauphine et de la rue de l'Aqueduc qui enlevèrent à 455 francs la cuvette d'argent et son pot-à-eau, et à 490 francs la toilette de palissandre ; le peigne et la brosse de la pécheresse ne furent point enchéris séparément, ils appartenaient à un nécessaire de vermeil composé de cinq pièces enfermées dans une boîte d'ébène incrustée de cuivre, dont un M. Bertin demeura acquéreur au prix de 815 francs.

On s'arracha jusqu'à ses gants et ses bottines, ajoute Janin : « Les femmes luttaient entre elles à qui mettrait ce soulier de Cendrillon. »

De ces dépouilles nous avons pu voir une paire de petites mules de velours bleu Nattier rehaussé d'arabesques en passementeries d'or, qui reçurent la caresse de son pied au saut du lit ; elles étaient échues, un beau jour, à un professeur de l'Université, M. G. des Moutis, compatriote de la belle Normande. Cette pantoufle eût chaussé tout de même plus grand pied que celui de Cendrillon ; car Janin nous en conte, et, selon le mot de Dumas, « brode un peu çà et là ». C'est ainsi qu'il adjuge à une somme « énorme » le pseudo Vidal que l'héritière avait pourtant retiré de la vente, et qui, il n'y a pas si longtemps, roulé sur sa toile, achevait de s'écailler dans un grenier de Saint-Evrault-de-Montfort.

A l'en croire, on vendit « les billets d'amour » de la pauvre fille et même ses cheveux. Il n'en est rien. Sur ce point, d'ailleurs, son article des *Débats* est en désaccord avec la préface qu'il écrivit pour le roman. Dans l'article, il n'incriminait qu'une intention : « On eût mis ses cheveux à l'encan, et ces beaux cheveux, sans aucun doute, eussent rencontré des acheteurs. Cette idée, heureusement, ne vint pas aux héritiers de cette belle ensevelie. » Le critique dissi-

mule ici assez mal on ne sait quelle rancune. Romain Vienne, plus tard, l'en malmènera brutalement et ne parlera de rien moins que de gifler « ce pitre funambulesque ». Mais Jules Janin n'était alors plus de ce monde.

Quant à la correspondance révélée par l'inventaire, l'auteur de *la Vérité sur la Dame aux Camélias* certifie qu'elle fut brûlée par lui, à l'exception d'une trentaine de lettres dont il se réserva la propriété et qui disparurent dans l'incendie de San-Francisco.

## VI

Au cours d'une vacation, Dumas racheta à un marchand, qui l'avait surenchérie, une relique de son amour défunt. C'était, — nous l'avons appris de M. Ernest d'Hauterive, son gendre, — une chaîne-sautoir composée d'une série de perles irrégulières reliées de l'une à l'autre par des nœuds de mailles d'or. Était-ce le bijou dont il avait enchaîné jadis le cœur de la belle ? Qui le pourrait assurer aujourd'hui ! Mais quel souvenir plus rempli de la pauvre Marie eût-il pu sauver des mains profanes, que ces perles qui, dans la caresse de la chair fiévreuse de ses épaules amaigries, avaient reçu le baiser de la mort ! Associées par quelque préférence secrète à ses dernières parures, elles ont, toutes, depuis, éteint leur orient.

Ce n'est que, pour mémoire que nous rappellerons l'acquisition que, dans le roman, il est censé faire d'un exemplaire de *Manon Lescaut*, qu'il poussa jusqu'à cent francs. Que de gens, pris aux moindres détails de ce récit, ont demandé à tous les échos ce précieux volume annoté sur ses marges par le crayon de Marguerite Gautier, plutôt sans doute que par celui de Marie Duplessis, et prétendument dédié : « Manon à Marguerite. Humilité ! » (1)

(1) « Quelques feuilles portaient, en effet, des notes au crayon, mais qui s'étaient à peu près effacées et dont on distinguait à peine quelques lettres. » (*La Dame aux Camélias*, 1<sup>re</sup> édition.) De là, la question posée, il y a quelques années, par un fureteur crédule dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*.

Parmi les objets que se réserva la succession, M. du Hays prétend avoir su qu'y figuraient, outre le portrait de Marie, son « Livres d'Heures », un lézard d'émeraude, une tasse de son service, « un diplôme de duchesse qu'une main puissante lui avait mis dans la main », et jusqu'à « un chapelet béni par le pape Léon XII » (1).

D'après ce même écrivain, « toutes dettes acquittées, de toute une opulence qui faisait rêver, de tout ce luxe royal, il ne demeurait pas cent mille francs ».

La vérité est à mi-chemin de ce chiffre. Le produit de la vente s'était élevé, en effet, à la somme de 89.017 francs. Après avoir désintéressé les divers créanciers, et compte tenu des rachats que les héritiers avaient effectués, il restait à ceux-ci un avoir qui dépassait à peine 40.000 francs.

Au 2 août suivant, ils faisaient une déclaration complémentaire portant sur une somme de 4.400 francs, et par laquelle ils se mettaient définitivement en règle avec le fisc.

Nous n'aurions pas parlé de cette triste vente, disait Théophile Gautier, dans son article sur Marie Duplessis ; mais depuis quatre jours, elle occupe tous nos chroniqueurs de la ville... et ce n'est pas notre faute si cette mort est presque un événement.

Son culte de la beauté ne trouvait qu'indulgence pour les ambitions de la petite paysanne normande. Car,

le moyen, disait-il, que de si jolis petits pieds restassent emprisonnés dans de lourds sabots ? ils appelaient le satin, et le satin ne se fit pas prier pour venir... La rude toile bise du ménage rustique eût écorché cet épiderme de camélia fait pour la toile de Hollande, la batiste et la dentelle ; les diamants serpenterent d'eux-mêmes en rivières autour de ce col blanc et frêle, et sur cette poitrine transparente.

*L'Entr'Acte* et le *Vert-Vert* saluèrent, en une chronique qui de l'un passa chez l'autre, « cette reine du monde élégant, morte à la fleur de l'âge et dans tout l'éclat de sa beauté », « connue de nom à Moscou, à Lisbonne, à Milan », et dont

(1) Du Hays, *op. cit.* *L'Entr'Acte*, dans son numéro du 10 février 1852, avait déjà prétendu que ce chapelet avait été passé au cou de la morte.

il n'était « jeune homme un peu cité pour sa naissance, son esprit ou sa fortune, qui n'eût tenté de passer le seuil de son boudoir ».

Marie Duplessis trouva grâce devant même le jugement d'une revue qui ne recherchait cependant pas l'actualité du scandale. Que *l'Illustration* se soit crue tenue de consacrer une de ses colonnes à la mort de cette étoile, c'est assez dire de quel éclat celle-ci brillait au ciel parisien, puisque sa disparition en devait frapper tous les yeux. Ainsi, jusque dans ce journal de la famille, on entretenait le lecteur de celle qui fut « une des plus séduisantes Aspasiés de la capitale, la coqueluche de nos Alcibiades sportsmen et des Périclès de la Bourse et du 3 o/o ». On y reconnut qu'« il n'y avait qu'une seule voix parmi les connaisseurs » pour louer « son écrasante beauté, composé miraculeux de toutes les délicatesses et de toutes les magnificences : la taille d'une nymphe, l'ovale grec, la blancheur anglicane, des yeux vénitiens, la grâce de la parisienne ». Il n'y manquait que la forêt aromatique d'une chevelure chargée des brises de l'Orient. On lui fit mérite « du meilleur cuisinier, des plus beaux chevaux, des plus merveilleuses dentelles et des perles les plus fines de Paris, d'un coupé, d'une calèche, de valets de pied, d'un groom tenus d'une manière irréprochable ».

Un rapprochement inattendu doublait la portée de cet hommage. Une communauté de date dans la mort évoquait en une même chronique la courtisane et un académicien. Mais, dans les vapeurs d'encens qui montaient du cortège funèbre de Marie Duplessis, sous la pluie de roses qui lui fit sépulture, disparaissait la figure déjà plus oubliée que vieille d'Alexandre Guiraud, l'auteur des *Macchabées*, le chantre du *Petit Savoyard*. Et, tandis que Marie déchue par la mort du trône de toutes les élégances s'élevait dans le rayonnement de sa grâce souveraine vers la légende, l'autre ne devait trouver de refuge à sa gloire découronnée que dans la mémoire des tout petits enfants.

JOHANNÈS GROS.

## LA COLÈRE DU MA-WANG

### I

M. Tchang-ko-ting tient, à l'enseigne de « l'Universelle Probité », dans la Grande Rue de l'Est, qui est à Tchengtou ce qu'est à Paris la rue de la Paix la plus importante boutique de produits étrangers de la ville.

C'est un magasin resplendissant, doré sur toutes les faces où, de neuf heures à minuit, travaillent plus de vingt commis et apprentis de tout âge, et si bien achalandé que les badauds doivent attendre leur tour pour pouvoir admirer à leur aise, le nez écrasé aux vitres de la devanture, les étonnantes merveilles qu'il contient : horloges et montres suisses, phonographes américains, parfums, vins et rubans de France, cotonnades de Manchester, quincaillerie de Hambourg, savons de Vienne et toutes les sortes de contrefaçons japonaises de tous les articles du monde.

Devant l'entrée, bien en évidence au-dessus du principal comptoir, dans un cadre laqué rouge et or, Sa Majesté Kouang-Siu, empereur du Milieu, flanqué de ses collègues, les souverains des Mers occidentales, sourit et préside à la vente : une légende en gros caractères spécifie que ce groupe a fidèlement été reproduit d'après des photographies, et, comme cette attraction doit être, pour le peuple, un enseignement aussi, les potentats qui entourent le très gros et majestueux Kouang-Siu, — Edouard VII, Guillaume II, MM. Fallières, Roosevelt et le Sultan, — sont tout petits et maigres.

On trouve ce que l'on veut à l' « Universelle Probité », et il y a bien des choses qui ne se trouvent que là : les éventails en vrai bois odoriférant de Canton, par exemple,

dont se munit, aux approches de l'été, la jeunesse dorée de Tcheng-tou ; les poudres à farder, les pâtes à polir dont savent si bien user M<sup>lles</sup> « Jujube », « Pavot Blanc », « Saule Penché », les chanteuses à la mode, MM. « Petite Bouteille » et « Jade Littéraire », les acteurs renommés, pour aviver leurs charmes et réveiller les passions trop souvent endormies dans le cœur des vieux Messieurs ; les nids de salangane en provenance directe du Siam, sans lesquels il n'est pas, pour un gourmet, de véritable festin et qui sont aux vulgaires nids d'hirondelle, que l'on trouve partout en Chine, ce que nos grands crus sont à l'ordinaire piquette.

C'est enfin là et là seulement que les amateurs fortunés font provision de bonheur... Car Tchang-ko-ting reçoit chaque mois, par des voies mystérieuses et en contrebande, quelques caissettes d'un merveilleux opium de Bénarès, vieux de vingt ans : une fameuse drogue qu'il vend cher, réalisant ainsi un bénéfice parfaitement illicite.

Mais Tchang-ko-ting, notable influent, président de plusieurs sociétés de bienfaisance, membre fondateur du club « Le Patriote », dont la devise publique est « La Chine aux Chinois » et la privée « Etripons l'étranger », Tchang-ko-ting, préfet honoraire, globulé de bleu et allié par les femmes au tao-tai de la police, est, comme M<sup>me</sup> César, au-dessus de tout soupçon.

## II

Douillettement assis dans sa chaise bleue, capitonnée de satin rouge, Tchang file, au trot allègre de ses trois porteurs, vers le Temple du Double Dragon.

Ce n'est pas, à vrai dire, un devoir religieux qui l'y appelle. Seulement, il possède de ce côté quelques arpents d'excellentes rizières et une question litigieuse de mitoyenneté s'est élevée dernièrement entre un de ses fermiers et le prier du monastère : une affaire, insignifiante à l'origine, qui menace de mal tourner. L'Abbé, dans sa dernière

lettre, a parlé d'un procès : il n'en fallait pas plus pour que Tchang-ko-ting, qui sait que les tribunaux de son pays valent surtout par la crainte qu'ils inspirent, s'arrachât avant le lever du jour, contre toutes ses habitudes, à la couche familiale.

Il ne le regrette pas maintenant... Le soleil est bas encore lorsqu'il franchit la porte de l'Ouest. C'est un joli soleil d'avril, tout jeune, tout rose, pas méchant, qui poudre de clarté joyeuse les hautes et grises murailles de la ville un joli soleil qui chauffe le corps sans l'alourdir et fait s'épanouir les cœurs.

Solidement calé par les coussins de soie sur lesquels les femmes de sa famille ont brodé les caractères « Bonheur » et « Longévitè », l'estomac doucement ému du souvenir d'un succulent bouillon de riz à la crème d'amandes que lui a fait avaler son épouse, le marchand regarde, par-dessus la natte sautillante de son porteur d'avant, se dérouler devant lui, de chaque côté de la route, la nappe d'or des colzas en fleur, le tapis bariolé de rose, de blanc et de mauve des champs de fèves et de pavots.

Du colza à l'or somptueux s'élève une senteur somptueuse aussi et lourde, qu'il aime. Il ferme les yeux, pour mieux dilater les narines. Il jouit intensément de l'innombrable richesse de cette terre, qu'il sent si bien sienne. De son âme de gros marchand s'envole vers le ciel un acte de reconnaissance et de foi : il bénit les dieux de l'avoir fait notable propriétaire et riche...

La route s'anime. La chaise qui s'éloigne de la ville croise maintenant des groupes de plus en plus nombreux de piétons qui s'y rendent. Ce sont des marchands de gâteaux et de sucreries qui portent, en balancier, toute leur boutique ingénieusement disposée dans deux paniers de bambou à tiroirs, des ménagères actives et babillardes qui vont, cahotant sur leurs petits pieds, vendre au marché les produits de la ferme, œufs du jour, poulets, couples de canards vivants qui coinent lamentablement leur désespoir

d'être trimballés la tête en bas. Des coolies bronzés, presque nus et déjà couverts de sueur, poussent des brouettes où sont ficelés, deux à deux, le ventre en l'air et l'œil en fureur, d'obèses cochons noirs. Les brouettes grincent, les cochons hurlent, les coolies jurent, les femmes piaillent. Mais il se fait, au passage de la chaise, un respectueux silence. Tous s'écartent, comme il convient, devant les signes extérieurs de la richesse et de la puissance. Souvent même on s'arrête, et d'un groupe part ailleurs une exclamation admirative...

— Eiah ! Voici une Excellence qui passe !...

Et Tchang-ko-ting est doublement heureux. Il se sent si vertueux ce matin, si plein d'une douce bienveillance pour ces humbles qui trottent dans la poussière !

Il ouvre son éventail et y relit avec complaisance ces vers qu'y traça, pour deux cents sapèques, un jour de misère, en cursive déliée, noir sur or, un licencié frais émoulu du concours :

— *La sévère montagne donne naissance à la source riante*  
— *Qui apaise la soif ardente du voyageur. — Ainsi de son cœur coule la bonté. — Sa vertu, comme la mer, — Sa connaissance des rites, comme le ciel, — N'ont pas de bornes.*

Puis, sur l'autre face, en nobles caractères archaïques, cette sentence :

— *L'Absolu est Un. Rien ne peut lui être comparé.*

Tchang, qui, à ce moment, et quoi qu'en ait dit Le Sage, se compare tout de même un petit peu à l'Absolu, sourit et s'évente doucement avec sa métaphysique... Ses regards se portent vers le miroir accroché à la paroi de droite : complaisamment, il y admire un philosophe rubicond et bien nourri.

De se voir le teint si clair, la mine si fleurie, il évoque, par une naturelle association d'idées, l'excellente affaire qu'il a conclue la veille en s'assurant par contrat la représentation exclusive des « Pilules Pink » dans tout le Seu-

tchoan occidental. Il pense à la naïveté de l'homme roux et poilu qui lui concéda, sans même discuter, quarante du cent sur la vente d'un produit d'écoulement aussi facile... Son commissionnaire dans les Marches Thibétaines ne lui a-t-il pas écrit que les Barbares du Si-Tsang (1) en veulent tous : pas tant pour les pilules mêmes qu'ils font fondre par boîtes entières dans leur thé au beurre que pour les écritures étrangères qui les accompagnent et qu'ils enroulent dans leurs moulins à prières ?... Bénéfice double, naturellement : car ils paient en musc et en or vierge...

Tchang pense à la supériorité réelle des Jaunes sur les Blancs, à la grandeur de son pays, aux humiliations passées, aux revanches futures : ses lèvres commencent un sourire qui se termine en bâillement.

Car le soleil tape dur maintenant, et Tchang-ko-ting, qui n'a point coutume de penser aussi longtemps de suite, sent, avec la chaleur croissante une invincible torpeur le pénétrer. Un moment, il essaie de lutter... Il veut penser encore. Mais, en vain : le balancement régulier de la chaise a raison de ses derniers efforts.

L'esprit, comme toujours, est vaincu par la matière. Tchang-ko-ting dort.

Il dort : alourdie par tant de grandes idées, sa tête a roulé sur ses larges épaules, pour venir se poser enfin sur la paroi capitonnée de gauche.

Il suffit de cette légère rupture d'équilibre pour que les trois porteurs, Lao-yang, Lao-Miao et Lao-toung, s'aperçoivent de l'événement. Ce dernier s'empresse de le commenter en improvisant, comme savent le faire tous ses pareils, une chanson rimée que scande le rythme de la marche et dans laquelle ses deux camarades tiennent leur partie : une chanson qu'il ne serait pas inutile que Tchang-ko-ting entendît pour être fixé sur la réalité des choses, mais que, tout compte fait, il vaut mieux, pour l'échine des porteurs et sa tranquillité même, qu'il ignore.

(1) Un des noms chinois du Thibet.

*Lao-toung* : — Pang K'ooooo... ! (1)  
 Ko-ting, le cochon gras, dort paisiblement,  
 Tandis que Yang, Miao et Toung,  
 Pliant sous le poids de sa lourde viande,  
 Malgré les plaies toujours saignantes de leurs épaules,  
 Malgré la fatigue qui fait tendre et se gonfler  
 Les varices de leurs mollets, comme des cordes,  
 Sous le soleil qui brûle, la pluie qui gèle,  
 Dans la boue, dans les cailloux, dans le fumier,  
 Marchent,... marchent,... marchent.  
 Eiaaaah.....!

*Lao-Yang* : — Pang K'ooooo... !  
 Ko-ting, le cochon gras, a la panse remplie  
 De plus de dix livres de fines nourritures,  
 Riz blanc, canard laqué, lard, tripes et saucisses  
 Et succulents produits des mers lointaines,  
 Tandis que, tordus par les crampes de la faim,  
 Les trois pauvres ventres de Miao, Toung et Yang  
 Qui ne contiennent, eux, que le souvenir  
 De la maigre pitance d'hier soir,  
 Deux galettes de maïs à l'huile rance,  
 Le quart d'un fromage de haricots moisi,  
 Crient,... crient,... crient.  
 Eiaaaah..... !

*Lao-Miao* : — Pang K'ooooo... !  
 Ko-ting, le cochon gras, a fait venir, la nuit dernière,  
 Dans son alcôve tendue d'élégantes broderies,  
 Sur son lit sculpté, couvert de soie ouatée,  
 Une pucelle de treize ans aux pieds étroits,  
 Aux larges cuisses, dont les petits seins durs  
 Brillaient comme des lunes et dont l'éclatant nombril  
 Illuminait la chambre... Tandis qu'avec les dix sapèques  
 Qui restaient tout juste dans le fond de leur bourse,  
 Toung, Yang et Miao n'ont rien pu s'offrir de mieux  
 Que le spectacle, à la lanterne magique de la foire,  
 Des amours de Ma-ni-pi et de Ji-ni-ma (2),  
 Etc..... etc,..... etc.  
 Eiaaaah..... !

(1) Exclamation servant aux porteurs de signal pour changer de pas.  
 (2) Personnages obscènes.

## III

Un choc brusque a réveillé Tchang-ko-ting, le tirant d'un affreux cauchemar, dû à une cause fort naturelle. De tempérament apoplectique, il ne pouvait dormir paisiblement que sur un lit, la nuque solidement étayée. Aussi, rêvait-il qu'il était mort et que dans le troisième enfer — celui par où passent les commerçants qui vendent à faux poids, — un diable-satellite s'appêtait à lui ouvrir le crâne pour en extraire la cervelle et la remplacer par un hérisson vivant. Le tranchoir s'abattait sur sa tête au moment précis où les porteurs le déposaient, sans précautions, ni douceur, devant l'entrée du Temple.

A peine avait-il enjambé les brancards de la chaise qu'il se vit entouré de la foule habituelle des petites gens qui vivent des pèlerins..... Un diseur de bonne aventure secouait frénétiquement à ses oreilles les étuis de bambou où sont enfermés les nombres de la destinée; un chiromancien offrait de lui lire la sienne dans l'une ou l'autre paume; un chirurgien, dentiste et pédicure, les pinces à la main, l'invitait à prendre place devant l'éventaire où s'alignaient, entre des tas symétriques de vieilles molaires, des flacons de pilules aphrodisiaques et des paquets de poudres abortives; un nain disloqué, vêtu d'une souquenille rouge, accompagné d'un singe, marchait devant lui, sur les mains, en chantant ses mérites; quelques mendiante, enfin, se prosternaient à ses pieds, les mains tendues, se dénudant, sans pudeur aucune, pour étaler leurs misères.

D'un geste large, il écarta ces importuns et, tirant de sa botte le carnet rouge, usagé selon les rites, mais soigneusement plié, qui sert de carte de visite dans les relations d'inférieur à supérieur, franchit le seuil en soufflant, d'un pas mesuré, ainsi qu'il convenait à son état.

Le Temple taoïste du Double Dragon fut érigé, aux temps des premiers Mings, par un mandarin vertueux qui, ayant

fait vœu de pauvreté, y dépensa toute sa fortune. Ainsi avait-il voulu montrer au peuple que l'argent est chose méprisable et que le seul usage qu'il convient d'en faire est de le consacrer aux choses saintes.

Aussi, l'ordre de bonzes mendiants qu'il institua pour perpétuer sa mémoire est-il devenu le plus important propriétaire foncier de la province. Ses supérieurs, élus tous les cinq ans au scrutin secret, jouissent à Pékin, grâce aux vastes ressources dont ils disposent, d'une influence telle que le vice-roi Tchao-eurl-kiun, qui vient d'inaugurer une politique fiscale violemment anticléricale, n'a pourtant pas osé porter la main sur les revenus de la communauté, bien qu'il en ait grande envie et grand besoin.

Le Temple dresse, au milieu d'une plaine opulente, sa masse que ceint, sur dix kilomètres de tour, une haute muraille d'un rouge sanglant. On dirait une forteresse : c'en est une, vraiment, aussi qui renferme une armée de cinq cents moines de tout âge et qui écrase de sa suzeraineté tyrannique les hameaux du voisinage.

Il se compose, intérieurement, d'une série de larges pavillons, à l'architecture hardie et dont les toits cornus de tuiles vernissées reflètent le soleil, comme autant de miroirs. Des cours les séparent, plantées de cèdres, de bouleaux et de lauriers géants, bordées d'un côté par les dortoirs et réfectoires, de l'autre, par des bassins où vivent les poissons sacrés, carpes et loches centenaires, et une épaisse bambouserie.

Chacun de ces pavillons renferme une divinité dont l'importance, dans la hiérarchie céleste, croît en raison de son éloignement de la porte d'entrée : le Dieu de la Guerre et celui des Lettres, les Dieux du Tonnerre, du Feu, des Remèdes, la Vierge-Mère, Déesse de la Fécondité, le Souverain Suprême, Dieu de la Terre, et tout au fond, si loin et si bien protégés par l'ombre et le silence qu'ils en deviennent presque inaccessibles, énigmatiques et souriants sous la triple couche d'or qui les recouvre, la tête perdue dans la

nuit du toit immense dont ils atteignent la maîtresse poutre, les Trois Purs qui sont le Parfait, le Plus Haut et le Plus Grand.

Et de ces Trois Purs, le Plus Pur, si l'on peut dire, est Lao-Tze lui-même, fondateur de la doctrine, — *le Seigneur de la Voie Droite et de la Vertu, le Céleste et l'Adoré.*

La vérité m'oblige à dire que la faveur du public, délaissant ces trop hauts personnages, va, dans le Temple du Double Dragon, à une divinité des plus secondaires et médiocres, à une manière de génie terrestre, qui n'a même pas là d'habitation propre et qui réside sous la voûte de la seconde cour, dans le coin gauche : *le Ma-Wang ou Prince des Chevaux.*

Ainsi, dans nos pays, saint Antoine de Padoue compte-t-il infiniment plus de fidèles que l'Esprit-Saint...

Le Ma-Wang est en plâtre. Sa mine est à la fois magnifique et terrible : sous d'épais sourcils bleus qui filent vers le ciel en un redoutable circonflexe, il roule, dans des orbites triangulaires, des prunelles rouges : d'épaisses moustaches lui tombent au ventre. Il a la peau verte, une cuirasse dorée, des bottes de velours noir : sa main droite brandit un fouet, sa gauche une lance à trois pointes : son cheval bleu-de-roi, tigré de jaune, lui vient au nombril, qui figure un museau de lion.

En dehors de la souveraineté officielle qu'il exerce sur la corporation des palefreniers et muletiers, — clientèle peu recommandable, — ses fonctions, dans le Temple du Double Dragon, consistent à garder une des portes qui conduisent à l'asile des Trois Purs.

Mais ces seules qualifications ne suffiraient pas à justifier la popularité dont il jouit dans la région de Tcheng-tou ; par un étrange caprice du sort, bien qu'il n'y ait aucun droit et que, ce faisant, il se livre, en somme, à une concurrence déloyale vis-à-vis de son collègue, le Dieu des Remèdes, — *il guérit la colique.*

Cela est comme je vous le dis. Lorsque vous avez essayé sans succès de la corne de cerf, qui est un fortifiant, du ginseng, qui est un astringent ou de la bouse de buffle délayée dans du vin de riz, qui est une manière de panacée universelle ; lorsque les plus célèbres acupuncteurs vous auront vainement percé le ventre de leurs longues aiguilles, que les plus honnêtes sorciers auront inutilement fait coudre à vos culottes leurs charmes les plus énergiques, ... il ne vous reste plus qu'à aller implorer le Ma-Wang. C'est, sous son aspect rébarbatif, un très bon diable de génie. Jusqu'alors, du moins, on ne pouvait citer de lui un trait de sévérité caractérisé et l'on sait qu'il ne résiste guère à l'offre polie de quelques bâtonnets d'encens, d'un paquet de vermicelle, d'un poulet bien laqué, d'une belle couenne de lard ou, mieux, d'un peu d'opium.

Mais — et c'est là une des particularités essentielles de son culte — il ne vous faut surtout pas oublier que sa simplicité égale sa bonté et prendre bien garde de lui expliquer et de lui répéter votre requête avec autant de soin que si vous parliez à un enfant.

Car il n'est pas, en vérité, de par le vaste monde, de divinité à la cervelle plus dure, à l'entendement plus épais, à la compréhension plus lente, il n'est pas, en un mot, de dieu plus stupide que le Ma-Wang du Temple du Double Dragon, de la Préfecture de Tcheng-tou, Prince des Chevaux, Gardien de l'Asile des Trois Purs, et.... Guérisseur de Coliques !

#### IV

Épanoui, très rouge, la peau du visage luisante et tendue, Tchang-ko-ting sort à petits pas de chez le prier.

Il y a fait un excellent dîner, au cours duquel, après un semblant de discussion, — pour la forme, — il a cédé sur tous les points et renié de bonne grâce ses droits les plus incontestables. Il sait ce qu'on doit aux Eglises et à leurs représentants, dont il s'est toujours gardé de discuter l'in-

faillibilité, en dépit des discours de son fils aîné, étudiant à Tokyo, révolutionnaire et athée, qui s'efforce, pendant les vacances, de « déniaiser » sa famille, comme il dit, et qui jette des bouts de cigarettes dans les brûle-parfums de l'autel des ancêtres.

Les bonzes taoïstes ont des pouvoirs magiques qu'il vaut mieux respecter que provoquer : Tchang-ko-ting n'en doute pas, et certaines phrases du prier, assez obscures, mais dans lesquelles il a clairement distingué une menace à l'endroit des propriétaires mitoyens de mauvaise composition, l'ont confirmé dans sa foi..... N'a-t-il pas eu, d'ailleurs, l'insigne honneur de contempler et de toucher les armoires triplement cadenassées, où sont enfermés, dans des flacons scellés de cire thibétaine, des centaines de démons, diables et diabolotins, dont le pouvoir maléfique est inimaginable?..... Les moines ne voulaient-ils même point, par excès d'amabilité, lui en ouvrir les portes?..... Et Tchang, qui frissonne encore en pensant à la catastrophe que pouvait alors déchaîner une simple maladresse, n'a-t-il pas dû, pour les persuader de n'en rien faire, laisser cinq dollars entre les mains du porte-clefs?..... Celui-ci, jeune bonzillon aux joues fraîches, aux yeux purs et aux formes rondes, s'est, depuis, attaché à ses pas, le servant à table, l'éventant, allumant sa pipe et le frôlant de façon discrète et agréable.

Tchang, pourtant, n'a pas voulu être reconduit par ses hôtes, désirant, dit-il, rejoindre sa chaise en méditant.

C'est qu'en réalité, il lui reste un devoir essentiel à accomplir.

Arrivé dans la seconde cour, il se dirige vers la niche du Ma-Wang. Il s'assure que personne ne l'a suivi, dispose sur un des porte-encens de l'autel une spirale odorante qu'il allume, s'agenouille, frappe trois fois la terre du front et, après avoir toussé pour s'éclaircir la voix :

— Ma-Wang, dit-il, Grand Prince dont le renom s'étend au delà des quatre mers, prête à mon humble supplication

une oreille attentive. Ne te laisse distraire, je t'en conjure, ni par le gracieux pépiement de la nichée que ton auguste bonté a souffert qui s'installât sous ton casque, ni par le doux bruissement des feuilles dans la cour ombreuse, ni par le noble ronflement du gong appelant tes fidèles à la prière. Je parlerai si lentement et si distinctement que tu ne pourras pas ne pas me comprendre. Ouvre-moi ton cœur et tes oreilles. Écoute, écoute bien, je commence.

Mon humble nom est Tchang..... Tchang à l'indice de l'arc (1) ; mon méprisable surnom Ko-ting..... Tchang... ko... ting. Au surplus, pour épargner ta mémoire et t'éviter toute possibilité d'erreur, je fixerai sur cette colonne, à hauteur de tes yeux, ma carte de visite.

Je tiens, dans la rue de l'Est, à l'enseigne de « l'Universelle Probité », une insignifiante petite boutique de produits étrangers. Le commerce va et je n'aurais pas, après tout, à me plaindre de la vie si une incroyable fatalité ne s'était plu, ces derniers temps, à me tourmenter dans mes affections les plus chères.....Ma première concubine, Tcheou troisième, dite « Camélia Rose », une vertueuse enfant que j'aime tendrement, qui m'aime et qui m'a coûté trois mille taëls, se voit, depuis plus d'un mois, obligée de refuser mes caresses, encore qu'elle les désire : car de cruelles coliques la font, sans trêve ni repos, se tordre sur sa couche ; aussi, lorsque je m'approche d'elle, suis-je renvoyé, sans ménagements parfois, à la vénérable Tchang, mon épouse.

Or, ce n'est pas du tout la même chose : car celle-ci, dont je redoute la concupiscence, est vieille et laide et ses os qui s'entrechoquent évoquent la mort dans les moments mêmes où l'on ne devrait penser qu'au plaisir.

Sois miséricordieux, Grand Prince, et guéris Tcheou. Cela t'est bien facile, puisqu'il s'agit de maux de ventre, ta spécialité.....

S'il faut même, pour satisfaire aux règles harmoniques

(1) L'indice est un des 214 signes qui entrent dans la composition de tous les caractères chinois et servent à les classer.



de notre maître, Lao-tzeu, suivant lesquelles il doit y avoir sur cette terre égalité parfaite de distribution du bien et du mal, s'il faut, dis-je, que quelqu'un souffre des mêmes coliques dont tu débarrasseras ma concubine, je ne vois pas d'inconvénients à ce que ce soit ma femme .... Ceci, pour faciliter ta tâche.

Pour mieux marquer ma confiance illimitée en ton pouvoir, je t'apporte, maintenant, mon humble offrande : de l'opium des Grandes Indes dont je veux parfumer ta bouche.

Bien qu'il ne soit pas décent d'exalter son propre mérite et de vanter sa marchandise, je crois, en raison des circonstances spéciales (il entendait par là l'imbécillité du Ma-Wang), pouvoir te faire remarquer que le paiement avant livraison est, pour un commerçant, chose peu coutumière ; aussi, que le prix de cet opium, rendu à Tchengtou, est de plus de mille sapèques le taël.

Et, ajouta-t-il en se hissant sur l'escabeau mis là à la disposition des fidèles et en barbouillant de merveilleuse confiture noire les moustaches du Ma-Wang, et je t'en colle pour plus de trois taëls !...

Voici maintenant ma carte de visite : tu ne peux pas ne pas la voir : ici, exactement sous le charme « Pe » contre les fourmis blanches (1).

Tchang avait oublié seulement que le Ma-Wang ne savait pas lire..... Il partit d'un pas alerte ; il marchait maintenant au-devant de la réalisation de son désir ; son imagination devançait l'heure où « Camélia Rose », délivrée de ses coliques, lui ouvrirait, avec le plus engageant des sourires, la porte de sa chambre : il allait au bonheur.

## V

A peine Tchang-ko-ting était-il parti que, de l'épais fourré de bambous, quelque chose sortit, mi-rampant, mi-sautil-

(1) Dans les temples et pagodes du Sen tchoan, les boiseries des bâtiments sont protégées contre les ravages des fourmis blanches par la simple apposition de carrés de papier sur lesquels est inscrit, à l'envers, le caractère « pe » (blanc). Il paraît que cette précaution suffit.

lant, une sorte de larve humaine ramassée, disloquée, ulcérée, repoussante et pitoyable à la fois, qui se traîna, en geignant, sur les dalles de l'allée centrale.

Sous les mèches embroussaillées d'une courte tignasse, deux yeux fureteurs et singulièrement vifs jetèrent à droite et à gauche de rapides regards... Personne !... Un petit effort et le pauvre amas de chair pantelante se dressa, devint tout à coup un homme, très sale, sans doute, et d'aspect bien minable, mais, tout de même, solidement campé sur deux jambes fortement musclées et qu'une plaie à la cuisse, — trop hideuse pour ne pas être simulée, — n'empêcha nullement de courir à la niche du Ma-Wang.

C'était Tseng, dit « La Punaise », une effrontée canaille dont on ne comptait plus les méfaits majeurs et mineurs, un repris de justice connu dans tous les yamens : voleur, — sa natte avait été récemment coupée au ras de la nuque, — adultère et suborneur de filles, — il était doublement essorillé ; — il n'avait cherché refuge dans le lieu saint que pour échapper plus facilement aux recherches des policiers de la sous-préfecture de Koan-hien, qui le tenaient pour un des auteurs de l'égorgement d'un riche marchand de sel.

Il vivait là, depuis huit jours, tant bien que mal, grâce à la charité des fidèles et à la complicité du bonze cuisinier, qu'il avait dûment terrorisé.

Sans perdre un instant, il sauta sur l'escabeau et, à l'aide d'un fragment de tasse, râcla soigneusement l'opium qui coulait sur les joues et le menton du Prince des Chevaux.

Il n'en laissa mie.

— Les temps ne sont plus, Ma-Wang, où j'engraisais les dieux : ce sont eux qui me nourrissent maintenant. Jusqu'ici, pourtant, ç'avait été assez maigre : deux portions de lard rance, une livre de macaroni, un paquet de sucre candi et un mauvais petit pâté, c'est pauvre... On te négligeait, Protecteur. Enfin, grâce au gros gentilhomme qui t'adressait un si long discours, les choses vont mieux et ton serviteur, Tseng, va pouvoir s'envoyer quelques bonnes pipes.

Sois heureux, vieux palefrenier du diable !... Pour une fois, au moins, tu auras servi à quelque chose.

D'autant plus que voici de l'opium de bonne qualité, — il flaira, — oui bien, de la drogue étrangère... En vérité, Grand Prince, cela mérite mieux que des remerciements ordinaires !

Avec le respect et la solennité voulus, tout comme l'avait fait Tchang-ko-ting, il se prosterna trois fois : puis, se retournant, il s'appliqua une claque sonore sur le derrière. Et, sacrilège, disparut dans les bambous.

C'est alors qu'advint le miracle... Allez au Temple du Double Dragon : les moines qui ne l'ont jamais compris se le rappellent encore.

La terre trembla : on entendit un bruit semblable au grondement d'un lointain orage. Un grand vent froid passa qui courba les cimes des noirs cyprès et des bouleaux argentés. Les tambours d'airain et de bois mugirent, comme frappés par d'invisibles mains. Les oiseaux se turent brusquement et, dans l'étang aux lotus, les carpes sacrées flotèrent, le ventre en l'air. Le personnel entier du temple, depuis le prieur lui-même jusqu'au dernier moinillon des cuisines, tomba, la face contre terre. C'est, en temps de miracle, la position naturelle de toute humanité.

Tseng, seul, ne se dérangea point : il fumait.

Le Ma-Wang parlait, ou plutôt il essayait de parler. Les mots trop pressés roulaient dans sa gorge comme autant de tonnerres et ses lèvres ne purent exhiler d'abord qu'un long et furieux bégaiement... Heu... heu... heu...

Lorsque, enfin il put articuler, ce fut pour maudire.

— Que la peste le prenne aux entrailles et lui torde les tripes ! Qu'il en crève, en maudissant ses ancêtres ! Que le mal noir le terrasse, ce..., ce...

Ici, le Ma-Wang dut s'arrêter et réfléchir. Car, si les dé-

tails du drame qui s'était passé sous ses yeux étaient encore parfaitement présents à sa mémoire, si même il se rappelait les noms des personnages, il ne savait plus à qui les attribuer.

Enfin, après un long effort, il se souvint... Et, l'esprit à l'aise, dégagé de toute préoccupation, avec cette sûreté, cette détermination qui, toujours, dans la vie, accompagnent les plus lamentables erreurs, les yeux fixés sur cette carte rouge dont les trois nobles caractères ne lui disaient, hélas ! rien du tout, il commit l'irréremédiable gaffe.

— Que le Mal Noir le terrasse, ce *Tchang-ko-ting* impie, contempteur des dieux qui, non content de dérober mes biens, se permet encore de me défier par ses paroles et ses gestes obscènes ! Il ne m'aura pas impunément montré son vilain derrière... Je veux qu'il meure et que son corps soit un tel objet de puanteur que sa femme même et ses fils s'enfuient, l'abandonnant comme un chien, sans sépulture. J'ai dit.

Ses yeux flamboyants s'éteignirent : sa voix apaisée se fit infiniment douce et grave.

— Et, comme, si le crime doit être immédiatement puni, la vertu doit aussi recevoir sa juste récompense, qu'il soit béni, cet estimable *Tseng*... La femme qu'il aime ne souffrira jamais plus de coliques. Je veux qu'il vive, entouré du respect de tous et qu'il voie les fils de ses enfants grandir en force et en sagesse. Plus particulièrement, que sa première entreprise soit couronnée d'un plein succès. J'ai dit.

Le calme revint sur la terre : un arc-en-ciel double dessina dans le ciel son joyeux symbole. Les cinq cents moines et novices se relevèrent, le cœur plein d'une sainte terreur.

## VI

Dans la cachette qu'il s'est ménagée au plus épais du fourré, « La Punaise » fume : il est accroché à sa pipe comme un enfant au sein de sa mère : il tire goulûment sur le bam-

bou noirci, prenant à peine le temps de cuire à la flamme vacillante d'une vieille lampe ébréchée les boulettes d'or brun.

Il disparut dans un nuage de fumée lourde et le monde tint pour lui dans l'espace que couvrait son corps. A la douzième pipe seulement, il s'arrêta, à bout de souffle, et s'étendit sur le dos, bras et jambes écartés.

Par une échancrure dans la voûte de verdure il vit un coin de ciel rose : le soleil se couchait. A deux pouces de son visage, chevauchant une branchette, un scarabée mordoré se balançait, le fixant de ses yeux cornés. Invisibles et toutes proches, des tourterelles roucoulaient. Peu à peu l'odeur puissante de l'opium s'évaporait pour faire place à une senteur plus fraîche de terre humide, de feuilles vertes et de menthe.

La nuit venait, lentement, comme à regret. La nature entière vivait et parlait, avant de s'endormir, en bourdonnements d'insectes, en froissements de feuilles, en frôlements d'ailes ; dans la clairière proche, des ombres légères passèrent sur le sol et le dôme d'un « lan-mou », cinq fois centenaire, se couvrit de neige vivante : les aigrettes sacrées reentraient au logis.

Tseng sentait couler son sang, battre son cœur. Il jouissait d'être, simplement, d'avoir la peau sensible, le cerveau net. Un moment, il regretta qu'une belle fille nue ne fût point à ses côtés : il eût aimé, à cet instant, pour le seul plaisir du toucher, caresser des seins tièdes, une croupe ferme... Il se gratta longuement le nez et pensa. Ses idées s'ordonnaient d'elles-mêmes, sans le moindre effort de sa part, s'enchaînaient, se combinaient avec une logique inflexible. Complètement extériorisé, il se voyait exécutant dans ses moindres détails un projet auquel il n'avait jusque-là jamais osé penser sérieusement... Les dieux avaient ouvert pour lui le livre du Destin.

— Huit jours suffisaient amplement pour lassér la police qui n'allait pas perdre de temps à rechercher un simple

complice ; car il s'était contenté de tenir les pieds du gros bourgeois dont « le Crapaud » sciait le cou ; et « le Crapaud » était arrêté, peut-être même déjà exécuté... Il partirait donc dès demain, au petit jour...

Le convoi d'automne du tribut du Kouei-tcheou (1) passait en septembre. Sans doute, c'était là un gros coup, plus de cent mille taëls (2) d'argent fin, et de réalisation malaisée, car il fallait compter sur une escorte de cent hommes au moins... Mais qui ne risque rien n'a rien. Et cent soldats réguliers surpris au petit jour, dans la montagne, ne valent pas les vingt-cinq bons garçons qui les surprennent.

Vingt-cinq hommes donc qu'il lui faudra trouver avant septembre. La chose serait facile, si l'on pouvait se contenter des premiers venus, car le cercle de ses connaissances est plutôt étendu : mais la plus grande circonspection est nécessaire. Il faut des gars assez courageux pour livrer une vraie bataille et assez simples pour ne pas demander trop d'explications... Tsa-tsoung, « le Borgne », est à Tchongking, chez sa mère, la vieille recéleuse ; les trois frères Kawatze font la contrebande du sel, du côté de Souei-fou.

... En voilà quatre déjà sur qui l'on peut compter : Mais ce ne sont pas eux qui trouveront les trente fusils nécessaires, de bons Mauser à répétition, naturellement... Mais Lieou « l'Albinos », parbleu ! Comment n'a-t-il pas pensé à lui ? Voudra-t-il seulement quitter le confortable tripot qu'il a installé à Lao-wa-tan où il râfle, en toute sécurité, la solde des garde-frontières ? Il faudra lui promettre beaucoup, tout ce qu'il demandera, quitte à s'arranger après. Au besoin, pour le convaincre, les grands moyens... Lui, Tseng, n'est pas pour rien chef de loge...

C'est entendu : il partira demain pour Lao-wa-tan.

La nuit était venue. Autour de lui tout se taisait, main-

(1) Le Kouei-tchéou et le Yunnan, provinces pauvres, recevaient, sous l'empire, des subventions régulières du Seu-tchoan, province riche.

(2) Le taël, unité monétaire théorique, est une mesure de poids correspondant à 33 grammes environ.

tenant. Une chouette hulula doucement dans un cèdre. Les premières vibrations du gong qui appelait les bonzes à l'office du soir vinrent mourir jusqu'à lui. Une mélodie lointaine commença dans un des pavillons. On priait...

Tseng, se retournant sur le côté, reprit l'aiguille. Un rayon de lune filtra à travers le feuillage. L'opium grésilla sur la lampe avec un bruit de baiser.

Dans un cercle de lumière tendre, glorieusement auréolé d'argent, Tseng, dit « La Punaise », fumait.

## VII

Il faut un dénouement à toute histoire.

Je le regrette : je regrette que mon tempérament de simple chroniqueur et non pas, hélas ! de romancier, ainsi que l'obligation où je me trouve de respecter la vérité, m'empêchent de suivre mon penchant qui est d'aimer à voir partout, toujours et malgré tout, le vice puni et la vertu récompensée.

Mais les faits sont là : le Ma-Wang avait, comme l'on dit ici, « pris le chapeau de Tchang-eurl pour la calotte de Li-san ». Le Destin qui exécute, sans les discuter jamais, les décisions divines, fit comme il lui avait été commandé.

Tchang-ko-ting perdit en trois jours toutes ses illusions et la vie. Il ne trouva plus au logis, où il revenait rajeuni de vingt ans et prêt à le prouver, ni « Camélia Rose », ni sa caisse, ni son premier commis, celui-ci, — un fort joli garçon, — ayant adroitement soulevé celles-là.

Sa femme triompha insolemment, comme savent le faire, dans tous les pays du monde, les femmes légitimes imbues de l'insupportable principe de leur légitimité, et, l'écrasant sous le poids d'une acrimonieuse assurance que justifiaient trente années d'austère fidélité, le traita de cocu.

C'était plus que n'en pouvait supporter le pauvre homme. Il fut pris, dès le soir, d'une fièvre intense : le lendemain,

son corps se couvrait de larges taches rouges qui tournèrent au noir, puis au bleu. Les cinq meilleurs médecins, appelés en consultation, diagnostiquèrent le « ma-wen-ping » ou *peste fourmillante* et s'enfuirent aussitôt, de peur de la contagion. La *peste fourmillante*, dite aussi *fièvre du léopard*, est une maladie spéciale au Seu-tchoan, — heureusement, — qui ne pardonne pas. Ce pourrait n'être qu'une forme aggravée de notre typhus.

Tchang-ko-ting « creva », comme l'avait voulu le Ma-Wang, noir de figure, le ventre gonflé et pustuleux, puant et horrible à voir, abandonné de tous, sauf pourtant de sa femme, qui le soigna jusqu'au dernier moment, mais sans cesser de lui reprocher amèrement sa conduite.

« La Punaise », au contraire, put réaliser, dans ses moindres détails, le plan que, grâce à l'opium volé au Ma-Wang, il avait si ingénieusement conçu. Séduit par l'audace et la grandeur du projet, « l'Albinos » liquida son tripot de Lao-wa-tan, après y avoir réuni une cinquantaine de fusils et de pistolets automatiques Mauser, achetés ou gagnés à des permissionnaires yunnanais revenant des marches thibétaines. Avec quelque trente compagnons, recrutés un peu partout, il surprit et massacra, dans le défilé du « Foie de Taureau », à l'entrée du Kouei-tcheou, l'escorte chargée de protéger le convoi d'automne.

Il fut pris, d'ailleurs, quelques jours après, avec ses hommes. Mais ils ne parlèrent pas. Les « Frères » (1) se tiennent et, par surcroît de précautions, « l'Albinos », qui, seul, connaissait les détails de l'affaire, fut retrouvé par ses gardiens dans sa prison, la veille de l'interrogatoire, tout raide et la gorge fendue d'une oreille à l'autre.

L'argent, — cent cinquante mille taëls environ — avait disparu et « la Punaise » ne figurait pas au nombre des misérables marionnettes que le bourreau étrangla et décapita sur la grève de la porte de la « Grande Paix », à Tchong-king.

(1) La principale Société secrète de la Chine Occidentale.

Il vit maintenant, m'a-t-on dit, au Hou-nan, dans un village des environs de Tchang-tcha. Sa natte a repoussé, mais il lui faut encore, à cause de ses oreilles, porter toujours un turban, sous prétexte de névralgies chroniques.

Il est heureux, riche et jouit d'une telle considération que ses concitoyens viennent de le nommer conseiller municipal.

Yunnanfou, 1912.

HENRY-AUGUSTE W....

---

## POÉSIES

---

### RACINES

*Je ne me sens d'aucun pays :  
il n'est pas de maison natale  
qui attende mon retour, chargé d'ans,  
parmi quelque belle terre d'herbages et de forêts.*

*Tous les logis où j'ai vécu,  
d'autres hommes les habitent.*

*Je ne suis pas lié de traditions ni de coutumes,  
je suis libre comme une graine  
que les vents ont promenée  
puis laissé choir sur un sol de hasard.*

*Je n'enfoncerai nulle part de racines bien pénétrantes,  
bien tenaces.*

*Dans le village où j'arrêterai mon aventure,  
longtemps se dressera,  
entre les autres hommes et moi,  
une haie de méfiance et d'hostilité,  
parce que je ne serai pas de leur tribu.  
Partout je serai l'étranger  
dont on se garde ou dont on rit.*

*Et souvent je regretterai  
les grandes villes qui sont comme des mers vastes  
où les vies sont roulées et mêlées  
comme des algues sans racines.*

---

### ÉVASION

*Tes livres jadis  
te voilaient la vie.*

*Mais tu as donné sa revanche  
à la vie, ce matin d'été.  
Tu es parti, dans l'aube argentine  
comme au-devant d'un ami longtemps délaissé,  
d'un pas nerveux de hâte.  
Tu as foulé, pieds nus,  
les luzernes mouillées des collines;  
tu as coupé des gerbes de fenouils  
et des brassées de rameaux d'églantiers;  
tu as sucé des prunes glacées de rosée,  
croqué des pommes vertes  
et respiré la brume errant sur les prairies...*

*La vie ce matin  
triomphait de tes livres.*

#### EXIL

*Les laines des brumes  
moutonnent aux vallées.  
Un oiseau charge une branche de marronnier.  
Tes soucis dorment encore.  
Il n'y a pas de vent sur le jardin.  
Va remplir ton seau à la fontaine  
qui montera une gamme sourde et douce.  
Les molles cornouilles mûries,  
tombées dans la nuit,  
emperlent la sente ;  
va les ramasser.  
Tu peux songer tendrement  
aux graines soyeuses des clématites  
enlacées aux abricotiers des vergers abandonnés.  
Tu peux songer à des siestes  
dans le parfum des thyms chauffés  
et des fenouils, sous les torpeurs d'après-midi.  
Tu peux songer à l'amour qu'il ne faut pas dire,  
comme à une patrie de soleil et de palmes,*

*de fruits lourds et de larges fleurs  
où vous promènerez vos rêves nus.*

—  
**UN FERMENT**

*Je voudrais déposer doucement en chaque âme,  
choisie comme un vase qui plaît pour sa matière  
et pour sa forme, quelques paroles qui germent  
et qui fermentent, afin qu'une vie nouvelle  
agite et trouble ceux que j'aurai préférés,  
un instant, entre tous,*

*Afin qu'un soir, pâle vierge à la poitrine étroite,  
courbée sur ta couture éternelle, tu sentes le désir  
gonfler tes seins, tu ouvres ta fenêtre,  
éprouvant soudain le besoin de mordre tendrement  
des lèvres comme un fruit inconnu,*

*Afin qu'un matin, petit employé ponctuel,  
petite machine régulière, un matin de mai,  
ruisselant de blondes ondées, et frais  
d'un parfum d'aubépines lointaines et de lilas,  
tu ressentes un âcre dégoût de ton bureau fermé,  
éprouvant soudain l'envie de partir,  
de prendre un bâton et de t'en aller à pas libres et légers,  
au long des routes de soleil, lancer des gestes bien à toi,*

*Afin qu'un jour, vagabond maigre et blême,  
chien hâve, errant, nourri de rapines et d'aumônes,  
déchiré de ronces et les pieds en sang,  
dans un doux creux de terre, clair de verdure et d'eaux vives,  
il te vienne soudain le désir de clore tes vagueries,  
de construire une maison, de défricher un champ,  
de vivre de longs jours calmes à l'ombre des pommiers  
que tu auras plantés.*

JEAN BAUCOMONT.

## LES VÊPRES IRLANDAISES

---

Le 1<sup>er</sup> octobre, au jour tombant, l'express de Dublin arrivait à Galway. Tandis que les voyageurs se pressaient contre un noir barrage de policemen, quelques soldats, de cette espèce que l'on nomme en Irlande : *Blacks and Tans*, fouillaient le train, wagon par wagon. Ils arrivèrent à la dernière voiture, un fourgon cadenassé. Les militaires l'ouvrirent. Au milieu du plancher, il y avait un cercueil, clos, selon la coutume arranaise, d'un couvercle de verre. Dans cette funèbre vitrine ils aperçurent un cadavre. C'était celui de leur commandant.

Il avait, depuis trois jours, disparu. Dans les rues de Galway, des avis placardés par les soldats menaçaient la population :

Si, cette semaine, le major n'est pas revenu, nous procéderons à des représailles...

Le commandant revint avant l'heure fixée, mais non point comme on l'attendait.

Il y a dans cette aventure une sorte d'humour assez macabre par quoi elle ressemble à beaucoup d'autres épisodes de cette rébellion irlandaise où se mêlent presque toujours le macabre et la farce. Il faudrait, pour bien raconter ce qui se passe là-bas, un Mark Twain qui porterait le froc des pénitents noirs.

On ignore à peu près tout, en Europe de ces événements, aussi bien en ce qui touche leur cause qu'en ce qui concerne leur caractère. Je n'ai, en un mois de séjour, rencontré que cinq étrangers, dont trois opérateurs de cinéma. Ce sont là, j'en conviens, des témoins honorables et sans

préventions, mais qui ne s'attardent point ordinairement aux perplexités de la critique historique.

Ainsi les officieux ont toute faculté de répandre certaines légendes et en particulier celle de l'Irlande « en révolution ». Ils tiennent au mot, l'ont accrédité.

Un exemple : tous les journaux du continent ont publié, le 20 octobre, une note britannique :

Le 19 octobre, vers minuit, à Tonypandy, de nouveaux désordres se sont produits. Cinq cents manifestants, rassemblés sur la place publique, ont *entonné des chants révolutionnaires*.

On pourrait croire à une méprise des traducteurs ; je me suis informé : le texte original ne prête aucunement à confusion, il porte bien *revolutionary* et non tels autres mots plus ambigus, comme par exemple *seditions* ou *subversive*.

Or, en Irlande, où tout finit par des cantiques, il est tout à fait impossible de se méprendre sur le caractère des hymnes entonnés par les foules. Ce sont invariablement de vieux chœurs gaéliques, qui, sur une courbe musicale molle et plaintive, n'exhalent que prières, psaumes et lamentations. Révolutionnaires, ces chants ? A peu près comme un introït grégorien.

On conçoit assez les mobiles de ces contre-sens perpétuels. Ils permettent aux agences anglaises de rapporter exactement ce qui se passe dans l'île tout en éloignant de la cause irlandaise ceux que les Sinn Feiners peuvent, à tort ou à raison, considérer comme leurs amis naturels : les catholiques et les conservateurs du continent.

Le tour est adroit et fort simple ! Ils'agissait seulement de répandre que les Irlandais tuent les gendarmes et, ensuite, de laisser méditer cette nouvelle aux bourgeoisies européennes.

Le tout a si bien réussi que, dans beaucoup de milieux, en France, on ne fait point le départ du Sinn Fein et du bolchevisme. Or, il n'est pas au monde de tendances plus opposées. La république irlandaise ne ressemble pas plus

à la république des soviets que M. Maurice Barrès ne s'apparente à M. Rappoport. L'Irlande est même, je pense, le seul pays au monde où l'on ne trouve pas un seul bolcheviste et, pas davantage, un seul « bolchevisant ».

Les nationalistes irlandais sont patriotes, pieux, très férus de hiérarchie sociale. Les pauvres innombrables de Dublin, de Cork, de Galway respectent la fortune et même la fortune anglaise ! Toute la violence de ce peuple s'use dans l'agitation purement nationaliste, et il n'en reste rien qui puisse alimenter la guerre sociale.

Les chefs du Sinn Fein ont peu de moyens à leur disposition pour combattre les effets de la propagande de Reuter.

Il est vrai qu'ils n'en aperçoivent point tous les dangers. On verra, par la suite, combien manque à ce peuple le sens des réalités politiques et combien la répétition des mêmes fautes le laisse inexpérimenté. Retenons, pour l'instant, que l'ignorance où le continent demeure du programme et de l'organisation Sinn Feiners fait à la cause irlandaise un tort considérable.

A peine sait-on, chez nous, que Sinn Fein veut dire « soi-même » et que ce mouvement d'étroit nationalisme se développa, en Irlande, surtout durant ces dernières années, après la dure répression du général Maxwell. C'est trop peu, si l'on veut, en connaissance de cause, juger les événements actuels.

Quant aux aspects de la rébellion, ils ne font songer à une émeute que par le déploiement des forces régulières. D'émeutiers, point. Les cent mille soldats britanniques débarqués depuis six mois dans l'Ile Verte n'ont rencontré ni bandes, ni tranchées, ni barricades. L'étranger vient ici, trompé par les mots, croyant assister à la bataille des rues. Il trouve des cités banales, coulant leurs jours monotones sous la pluie de la mer.

Cependant on tue, on meurt à quelques pas de vous ; ouvrez un journal irlandais, le *Freemans* ou l'*Independent*

ou l'*Evening Herald*, et vous connaissez à l'instant toute la fanatique et sombre fureur de la lutte.

Chaque matin apporte sa gerbe sanglante. Policiers abattus dans un carrefour, Sinn Feiners surpris dans une chambre d'hôtel et fusillés sans aucune forme de procès, casernes pillées par les volontaires irlandais, villes incendiées par les « Black and Tans », c'est l'ordinaire de l'existence.

Eh quoi, dira-t-on, n'est-ce point là une insurrection ? Non. C'est une conspiration, qui, parfois, sur un ordre donné, prend une brève tournure de guerilla. Mais les escarmouches et même les simples rixes sont rares. Ce qu'on trouve là-bas n'est pas un tableau de guerre civile ; c'est le spectacle imprévu, et singulièrement inquiétant, d'un peuple entier, tout entier, dans une conjuration. On tue par ordre — de part et d'autre. On ne se bat pour ainsi dire jamais. Ce ne sont que guet-apens, surprises et filatures. L'homme condamné à mourir tombe à l'heure dite ; on l'enterre sans cérémonie et il y a toujours une fosse ouverte pour le suivant. Le tout, d'ailleurs, en grand mystère, le doigt sur les lèvres. C'est une révolte à pas de loup.

L'Irlandais, aventureux et romanesque, n'a pas choisi ce mode de rébellion seulement par calcul ou par nécessité. C'est son goût. Il faut être, comme on dit là-bas, « très introduit » pour connaître les chefs principaux du Sinn Fein, mais alors on peut juger à quel point ils raffolent de l'intrigue politique, de la société secrète, des entrevues mystérieuses. Et non point seulement les ministres et les chefs des volontaires, mais aussi les garçons d'hôtels, les *cabbys*, les cheminots, les joueurs d'orgue, les cultivateurs, les prêtres — toute l'Irlande.

Cela, d'ailleurs, avec un grand courage. Les ministres vous disent fort paisiblement : « Je dois chercher un homme qui me remplacera ; je pense que je serai tué dans un mois ou deux ». L'un d'entre eux, le ministre des Finances, Mr Collins, recherché depuis deux ans et demi, a, certaine nuit, pour échapper aux policiers, sauté du troisième étage

dans la cage d'un escalier. Un autre, le doux et élégiaque Desmond Fitzgerald, put, en 1916, s'enfuir au moment où les troupes anglaises s'emparaient de la Post-Office de Dublin, dernier réduit de la défense Sinn Feiner. Tous ceux qui furent pris en ce lieu furent, dans les jours qui suivirent, condamnés à mort par la cour martiale et, sur-le-champ, fusillés. Un homme, qui comparaisait devant les juges militaires, niait qu'il eût pris part aux combats ; il allait être tout de même condamné et fusillé, quand M. Fitzgerald qui, mêlé aux curieux, attendait cet instant, écarta la foule et, pénétrant dans le prétoire, dit aux juges :

— Cet homme n'était pas à la Post-Office.

— Qu'en savez-vous ? qui êtes-vous ?

— Je suis Desmond Fitzgerald. Cet homme ne se trouvait pas où vous croyez. Je le sais, *moi, j'y étais*.

Les militaires du tribunal crurent tomber à la renverse. Tant de noblesse troubla leur conscience. M. Desmond Fitzgerald fut condamné à vingt ans de hard labour. L'amnistie de 1918 le libéra.

Une telle abnégation n'étonne aucun Irlandais, ni par la beauté du geste, ni par le romantisme un peu théâtral de la mise en scène. On devine ce que put être, dans un pays ainsi fait, le succès du président Griffith, lorsque, dans la récente « affaire Hardy », il mystifia si lestement la police secrète du royaume. J'ai raconté ailleurs (1) cet épisode où j'ai joué mon rôle, et dans lequel l'on put voir, sous son aspect le plus débonnaire, ce « carbonarisme » irlandais qui, d'ailleurs, traite rarement avec une pareille générosité les traîtres qu'il démasque.

§

Je me mêlais, un soir de septembre, aux fidèles qui priaient devant la prison de Cork, où douze Sinn Feiners, refusant toute nourriture, attendaient la mort. Spectacle médiéval : la multitude, agenouillée sous la pluie, dans la

(1) *Le Petit Parisien* du 16 septembre.

boue ; les mères, par milliers, portant leurs nourrissons sur les pans des châles noirs ; et tout cela, dans une ombre touffue, sous un bas plafond de feuillages, chantait, sur des airs doux et poignants, des cantiques. Au premier rang, au pied même des colonnes de la prison, six ou sept pères franciscains, couverts de la bure, ceints de la cordelière, tous grands et forts, des géants tonsurés, battaient la mesure avec leurs crucifix noirs. Derrière les barreaux, douze agonisants entendaient chaque soir ces chants douloureux qui les aidaient à mourir.

Puis les moines partaient et la foule se pressait sur leurs pas. Toucher l'un de ces religieux eût été, pour un soldat anglais, courir à la mort. Une seule fois, paraît-il, un homme de la police osa poser la main sur l'épaule d'un « Irish priest ». Il fut à l'instant immolé.

Voilà pour la foi. Cela donne la mesure des haines religieuses en ce pauvre pays. A Belfast, et dans tout l'Ulster, qui est aux mains des Ecossais, c'est-à-dire des protestants, on a, le mois passé, chassé des usines, et par milliers, les ouvriers catholiques. Ce fanatisme, cette sombre ardeur ne sont point toute l'affaire, mais c'est la cause profonde, celle qui ne vieillit pas, la cause des vieilles rébellions dont toutes les villes, en Irlande, portent les traces.

On a peine, chez nous, à se représenter, sous son véritable et affreux jour, cette guérilla religieuse. L'Occident est mort à ces choses. Et qui sait ? peut-être même les plateaux sanglants des Cévennes n'ont-ils pas connu, il y a quatre siècles, des haines pareillement inexpiables. Un soldat catholique vit l'autre jour, aux portes de Dublin Castle, abattre à coups de pistolet un capitaine de son régiment ; il accourut ; l'officier vivait encore, et l'autre, tirant de sa poche une croix bénite, allait la faire baiser au mourant, lorsqu'un témoin dit : « C'est un protestant... » Un protestant ! Le soldat fourra la croix dans sa poche, reprit son fusil, sa garde, et tourna le dos. L'autre mourut sans secours, dans le fossé.

Le prêtre commande la résistance et bénit les rebelles. A cela, point de doute, malgré les démentis. Il y a du chouan dans tout Irlandais du sud ; sous l'imperméable beige, le feutre mou et le complet de tweed on reconnaît Pille-Miche et Marche-à-terre ; le pistolet et le chapelet se trouvent dans la même poche, et l'on ne saurait imaginer combien la dévotion des Sinn Feiners pour M. de Valera ressemble au culte des royalistes bretons pour Jean Cottereau.

Le nombre presque incroyable des prêtres lie, d'ailleurs, la cause de la religion à celle du nationalisme. Je crois pouvoir écrire qu'un membre du clergé, là-bas, est avant tout Irlandais ; il ne prêche pas la guerre sainte, sans doute, mais il bénit les insurgés. Plutôt que de renier la cause de l'indépendance, l'église irlandaise irait jusqu'au schisme. On n'en fait point mystère ; et voilà peut-être ce qui explique le silence de Rome, ordinairement moins désintéressé de semblables débats.

Ainsi, soutenus par leurs confesseurs, les citoyens irlandais montrent en toutes circonstances une résignation, une ténacité qui ressemblent fort à du fatalisme. Par là, autant que par leur indolence, ils diffèrent de l'Anglo-saxon, surtout du laborieux Ulstérien, cet usinier précis qui ne lève guère au ciel ses regards, si ce n'est pour constater que les cheminées rouges alimentent bien le fameux firmament de Belfast.

Quand un étranger de marque arrive à Dublin, à Cork, à Killarney, en Irlande enfin, on le conduit chez des poètes. En Ulster, il est introduit chez les membres de l'Imperial Chamber. Le grand homme de l'Irlande, c'est Yeats ou, peut-être, Bernard Shaw. A Belfast, c'est, autant que sir Carson, le chairman Pollok, président de la chambre de Commerce. Cela aussi aigrit le malentendu du nord et du midi. Peut-être avait-il raison, le capitaine G\*\*\*, ancien député du parti Redmund, qui me disait un jour : « Si l'Angleterre retirait ses troupes, la guerre éclaterait aussitôt entre l'Ulster et le sud. » C'est probable, non certain.

En tout cas, ce n'est pas là qu'il faut chercher les raisons du conflit actuel.

## §

Chez nous, généralement, on ne connaît les affaires étrangères que par les articles des journaux, lesquels, bien souvent, n'ont d'autres sources que les communiqués des agences; et celles-ci, d'ordinaire, puisent leurs informations dans les bulletins de propagande qu'elles accommodent selon les vues du gouvernement. En ce qui concerne « les troubles d'Irlande », les journaux français, dans leur ensemble, affectent d'observer la neutralité. Ils sont peut-être de bonne foi. Il leur serait d'ailleurs (et pour les raisons que je viens d'énoncer) assez difficile de prendre parti dans la querelle. On comprend mal, en Irlande, qu'étant données les relations franco-anglaises, notre neutralité soit, à l'égard des Irlandais, une marque de bienveillance.

C'est que le particularisme irlandais confine à l'aveuglement. J'aurai, par la suite, l'occasion de le montrer. Quoiqu'il en soit, il paraît nécessaire de préciser ici la nature du débat. Le point de vue anglais et le point de vue irlandais s'opposent entièrement en ceci que le gouvernement de M. Lloyd George considère la question d'Irlande comme une « affaire domestique », alors que le gouvernement du président Griffith prétend la transporter au plan des questions internationales.

On dit à Londres : « Ce sont des citoyens britanniques en état de rébellion ! » Et Dublin riposte : « Nous ne sommes point citoyens britanniques, nous appartenons à la république irlandaise proclamée conformément aux stipulations du traité de Versailles, et par l'unanimité des électeurs irlandais ». Sur ce, l'Angleterre insinue qu'elle pourrait, à de certaines conditions, accorder aux Irlandais le Home Rule. Mais ceux-ci n'en veulent plus; ils l'acceptaient en 1914, à la veille de la guerre. A cette époque, le Sinn Fein ne recrutait qu'une infime minorité de la population.

L'Angleterre commit alors une lourde faute, que d'autres suivirent, peut-être plus graves. Ainsi du refus opposé aux régiments de volontaires irlandais, qui réclamaient les mêmes droits et les mêmes honneurs que ceux conférés aux divisions de l'Ulster : le droit de déployer, aux cérémonies et dans les combats, leur drapeau vert, brodé de la harpe d'or, et le privilège d'être commandés par des compatriotes. Ce refus exaspéra l'amour-propre irlandais. Ce fut l'origine des troubles de 1916, où l'Irlande, aveuglée par la colère, excitée sans relâche par les jésuites germanophiles de Mannhouse et par une majorité de professeurs « cambridgemen », c'est-à-dire épris de culture allemande, répondait à l'appel de sir Roger Casement. Et, tandis que la France, mère des libertés universelles, la France, seule amie historique de l'Irlande, s'arcboutait désespérément à Verdun, Dublin faisait le jeu de Berlin. Cela pèse lourdement sur les destinées irlandaises, et cela, pour parler net, revêt d'une certaine dérision l'attitude du Sinn Fein, qui se réclame aujourd'hui des « buts de guerre » de l'Entente, contre lesquels il a, en définitive, pris les armes.

On dit que la germanophilie des Irlandais est seulement une forme de leur anglophobie. Il y a du vrai. Que, dans la guerre, la Grande-Bretagne « n'ait pas pu se trouver du côté du droit », voilà qui, dans tous les milieux irlandais, fait figure d'axiome. Mais il faut bien dire que le jeune clergé porte là-bas, comme dans certaines parties de l'Alsace, la parole allemande; et il faut bien dire aussi que les Français sont, avec certains Slaves et quelques Italiens, les seuls hommes dans le monde aptes à découvrir, d'instinct, l'inconscient comique de la casuistique allemande. L'obstination de maints universitaires et ecclésiastiques irlandais à défendre les plus grossiers arguments de cette propagaude, qui oppose aux faits des suppositions, m'a confondu. On ne saurait, d'autre part, tenir pour insignifiant le fait que le Sinn Fein a choisi pour ministre des affaires étrangères le comte Plumkett, dont la germanophi-

lie peut passer, même en Irlande, pour exceptionnelle.

On a dit que cela ne saurait influencer en rien le bien ou le mal fondé des revendications irlandaises. Je le veux.

Cela cependant doit avoir sa place dans une étude complète de la question. Et je réponds, par avance, à l'objection des internationalistes — s'il en est qui s'attardent à lire cet essai — que le « mouvement » irlandais ne saurait être envisagé d'un autre point de vue que celui auquel s'attachent les principaux intéressés, c'est-à-dire le point de vue d'une politique étroitement bourgeoise et conservatrice.

Je conviens toutefois que ces sentiments n'ont point gagné la masse du peuple irlandais et que, d'autre part, les dirigeants commencent à s'apercevoir que, dans l'aventure de 1916, ils ont joué un jeu où ils devaient perdre à tout coup. Que cela parfasse leur éducation politique, j'en doute. Ils n'ont des affaires ni l'habitude, ni l'instinct.

On peut sans crainte affirmer que le plus oiseux de nos bavards de cabaret donnerait en cela des leçons à plusieurs ministres irlandais. Ils sont à ce point fermés aux réalités des problèmes internationaux, ils donnent si délibérément le pas aux sentiments sur la raison, qu'aucun d'eux n'admet la légitimité du *self defence*-anglais. Ils pensent tous que le Royaume-Uni, placé dans l'alternative de périr ou de contrôler les côtes de l'Irlande, doit opter pour un renoncement qui ressemblerait à un suicide.

Obsédés de leur haine, les Irlandais l'ont traduite finalement en axiomes politiques, voire économiques, dont la rigueur, parfois, confine à l'absurde. Ils auraient pu s'enrichir et — l'exemple de l'Ulster le montre — exercer dans le royaume une influence qui n'eût peut-être point trouvé de rivale. Supérieurs par l'intelligence à leurs voisins, ils les eussent vite égalés par la fortune, la force et le nombre. C'est à l'Irlande que l'on pourrait justement proposer le vieil adage : le travail c'est la liberté. A cela, les chefs du peuple irlandais ont inlassablement répondu que la fortune

eût détourné l'Irlande de ses aspirations. Cela ne revient-il pas à dire que leur idéal trouve sa condition dans la misère publique ?

Il ne faut point, toutefois, se hâter de condamner ces hommes. Leur longue servitude les a, sans doute, rendus inaptes à l'action politique et, quelles que soient leurs erreurs, elles trouvent leurs excuses dans les excès d'une répression brutale aussi bien que dans une trop constante inclination de l'Angleterre à renier ses promesses.

Les fautes anglaises sont lourdes. Il semble que le gouvernement de M. Lloyd George en ait brusquement aperçu la gravité. Mais, alors, ses ministres, qui paraissaient obéir à l'ordre d'un plan concerté, se sont enfermés dans un système de démentis et de contre-vérités qu'il est assez difficile de qualifier. Ceci concerne principalement le discours prononcé par M. Hamar Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande, le 20 octobre, devant la Chambre des Communes. L'orateur disait : « La nation irlandaise n'a rien à voir avec les difficultés actuelles ; on n'exerce pas de représailles contre les nationalistes irlandais... je réproouve les représailles, mais je ne puis donner tort en bloc aux policemen qui perdent un moment la tête. »

Quiconque fut témoin de ce qui se passe actuellement en Irlande n'a pu lire sans stupeur cette déclaration de M. Greenwood. J'en appelle à M. Kessel du *Journal des Débats* et à M. Baeza, l'écrivain espagnol, qui furent mes compagnons de voyage. Autant d'affirmations, autant d'inexactitudes.

Comment peut-on avancer que la nation irlandaise « n'a rien à voir avec les difficultés actuelles », alors que le peuple tout entier, sans aucune distinction de classes, donne son adhésion aux chefs républicains ? Il suffit de savoir que les soixante-quatorze députés Sinn feiners de l'Irlande étaient presque tous emprisonnés au moment des élections pour faire justice de cette fable. Cela n'est ni plus ni moins dérisoire que les propos du général Macready, commandant

en chef les forces en Irlande, lequel, dans une *interview* retentissante, prétendit que le pays est « terrorisé par cinquante individus ».

Quant aux représailles, M. Greenwood déclare que l'on n'en exerce aucune contre les nationalistes irlandais. Je me trouvais à Ballbrigan durant la seconde journée des incidents de septembre. Des soldats parcouraient les rues en camions automobiles et lâchaient des coups de feu au hasard ; une balle siffla près de ma tête... Une nuit, dans Galway endormie, M. Baeza et moi avons vu, par les fenêtres du Railway hôtel, des sentinelles ivres décharger leurs fusils contre les maisons.

Mais les représailles, si l'on en croit le secrétaire d'Etat, engageraient seulement la responsabilité de « policemen qui perdent un moment la tête ». De quels « policemen » M. Greenwood veut-il parler ? Des *ex-soldiers*, à n'en point douter, et, précisément, des fameux « Black and Tans ». On ignore en France que ces hommes reçoivent *une livre par jour*, presque le double du salaire des cheminots anglais ! Serait-ce une prime au danger ? Non, car les deux cent mille *tommies* et les vingt mille gendarmes de la Royal Constabulary Police ne perçoivent, en Irlande, que leurs soldes normales. Et, quand on sait que ces *ex-soldiers*, si grassement payés, sont précisément ceux qui allument les incendies dans toute l'Irlande, on ne peut, sans quelque incrédulité, entendre un ministre anglais déclarer qu'il « désapprouve les représailles » — et d'autant moins que les collaborateurs de M. Lloyd George tenaient naguère un tout autre langage.

A l'époque où le ministère ne « désapprouvait » pas encore la conduite de ses policiers, il faisait dire, par ses officieux, que les Irlandais ne devaient s'en prendre qu'à leurs meneurs de la violence des soldats qui répondaient au meurtre par le meurtre. Etrange défaite d'un pouvoir qui se targue volontiers de son libéralisme et qui, tenant le rang le plus orgueilleux parmi les arbitres des civilisations occidentales,

acceptait ainsi de s'égaliser à ceux qu'il déclarait rebelles ! La vérité est que les horribles scènes de Balbriggan, de Mallow, de Galway, de Clare et de Cork ont ému dangereusement l'opinion française et l'opinion américaine. Que dis-je ? Il s'est trouvé même en Angleterre — et non point seulement parmi les politiciens d'opposition ! — des citoyens qui, rompant ce pacte de silence où le loyalisme britannique trouve son appui et sa rançon, élevèrent la voix. Ce fut, par exemple, le cas de M. Erskine Childers, le singulier et puissant romancier de *Rifle of the Sands* (L'Enigme des Sables) et qui fut un héros de l'aviation anglaise durant la guerre. Erskine Childers a publié récemment un ouvrage : *Military rule in Ireland*, où l'écrivain assène de rudes vérités. Je crois utile de traduire ici les premières lignes de ce pamphlet : « On me demande de donner mon opinion sur le régime militaire en Irlande. Je la donne comme celle d'un soldat qui, possédant une certaine expérience de la guerre régulière, ne peut s'empêcher de songer à sa décence et à sa chevalerie. Le régime militaire en Irlande, dirigé contre la suppression des libertés nationales et civiles, est conduit sous les formes de ce que le gouvernement appelle : « la loi ». Ce n'en est pas moins une guerre, avec, d'un côté, une armée organisée et, de l'autre, une population civile désarmée mais indomptable. N'est-il pas impossible à ceux qui conduisent une pareille guerre de la rendre respectable ?... » Le livre, écrit tout entier de cette encre provoqua le scandale que son auteur pouvait attendre, d'autant qu'il parut d'abord en feuilletons dans *The Daily News*.

On crut d'abord, à Londres, que les exploits des « Black and Tans » viendraient à bout de l'agitation. On fondait cette certitude sur les renseignements que fournissaient les fonctionnaires de Dublin-Castle, et d'après lesquels le peuple irlandais suivait à contre-cœur les leaders du Sinn Fein. Et, de très bonne foi, on pensait qu'à voir la vie d'un agent payée de l'incendie d'une ville, les populations ne tarde-

raient pas à exiger elles-mêmes l'abolition des meurtres politiques.

C'était méconnaître le caractère de ces hommes. Ils sont, à l'image de leurs frères d'Armorique, opiniâtres, courageux et fort jaloux de se montrer rétifs à toute volonté d'intimidation. Aux premiers incendies, l'on vit fondre comme cire les derniers litiges des partis ; l'union se fit en Irlande, sur un programme unique : celui du Sinn Fein. Il est aujourd'hui certain que pas un seul Irlandais ne blâme les attentats contre les policiers si — et c'est toujours le cas — les victimes sont convaincues d'avoir prêté la main au meurtre d'un partisan Sinn feiner.

Il n'est point de traîtres en Irlande, point de mouchards et point d'agents provocateurs ; j'en demande pardon aux leaders de nos organisations révolutionnaires, mais le fait a paru fort surprenant à tous les journalistes français. Aussi bien, la police royale éprouve-t-elle mille difficultés ; une police sans indicateurs ressemble à un chasseur sans chiens.

Elle doit compter sur le seul hasard, et d'autant plus qu'elle ne peut opérer, avant l'heure du couvre-feu, sans le déploiement de forces considérables. Il faudrait une compagnie pour arrêter en plein jour, dans les rues de Dublin, un ministre de la République Irlandaise. C'est pourquoi les chefs proscrits circulent à peu près sans danger par les rues de la capitale et conduisent les travaux de la rébellion sous l'œil même des constables et des policemen. Mais leur vie nocturne est remplie d'alarmes. Certains n'ont, depuis deux années, pas dormi deux fois de suite sous le même toit. Seul, je l'ai dit, le hasard les peut livrer : une lettre imprudente, une précaution négligée, un propos maladroit. Ce fut, une nuit de septembre, le sort de M. Lynch, Sinn Feiner notoire. Des soldats le surprirent endormi dans une chambre d'hôtel à Dublin, l'arrachèrent de son lit pour le fusiller en chemise dans le corridor. Le shérif royal voulut honnêtement tirer au clair cette sinistre

aventure. L'autorité militaire l'en empêcha ; le Headquarter opéra lui-même, et il fut établi, par décision du général, que le dormeur avait attaqué les soldats.

Dans ces excès, il ne faut voir, je pense, qu'une espèce d'inquiétude presque morbide où vivent les forces d'occupation. En effet, la police et l'armée éprouvent cette angoisse de vivre, les yeux bandés, parmi des adversaires aux aguets.

La police du Sinn Fein doit être tenue pour le modèle du genre. Lorsque le convict Hardy fut libéré sous condition et quitta la prison de Belfast pour aller à Dublin tenter de mettre à mort le ministre des Finances Collins, il était à ce point « brûlé » qu'il pénétra dans la ville entre deux Sinn Feiners. Il y put vivre une semaine sans se douter de l'attentive surveillance qui l'entourait nuit et jour. Et, lorsque, ayant offert ses services au gouvernement irlandais, il fut convaincu d'espionnage, le président Griffith lui montra, en notre présence, non seulement ses propres papiers dérobés dans sa chambre, pendant qu'à l'autre bout de la ville il nous racontait sa vie, mais encore le rapport concernant son élargissement, envoyé à Londres par le gouverneur de la prison, et que le ministre de la Justice doit attendre encore. Cela ne fait-il pas penser à la cocasse histoire qui ouvre le récit dans le dernier livre de M. Pierre Benoît ?

Un policier condamné par le Sinn Fein ne fait pas cent yards hors du donjon où il s'abrite avant d'être abattu. Les Sinn Feiners savent tout. Lord French, vice-roi d'Irlande, a dû quitter l'île dans une automobile blindée, escortée de tanks. L'invisible fil de cette prodigieuse police est tenu par cinq millions d'Irlandais. Chacun, depuis ce bourgeois au waterproof emphatique jusqu'à ces innombrables enfants qui foulent, de leurs pieds nus, les gras pavés de Cork et de Dublin, chacun épie l'ennemi. L'implacable cercle est partout. Malheur à l'imprudent, s'il brave la vengeance de ce peuple, qui ne connaît ni la crainte ni le pardon !

## §

Et la fin de tout cela ? Il est à craindre qu'elle ne puisse désormais venir d'un commun effort vers les solutions moyennes. Le vieux débat des libertés insulaires s'est aggravé de l'intransigeance ulstérienne. L'Ulster, unioniste, épouse toute la haine de ses dirigeants contre les Irlandais, que les industriels de Belfast appellent, avec un inexprimable mépris : « les poètes du Sud ». Non seulement les partisans de Sir Carson — pour la plupart des Écossais protestants émigrés en Irlande, sous Cromwell — refusent, pour leur compte, toute modification à l'état de choses actuel, mais ils déclarent s'opposer à la libération de l'Irlande du sud et de l'ouest. Cette prétention, assez singulière, trouve malheureusement à Londres des oreilles complaisantes : l'Ulster est, après les Galles, la plus riche province du Royaume. Cela compte, dans un pays où le shelling a plus de poids que les idées.

Il faut d'ailleurs reconnaître que certaines exigences irlandaises ne sont pas moins insoutenables. Les nationalistes professent une politique territoriale qui, au demeurant, s'accorde assez mal avec leur humilité religieuse. Ainsi, l'on se tromperait en prétendant régler le conflit de ce seul point de vue. L'Irlandais réclame « son île » et ne veut tenir compte d'aucun droit acquis par les Puritains, dont le rude et long effort a donné l'être aux puissantes cités ulstériennes. Entre ces deux systèmes aucune place pour une politique de conciliation. On dirait qu'une fureur mauvaise a soudain refusé à ces hommes — dont les uns sont si habiles, les autres si fins — toutes les grâces du relatif. Sur tout cela, sur ces tiraillements pèse le regard de l'Angleterre; elle observe, médite et conclut : « Si je retirais mes troupes, vous vous battriez demain ! »

En sorte que les cris de l'Irlande demeurent à Londres sans écho. On nourrit à Dublin, quant à cela, d'étranges illusions. Combien de fois ai-je entendu ces infatigables

grilleurs de cigarettes répéter, en suivant du regard les troubles rubans de leur fumée : « Le peuple anglais est avec nous ». Ils le croient. Leur âme légère s'accommode et se reconforte de ces espoirs chimériques. Mais Londres, courant à ses besognes, à ses plaisirs, à ses dépenses, à ses calculs, à ses prêches, à ses sports, pousse furieusement les vagues du Strand et de Piccadilly autour de ses policemen, ces inébranlables pylônes de la loi. Londres veut ignorer le peuple ivre de haine (et tellement fait pour l'amour !) qui saigne et qui tue là-bas, à six heures d'express et de bateau. Dans Fleet-Street, les vitrines du *Freemans* exposent les appels de l'Irlande à la pitié des pauvres et des humbles. Mais, faute de comprendre, la foule passe sans faire au malheur même l'aumône de la décision.

Ils se méconnaissent. Tout est là ; et il n'est rien de plus effrayant. Les siècles ont coulé sans que ces deux races ennemies eussent trouvé le mot qui les pouvait apaiser ou réconcilier...

Je ne puis oublier mon retour, par cette nuit brillante et glacée d'octobre. Au moment où le bateau, chargé de soldats, commençait à frôler les navires à l'ancre dans le port, une huée s'éleva des quais noirs. De l'entrepont, la flamme d'un fusil jaillit. Le cri parut grandir, puis fondre peu à peu dans le bruit de la mer. Nous nous éloignons. A la sortie du port un phare lançait sur l'eau, par intervalles, des poignées de lueurs couleur d'éclairs. Puis notre fumée se jeta sur le phare et l'étouffa dans la nuit.

Un groupe d'émigrés, pauvres types gavés de whisky et de chagrin, chantaient en titubant les airs mélancoliques de leur pays, des chansons de larmes et de pluie. Pauvres adieux de pauvres gens ! Reverront-ils jamais leurs villes peuplées de statues si rouillées qu'on les dirait couvertes de cacao ; leurs villes remplies d'enfants nus, de curés alcooliques, de mendiants tenaces ? Ils s'endorment. Je ne les ai pas revus.

Mais, sur le quai de Holyhead, au petit matin, deux soldats anglais attendaient devant le débarcadère. L'un d'eux portait une couronne mortuaire. Avec de lentes précautions, la grue posa sur un chariot de fer une caisse oblongue. L'un des militaires poussa le chariot ; l'autre suivait en portant la couronne. Et tous trois s'enfoncèrent sous le hall crasseux et strident de la gare...

HENRI BÉRAUD.

*LA CURIOSITÉ AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE*LES COLLECTIONS ET LES VENTES  
DU PRINCE DE CONTI

## I

Quand Louis-François de Bourbon, prince de Conti, grand-prieur de France, gouverneur du Poitou, mourut le 2 août 1776, au palais du Temple, à l'âge de cinquante-neuf ans moins onze jours, le comte de La Marche, son fils et légataire universel, se trouva en face d'une situation financière grevée de force dettes, et, en homme d'ordre qu'il était, s'employa immédiatement à remettre en état les finances de sa Maison. Un premier moyen s'offrait à lui de trouver l'argent nécessaire pour désintéresser les créanciers les plus pressés : vendre les collections réunies à grands frais par son père et dont la valeur, à ne tenir compte que des prix d'achat, paraissait considérable.

Il est difficile de déterminer exactement l'époque à laquelle le prince de Conti s'était mis à collectionner. De ce qu'on trouve dans sa galerie des peintures ayant appartenu au prince de Carignan, il n'en faudrait pas déduire qu'elles étaient passées directement entre ses mains, lors de la dispersion de cette collection célèbre, aux ventes de 1742 et 1743 ; âgé de vingt-cinq à vingt-six ans à cette époque, Conti se trouve aux armées, et pendant ses brefs séjours à Paris, il a d'autres occupations et d'autres distractions que celles des choses de l'art. Il n'est pas davantage mentionné, en 1756, parmi les acquéreurs de la vente du duc de Tallard, sur le catalogue annoté avec tant de soin par l'expert Helle (au Cabinet des Estampes), bien que l'on sache que

deux deses peintures au moins provenaient de cette collection. A la vente de M. de Julienne, en 1767, deux autres peintures, — un Murillo et un Rubens, — qui se retrouveront aussi dans la galerie Conti, sont adjugées à l'abbé Guillaume, collectionneur réputé.

Ce n'est donc pas dès sa jeunesse, comme on l'a écrit, que Conti fit ses premières armes d'amateur en achetant ou en faisant acheter aux ventes publiques (1). On peut croire que la collection Conti ne commença guère de se former que quand le prince, après sa demi-disgrâce de 1757, fut rendu à la vie privée et s'abstint de reparaître à la Cour. Grand-prieur de France depuis 1748, il s'installa dès lors au palais du Temple, où il n'habitait jusque-là que par intermittence, — par exemple, à l'occasion des chapitres de l'ordre de Malte qu'il tenait à présider, — et il fit de sa demeure un cadre digne de ces fameuses réceptions du lundi, de ces fêtes et de ces spectacles, où fréquentait tout un petit monde qui forma ce qu'on appelait « la Cour du Temple », où défila, pendant vingt-cinq ans, tout ce qui avait un nom à Paris par la naissance ou le talent. Mieux encore que son pendant *Le Souper du prince de Conti au Temple* (au musée de Versailles), l'autre peinture d'Ollivier, *Le Thé à l'anglaise chez le prince de Conti* (au musée du Louvre), est un témoignage recueilli sur nature de l'éclat de ces réceptions dans le grand salon des quatre glaces, au rez-de-chaussée du palais du Temple. Là, se donnaient des concerts avec orchestre, où chantaient M<sup>lle</sup> Fel et M<sup>lle</sup> Lemierre, Jélyotte et Trial ; là, se jouaient des petites pièces en musique ; là, comme le montre la peinture d'Ollivier, l'enfant-prodige Mozart se fit entendre au clavecin lors de son séjour à Paris de 1766. Une faible partie des œuvres d'art rassemblées

(1) G. Capon et Yve-Plessis, *Paris galant au XVIII<sup>e</sup> siècle : Vie privée du prince de Conti* (Paris, 1907). — J'indique, une fois pour toutes, qu'en outre de cet ouvrage, je me suis surtout servi, pour cette étude, des catalogues de ventes annotés de la Bibliothèque nationale et d'un recueil de pièces manuscrites inédites, concernant les collections et les ventes Conti (B. N., dép. des Mss., nouv. acq. fr. 5012).

par le prince servaient à décorer les pièces de réception : les autres garnissaient, avec des livres, la longue galerie du rez-de chaussée faisant communiquer le palais du grand prieur avec le donjon du Temple et l'hôtel du chapitre. Les archives et le médaillier occupaient le deuxième étage.

Ces œuvres d'art, c'est donc vraisemblablement après 1757 que Conti se mit à les réunir ; mais, pour avoir passablement tardé, il rattrapa magnifiquement le temps perdu, et à dater de la vente Mariette de 1768, où il acheta plusieurs tableaux et quantité de dessins, pas une collection célèbre ne fut dispersée qu'il ne s'y assurât quelques morceaux de choix. On trouve dans sa galerie des œuvres d'art ayant passé à la vente Gaignat (1769), à la vente Lalive de Jully (1770), à la vente du comte de La Guiche (1771). En 1772, lors de la dispersion des collections du duc de Choiseul, il enlève d'un coup près de soixante-quinze tableaux, surtout des flamands et des hollandais, presque tous chèrement payés, ce qui ne l'empêche pas d'être représenté la même année à la vente du peintre L.-M. Vanloo, en 1773 à celle du maître des comptes Ladvocat et en 1774 à celle du vicomte A. du Barry ; de même, ses nombreuses acquisitions de peintures et de dessins à la vente Lempereur de 1775 semblent le mettre en goût pour les ventes du duc de Grammont, de Besse, du marquis de Lassay, faites la même année. En juillet 1776, un mois avant sa mort, il acquiert encore quelques pièces à la vente du duc de Saint-Aignan. Outre tant d'origines célèbres qu'on vient de citer, certaines peintures de sa galerie pouvaient se réclamer des collections de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, du cardinal Mazarin, des peintres Rigaud et Aved, de La Châteigneraie, argentier de Louis XIV, du marquis de Voyer d'Argenson, de Crozat, baron de Thiers, de Lacurne de Sainte-Palaye, etc.

Que ce prince du sang s'abstienne de suivre les ventes en personne, ce n'est pas pour surprendre. Il est assez singulier, par contre, que les catalogues annotés ne mentionnent

jamais son nom en regard de celui qui achetait en son lieu et place, comme ils le font souvent pour d'autres personnages haut titrés. Il est plus curieux encore de lire sur ces catalogues annotés, à côté du prix des tableaux qu'on sait être passés chez Conti, non pas le nom d'un mandataire unique, mais les noms des acquéreurs les plus divers et qui n'appartiennent pas uniquement au monde des marchands. Toutefois, deux de ceux-ci, Boileau et Rémy, semblent être les principaux fournisseurs, si l'on en juge par un certain nombre de documents qui nous sont parvenus sur les achats de tableaux, d'objets d'art, de pièces d'histoire naturelle, faits par Conti entre 1771 et 1776. Un état des affaires traitées par Boileau avec le prince, de mars 1772 à février 1775, s'élève à 75.514 livres, dont 37.674 pour des acquisitions de tableaux ; c'est aussi Boileau qui représente Conti à diverses ventes de cette époque, en particulier à celle de L.-M. Vanloo. D'autre part, les bordereaux fournis par Rémy concernent des achats, pour lesquels il a reçu commission du prince, aux ventes Ladvocat, Brochant, Gosse, Milliard, Caylus, Marre, Varenne de Béost, La Tour d'Auvergne, etc., et à diverses ventes anonymes faites aux Cordeliers ou aux Grands Augustins (1774-1775). D'autres bordereaux enfin, des mémoires, des lettres montrent que le prince de Conti s'adressait un peu à tous les marchands, — Basan, Paillet, Ménageot, Lempereur, Le Brun, — qu'il achetait parfois directement aux artistes, — comme à M<sup>lle</sup> Vallayer, devenue plus tard M<sup>me</sup> Vallayer-Coster, — et qu'il avait affaire aussi à certains de ces « amateurs », habiles à s'entremettre pour faire vendre les collections des autres, et les leurs même, à l'occasion.

Quand on parcourt ces documents, une chose frappe dès l'abord : c'est l'incroyable difficulté que rencontrent tous ces fournisseurs à tirer de l'argent de leur client. Celui-ci ne paie jamais comptant : il fait des billets ; encore ces billets ne sont-ils acquittés, bien souvent, que longtemps après leur échéance, et non sans des plaintes et des réclamations

interminables dont nous trouvons l'écho dans des lettres où chacun des créanciers parle le langage qu'il croit le mieux fait pour obtenir un acompte de l'Altesse Sérénissime, depuis la plus humble prière jusqu'à la récrimination la plus vive.

En regard de ces lettres, il faudrait mettre certains petits morceaux de papier couverts par le prince de Conti de notes et de chiffres écrits d'une encre jaunâtre, et qui sont autant de témoignages des difficultés d'argent au milieu desquelles se débattait ce grand seigneur et des « combinaisons » étonnantes auxquelles il devait recourir pour, je ne dis pas acquitter, mais d'abord engager ses dépenses de collectionneur. Quelle étrange chose que ces virements, ces trocs, ces emprunts, pour arriver à réunir la somme nécessaire aux achats projetés ! A la veille d'une vente publique, comme il se propose de donner commission à Boileau et à ses acolytes pour 48.000 livres de tableaux, voici comment il établit le budget de son « avoir » : « J'ay vendu des boucles de diamant, 5.000 livres ; une épée d'or garnie, 3.000 ; un nécessaire couvert d'or, rubis et cristaux de roche, 2.000 ; une épée d'or, boîtes, bagues, 2.000 ; autres effets, 12.000 ; emprunté sur mon gros diamant, 12.000 » ; ci : 36.000 livres de trouvées, et pour le reste, « la facilité et sûreté d'en payer 12.000 en huit mois, à 1.500 livres par mois, si on veut me faire ce plaisir, ce qui fera la somme de 48.000 livres que j'auray en tableaux, au lieu de les avoir en autres effets ».

Voilà, en raccourci, de quelle manière et à quel prix furent constituées les collections du prince de Conti.

Et qu'achetait-il ainsi ? On pourrait dire que rien de ce qui touche à la curiosité ne le laissa étranger :

Son goût pour les arts fut pour ainsi dire général, lit-on dans l'éloge funèbre que lui consacra l'*Almanach des peintres* de 1776 ; il embrassa toutes les écoles et tous les genres.

Les peintures, les dessins et les miniatures avoisinent chez

lui les marbres et les bronzes antiques ou modernes ; les mosaïques et les gemmes gravées se rencontrent avec les médailles grecques et romaines ; sans parler des pendules singulières par leur mécanisme ou remarquables par leur décoration, des montres, des boîtes et tabatières d'or, des instruments de musique. S'il ne paraît pas avoir montré un goût décidé pour les livres, les estampes, ni les porcelaines, il possède, par contre, jusqu'à cinq momies, et ne néglige pas le traditionnel cabinet d'histoire naturelle que l'*Almanach des peintres* de 1776 déclare « d'un très beau choix ».

Dans le palais du Temple s'étaient donc entassés quantité de peintures et d'objets rares ou curieux, partie ayant une origine connue, souvent illustre, et une véritable valeur, partie achetés de toutes mains et quelquefois d'un mérite discutable. Selon le mot d'Adolphe Thibaudeau, le prince de Conti était un peu comme le cardinal Fesch de son temps et, dans sa galerie, la quantité nuisait à la qualité. Ce n'est pas qu'il fût sans discernement en la matière, ni sans goût : on donnera tout à l'heure des preuves évidentes du contraire ; mais, « suivant l'usage, il se croyait un très habile connaisseur », dit la *Chronique scandaleuse*, et cette opinion dut lui valoir quelques déboires dans ses opérations privées. Ainsi lui arriva-t-il d'être fâcheusement dupé par un brocanteur sans vergogne nommé Le Doux, qui n'avait jamais pu entrer en affaires avec lui et dont il se méfiait comme de la peste ; s'étant un jour présenté chez le prince *incognito*, en habits de deuil, Le Doux lui conta qu'il venait de perdre son père, un prétendu amateur, l'emmena voir sa prétendue collection dans un appartement loué pour la circonstance et la lui vendit tout entière pour 3.000 louis, sous couleur de faire pièce à Le Doux lui-même, qu'il assurait lui en offrir seulement 40.000 livres.

De telles mésaventures sont de tous les temps. Celle-ci, fût-elle authentique, qu'elle n'enlèverait rien à ce qu'on sait par ailleurs du goût du prince de Conti : à côté d'achats dic-

tés sans doute par les caprices de la mode ou réalisés sous l'influence de quelques amis de la maison, peut-être intéressés dans ces opérations commerciales, — cela aussi est de tous les temps, — et la part une fois faite de certaines médiocrités difficiles à éviter dans une aussi importante réunion d'œuvres d'art, il est certain que Conti manifesta des préférences personnelles assez rares à l'époque pour mériter d'être relevées. Ainsi peut-on remarquer que, depuis le prince de Carignan, dont la galerie a été dispersée quelque trente ans auparavant, peu de particuliers ont formé une collection de peintures italiennes aussi abondante que celle du Temple. Ils ne sont pas nombreux non plus, ceux des grands amateurs de la même époque, avant tout férus des Flamands et des Hollandais, qui ont réservé dans leur galerie une place aussi belle à l'école française. Le xviii<sup>e</sup> siècle y est admirablement représenté par neuf Watteau, dix Pater, six Le Moine, six J.-B. Oudry, cinq Boucher, cinq Natoire, deux Chardin, sept C. Vanloo, cinq Fragonard, neuf Vernet, et des Subleyras, des Vien, des Greuze, des Hubert Robert, entourés de quantité d'artistes moins importants, mais qui sont bien représentatifs dans un pareil ensemble ; les maîtres de l'âge précédent n'ont pas été négligés et permettent de suivre l'évolution de l'école dans tout ce qu'elle a de caractéristique, avec dix Poussin et cinq Claude Lorrain, sept Le Nain, douze Séb. Bourdon, huit La Fosse, encadrant des Le Brun et des Mignard, des Le Sueur, des Vouet, etc... Ah ! le beau musée de deux siècles de peinture française qu'on pourrait faire avec les 330 et quelques tableaux français de la collection Conti !

Ce n'est pas tout. L'homme qui protégea Beaumarchais abrita Jean-Jacques et pensionna Diderot, l'homme qui fit entendre chez lui Mozart enfant avait consacré le jeune talent de Clodion : dans la vente Conti de 1777 il n'y a pas moins de huit sculptures de cet artiste ; Bouchardon et Pajou sont loin d'être aussi bien représentés ; et Clodion n'a pas trente ans à cette époque.

Il ressort de tout cela que l'intérêt témoigné par Conti aux choses de l'art eut sans doute d'autres raisons que celles de la vanité. Un autre petit fait tendrait encore à le prouver : alors que des amateurs comme Crozat, comme Gaignat, comme Blondel de Gagny se faisaient un plaisir d'accueillir tous les visiteurs désireux d'admirer leur cabinet, le prince de Conti appartenait plutôt à cette sorte de collectionneurs jaloux de leurs trésors, dont se réclamait aussi Randon de Boisset : à en croire le peintre-expert Pierre Rémy, il regardait sa galerie « comme un sanctuaire où tout le monde ne pouvait pas être admis ».

Chargé par le comte de La Marche de préparer et de diriger la vente, Rémy commença par dresser le catalogue ; on lui adjoignit, pour les médailles et les pierres gravées, le sieur Miliotti, antiquaire du défunt. La tâche était d'importance : le travail de rédaction et d'impression demanda sept ou huit mois. Quand l'ouvrage fut complet, il forma un volume de plus de quatre cents pages, où se trouvaient décrits 1085 peintures, sans compter les gouaches et les miniatures, 392 dessins, 134 sculptures, près de 500 pierres gravées, plus de 9.800 médailles, etc., — le tout groupé sous 2117 numéros. Les nos 2039 à 2041 sont des clavecins : les clavecins des concerts du Temple, ayant accompagné M<sup>lle</sup> Fel et Jélyotte, ayant été joués par Mozart .. La dispersion de ce véritable musée devait demander deux mois de vacations ininterrompues.

Or, pendant que Rémy consacrait tous ses soins à mettre sur pied ce catalogue, un singulier mouvement d'opinion se dessinait chez certains de ses confrères, jaloux de voir le marchand de tableaux de la rue des Grands-Augustins monopoliser les ventes sensationnelles et ajouter à celles de Blondel de Gagny et de Randon de Boisset, qu'il venait de diriger coup sur coup, celle, non moins honorable et profitable, sans doute, du prince de Conti. Adolphe Thibaudeau possédait un exemplaire du catalogue de la vente Conti, annoté par un homme du métier, où se reflète clairement

cet état d'esprit, et il a émis, avec quelque vraisemblance, l'hypothèse que ces annotations, inspirées par un constant parti-pris de dénigrement, pourraient bien être de la main d'un ancien ami et associé de Rémy, alors déchu d'une situation d'expert qui semble avoir été un moment assez brillante, et spécialisé dans la monture et l'encadrement des dessins, le sieur Glomy. Glomy avait engagé maintes polémiques, et des plus violentes, avec Rémy — lequel lui avait, du reste, rendu trait pour trait ses critiques ; il se peut qu'il ait exploité contre son ancien associé, devenu son ennemi, la jalousie des bons confrères et qu'il ait travaillé, dans le monde des gazetiers et des brocanteurs, à discréditer sournoisement les collections que Rémy allait disperser. Un exemple suffira à donner le ton de ces annotations :

Celui qui a fait ce catalogue, écrit le critique anonyme de P. Rémy, paraît si ignorant dans les descriptions, qu'il a pris pour excellent ce qui est mauvais, pour original ce qui est copie, pour italien ce qui est flamand, confondant les anciens avec les modernes, ne connaissant pas même les peintres vivants...

En vérité, Rémy était-il aussi peu averti ? Il est impossible de l'admettre, et l'on pourrait aisément rétorquer son censeur, qui trouve normal de voir un Gérard Dou s'adjuger 20.000 livres et estime par contre que *Le Bon Samaritain* de Rembrandt est vendu trop cher à 11.500 livres !

Pour couper court aux bruits malveillants mis en circulation par Glomy ou par un autre, Rémy emploie son procédé favori, et dans un *Avertissement* placé en tête du catalogue, il dénonce « les gens peu instruits et peut-être mal intentionnés » qui colportent sur le cabinet Conti les jugements les plus erronés, allant même jusqu'à prétendre qu'il n'est « qu'un amas immense de tableaux ». Il proteste contre « ce ridicule préjugé » sur lequel la vue des objets fera revenir le public. Il proteste, mais il a beau protester, les fâcheuses rumeurs n'en poursuivent pas moins leur chemin, et l'on en retrouve l'écho dans plusieurs passages

des *Mémoires secrets*. Ainsi, le 28 janvier 1777, après avoir annoncé la description sommaire des peintures qui commence à être distribuée et donné brièvement une idée du grand nombre d'œuvres qu'elle mentionne, le rédacteur termine par cette flèche du Parthe :

On conçoit que cette collection serait des plus riches si elle était aussi bien choisie que nombreuse et si elle répondait à l'annonce pompeuse qu'on en fournit.

Même note le 2 avril ; la vente est toute proche ; on peut voir 1440 tableaux exposés et on parle de 300 qui ne le sont pas (chiffres, d'ailleurs, notablement exagérés) :

Mais il ne règne pas le même goût dans cette collection que dans les précédentes [celles de Blondel de Gagny et de Randon de Boisset], et l'on prétend que S. A., peu connoiseuse, a été souvent trompée.

La vente commença le 8 avril et dura jusqu'au 6 ou 8 juin. On n'ira pas jusqu'à écrire, avec MM. G. Capon et Yve-Plessis, qu'elle fut un désastre : le mot paraît bien gros, quand on examine les résultats d'un peu près. Mais que ses résultats n'aient pas été ceux que l'héritier du collectionneur escomptait, et, partant, que l'opération ait été un insuccès au point de vue financier, c'est ce que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître devant les faits.

Or, s'il est incontestable que la vente fut inaugurée sous des auspices défavorables, ce serait vraiment faire trop d'honneur à quelques marchands et nouvellistes que de considérer leur campagne contre Rémy, — à supposer que campagne il y eut, — comme la cause principale de cet échec. La jalousie contre Rémy s'était manifestée dès longtemps : il y fait allusion lui-même dès 1768, dans l'*Avertissement* de son catalogue de la vente Gaignat, et elle n'avait pas empêché la vente Gaignat de réussir, et beaucoup d'autres à la suite. On a plaisanté le style adopté par Rémy dans son catalogue, où l'hyperbole se marie étrangement

aux termes de métier, où il n'est question que de coloris ragoutant ou argentin, de touche franche, de faire savant, de morceaux bien empâtés, où il n'est rien qui n' « offre des beautés », ne « mérite considération » ou ne soit « du meilleur temps » de l'auteur. Sans doute : mais n'est-ce point là un procédé commercial communément employé alors, et pour être différente, la réclame en pareilles matières se fait-elle aujourd'hui plus discrète ? La vérité est que si, peut-être, certaines « questions de boutique » ne furent pas étrangères à l'échec de la vente Conti, celle-ci se présentait dans des conditions économiques particulièrement difficiles et qui devaient faire obstacle au succès avec autrement de force qu'une simple cabale de jaloux.

Il faut se rappeler, en effet, que Conti avait acquis la presque totalité de ses œuvres d'art au prix fort et qu'il aurait fallu des circonstances exceptionnelles pour que sa succession pût, non pas réaliser une plus-value générale, mais même retrouver partout les anciens prix d'achat. Or, en avril 1777, les circonstances étaient exactement le contraire de ce qu'on eût pu souhaiter : avec les 2.117 numéros de son catalogue, la vente Conti arrivait troisième, après deux autres ventes considérables, faites coup sur coup : la vente Blondel de Gagny, dont les 1.136 numéros avaient produit un total de 699.590 livres, à la fin de 1776, et la vente Randon de Boisset, dont les 887 numéros n'avaient pas atteint moins de 1.272.384 livres, au début de 1777. Pour le marché de la curiosité, somme toute assez restreint, il y avait une quasi-impossibilité à absorber en six mois une telle quantité d'œuvres d'art. Telle est, à mon sens, la véritable explication de l'insuccès de la vente Conti.

Comment s'étonner, après cela, que la réunion brillante de curieux de tout rang, si assidus aux vacations de décembre et de janvier, aient déserté celles d'avril à juin ? Thihaudeau suppose que l'on s'abstint en connaissance de cause, ayant jugé le cabinet pour ce qu'il valait. Je crois, pour ma part, que les riches amateurs étaient littéralement

saturés, et que c'est là la raison pour laquelle les uns s'abstinrent complètement et les autres ne donnèrent que de médiocres commissions. Le roi et le banquier Beaujon sont de ces derniers : le roi achète pour 19.526 livres et Beaujon pour 48.973. Des amateurs venus au Temple pendant ces longues séances, la plupart sont de bons connaisseurs, mais d'assez petites bourses : ce n'est pas sur le chevalier de Launay ou le comte de Merle, sur les sculpteurs Feuillet ou Aubert, sur l'abbé de Saint-Nom, voire sur ce brocanteur d'abbé Le Blanc, ce n'est pas sur ceux-là et sur quelques autres de même importance qu'il faut compter pour « suivre » la vente au sens commercial du mot et soutenir les enchères.

Les amateurs ayant déclaré forfait, les marchands se trouvèrent seuls en compétition, et de toute nécessité la partie dut se jouer entre eux. Faiblement armé de quelques commissions, Rémy ne put presque rien appuyer avec vigueur : une grande partie des adjudications se fit au-dessous des anciens prix d'achat. De cette moins-value, un exemple caractéristique nous est fourni par le mémoire présenté par le marchand Boileau à l'appui d'une opposition à la succession du prince de Conti, pour paiement de diverses peintures vendues au prince entre 1772 et 1776. Vingt-cinq de ces peintures se retrouvent au catalogue de la vente de 1777 : payées par Conti 28.300 livres, elles sont adjudgées 11.401 livres, soit avec 60 o/o de perte, sans compter les frais. Appliquant le même barème au reste de la collection, les derniers biographes du prince de Conti ont évalué le prix de revient de celle-ci à 2.725.000 livres. Comme le produit total de la vente n'est que de 1.091.345 livres, il ne serait pas excessif de qualifier de désastreux un pareil résultat, si l'on pouvait tenir l'écart pour exact. Mais, de ce que vingt-cinq peintures, fournies par un marchand, n'ont trouvé preneurs qu'à des prix plus que médiocres, s'ensuit-il nécessairement que le reste de la collection ait subi une baisse proportionnelle ? Rien n'est moins certain.

D'abord, il est à remarquer que plusieurs tableaux sont en hausse marquée : c'est le cas pour un Murillo, un La Fosse, deux Van der Meulen, un P. Potter, deux S. Cantarini (qui passent de 5.880 livres, leur enchère à la vente Lalive de Jully, à 16.000 l.), etc., pour un des bronzes antiques et pour quelques-uns des dessins. Evidemment, on peut objecter qu'il serait facile de mettre en face de ces prix autant d'exemples de baisse sensible ; qu'un Albane, acheté 5 200 l. à la vente Ladvocat, tombe à 2.401 l. ; qu'un Rubens, payé 5.000 l. chez Julienne, n'atteint que 2.512 l. ; qu'un des morceaux les plus disputés de la collection Choiseul, *Bois de La Haye*, de P. Potter, vendu 27.400 l., lors de la dispersion de cette galerie en 1772, est bien loin de retrouver son prix à la vente Conti, où il fait seulement 19.000 l. ; enfin que la plus grande partie des dessins provenant des ventes Mariette et Lempereur restent au-dessous de leurs prix d'achat.

Sans doute, et l'on n'a pas l'intention de prouver ici que le total des bénéfices réalisés compensa celui des pertes subies ; on veut simplement montrer combien il serait exagéré d'admettre que toute la collection Conti fut frappée d'une dépréciation de 60 o/o lors de la vente de 1777. Pour achever la démonstration, on pourrait opposer aux vingt-cinq peintures fournies par Boileau, sur le prix desquelles on a établi ce calcul, un autre calcul basé sur les tableaux de Conti provenant de la vente Choiseul. De l'avis des contemporains les plus autorisés, Diderot et Wille, notamment, la vente Choiseul fut une des mieux réussies et des plus fructueuses de l'époque ; tout y fut disputé et vendu à des prix soutenus ; or, pour soixante-douze des soixante-quatorze peintures ayant passé de cette collection célèbre dans celle de Conti, il est possible de faire la comparaison des prix : le total des enchères réalisées par ces 72 peintures à la vente Choiseul est de 230.205 livres, contre 221.889 livres à la vente Conti ; soit une moins-value de 8.316 l. Encore une fois, nous voilà bien loin d'un déficit de 60 o/o.

Il est vraisemblable, du reste, que ce raisonnement tient surtout pour les œuvres d'art de provenance connue, et que les achats faits directement par le prince de Conti à Boileau et à ses émules ne retrouvèrent pas devant le public les prix, peut-être exagérés, que les marchands avaient tirés de leur client princier. Il est certain que si l'on pouvait établir une balance générale entre les chiffres d'achat et ceux de vente, le compte se solderait finalement par une perte, mais bien moins considérable que celle dont on a parlé.

Sur le total de 1.091.345 livres, les auteurs de la biographie du prince de Conti ont eu la curiosité de rechercher ce qui revenait à trois des plus gros acheteurs et ils ont établi les bordereaux des marchands Langlier, Le Brun et Rémy : là encore, les chiffres sont fort suggestifs. Langlier achète 163 lots de tableaux, 84 de dessins, 35 de sculptures, pour un total de 238.112 l. 19 s. Le bordereau de Le Brun se monte à 121.970 l. 18 s. et celui de Rémy à 51.540 l. 19 s. Ainsi, à eux trois, ils font plus du tiers des enchères totales, et le plus clair de ce qui reste va à Boileau, à Ménageot, à Paillet — qui achète pour 73.809 l., — à Basan, à Donjeux, etc., tous marchands...

Que si maintenant on analyse les enchères en examinant les principales catégories des œuvres d'art dispersées, on n'arrive pas à de moins intéressantes constatations.

Dans le total de 1.091.345 livres, les seules peintures entrent pour 932.076 livres. Mais, sur 1.085 peintures vendues, quatorze seulement dépassent l'enchère de 7.000 l. Le prix le plus élevé est obtenu par la *Rencontre de Laban et de Jacob*, de Pierre de Cortone, adjudgé 36.000 l. à Le Brun ; vient ensuite la *Marchande de volailles*, de Gérard Dou ; vendue 20.000 l. ; ces deux tableaux offrent, en outre, cette particularité d'être en plus-value sur les prix autrefois payés par le prince de Conti, — 30.000 l. et 17.300 l. On peut ajouter que trois numéros allèrent jusqu'à 6.000 l. ; treize furent vendus de 5 à 6.000 ; vingt-quatre, de 3 à 4.000 ;

trente-huit, de 2 à 3.000. Tout le reste se traîna au-dessous de 1.500 livres. Des œuvres de Rubens, de Murillo, de Rembrandt, de Poussin figurent parmi les tableaux les plus mal vendus...

Les peintures formaient le morceau de résistance de la vente, mais si l'on poursuit la même enquête dans les autres séries de la collection, les chiffres ont la même éloquence et parfois accusent plus nettement encore l'échec.

Ainsi en est-il pour les dessins. Ici, les enchères se totalisent à 35.122 l. pour 269 numéros. Un seul numéro dépasse 1.000 l., encore comprend-il deux dessins dans le même cadre, un de Rubens et un de Van Dyck (n° 998, 1.500 l.). Après quoi, le plus beau prix est pour les *Noces d'Alexandre et de Roxane*, un dessin de Raphael ; il fait 800 livres, soit 450 livres de moins qu'à la vente Mariette de 1768 ! Sur 269 numéros, 200 n'atteignent pas même 100 livres.

Les sculptures font un total de 23.756 livres, en y comprenant les vases de marbre et de porphyre, dont les prix sont les meilleurs de cette catégorie (2.200, 1.500 et 1.700 l.). Dans tout le reste, bronzes ou marbres antiques et modernes, terres cuites, etc., aucune pièce n'atteindra même le plus médiocre de ces derniers prix.

Les pierres fines montées en bagues et les pierres gravées — celles-ci très abondantes — entrent dans le produit total pour 38.620 l. 15 s. Elles se vendent assez bien dans l'ensemble, sans qu'on trouve aucune enchère considérable à signaler : la plus élevée est celle de 750 l. pour une *Déesse Isis*, scarabée égyptien de jaspe vert.

Rien à tirer de pair dans la catégorie des médailles (6.883 l. 10 s.), pour la plupart vendues par lots ; ni dans celle des bijoux et objets divers (14.054 l. 11 s.), à l'exception d'une boîte d'or ornée de camées, qui fait 2.120 livres. Les montres et pendules offrent quelques prix honorables, sans plus (15.719 l. 2 s.).

En résumé, ce million de livres ne représentait pas, sans doute à beaucoup près, ce que le comte de la Marche était

en droit d'espérer : pour plus du double d'objets vendus, il restait à 200.000 livres au-dessous du chiffre réalisé par la vente Randon de Boisset ! Sans doute ne s'attendait-il pas à éteindre toutes les dettes paternelles grâce au seul produit des tableaux et des objets d'art du palais du Temple, même en y ajoutant celui des vins de choix qui garnissaient les caves du grand-prieur et dont la vente eut lieu aussitôt après ; tout de même, il avait de bonnes raisons pour escompter un résultat meilleur et grande dut être sa déconvenue. De là vient, sans doute, qu'il ait pris aussi rapidement des décisions énergiques et taillé dans le vif de ses immeubles et de ses propriétés : dès cette année 1777, il céda au roi l'hôtel de Conti, sis à Versailles sur la place d'Armes ; puis, à des particuliers, le château de Madrid et le château d'Issy ; en 1778, il vendit sa propre terre du Plessis-Belleville, et, en 1779, le château du Leyris, à Auvers-sur-Oise.

## II

Pendant ces années 1777-1779, que devient le marché de la curiosité ? Il se remet bien lentement des trois grosses opérations qui ont jeté tout d'un coup dans la circulation une aussi grande quantité de chefs-d'œuvre, — et pas mal d'autres choses en même temps.

A la fin de 1777, la collection Thélusson se vend assez bien ; mais le marchand Paillet obtient un résultat moins brillant avec une vente composée, faite vers le même temps ; et quant à la collection du conseiller d'Etat Trudaine, plusieurs numéros doivent être retirés des enchères (en particulier, un P. de Cortone, *Rencontre de Jacob et d'Esau*, pendant du P. de Cortone de la vente Conti). Rien à dire des ventes Varanchan, du Luc, La Tour d'Aigues : petites collections et petits prix.

La première vente intéressante de 1778 est faite par Le Brun : c'est une vente composée ; on y trouve quelques beaux prix et plusieurs peintures en plus-value sur leurs

adjudications aux ventes Vassal de Saint-Hubert, Blondel de Gagny et Randon de Boisset. Par contre, lors de la dispersion des estampes de la collection Servat, de belle composition, une œuvre de Rembrandt, comprenant 486 pièces, est retiré à 18.000 l. La vente du peintre de l'Académie Ch.-Michel-Ange Challe n'offre qu'un médiocre intérêt ; celle faite après le décès du duc des Deux-Ponts reste dans les prix moyens. A la vente du marquis de Cossé, plusieurs tableaux, qui proviennent de Randon de Boisset et de Conti, se tiennent assez bien, dans l'ensemble. Le cabinet Natoire, très abondant et très varié, ne se vend pas mal non plus. Par contre, à une vente composée faite par Ménageot et divers autres marchands, des peintures provenant du duc de Choiseul et du prince de Contimarquent une baisse sensible. Le petit cabinet du peintre A.-J. Gros est dispersé dans d'assez bonnes conditions. Il y a davantage de flottement dans une vente composée faite par le marchand Dulac : les pièces dont on connaît l'origine sont tantôt en hausse, tantôt en baisse, sans qu'on puisse démêler la raison de ces variations.

Au reste, toute cette activité n'est qu'apparente, et les indices se multiplient du malaise dont se ressent toujours le marché. Voici Paillet, un des gros acheteurs de la vente de 1777 — son bordereau se monte à 73.809 livres — qui ne peut s'acquitter et écrit au nouveau prince de Conti pour obtenir des délais. Voici Du Francastel, l'huissier chargé de recouvrer les créances de la vente, obligé d'intenter des poursuites à des marchands qui ne paient pas : Desmarais, Feuillet, Langlier, Périssin, Sellerier. Voici enfin Ménageot, acheteur pour 18.367 l., sur lesquelles il a versé 10.600, qui s'adresse au prince pour lui demander de reprendre les six tableaux qu'il reste lui devoir : « L'anéantissement du commerce, écrit-il, ne permettant pas au suppliant d'acquitter aussi ponctuellement qu'il le désireroit le reste du prix de ses acquisitions... et sachant avec quelle bonté V. Altesse a daigné venir au secours de plusieurs acquéreurs

en reprenant de fortes parties de tableaux pour leur donner le moyen de se libérer », il prie qu'on lui fasse la même grâce.

L'année 1779 débute mal avec la vente de l'abbé Terray : collection peu nombreuse et d'où pourtant plusieurs numéros doivent être retirés ; tout cela ne fait que de petits prix, comme le cabinet d'Argenville dispersé peu après. Vient ensuite la vente Peters : un insuccès. Quant à celle du miniaturiste Charlier, elle s'annonça si mal que le vendeur, mécontent du prix des premiers numéros, ne laissa adjuger ensuite que quelques objets peu importants.

Dans le temps que se faisaient ces deux dernières ventes, une autre commençait le 15 mars, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre, dont le catalogue avait été distribué au début de l'année. Rédigé par N.-F.-J. Boileau, le marchand de tableaux du quai de la Mégisserie, qui s'intitule « peintre de LL. AA. SS. Nosseigneurs les duc d'Orléans et prince de Conti », ce catalogue annonce la dispersion d'une collection de tableaux et dessins, bronzes, marbres, terres cuites et autres objets précieux, sur l'origine desquels un annotateur anonyme d'un exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale fournit de curieuses indications :

« M. le prince Conty (*sic*), 2<sup>e</sup> vente », lit-on au haut du titre ; et au bas :

Cette vente provient d'un engorgement de marchands qui s'étoient trop chargés à la première du prince et qui ont rendu les objets annoncés dans celle-cy.

Un renvoi donne le nom de ces marchands : « Langlier et Le Brun. » Que l'on se reporte au bordereau de ces deux marchands à la vente de 1777, et mieux encore à la lettre de Ménageot, que l'on vient de citer, et cette note s'éclairera d'une lumière significative.

Aussi bien le catalogue ne peut-il faire mystère de cette provenance :

La collection que nous présentons aujourd'hui au public, écrit

donc Boileau dans son *Avertissement*, a presque autant de droits à son suffrage que le cabinet de feu S. A. S. Mgr le prince de Conti, vendu il y a deux ans, et si bien accueilli des amateurs. La plus grande partie des objets qui la composent en proviennent, et ce ne sont pas les moins intéressants.

En lisant le couplet de commande sur l'excellent accueil fait par le public à la vente de 1777, le nouveau prince de Conti et les marchands Langlier et Le Brun durent avoir un assez amer sourire...

Après diverses remarques accessoires, commence le catalogue proprement dit, sommairement, mais convenablement rédigé : les descriptions succinctes sont suivies de quelques lignes en texte plus petit, indiquant les dimensions et la matière, donnant les renseignements particuliers à chaque œuvre et, quand il y a lieu, renvoyant au numéro du catalogue Conti de 1777 ; le minimum d'épithètes et de « boniments ».

Ainsi compris, ce livret forme un in-8° de 88 pages en deux parties : le catalogue se termine à la page 83 ; la page 84 est réservée au privilège et au permis d'imprimer ; enfin les pages 85-88 contiennent un *Supplément* de quelques numéros ajoutés après coup.

Dans ces 88 pages sont décrits 319 numéros qui se décomposent comme suit : peintures, 199 numéros ; dessins, 71 numéros ; miniatures représentant des oiseaux, insectes, fleurs, etc., 19 numéros ; sculptures (marbre, bronze et terre-cuite), 25 numéros ; quelques bijoux et trois planches de cuivre gravées.

De cette vente il n'est fait aucune mention par les écrivains contemporains, où l'on a accoutumé de glaner des renseignements sur les événements de ce genre : la *Correspondance* de Grimm est muette ; muets aussi sont les *Mémoires secrets* ; Diderot ne se met point en campagne pour le compte de Catherine II, et quant à Wille, une lacune de son journal entre 1777 et 1783 nous prive de ses impressions sur cette deuxième vente, comme sur la première. En dehors

de l'annonce officielle insérée le 11 mars aux *Affiches, Annonces et Avis divers*, rien ne nous serait parvenu qui pût donner en quelque sorte la physionomie des vacations et l'impression du public, si nous n'avions des catalogues annotés et quelques pièces d'archives.

Avant d'en venir à ces pièces, il est intéressant de noter la teneur de l'insertion parue aux *Annonces, Affiches, etc.* : elle fait part de la vente de « tableaux et autres objets précieux provenant de la succession de Mgr le prince de Conti », corroborant ainsi la note manuscrite qu'on a citée d'après l'exemplaire du catalogue conservé à la Bibliothèque nationale. Que si l'on doutait encore qu'il s'agit bien ici d'œuvres d'art rendues à la succession par des marchands que leurs achats de 1777 ont « engorgés », les documents originaux qui nous sont parvenus sur la vente de 1779 suffiraient à lever toute hésitation. On ne les détaillera pas par le menu. Il suffira de faire remarquer que toutes les quittances de l'huissier-priseur Grossy concernant cette vente sont libellées en des termes qui ne laissent aucun doute sur la nature de l'opération : l'une a trait à des « deniers provenant de la reprise de vente », faite à l'hôtel d'Aligre, de tableaux appartenant au prince de Conti ; une autre est établie pour un « à-compte sur la revente de tableaux faite à l'hôtel d'Aligre, etc. » ; une autre encore, plus explicite, vise un versement « à valoir sur le produit de la vente faite des tableaux retirés par S. A. S. Mgr le prince de Conti, des sieurs Langlier, Le Brun et autres, qui les avaient acquis à la première vente faite d'iceux... » Il y a mieux : nous possédons le mémoire complet, établi par le même Grossy, des dépenses et recettes de la vente, et voici le titre de ce mémoire : *Bref état de compte de la revente des tableaux de S. A. S. Mgr le prince de Conti, hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré.*

Ce mémoire, fourni au nouveau prince de Conti — le comte de La Marche avait pris ce titre à la mort de son père — et approuvé par lui en décembre 1787, c'est-à-dire plus

de huit ans après la vente, mériterait d'être publié intégralement. On y trouve d'abord le montant total des adjudications, soit 107.680 l. 18 s., dont l'huissier-priseur retranche successivement les dépenses diverses occasionnées par la vente et les versements faits par lui aux trésoriers du prince. Les sommes à déduire concernent : en premier lieu, un certain nombre d'adjudications faites à Boileau (2.495 l. 5 s.) et à Paillet (1.200 l.), que le prince de Conti reprend à son compte ; puis, une somme de 652 l., montant d'adjudications d'objets n'appartenant pas au prince ; ensuite, les frais de l'huissier-priseur, c'est-à-dire les sommes payées aux crocheteurs, aux suisses, aux afficheurs, aux imprimeurs des affiches et du catalogue, les honoraires de Boileau l'expert, la location de la salle d'Aligre faite à Paillet, etc., au total, 4.234 l. 6 s. ; enfin, les frais et honoraires des commissaires des ventes, de l'huissier-priseur et de leurs gens, crieurs, commis, etc., soit 2.369 l. 5 s. 3 d. La vente se solde en fin de compte par un produit net de 96.630 l. 7 s. 3 d., que Grossy remet aux trésoriers du prince en versements échelonnés.

Toute cette comptabilité nous renseigne très exactement sur le mécanisme des ventes d'œuvres d'art au XVIII<sup>e</sup> siècle, et parmi les détails qu'elle nous révèle, il en est un sur lequel on peut appeler l'attention. De même que, dans la vente de 1777, on avait introduit trois paysages de Paul Bril, de F. Millet et de Fouquières, qui appartenaient à la présidente d'Aligre, de même ici figurent des « objets n'appartenant pas au prince » ; on le savait par le catalogue où les notices ne sont pas toutes accompagnées du renvoi au numéro de la vente de 1777 ; on sait maintenant qu'une partie de ces objets appartenaient à la vicomtesse de Castellane, à M. Achet et à M<sup>me</sup> Delussaut, et qu'ils étaient de petit intérêt, puisque le total de leurs enchères ne dépasse pas 652 livres.

Je dis : une partie, car, à y regarder de près, on s'aperçoit que les objets portés au catalogue comme ne prove-

nant pas de la première vente Conti sont assez nombreux pour que le total de leurs enchères dépasse de beaucoup 652 livres. On trouve, en effet, qui rentrent dans cette catégorie : 79 numéros de peintures, 24 de dessins et miniatures, 22 de sculptures, bijoux, etc., faisant ensemble un chiffre d'enchères de plus de 31.000 livres. Pour expliquer cette singularité, on a le choix entre deux hypothèses et l'on peut admettre soit que les œuvres d'art nouvellement présentées en 1779 avaient été réservées en 1777, dans la crainte de surcharger encore un catalogue déjà fort copieux et d'allonger une série de vacations déjà fastidieuses par leur durée ; soit que le nouveau prince de Conti, de même qu'il s'était résolu à tirer de l'argent de ses propriétés personnelles, entendit réaliser aussi les collections qui lui appartenaient en propre, en les ajoutant à celles que Grossy allait remettre aux enchères.

Quoi qu'il en soit, la vicomtesse de Castellane et les autres vendeurs occasionnels n'eurent guère à se louer d'avoir abrité leur marchandise sous le pavillon d'une Altesse Sérénissime : les résultats de 1779 furent bien au-dessous de ceux de 1777 !

Tout d'abord, même abstention des grands collectionneurs. A la fin du catalogue annoté de la Bibliothèque nationale on lit : « Les articles sans nom d'acheteurs ont été pris par les marchands de tableaux, Paillette, Dubois, Dulac, Quenet, Aumont. » Quand on parcourt ensuite les noms des acquéreurs inscrits dans les marges, on se rend compte aussitôt que ceux qu'on vient de citer ont enlevé la très grande majorité des objets. A ces noms de marchands, l'annotateur du catalogue permet d'ajouter encore celui de Le Brun. Et qui trouve-t-on pour représenter le clan des amateurs ? L'abbé de Crillon, Nogaret, le comte de Merle, le sculpteur Aubert, « Le Gros, peintre », le marquis de Vatan, Pasquier, le Marquis de Cossé, Saint-Yves, le marquis de Roquefeuille, Haranc de Presle, de Besse, et quelques autres ; mais leurs acquisitions sont de bien minime importance, en regard de celles du groupe adverse.

D'où baisse générale, non seulement sur les prix d'achat, mais même sur les enchères de 1777 ; baisse incroyable, à telle enseigne que, malgré la modicité des estimations de l'expert, vingt-deux articles doivent être retirés faute d'acquéreurs. Pour le reste, quelques exemples, limités aux plus fortes enchères, suffiront à donner une idée de la dégringolade des prix.

Parmi les peintures, une *Sainte Famille*, de A. Carrache, vendue 5.650 l. en 1777, n'atteint que 2.130 l. ; deux tableaux de S. Cantarini, représentant tous deux *Le Repos de la Sainte Famille*, qui avaient fait 5.880 l. à la vente Lalive de Jully en 1770, et qui étaient montés à 16.000 l. en 1777, tombent à 7.202 l. ; une *Diane surprise par Actéon*, de Titien, passe de 5 l. en 1777 à 3.600 l. ; *Les Noces de Cana*, de Murillo, vendues 5.010 l., avaient été adjugées 6.000 l. à la vente Julienne de 1767 et 9.600 l. en 1777 ; deux *Paysages* de D. Teniers, payés 5.600 l. à la vente Choiseul de 1772, poussés jusqu'à 7.200 l. en 1777, font maintenant 4.500 l. ; le célèbre P. Potter de la galerie Choiseul, *Vue du bois de La Haye*, une des plus belles enchères de cette vente — 27.400 l. — n'avait réalisé que 19.000 l. en 1777 et tombe ici à 10.000 l. ; un autre P. Potter, *Trois bœufs dans une prairie*, adjugé 4.911 l. à la vente Julienne, 8.200 l. à la vente Choiseul, 9.500 l. à la vente de 1777, ne fait plus que 6.000 l. Et ainsi de suite... Celle des peintures de l'école française qui obtient l'enchère la plus élevée — *Joseph et la femme de Putiphar*, de Carle Vanloo, — soit 1.260 l., ne provient pas de la première vente Conti ; tous les autres tableaux français restent au-dessous de 1.000 l., qu'ils soient de Claude Lorrain, de François Le Moine, de Watteau ou de Boucher.

Les dessins ne reçoivent pas un meilleur accueil ; ceux de la collection Mariette, notamment, retrouvent à peine la moitié de leur prix de 1768. Aucune des sculptures n'atteint même 150 livres, à l'exception d'un *Bœuf Apis*, bronze égyptien adjugé 301 l. à la vente Mariette de 1768, 501 l. en

1777, et qui, cette fois, ne dépasse pas 370 l. Le reste ne mérite pas d'être cité. /

Veut-on, par curiosité, comparer les enchères de 1777 et celles de 1779 pour les pièces ayant passé aux deux ventes? Voici ce que l'on obtient :

	1777	1779
	—	—
Peintures	152.664 l. 15 s.	84.879 l. 8 s.
Dessins	11.009 l. 11 s.	6.325 l. 1 s.
Sculptures et divers	962 l.	738 l.
Supplément	5.118 l. 18 s.	3.366 l. 5 s.
Total	169.755 l. 4 s.	95.308 l. 14 s.

C'est bien le cas de reprendre la vieille formule et d'ajouter que ces chiffres se passent de commentaires !

### III

Cette fois, les collections du prince de Conti étaient définitivement dispersées.

Il resterait pourtant un dernier chapitre à leur consacrer, qu'on ne fera qu'ébaucher ici : celui où l'on chercherait les traces de tant d'œuvres d'art parties aux quatre coins du monde de la curiosité et où l'on essaierait de les suivre de marchands en marchands, de collectionneurs en collectionneurs, pour arriver à retrouver leur situation présente. Un pareil chapitre, on pourrait l'intituler : *La Revanche des chefs-d'œuvre*, car si certaines des peintures de la collection Conti, dédaignées des contemporains et, partant, vendues pour quelques dizaines de livres, ne devaient prétendre ni à plus d'attention ni à de meilleures enchères, un grand nombre d'autres furent atteintes par le même discrédit et adjugées à des prix de beaucoup inférieurs à leurs mérites. Dans la suite des temps, une sélection s'est produite, et il n'est que de faire le tour des grands musées et des collections particulières les plus fameuses pour y reconnaître en bonne place quantité de belles choses provenant des deux ventes Conti.

Au Louvre, c'est *le Chimiste*, de Metsu; *la Halte à la porte d'une hôtellerie*, d'Isaac van Ostade; des *Bestiaux dans une prairie*, de P. Potter; *la Plage de Scheveningue*, de A. van de Velde; *le Philosophe en méditation*, de F. Bol; un *Atelier de peintre* (vendu comme l'*Atelier de Brauwer* et sous le nom de ce maître, aujourd'hui donné à Craesbecke); un *Paysage avec des animaux*, de K. Dujardin (appelé parfois *le Voyageur charitable* ou encore *la Fileuse*); c'est *la Réconciliation de Jacob et de Laban*, de Pierre de Cortone, la plus belle enchère de la vente de 1777; *Adam et Eve chassés du paradis terrestre*, du Josépia; un *Empereur romain*, de Feti (aujourd'hui désigné sous le nom de *Néron*); une *Sainte Famille*, du Guide; *le Repos de la Sainte Famille*, de S. Cantarini; *l'Incrédulité de saint Thomas*, de Al. Véronèse; *l'Annonciation*, de F. Solimena; c'est enfin un *Maréchal ferrant dans sa forge*, des Le Nain; une *Cène*, de Philippe de Champaigne; un *Mariage de sainte Catherine*, de Bon Boullogne; *Enée sauvant son père Anchise*, de Carle Vanloo; *le Triomphe de Galathée*, de François Vanloo.

*La Sainte Clotilde au tombeau de saint Martin*, esquisse peinte de C. Vanloo pour son tableau de la chapelle du Grand-Commun à Choisy, est au Musée d'Angers, et *la Joueuse de mandoline*, de Grimou, au Musée de Bordeaux.

A la National Gallery de Londres on trouve : *la Marchande de gibier*, de Gérard Dou; *le Bord de la mer du Nord*, de J. Ruisdael; un *Paysage d'hiver*, de A. van de Velde; *la Leçon de musique*, de Terburg; *le Duo*, de Schalcken, etc.

Le Musée Wallace a recueilli : *le Bon Samaritain*, de Rembrandt, vendu 1.150 l. en 1777; un *Paysage*, du même maître (une vue de la campagne hollandaise avec une voiture); une *Jeune fille enfilant son aiguille*, de Schalcken; une *Rivière dans un paysage boisé*, de Ph. Wouwerman; *la Toilette*, de Watteau (130 l. à la vente de 1777); *les Plaisirs de l'été*, de Pater; *l'Offrande à l'amour*, de Greuze,

un des rares beaux prix obtenus en 1777 par une peinture française (7.500 l.)

*La Jeune femme au déjeuner*, de Metsu, est à l'Ermitage, comme *les Enfants avec un chat et un oiseau*, d'Eglon van der Neer.

*La Chasse au faucon*, de Ph. Wouverman, est au Rijksmuseum d'Amsterdam, et *le Départ pour la chasse dans le bois de La Haye*, de P. Potter, au Kaiser-Friedrichs Museum de Berlin, qui possède aussi *la Famille du rémouleur*, de Terburg.

*La Hacheuse d'oignons*, de G. Dou, et *la Servante récitant une marmite*, du même, ont trouvé place dans les collections du Roi d'Angleterre, à Buckingham Palace.

On trouve encore en Angleterre : *Proposition à la porte de la maison*, de A. van Ostade, à Bridgewater House ; des *Paysans jouant aux boules*, du même, à Aspley House, chez le duc de Wellington ; un *Repas de paysans*, également de A. van Ostade, dans la collection G. L. Holford ; une *Maison de Paysans avec des personnages et des animaux*, à Grosvenor House, chez le duc de Westminster ; le *Portrait d'un des Le Nain peignant*, chez le M<sup>is</sup> de Bute.

*La Visite du chasseur*, de Metsu, est dans la collection Alphonse de Rothschild à Paris, et *la Jeune femme au clavecin*, de G. Dou, dans celle de M. Gould, à New-York ; *l'Astronome*, de G. Dou, appartient à Sir Francis Cook, de Richmond ; le *Manège en plein air*, de P. Wouverman, est à Paris, chez le Bon Edmond de Rothschild, et *la Vache dans une prairie*, de P. Potter, à Amsterdam, dans la collection Six.

*Le Duo*, de Terburg, est à Waddesdon Manor, dans la collection Ferd. de Rothschild ; *le Bélier et la brebis*, de A. van de Velde, dans la collection J. Walter, à Barwood ; *l'Ecluse*, de J. Ruisdael, dans celle de Mrs J.-W. Simpson, à New-York ; le *Moïse sauvé des eaux*, de Rembrandt, dans celle de M. John J. Johnson, dans la même ville.

Cette liste est bien loin d'être complète, mais, pour si

sommaire qu'elle soit, ne vient-elle pas, comme un bon argument, à l'appui d'une opinion déjà présentée au cours de cette étude : à savoir que le prince de Conti n'était point aussi dépourvu de goût, ni le palais du Temple aussi médiocrement orné d'œuvres d'art que les mauvaises langues auraient voulu nous le faire accroire et qu'on aurait pu, du reste, le supposer, à en juger seulement d'après les prix obtenus en 1777 et 1779 par tant de peintures, dont nous faisons, à juste titre, si grand cas aujourd'hui.

ÉMILE DACIER.

## VOYAGE AU MONDE A L'ENVERS<sup>1</sup>

### CHAPITRE XVIII

Tandis que je construisais mentalement la félicité où j'allais m'installer avec Myosis, je reçus en ma demeure, par messenger, un court billet de Ricel. Il me mandait immédiatement. Mais je sentis bien que son appel n'était point une réponse à ma sollicitation. Il avait à son tour un besoin urgent de me voir. Il me reçut avec une gravité qui me fit comprendre sans hésitation possible que je m'étais trop vite forgé un bonheur.

— Mon fils, me dit-il, votre curiosité va enfin être satisfaite. Mes convenances personnelles m'auraient incité à vous demander un nouveau délai. J'ai en effet encore de nombreuses et graves occupations. Mais il ne m'a point été donné de différer. La situation est assez grave pour que les « gardiens », en me chargeant d'une démarche auprès de vous, m'aient prié de la faire sans attendre. La décision irrévocable dont j'aurai à vous faire part à la fin de notre entretien m'autorise à répondre complètement à votre désir. Vous comprendrez bientôt pourquoi je n'hésite plus à vous dévoiler, mon cher enfant, ce que personne de nos concitoyens, sauf quelques Immortels — pas tous — ne connaît. Assurément notre nation, instruite, cultivée, n'ignore point la lointaine histoire où notre civilisation actuelle plonge, par antithèse, ses racines. On lui enseigne son passé, on lui apprend sur quel roc sont inscrites les vérités dont elle vit. Il n'est pas un de ses gestes dont elle ne soit capable

(1) Voy. *Mercur de France*, n<sup>os</sup> 535, 536 et 537.

d'indiquer la filiation et l'essence. Mais ce que vous allez voir, l'histoire complète de la barbarie qui est à nos origines, tous l'ignorent, parce qu'il est dangereux de révéler aux foules les erreurs trop attrayantes.

Quand vous serez de retour dans ce monde lointain d'où vous êtes si miraculeusement arrivé, — Ricel voulait par cette phrase me préparer à la décision dont il était l'interprète, — je ne vous recommande point le secret ni le silence. Le hasard est fils unique de l'imprévu ; personne, assurément, ne retrouvera jamais la route de notre continent, que vous ne connaissez même pas vous-même. Et d'ailleurs, parleriez-vous, que l'on vous traiterait de fou et que vous ne rencontreriez aucune créance.

Mais vous, qui nous considérez pour ainsi dire de l'intérieur, vous ne pouvez rien comprendre à ce que nous sommes si vous ne savez pas auparavant ce que nous avons été. Je vais vous le révéler. Prenez ce panier, je prendrai celui-ci. Nous aurons ainsi des vivres pour plusieurs jours. Mettons-nous en route malgré la nuit.

Nous franchîmes cette heureuse Colline du Miel, depuis quelques heures ineffaçable dans les annales de mon cœur. Il me semblait encore y respirer la présence bien-aimée ; nous traversâmes un vallon au pied de son versant sud et nous recommençâmes à gravir une pente. Quand Ricel s'arrêta et posa son panier à terre, nous étions, selon moi, à une dizaine de kilomètres de la cité des Dômes. Un mur bas, quelconque, ni neuf, ni vieux, qu'on n'aurait même pas remarqué si les murs n'avaient été extrêmement rares dans ce pays, était devant nous, à droite du chemin, sous des chênes. Il semblait avoir été édifié pour soutenir un éboulement de la colline.

Quelle mystérieuse puissance était à la disposition du vieillard millénaire ? Toujours est-il que le mur, tout à coup, sans que j'aie pu remarquer la manœuvre de Ricel, s'entr'ouvrit sous sa main. Mon guide disparut dans les ténèbres, avec les paniers. Je le suivis, mais à peine avais-je fait un

pas dans l'obscurité, j'entendis le mur se refermer derrière moi et je mis le pied dans le vide.....

— N'ayez pas peur, me criait la voix déjà lointaine de Ricel; elle semblait monter d'un abîme.

— Laissez-vous aller; je vais faire de la lumière.

J'avais mis le pied dans le vide trop inopinément pour pouvoir assurer l'autre sur la terre ferme. Et pourtant... Je ne tombais pas, je descendais lentement, maintenu, autant que mon affolement me permettait de discerner, par une pression formidable que je sentais sous mes pieds et qui... comment dire... descendait avec moi. J'étais appuyé sur... une force invisible, sur de l'air condensé au point de devenir presque solide, tandis que mon corps demeurerait parfaitement à l'aise dans une atmosphère naturelle.

Tout à coup, je fus doucement déposé sur des dalles polies en même temps que le jour, un jour bizarre, très blanc, envahissait le vestibule rutilant où nous nous trouvions. Ricel, comme s'il était soudain redevenu jeune, riait aux éclats, transfiguré par l'étrange lumière.

— Vous venez d'utiliser le dernier système d'ascenseurs, le modèle dont nous nous servions il y a environ treize cents ans... quand nos monuments et nos maisons obscurcissaient le soleil et dénaturaient la nature. Il était mû par une force dont vous avez déjà éprouvé une autre utilisation à la grille qui entoure les terres de la « Maudite ».

Et, sans me laisser le temps d'admirer ce vertigineux vestibule, dont les murs, le plancher, le plafond étaient incrustés de pierres fines parfois grosses comme la tête d'un enfant, il poussa d'un seul doigt une lourde porte de métal qui s'ouvrit comme par enchantement et.... je chancelai, pris d'un vertige, voisin sans doute de cette angoisse qui, dit-on, précède la mort. Saisi tout à coup à la gorge et au cœur... comment dirai-je?... dédoublé, j'eus la sensation très nette que l'une de mes deux personnalités, mal ajustée, était devenue subitement folle; je « voyais » le spectacle que j'avais devant moi comme, en certains cas de neurasthénie aiguë,

on « voit » devant la vue troublée des points lumineux ou des zébrures de lumière. A perte de vue, à droite, à gauche, des halls aux proportions gigantesques, hauts comme deux de nos plus hautes maisons européennes ; ceux qui étaient le plus près moi, les seuls dont je distinguais le détail, étaient encombrés d'immeubles, de chemins de fer, de navires, non en dimensions réduites, mais de grandeur naturelle. Il y avait encore un fourmillement de machines, d'appareils de tous genres, de vitrines énormes. Au delà de la troisième salle, je ne voyais plus rien, tant les dimensions de ces espèces de cathédrales étaient immenses, si ce n'est, très loin, de formidables maisons dont l'étrange de construction était accusée par le fait du milieu artificiel et clos où elles étaient présentées.

Comment analyser ce qui se passa en moi, lorsque, pour se jouer sans doute de mon ébahissement presque douloureux, Ricel, en appuyant sur une manette, fit accourir, oui, je n'ai pas rêvé, accourir... ou plutôt glisser jusqu'à nous, le sixième étage d'un de ces immeubles soudain détaché de l'édifice par une infernale magie, et déposé à terre comme par enchantement. Puis, et en se moquant joyeusement de ma mine ahurie et crispée, mon guide, manœuvrant tout un jeu de manettes, détacha là-bas une des salles de la maison voisine, puis quatre chambres d'un troisième immeuble ; ces appartements, ces fragments d'appartements, avec une vitesse vertigineuse, arrivaient sur nous comme s'ils devaient nous écraser, s'arrêtaient net, puis, à la volonté de Ricel, refaisaient en sens inverse, à la même allure, les quelques kilomètres qu'ils venaient de parcourir et retournaient s'enchâsser dans leurs alvéoles. Ces masses se mouvaient en silence et avec un glissement d'une extrême douceur. Il fallut que mon guide me pinçât fortement pour me faire sortir de l'espèce d'hébétude où j'étais plongé ; ce fut alors que mon état commença à l'inquiéter, au point qu'il tira du panier un cordial énergique : j'étais pâle comme un mort. Partout, dans ce monde souterrain, l'acier et la

fonte étaient remplacés par l'or ; les murs étaient formés de pierres semblables à du granit formant blocs de cinquante ou soixante mètres cubes sans un joint, sans un atome de ciment. Il entra aussi dans la construction des plaques prodigieuses de rubis et de saphirs, des bois merveilleux. Le diamant était répandu à profusion et par grosses masses ; il constituait en outre des chaises, des rampes, des dalles, des plafonds, des trépièdes, des marches d'escalier, des tables, d'où émanaient les sources du jour qui nous éclairait.

Ricel, voyant que son cordial ne réagissait que faiblement sur ma torpeur et que la trop grande émotion provoquait chez moi comme une brusque anémie cérébrale et un commencement de paralysie, jugea bon de me laisser quelque repos. Sans que je pusse rien distinguer de ce qui m'entourait ni comprendre ce qui se passait, il mit en marche le plancher mouvant sur lequel nous nous trouvions, et, quelques secondes après, il me déposait sur un divan de fourrures où je demeurai étendu inerte avec des facultés très amoindries. Lui-même, très délicatement, se retira pour me laisser au calme. J'étais dans un tel état de prostration que je ne remarquai même pas, lorsqu'il arriva près de moi, un petit guéridon, chargé de boissons, de pilules et de fioles qui vint se placer mystérieusement à portée de ma main.

Encore une fois, dans ce demi-sommeil où m'avaient plongé le choc cérébral et mon déséquilibre mental, ma personnalité se dédoubla. Un moi-gnome s'installa au chevet de mon être endormi, s'accroupit contre ma tête et se mit à me torturer assez vulgairement de ses railleries. Je l'entendais tort bien : « Hein, mon petit, me disait cette larve qui avait ma figure, tu t'es cru très fort. Tu proclamais qu'on ne « te la ferait plus », que tu avais tout éprouvé en fait d'épatement... Eh bien ! malgré ton scepticisme, cela « t'en bouche un coin », comme on disait à l'escadrille. Je me souviens du jour où tu t'offrais ces messieurs, au mess, en leur

faisant la petite déclaration suivante : Je crois tout possible, puisque j'ai rencontré dans ma vie une femme honnête et fidèle, un politicien sincère, un artiste modeste, un financier propre, un mathématicien éclairé, un protestant large d'idées, un catholique tolérant, un juif désintéressé, un peintre indulgent à ses confrères, un député qui avait refusé d'être ministre, un jeune homme qui cachait ses bonnes fortunes, une vieille femme qui ne regrettait pas le passé, une vierge que ne tourmentait pas le problème de la couleur des caleçons du jeune premier... Tu te croyais blasé, sceptique, flegmatique, inépuisable... que dis-tu du musée du Monde à l'Envers ?... »

#### CHAPITRE XIX

Quand je me réveillai, apaisé et dispos, Ricel était auprès de moi. Il était étendu sur un meuble étrange, fait de peaux très soyeuses disposées en mosaïque et représentant un damier de petits carrés. Mais ce qui me frappa, c'est que ce meuble était tout à fait biscornu, bossué, contourné ; je m'aperçus avec stupéfaction qu'il prenait la forme exacte du corps de Ricel, chaque fois que celui-ci changeait de position. L'ameublement de cette pièce était de fourrure, d'or et de bois ; les pierres précieuses y étaient abondantes, au plafond, et sur le plancher surtout. Sur les rayons d'une bibliothèque, de forme spéciale, étaient disposés des rouleaux ; un écran de couleur paille était suspendu entre deux fausses fenêtres ; un peu partout des instruments étranges, petits, très simples, pour moi mystérieux. Une atmosphère d'une douceur singulière régnait dans cette chambre. Une lumière semblable au jour, mais plus douce, lui donnait un aspect un peu irréel et des vagues, à peine perceptibles, de parfums, tantôt uniques, tantôt combinés, nous caressaient agréablement sans nous incommoder.

Avec le flegme qui caractérise les gens de son âge et, d'ailleurs, en général, tous les citoyens de ce pays, Ricel, comme

s'il ne s'était rien passé, comme s'il continuait une conversation interrompue pendant quelques secondes, me dit :

— Vous êtes ici, mon fils, dans la pièce-type de nos anciennes habitations, avant la Révolution. On était parvenu à y réaliser un confort à peu près absolu. Voyez le chauffage, l'éclairage, la ventilation... Si cela vous intéresse, je vous montrerai les appareils. Mais nous avons encore tant de choses à visiter!...

— L'électricité? fis-je, en m'accoudant sur mon divan qui emboîtait lui aussi les mouvements de mon corps.

— Oh! non, nos ancêtres — il parlait en homme d'une époque révolue — employaient l'électricité il y a quelques deux mille ans, à l'aurore de notre barbarie. Mais lorsque éclata le grand mouvement libérateur des « Bonheuristes », nous avons à notre disposition une force bien supérieure, infiniment plus commode, plus malléable et surtout d'intensité plus infinie. Nos savants la soupçonnaient et la poursuivaient depuis longtemps. Il fallut deux siècles de recherches pour l'isoler, la condenser et l'utiliser. Je vous montrerai les appareils très simples dont nous nous servions. Cette force, appliquée de diverses manières, a porté notre vie au dernier degré du perfectionnement mécanique et de la complication. Vous en avez déjà constaté quelques-uns de ses effets. C'est elle qui circule dans la grille que nous avons édiflée autour de la « Maudite » et qui permet d'en ouvrir la porte à distance. C'est elle qui, condensant l'air jusqu'à le rendre solide, constitue le principe de l'ascenseur qui nous a descendus ici ; c'est elle qui meut le plancher qui nous a transportés, le guéridon qui est venu se placer à vos côtés. C'est elle enfin qui nous a permis de concevoir et d'exécuter ce moyen de transport que je vous ai présenté tout à l'heure. Chaque appartement dans chaque immeuble, chaque pièce dans chaque appartement étaient indépendants et séparables. Après cette découverte, nous avons, vous le concevez, supprimé tout autre moyen de déplacement en commun et à longue distance. Sur des

routes spéciales en métal d'or poli, transporté par la force en question, on voyageait sans quitter son logis...

Je l'interrompis :

— Vous avez donc sur votre continent d'inépuisables mines d'or, de diamants, de rubis ?

— Nous n'en possédons pas une seule. Mais nous fabriquons aisément ces matières. Nous visiterons plus loin l'installation d'une de nos usines de production de métaux et de pierres durs. Nous l'avons conservée, comme tout ce qui est accumulé dans cet immense palais, à titre de témoin de ce que nous avons été. Nous avons réuni ici non seulement des spécimens de tout ce qui constituait jadis notre vie, à la veille de la Révolution, mais encore des spécimens de chaque stade, de chaque période... vous allez voir... Ici d'abord... sur cette table... Cet instrument nous permettait de projeter notre vue à plusieurs centaines de kilomètres ; ce cadran réglait la direction. Ce petit appareil, pas plus gros que la montre que vous nous avez remise, est un téléphone de poche, sans fil. Nous pouvions entrer en conversation de n'importe où avec n'importe quelle localité. Voici — je vous montre tout cela pêle-mêle — l'écran où, sans interruption, défilaient le récit et l'image en couleur et en volume de tous les événements de notre monde. Cette ingénieuse machine avait remplacé le journal. Voici les rouleaux parleurs illustrés qui avaient tué le livre. Ici — il poussa une porte et me fit pénétrer dans une pièce ornée d'étonnants appareils, — ici un instrument raseur automatique, voici les bains, douches, massages, shampoings, automatiques également. Les soins de notre corps n'exigeaient aucun mouvement ni aucun effort. Ils étaient pourtant nuancés et variés à l'infini. Je ne vous infligerai pas la visite des mille détails de la vie de nos lointains ancêtres où vous reconnaîtriez sous toutes ses formes, et les plus imprévues, un mariage de la mécanique perfectionnée et de la Force. Nous n'avons point le temps de nous attarder, car nous n'avons des vivres que pour peu de jours.

Je le suivis. Nous regagnâmes une des salles centrales : des locomotives y étaient exposées dans d'énormes vitrines ; contre le mur du fond, les machines étaient à peu près semblables aux derniers modèles actuellement en service sur nos lignes ; mais, à droite, elles devenaient infiniment plus puissantes que les nôtres. Plus loin, elles s'amenuisaient au contraire et changeaient de forme : nous arrivions aux machines électriques. Enfin elles diminuaient encore de volume, prenaient des aspects et des formes inédits. J'étais arrivé devant des appareils qui n'avaient plus rien de commun avec ce que nous pouvons concevoir, ni comme construction extérieure, ni comme mécanisme. Terminant la série, tous ces types de tracteurs, en dernier lieu, d'une puissance, d'une petitesse et d'une perfection inimaginables, aboutissaient au modèle réduit, placé là pour mémoire, afin que l'exposition de la locomotion fût complète, de ces maisons aux chambres mobiles qui avaient définitivement remplacé les chemins de fer à la veille de la Révolution qui bouleversa jadis le Monde à l'Envers.

Aussi complète était l'histoire des tramways, qui finissaient en chaussées roulantes et en boudoirs mobiles ; des automobiles qui, après avoir atteint un degré de luxe et de puissance qui nous est inconnu, étaient devenues inutiles, ne pouvant plus lutter avec des moyens de déplacement plus perfectionnés.

Nous traversâmes, sans nous y arrêter, une salle où s'entassaient toutes sortes d'instruments d'astronomie, dont la majeure partie, autant que mon incompetence en put juger, devait être ignorée des spécialistes les plus renommés de notre vieux monde. Ricel prit juste le temps de m'en désigner quelques-uns : modèles de lunettes qui rapprochaient planètes et soleil à quelque cinquante kilomètres, d'autres émettaient des signaux à l'usage des autres mondes, même des plus éloignés.

Je n'eus le temps de jeter qu'un coup d'œil. Nous étions déjà parvenus dans une salle particulièrement vaste et dont

les vitrines gigantesques étaient encombrées d'objets énormes : dans les premiers qui frappèrent ma vue je reconnus des sous-marins, pas très différents des nôtres, pourtant évidemment plus perfectionnés déjà, munis de hublots en matière transparente que je ne connaissais pas, d'appareils pour plonger et remonter automatiquement, sans qu'il fût besoin d'avoir recours au poids de l'eau, d'espèces d'énormes pattes pour se mouvoir sur les fonds, d'organes de sécurité qui écartaient tout danger. Mais comment aurais-je compris, moi qui appartiens pourtant à une race qui se croit civilisée, l'énorme variété d'instruments exposés là et qui avaient permis aux ancêtres de mes hôtes de descendre à des profondeurs que nous pensons encore aujourd'hui inaccessibles et d'y vivre aussi commodément que sur terre ferme ? Ricel, souriant de ma stupéfaction, m'expliqua qu'il fut un temps où l'on excursionnait aux plus beaux sites sous-marins de l'Océan qui entoure le continent, pourvus alors d'hôtels et de tout le confortable du tourisme. Il se lança dans le souvenir attendri des voyages qu'il avait lui-même effectués au fond des mers, des vacances qu'il y avait passées.

A cette collection stupéfiante succédaient quelques hectares de salles, où étaient conservés des laboratoires chimiques et physiques si complets, si compliqués, si bien pourvus d'instruments et d'appareils ignorés de nos plus grands savants, que nos génies scientifiques les plus illustres s'y seraient sans doute comportés comme un pédicure en face de problèmes d'intégrale ou de différentielle. Je jure qu'ils n'auraient pas plus compris que moi-même. A côté de la chimie qui s'est élaborée là, dans ces formes compliquées, ces alambics perfectionnés, notre science est rabaissée au niveau des pauvres mélanges des peuplades primitives. Ces laboratoires voisinaient avec quelques usines, muettes, mortes, vides d'action, mais intactes et pourvues de tout leur organisme de machines, témoins derniers du temps où des milliers d'installations semblables, au

moyen de la Force, fabriquaient, sans jamais s'arrêter, des tonnes d'or et de diamant et toutes les prodigieuses merveilles d'une civilisation dont la nôtre n'est encore que le bégaiement. Enfin, enfin, tandis que notre plancher mobile nous faisait franchir une vaste voûte, j'aperçus des ailes d'avions. J'eus, je l'avoue, un petit pincement heureux au cœur, tendresse irraisonnée pour un cher compagnon, habitude, manie, sentiment stupide de conducteur qui retrouve son autobus après son congé, tout ce qu'on voudra.... Mais je fus ému. Ils étaient là, tous les modèles, oui, tous... et d'autres encore. Car à côté de ceux que je connaissais bien et que je retrouvais comme de vieux camarades, j'en vis d'autres, nouveaux, inédits, stupéfiants, munis de stabilisateurs perfectionnés; j'en vis dont le moteur rond aurait presque tenu dans le creux des deux mains, j'en vis dont les ailes n'étaient plus que des moignons, accrochés là uniquement pour satisfaire l'esthétique, construits en une matière étrange, grisâtre et luisante. Le corps de l'appareil était composé de vastes salons, de chambres, de salles de sport, de piscines et de restaurants, où pouvaient se loger assurément deux cents personnes. Plus de train d'atterrissage ou d'amérissage, plus d'hélice, plus de moteur. C'était quelque chose de mystérieux, de troublant, de vertigineux, un instrument animé d'une vie intérieure personnelle qu'on sentait palpiter encore après les longs siècles du sommeil. On pressentait la puissance de la machine, mais on ne comprenait plus. Malgré les affirmations étonnées de Rucel, je me serais refusé à croire que de pareils objets aient jamais pu voler, si je ne m'étais trouvé ici dans le royaume de l'invraisemblable. Et ce modèle n'était pas unique. Il y avait là, accumulées, une foule de machines à voler de formes diverses, inconnues chez nous, qui ne ressemblaient en rien à ce que nous avons jamais imaginé. De toutes émanait invinciblement, dans leur étrangeté, une idée de force, de perfection, de sécurité; auprès d'elles nos aéros paraissaient aussi primitifs que les galères grecques à côté des derniers dreadnoughts.

Nous arrivâmes à un vaste espace peuplé de ces immeubles que j'avais aperçus si petits depuis le seuil du musée et dont Ricel m'avait montré les diverses dislocations. On distinguait nettement, maintenant, l'armature curieuse qui unissait et en séparait à la fois les parties démontables et tout le dispositif qui permettait aux étages de gagner le sol et de se mettre en mouvement. Autour de la place, quelques somptueux palais. Nous résolûmes de nous restaurer. Mais ces immenses monuments vides, muets, cadavériques, pour ainsi dire, pas plus que ces émotions accumulées et ces stupéfactions ininterrompues, ne m'avaient excité l'appétit.

## CHAPITRE XX

Je ne regrettai pourtant pas de m'être contraint à manger et d'avoir repris quelques forces. Des surprises plus formidables encore que celles que je venais de subir m'étaient réservées. Nous visitâmes quelques-uns des monuments alignés sur cette place. Le palais qui abrita les gouvernements de jadis était installé avec un raffinement inouï pour que le repos, l'amour se combinassent aisément avec les soucis du pouvoir. Les cabinets des ministres comme les bureaux du personnel inspiraient, à la fois, des désirs d'efforts et de volupté. Un système compliqué de portes permettait à chacun de ses habitants de circuler sans être aperçu du public ni des visiteurs, et même de fuir et de se dérober. L'espace qui était réservé au public était d'ailleurs, par un singulier contraste, inconfortable, rude et sali autant qu'on peut l'imaginer. Un nombre incalculable de machines à écrire, à calculer, à dicter, à comparer, à statistiquer, une foule d'appareils, phonographes, téléphones-enregistreurs, compteurs, cadrans, haut-parleurs pour répondre automatiquement au public et dont on pouvait, au moyen d'un ingénieux mécanisme, élever le ton, de façon à ce qu'il exprimât la violence, la colère ou l'énervement, étaient visiblement destinés à ré-

duire l'effort humain au strict minimum et laissaient aisément comprendre qu'on eût le temps, dans ces administrations bénies, de fréquenter les nombreux bars, lunch-rooms, salles de bain, cabinets de coiffeurs, pédicures, manucures dont elles étaient dotées.

Le palais des anciens parlements était tout aussi confortable. Les députés siégeaient étendus, sans doute pour se mieux reposer quand ils rentraient en séance, en sortant des nombreuses et suaves petites chambres groupées autour du luxueux restaurant et dont la destination me parut, au premier coup d'œil, très précise. Autour de leurs divans législatifs, tout était disposé pour les dispenser d'écouter l'appareil à discours qui, posé sur la plate-forme, remplaçait l'orateur à la tribune, et leur permettre de passer agréablement le temps. A proximité de l'amphithéâtre central, on avait prévu des isoloirs bien capitonnés qui étouffaient le son des voix : les représentants en usaient pour traiter leurs affaires quand elles étaient d'un ordre un peu personnel et qu'ils recevaient des spécialistes venus pour les édifier sur les questions à l'ordre du jour, en particulier sur la haute finance et toutes autres matières qui permettent de combiner l'intérêt privé et les exigences de la chose publique. Il y avait encore une salle où se tenaient, à la disposition des parlementaires, des professeurs de danse des deux sexes, des tireuses de cartes et devineresses de tous genres qui éclairaient souvent les législateurs sur la façon dont ils allaient voter, des tailleurs à la mode, des coiffeurs, des parfumeurs et diverses autres personnes d'agrément. La permanence où les théâtres officiels de la Ville et de l'Etat étaient tenus, à chaque séance, de déléguer au moins vingt de leurs plus jeunes artistes, était meublée en confortable salon, toujours fourni de pâtisseries et de boissons, et communiquait avec les boudoirs du restaurant. De nombreuses machines à voter qu'on pouvait, au moyen d'ondes hertziennes, mettre en mouvement de fort loin, étaient disposées dans la salle des séances. Si on le désirait, on les abandonnait à leur propre

action. Un mouvement spécial faisait voter, en une alternance régulière, une fois « oui » et une fois « non ».

Un théâtre — le théâtre officiel de musique — était conservé à côté du monument du Peuple Souverain. La scène était d'une complication inouïe, d'une grandeur prodigieuse. Tout y était combiné pour que les décors y fussent naturels et non plus peints ou découpés. On pouvait y édifier rapidement des maisons, y faire couler des rivières, y planter une vraie forêt. Les musiciens de l'orchestre étaient remplacés par des instruments musicaux qui jouaient tout seuls et qui, pour cette raison, atteignaient la perfection. Une disposition spéciale permettait aux artistes de se présenter en des scènes aériennes. Les ouvreuses, les contrôleurs étaient supprimés, chaque douzaine de places possédant son entrée spéciale très visiblement indiquée sur la chaussée même. Chaque place comportait un divan, une armoire basse, un petit buffet paré de fleurs et garni de friandises et une femme de chambre qui demeurait au service du spectateur pendant toute la représentation. Il y avait au foyer des sténo-dactylographes, des marchands de futilités, des appareils portatifs pour voir et parler au loin. On y pouvait retenir un avion ou un boudoir mobile, pour la sortie ; une véritable Bourse de valeurs et de denrées tenait ses séances officielles pendant les représentations. Enfin des fonctionnaires distribuaient des numéros d'ordre aux hommes qui désiraient faire une connaissance plus exacte avec une quelconque des artistes, obligées par la loi de demeurer à la disposition des spectateurs. Les acteurs étaient soumis à la même obligation vis-à-vis des spectatrices, mais les femmes de chambre se chargeaient en secret, pour que les convenances fussent respectées, d'être les distributrices, plus discrètes, des tickets d'inscription.

Nous négligeâmes de visiter les autres monuments de cette salle gigantesque : il y avait encore là une maison publique, un cercle, un magasin de nouveautés, et bien d'autres choses prodigieuses.

Nous ne demeurâmes que quelques minutes devant une cage d'une richesse inouïe où, sur un trône inconcevablement fastueux, dans des habits de cour et de parade, la couronne en tête et le sceptre à la main, siégeait... une manière de gros singe momifié. Ricel m'expliqua que c'était là le dernier souverain de leur ancien royaume, qu'il importait en ce temps lointain à un État policé d'avoir un roi à sa tête, mais qu'il fallait le choisir aussi peu malfaisant que possible. Je pensai qu'il voulait rire, mais il était extrêmement sérieux.

Et brusquement, par le glissement de notre parquet mobile, je me trouvai dans un laboratoire où la température était sensiblement plus élevée que partout ailleurs. Il était garni de choses que je n'avais vues nulle part jusque-là dans ce prodigieux musée, qui ne ressemblaient à rien de ce qui m'était connu : de baignoires de formes étranges, de machines à coudre très spéciales, de cornues invraisemblables, de tendeurs et d'appareils pneumatiques, de fourneaux et de fours qui devaient être alimentés par des combustibles particuliers, de moules qui avaient la forme des différentes parties du corps humain, que sais-je, de cent autres ustensiles, appareils, machines compliquées, inédites et qui n'éveillaient rien dans mon esprit quant à leur destination. Contre un mur étaient alignés des bacs où nageaient des choses étranges qui me parurent des os, des morceaux de chair, des masses flasques qui ressemblaient à des peaux humaines ridées, des amas gélatineux qui rappelaient des méduses, d'inquiétantes matières rose pâle qui avaient des allures de viscères... J'étais envahi invinciblement, peu à peu, par un malaise et un écœurement qui commençaient à me gêner beaucoup, quand tout à coup, en me retournant, j'aperçus, rangés côte à côte dans une large vitrine... des cadavres, des cadavres nus, des cadavres horribles, nets, intacts, complets, sans un soupçon de pourriture... ou plutôt non, pas des cadavres, des corps étranges qui avaient dû vivre un jour peut-être,

mais en dehors de toutes nos conditions d'existence. Ce qui était hideux et terrifiant, c'est qu'ils ressemblaient tous à ces poupées de peaux dont le son inégalement réparti bossue par endroit les corps et les boudine sous une enveloppe mal ajustée. Comme aux membres des poupées de peau, des coutures boursoufflées fermaient le ventre, les bras, les jambes ; les figures avaient quelque chose d'incomplet, d'artificiel, de figé qui faisait frémir, et les cheveux de quelques-uns de ces macabres jouets de grandeur naturelle étaient pour ainsi dire décollés sur un crâne de métal !

Comment exprimerai-je l'horreur qui émanait de ces pauvres « êtres fabriqués », conservés intacts par je ne sais quel diabolique sortilège et dont la tête pendait inerte comme les têtes de poulets saignés ? Quelle torture devaient avoir subi dans la vie ces mannequins vivants ! Ricel devina mon angoisse :

— Vous trouvez ici, me dit-il, un spécimen des laboratoires où nous fabriquons « de la vie ». Oui, mon frère, nos savants en étaient arrivés à égaler Dieu ! Mais ils ne l'ont pas surpassé, ajouta-t-il tout bas entre ses dents, puisqu'ils n'ont jamais pu affranchir leurs êtres artificiels de la souffrance.

Puis il reprit de sa voix normale :

— De grands hommes ont été manufacturés dans ces laboratoires : un immortel pianiste, un écrivain de génie, un accoucheur renommé, un général, un de nos plus grands financiers, un pédicure qui fut un de nos meilleurs hommes d'Etat...

De la vie ! Je n'entendais plus rien ; la voix de mon guide ne m'arrivait plus que comme un bourdonnement lointain et indistinct. Maintenant que l'accumulation des surprises avait un peu — oh ! très peu — émoussé la violence de leur émotion, il se mêlait en moi, à un malaise très prononcé, à une intense agitation cérébrale, à un ébahissement presque douloureux, un sentiment d'humiliation. Des millions

et des millions d'hommes de ma race croyaient encore, là-bas, dans notre vieux et misérable monde, avoir atteint la plus haute civilisation ! Dans une seule des salles de ce musée tenaient plus de merveilles que sur tous nos continents !

Puis une question surgit immédiatement dans mon esprit.

— Comment à la surface de cette terre ne restait-il plus rien de ce prodigieux développement ? Comment la cité des Dômes était-elle la négation même de ce qui avait été la gloire de son passé ? Comment toute cette vie merveilleuse était-elle réduite à ces inutiles reliques de vitrines ?

Je n'eus pas même le temps de formuler une hypothèse. Ricel, me tirant par la manche, me montrait par les baies ouvertes deux laboratoires de moindre dimension.

— A droite, un de nos laboratoires de pharmacie, à gauche, le laboratoire où se composait le sérum de l'immortalité.

Pareil à un prophète, blanc sous sa tunique, sous les flots de sa barbe et les fils légers de ses rares cheveux, le vieillard paraissait en proie à un désespoir insondable. Ses yeux fixes étaient pleins du drame de sa propre destinée. Je compris que j'allais enfin pénétrer le mystère de cette immortalité dont j'avais vu les tristes victimes errer lamentablement dans les chemins de la cité des Dômes, dans les rues de la « Maudite », à laquelle, comme à un châtiment suprême, j'avais entendu condamner les plus grands criminels.

— Ah ! mon fils ! Que le savant maudit, qui, un jour de démence, a trouvé ce sérum infernal au fond de son ballon de verre, n'est-il mort dans le sein de sa mère ! Je ne serais point en ce moment près de vous, portant pour l'éternité le poids d'une effroyable torture sans espérance. Heureusement que le misérable n'a eu que peu de temps pour accomplir son abominable besogne de souffrance ! Il n'avait encore inoculé que cent vingt-deux pauvres êtres, quand éclata la Révolution qui anéantit son erreur avec toutes les autres. Hélas ! j'ai été du nombre de ses victimes ! Et voici mille

cent quatre-vingt-quatre ans que, sans pouvoir entrevoir jamais la fin du supplice, rongé physiquement par l'ulcère inguérissable et, pour moi, inoffensif de la décrépitude, je roule dans mon cerveau, au long de mes éternelles insomnies et de mes jours grevés de la fièvre de mes nuits, exilé des compensations qui font aimer la vie, le souvenir des êtres et des choses qui ont disparu autour de moi, l'amertume de mon cœur tout peuplé de tombes auxquelles j'ai survécu et las, sans affection, étranger au milieu des jeunes générations, privé même de l'espoir du grand sommeil, je pleure d'envie au passage des morts que l'on porte au néant.

Ricel se tut. Sa voix sinistre tomba dans ces immenses salles désertes. Je compris tout à coup à quelle effroyable punition des hommes, qui n'osaient attenter à la vie de leurs semblables, condamnaient leurs criminels !

— Chaque fois que je viens ici, chercher dans cette armoire le sérum qu'on doit inoculer à un condamné, je fais un retour sur moi-même et mon âme tremble, je vous le jure, continua Ricel. Et dire que c'est nous, nous, les cent vingt-deux survivants de la Grande Folie, qui avons inventé ce supplice !

Il resta un instant rêveur. Et comme se parlant à lui-même :

— Mais, puisqu'il faut condamner, qu'il le faut, .. et qu'on n'a pas le droit d'imposer la mort !...

Et, pour la première fois, je compris le bonheur, que je n'ai plus désappris depuis, de pouvoir mourir.

## CHAPITRE XXI

J'aurais voulu, je l'avoue à ma honte, consacrer quelques instants à une salle dans laquelle nous ne nous arrêtâmes pas. Ricel, se sentant probablement un peu gêné de me présenter les inventions miraculeuses de ses ancêtres en cet ordre d'idée, me la désigna en passant sous le nom de « salle des voluptés ». Tandis que nous nous en éloignons, pressés par le temps et par sa pudeur, il me dit simplement :

— Nos aïeux, à l'époque de la Grande Barbarie, avaient poussé à un point, qui, je crois, ne peut être dépassé, l'art de faire donner aux corps la somme extrême des désirs et du plaisir qu'ils ont en puissance en eux. Si nous avions le temps de nous arrêter ici, je vous montrerais des poudres, des liquides, des instruments, des costumes, des fards, des raffinements... Et, la durée d'une seconde, son vieux regard las s'enflamma... à la vision de quels souvenirs?...

Nous étions déjà au milieu de reliques qu'il n'eut pas besoin de m'expliquer. Des canons souples, légers, rapides, voisinaient avec des pièces auprès desquelles les Berthas n'étaient que jeux d'enfants. Des fusils étaient entassés par milliers à côté d'autres armes. Les trains d'armées, les parcs du génie, d'incroyables moyens de liaison, tout l'attirail nécessaire à la guerre étalait là sa perfection. Plus loin nous contemplâmes les mêmes armes déjà transformées et infiniment plus puissantes : les moyens de déplacement et la force de déflagration combinée avec la force électrique constituaient l'essentiel de ces progrès ; enfin nous arrivâmes devant des fusils d'un genre tout nouveau : ils tiraient des balles que certaines ondes atmosphériques captées dirigeaient à la poursuite implacable du corps visé. Des appareils étaient destinés à produire au loin des séries meurtrières de coups de foudre artificiels sur les dépôts de munition, les campements, les troupes en marche ; d'autres répandaient dans la région des armées en mouvement des pluies diluviennes qu'on utilisait également, en temps de paix, pour les besoins des agriculteurs ; des paratonnerres de forme curieuse, au matin d'une attaque, émettaient au contraire des courants capables d'éloigner les nuages menaçants. Les explosifs en étaient arrivés à cette époque à des effets formidables et pouvaient être projetés à des distances que je n'ose même pas indiquer. Une vitrine était remplie de photographies des tremblements de terre que le génie de cette époque était parvenu à provoquer artificiellement dans les pays ennemis. L'on arrivait enfin aux jours où les savants découvrirent

la Force, cette fameuse Force qui fut aussitôt appliquée, et avec quels résultats, à l'art de la guerre. L'armement changeait à ce moment du tout au tout : il ne consistait plus qu'en une série de projecteurs spéciaux qui, à distance, détruisaient de leurs faisceaux invisibles des armées entières et transformaient des pays à perte de vue en immenses déserts. A côté, étaient exposés les appareils de protection contre cette même Force. Près de la voûte de sortie on avait aligné de grandes voitures, munies de mécanismes gigantesques, qui, à l'emporte-pièce, pour ainsi dire, creusaient des fosses géantes dans lesquelles un réservoir placé au haut du véhicule déversait les flots d'un liquide dévorant. C'est ainsi qu'on enterrait les cadavres que, par centaines de mille, prodiguaient ces machines infernales de destruction. La guerre, alors, était arrivée à son plus haut point de perfection.

Deux immenses battants d'or qui indiquaient que nous pénétrions dans une section spéciale du monument souterrain roulèrent silencieusement sous un geste léger de Ricel : la plus magnifique, mais aussi la plus troublante, la plus hallucinante surprise m'attendait. Nous entrâmes dans le musée des arts. La quantité de bibelots divers et merveilleux accumulés dans ces salles était prodigieuse. Tout ce qui, chez nous, est métal commun était ici d'or fin. Il y avait des statuettes, des coupes, des bijoux, des boîtes, des cadres, des médailles, des peignes, des diadèmes, des encriers, des masques, des lampes, des vases sculptés, ciselés, taillés, tournés, découpés, avec des délicatesses, des nuances divines, une sensibilité incomparable dans des blocs de diamant, de rubis ou d'émeraude. Je remarquai aussi une matière très fréquemment employée qui paraissait être un ivoire rose traversé de profonds reflets dorés. Dans la peau de quel animal étaient prélevés ces cuirs prodigieusement beaux, idéalisés par des procédés aujourd'hui oubliés, auprès desquels nos plus belles reliures ne sont que de grossiers travaux de sauvages ? Et que dire des

émaux sur plaques de pierres fines, que nous ne connaissons peut-être jamais, des métaux translucides, des perles énormes tachées de floraisons féeriques, du saphir des verres zébrés d'éclairs d'or, des grès cuits avec une espèce de pâte de platine, des colliers en substances marines ! Après m'être habitué à me mouvoir au milieu de cette accumulation de splendeurs, mes yeux revinrent à la partie la plus éloignée de la salle où étaient conservés les œuvres de sculpture et de peinture proprement dites. Pour parler franc, depuis mon entrée dans cette salle, je les évitais un peu... lâchement. Dès le seuil, il m'avait semblé entrevoir de leur côté une particularité effrayante et merveilleuse à la fois, dont je voulais, dans mon trouble, douter le plus longtemps possible. J'avais d'abord mis cette première impression fugitive sur le compte de la surexcitation de mon cerveau, mais, payé pour savoir que l'in vraisemblable était ici le réel, je ne me rassurais qu'imparfaitement. En moi-même, je craignais bien de n'être point le jouet d'une hallucination et d'avoir à affronter sous peu une nouvelle et infernale invention de cette civilisation disparue. L'atmosphère dans laquelle je me mouvais d'ailleurs me semblait saturée de malaise et, tandis que j'aurais dû goûter pleinement l'allégresse artistique des incomparables joyaux que j'avais le privilège de contempler, je me traînais au contraire péniblement sur des jambes lourdes d'angoisse.

Mais, bientôt, nous étant approchés, je ne pus plus douter. J'avais bien vu : les statues et les tableaux *vivaient*... d'une vie étrange, inconsciente, qui, ébauchée, était d'autant plus terrifiante. Peints en volume par je ne sais quel procédé fantasmagorique, avec je ne sais quelle huile, sur je ne sais quelle toile, modelés dans une matière qui était, comment dirai-je, une chair de marbre ou un marbre de chair, les tableaux et les statues *vivaient*. Les muscles palpitaient, les yeux étaient brillants, les chairs, irriguées, rayonnaient comme d'une source intérieure de lumière. Il y avait dans les corps, les bustes, les personnages, les

paysages une ondulation continue, sur place, un rythme sensible d'existence figée, enfermée en une expression, celle qu'avait voulue l'artiste. A mes pieds, étendue, une esclave enchaînée, d'une merveilleuse beauté, suppliait de toute sa vie et douloureuse le bourreau qui la fustigeait, dont les nerfs avaient des tensions mouvantes et dont le visage féroce était animé d'un souffle véritable. Ah ! cette vie réelle, mais limitée, cette matière frémissante et immobile, ce frisson palpitant condamné atrocement et éternellement à l'immortalité d'un cadre ou d'un socle ! Quel vertige dans cette substance minérale et humaine ! Autour de moi, devant moi, derrière moi, aux murs, vers mon front, vers mes épaules, cette inexprimable existence morte, ondoyante, sourde, mystérieuse, faite de néant et d'éternité, palpitait, s'animait, s'agitait sans bouger, en reptations sur elle-même, en tensions impuissantes, vie épuisée poussant un effort suppliant pour arriver jusqu'à l'être complet qu'un art diabolique n'avait fait qu'ébaucher, jusqu'à la plénitude vers laquelle elle aspirait, sans espoir de jamais l'atteindre. L'atmosphère où nous nous promenions était pleine de ce désir douloureux, de cette matière animée, de cette lumière intérieure prisonnière de la pierre, de la toile, qui conféraient à ces œuvres profondément belles, issues de la spatule et du pinceau d'artistes géniaux, maîtres incontestables des plus grands de la Grèce et de Florence, une splendeur suprême, mais infernale, fantastique, surhumaine.

Je ne vis qu'à travers une brume de folie l'enfilade sans fin de salles immenses, tapissées sur une hauteur considérable de tous les livres, manuscrits, parchemins, journaux, publications qui avaient constitué l'intellectualité de ce monde aboli. Mon esprit, las d'être secoué, était saturé d'émotions. Il ne pouvait plus rien supporter. J'avais hâte d'être à l'air.

## CHAPITRE XXII

La sortie secrète du musée est fermée derrière nous. Comment y sommes-nous parvenus ? Je n'en sais rien. Ricel m'a guidé : j'étais retombé dans un état d'inconscience presque complète. La fraîcheur du ciel m'a un peu réveillé. Nous avons cheminé côte à côte, le vieillard et moi, muets d'abord, dans un petit jour où quelques pépiements d'oiseaux rendaient plus sensible le silence. L'air pur, ces rares bruits, la silhouette indécise des choses dans la brume, m'ont permis de reprendre contact peu à peu avec la réalité, de me réinstaller lentement en moi-même. Quelque extraordinaire et loin de moi que fût le monde où je rentrais, il m'a semblé pourtant, pendant tout ce trajet, que je revenais à la vie normale. Evadé de cet hallucinant et gigantesque palais souterrain, j'ai eu, dans ce matin à peine esquissé, la sensation de rentrer chez moi, dans la raison, dans la norme, de m'échapper hors du domaine de la folie.

Tout à coup Ricel me parla sans que j'eusse eu la force, ni, dans mon trouble, l'idée de l'interroger :

— Vous avez constaté, mon cher fils, que le monde dans lequel vous retournez en ce moment, de ce pas accablé, n'a pas toujours connu la vérité, la simplicité, la nature qui sont aujourd'hui ses fondements et ses lois. Il s'est, durant de longs siècles, avant d'arriver à la civilisation vraie, constitué dans la démence, l'erreur et l'aberration ; vous venez d'apprendre quelles limites extrêmes il avait atteintes. Je ne sais, ni ne veux savoir où l'on en est aujourd'hui dans le monde auquel vous appartenez. Quelques paroles qui vous ont échappé me font craindre qu'il ne se débâte toujours dans les ténèbres de la barbarie. On y voyageait encore en litières portées par des esclaves, on y voguait à rames, aux temps, déjà lointains, où l'équipage d'un de nos sous-marins aborda sur vos rives. Ce sont ces marins, mon fils, qui, après trois ans d'absence, me rapportèrent les textes au moyen desquels je vous ai enseigné notre langue. Ce sont eux qui

m'initièrent moi-même à l'idiome d'une de vos tribus qu'on appelait « Grecs ». Peut-être la découverte de votre continent, de culture à la fois raffinée, subtile et primitive, eût-elle pu exercer sur notre vie nationale une influence, peut-être se serait-il noué entre nous et vous des relations suivies et fécondes, mais il était trop tard : déjà fermentaient sur notre continent les conceptions révolutionnaires qui devaient bientôt bouleverser à jamais les destinées de notre nation en nous arrachant à l'horreur d'une civilisation dont les excès mêmes avaient démontré la prodigieuse erreur. Nos cités et nos campagnes, peuplées alors de pauvres êtres surmenés, nerveux, pressés, malades, pris dans une vaste machinerie qui faisait trépider leurs moelles et, jusqu'aux heures les plus sacrées de leur intimité, baignés continuellement dans les effluves épuisants de la Force, partout en activité ; la cupidité sans frein devenue la loi de l'existence, engendrant la lutte, la haine et l'envie ; le désir, seul maître de nos chairs et de nos nerfs ; l'implacable fatalité d'une course sans cesse accélérée vers de nouvelles et plus stupéfiantes découvertes ; le vertige de la complication, de la possession et du plaisir, générateur d'une tension hypertrophiée, d'un dérèglement général de notre nature originelle ; le vice, respiré dans un triomphe cynique, comme la fleur épanouie de nos siècles surchauffés et surtendus, toutes ces douloureuses monstruosité qui constituaient la trame de notre vie firent réfléchir nos derniers philosophes et méditer nos derniers penseurs. J'avais vingt ans. Je venais d'être inoculé de cet abominable sérum qui m'a condamné à l'éternité. A cette époque, je ne concevais pas encore l'épouvante de cette atroce découverte. Je n'en apercevais que les vains avantages. J'étais fier, assuré, intrépide. Je retrouve au fond de ma vieille mémoire les premières rumeurs qui descendirent des suprêmes solitudes où s'étaient farouchement retirés ceux qui devaient être nos sauveurs. Notre société en était arrivée à un tel état d'extrême et intolérable malaise, que l'idée d'un bouleversement tomba dans un

terrain extrêmement favorable. La civilisation, développée au point que vous avez constaté, avait eu comme effet de créer des concentrations formidables : de misères, de larmes, d'un côté ; de richesses et de jouissances, de l'autre. Et ces deux moitiés de l'ordre social étaient face à face dans un grand silence, le silence où les yeux attendent la première étincelle. C'est alors que les voix dirent, du haut des montagnes : Vous êtes les tristes victimes d'une erreur dont les origines se perdent dans les siècles. Vous êtes l'holocauste du contre-sens éternel de toute l'histoire ! Mais vous n'êtes responsables ni les uns ni les autres : Ne vous entre-tuez pas. Vous allez perpétuer la folie ! Embrassez-vous ! L'impasse au fond de laquelle vous vous débattez dans un horrible pêle-mêle s'illumine enfin ; la lumière du salut surgit de votre détresse infinie. Embrassez-vous ! Ce n'est la faute d'aucun de vous si vous êtes broyés, comme grain sous la meule, entre les termes d'une antinomie géante, entre les pinces d'une monstrueuse contradiction qui a faussé tout le sens de la vie. Comme le nénuphar qui, de sa vase humide et sombre, tend éperdument ses corolles neigeuses vers la surface, vers la Lumière, tout être, toute substance tend, sans réserve et passionnément, vers le Bonheur. Or la civilisation, en s'enfermant exclusivement dans son cycle matériel, en bornant son action et son effort au domaine physique, a menti aux aspirations de vos âmes. Elle a oublié de les entraîner avec elle dans son tourbillon au même rythme que son corps ; elle est peut-être le souverain bienfait de nos chairs, elle est certainement la négation de la joie, de la paix, de la simplicité ; elle a enchaîné vos muscles et vos nerfs dans son obscur et terrible esclavage, tandis qu'elle laissait à vos cœurs l'originelle volonté de soleil et d'allégresse ! Sans doute, le premier homme qui alluma le premier feu et tailla le premier silex a-t-il été l'aube de cette erreur pour n'avoir pas mis, à cette seconde profonde de l'histoire humaine, son âme à l'unisson du bien-être de ses membres. Et ceux-ci sont partis

à la conquête d'une illusion, tandis que l'âme restait blottie dans sa primitive caverne, rêvant ailleurs. Ce premier déséquilibre a engendré le déséquilibre permanent des siècles. Ne tuez pas des hommes ! Tuez la civilisation.

### CHAPITRE XXIII

Avant que la ville ne se fût éveillée, nous étions au seuil de la demeure de Ricel. C'était moi qui, à cette heure, demandais grâce, quelle que fût l'ardente passion avec laquelle j'avais écouté les premières révélations du vieillard. Je mourais littéralement de fatigue, d'émotion, de fièvre. Il me fallait du repos et du recueillement, j'avais besoin de me ressaisir pour être capable de fixer mon attention sur cette histoire vertigineuse du Monde à l'Envers que Ricel me révélait. Je dois avouer aussi que j'espérais, en me retirant pendant quelques heures chez moi, y trouver la fraîcheur adorée, plus que jamais nécessaire à mon corps, à mon âme, de Myosis. En dépit du délabrement de ma pauvre cervelle, j'avais assez d'amour au cœur pour ne concevoir la détente que sur sa belle épaule. Ricel me refusa ce délai. Peut-être devinait-il mon secret espoir.

— Vous comprendrez tout à l'heure pourquoi le temps presse, mon cher fils, me dit-il. Je ne puis vous accorder un seul instant.

Il m'installa sur un de ses profonds divans, me versa quelques gouttes d'un liquide rosâtre. Presque instantanément je passai d'une fatigue inquiétante et fiévreuse à la simple lassitude ; puis je sentis un apaisement exquis, moral et physique, descendre en moi. Enfin, peu de temps après avoir absorbé le remède de Ricel, je me trouvai frais et dispos et prêt à faire honneur au plantureux repas qu'une jeune fille nous servit.

Quand nous fûmes seuls, Ricel reprit lentement son récit : — Je vous ai résumé l'essentiel, mon fils, de la doctrine qui, à cette époque de notre histoire, prit possession des cerveaux de mes contemporains, doctrine souple, nuancée,

adaptée aux individus, accessible à toutes les intelligences, aux plus simples comme aux plus élevées, à tous les états d'esprit, tantôt condensée en quelques lignes, tantôt développée en gros volumes. Elle envahit le théâtre, le livre, tous les arts, la religion, toutes les manifestations de la pensée. On l'enseignait aux enfants, on la commentait quotidiennement dans chaque ménage, riche ou pauvre, grand ou petit. Elle était discutée passionnément à l'atelier aussi bien que dans les cabinets des ingénieurs et des patrons. Officiers et soldats se réunissaient pour s'en entretenir. Les prêtres proclamaient en chaire sa vérité. Et, chose singulière, elle réunit assez rapidement l'unanimité de notre peuple. En moins de deux générations, cette nouvelle religion n'eut plus un athée. Seule, sur notre continent, parmi nos millions d'habitants et nos nombreuses nations, une tribu de quelques milliers de personnes, sauvage, cruelle, arriérée, contre laquelle nous avons depuis longtemps dressé de fortes défenses, tribu qui en était encore aux premiers et timides essais d'électricité, ce qui est tout dire, déclara qu'elle ne désirait point participer au vaste mouvement qui se préparait, qu'elle réprouvait la philosophie nouvelle, qu'elle s'opposait à la Doctrine, qu'elle nous déclarait tous atteints de folie collective et qu'elle entendait poursuivre l'évolution de ses destinées. Nous l'abandonnâmes à son sort, prenant seulement quelques précautions supplémentaires pour qu'elle ne contaminât pas notre régénération.

— La « Maudite » ! m'écriai-je...

— Oui, la « Maudite » !... Une consultation populaire, d'un élan unanime, sans qu'une seule opposition se fit entendre, décréta la Révolution contre la civilisation, sa subversion, son abolition totale et complète, l'anéantissement de tout ce que nous avons fait, pensé, senti, voulu, rêvé et l'établissement ensuite, sur tout le continent, de la seule loi de la Nature, avec, comme unique but assigné à chacun et à tous, la réalisation collective et personnelle, dans la simplicité et la vérité, de la plus grande somme de bonheur possible,

la réduction de la vie à ce qu'elle est réellement : un moment de vanité où rien ne vaut rien. Programme ambitieux. A vous de dire, mon fils, si nous l'avons du moins réalisé approximativement. Je ne vous en soumetts ici que l'idée principale. Nos sages et nos philosophes la développèrent par la parole et par la plume, en montrèrent les conséquences, les applications, indiquèrent les voies et moyens nécessaires à son application. On résolut bientôt de passer à la pratique. Nous aurions pu établir immédiatement et de toutes pièces les bases, les assises de cet ordre social nouveau. Nous n'avions besoin que de prendre exactement la contre-partie de celui que nous voulions abolir. Nous pensâmes que c'était là un procédé artificiel et bien aléatoire. Nous nous résignâmes à la douloureuse nécessité de sacrifier deux ou trois générations afin de fonder notre avenir sur une évolution, à la vérité bien courte en face des siècles d'histoire, mais assez longue quand même, puisqu'elle devait exercer son action sur des cerveaux préparés, cultivés déjà, et capables de soutenir et d'accélérer le lent travail de toute la force de leur volonté raisonnée. Le pouvoir suprême fut confié aux philosophes qui avaient découvert l'essence de notre mal et conçu le remède. On mit provisoirement à leur service une sorte de milice, qui devait être dissoute après cinquante années, mais qui était nécessaire pour coordonner et contenir d'abord les inévitables retours de l'instinct, pour réprimer les manifestations de sentiment que nous voulions bannir et qui ne devaient céder à la fin qu'au lent travail de l'atavisme. Et pour assurer la continuité de l'œuvre, les philosophes furent *tenus* de se faire inoculer le sérum de l'immortalité. Nul encore ne prévoyait à ce moment à quel affreux supplice on les condamnait. L'institution de l'immortalité comme châtement suprême date de plus tard.

Alors, mon fils, j'ai assisté à un cataclysme épouvantable et tel qu'aucun désastre naturel, ni tremblement de terre, ni éruption, ni inondation ne peut en donner la moindre idée.

Un spécimen de tout ce qui allait mourir ayant été dé-

posé dans le palais souterrain que vous venez de visiter, la Force, muée en fléau, commença son œuvre de destruction : tout fut anéanti, renversé, démoli, annihilé, aboli. Tout sauta, éclata, brûla, s'effondra, s'abîma. Ce furent des semaines de cauchemar. La dévastation, le bouleversement, le sac et le chaos soufflèrent sur notre terre, nuit et jour, sans répit et sans repos. Un désert de ruines couvrit notre monde partout où s'élevait une cité, un village, une chaumière, une trace quelconque de notre civilisation. Rien ne resta debout, ni un monument, ni une maison, ni une machine, ni un objet. Et, les philosophes ayant sauvé la formule seule du sérum infernal et une petite génératrice de Force qu'ils ont dissimulée depuis sous leur garde, pour quelques usages urgents, sans que jamais un mortel ait désormais soupçonné son existence, les dernières grandes productrices de Force, se détruisant elles-mêmes, sautèrent à leur tour. Tout était accompli.

Alors les hommes de ces temps terribles, soudain régénérés à cette rude épreuve, retrouvant une âme forte dans la catastrophe, le malheur et la souffrance, par troupes, sous la conduite des philosophes, se répandirent dans les forêts, dans les campagnes, dans les vallées. Leurs cerveaux étaient purifiés par la douleur et la lutte. Il leur fallut réorganiser leur vie, songer, avant tout, à être. Au milieu de ce néant, le meilleur de leur culture, débarrassée de la gangrène de la civilisation anéantie, leur permit de franchir rapidement les premières étapes. La nouvelle vie s'installa, trouva ses modes, inventa ses formules, maintenue strictement par les penseurs dans la ligne qu'ils avaient proposée. Notre monde recommença son existence sur de nouvelles conceptions, éliminant sans pitié, comme matières inassimilables, toutes les scories qui pouvaient subsister de notre ancien ordre. Peu à peu l'évolution et l'hérédité faisaient leur œuvre; les contraintes disparaissaient, une société nouvelle émergeait du chaos, complètement affranchie des tares, des préjugés, des notions de l'ancienne, fondée

uniquement, dans la mesure des possibilités humaines, sur la nature, la beauté, la vérité, le bonheur et le sens de la vanité qui stérilise toutes nos œuvres. Vous la connaissez aujourd'hui, notre société, elle a deux mille cent vingt-sept ans d'existence, pour m'exprimer suivant les mesures de votre monde. Vous en savez maintenant les origines, vous en devinez l'histoire.

Il se tut un instant. Tant de pensées se pressaient en tumulte dans mon esprit qu'une instinctive lâcheté me fit renoncer à les fixer. D'ailleurs Ricel reprenait déjà :

— Mon fils, vous n'auriez pas appris aujourd'hui ce qu'ignorent tous nos frères si vous deviez voir le soleil se coucher ce soir sur cette terre. Nous sommes dominés par une volonté, celle que nous ont imposée tous les héros de la grande terreur en acceptant d'un cœur généreux la souffrance et le désespoir pour que leurs descendants s'affranchissent de leur erreur essentielle. Nous voulons détourner de notre nation la moindre pensée, le moindre incident qui pourraient la remettre sur une voie funeste. C'est ainsi que nous conservons dans un impénétrable et éternel mystère les reliques du passé, mauvaises inspiratrices. C'est ainsi que depuis deux mille cent vingt-sept ans, à l'exception des philosophes immortels, et encore quand ils y sont forcés, pas un être de notre continent n'a franchi la grille de la « Maudite », pas un des fous de la « Maudite » n'a pénétré chez nous. C'est ainsi que nos seules lois tendent toutes à éliminer de notre société les êtres possédés par des sentiments qui pourraient susciter la réinvention de ce que nous avons aboli. C'est au nom de notre bonheur que vous avez été condamné à quitter immédiatement notre monde. Déjà, dans quelques cœurs, vous avez semé les ferments des notions oubliées de l'amour, du désir, de la volupté, dans quelques cerveaux, vous avez laissé tomber des idées qui peuvent germer : vous avez parlé d'argent, de mort, de souffrance !... Hélas, vous en avez assez dit pour que nous puissions craindre que quelques esprits ne soient déjà tour-

mentés de questions qui ne seront plus jamais posées ici, parce qu'elles contiennent en elles les germes d'erreurs qui, si elles se développaient et se propageaient, nous ramèneraient par un détour à tout ce que nous avons justement détruit. Il y a à cette heure des femmes qui écoutent dans leur âme l'écho de vos paroles et des hommes qui méditent sur des possibilités que vous leur avez dévoilées. Qui sait si ces êtres ne sont pas sur la voie de la funeste civilisation telle que vous l'entendez? Il faut que vous partiez. Les « gardiens » voulaient vous condamner à vivre éternellement à la « Maudite ». J'ai obtenu qu'on vous autorisât à regagner votre patrie.

Le danger était trop grand, il n'y avait point à protester. De toutes façons, je perdais Myosis avant d'avoir épuisé le goût profond de ses baisers. Je vivais une douleur sans nom. Tout mon désir et tout mon amour frémis-saient sur mes lèvres qui voulaient dompter leurs sanglots. Plus jamais!... Oh! notre première et dernière étreinte!

Ricel devina ma torture dans sa profonde connaissance du cœur éternel. Le pied posé déjà sur la première marche de l'escalier, il se retourna.

— Croyez-moi, rien n'est aussi beau que ce qu'on n'a pas achevé. Venez.

Je le suivis comme un automate, brisé, replongé dans une torpeur et une lassitude d'agonie. Sans pitié, il me fit marcher pourtant une heure. Très bien dissimulé dans une clairière, et gardé par un vieillard, un avion, semblable à un des modèles que j'avais vus au musée, était prêt; mais au lieu du médiocre siège de nos appareils, la nacelle formait une petite cabine avec une couchette au-dessous d'une sorte de passerelle.

— Vous pouvez vous étendre, me dit Ricel, et dormir. L'appareil est réglé et ne déviara pas d'un degré de sa direction. Quant au moteur... soyez tranquille... vous avez des vivres. Sautez quand vous toucherez terre, c'est plus prudent: vous ne connaissez pas le détail du maniement...

Et tout à coup, en un grand geste de regret et d'affection qu'il ne put réprimer, le vieillard me saisit dans ses bras. Je sentis entre sa joue et la mienne une larme... C'était tout son passé et tout son souvenir qui s'envolait avec moi...

— Je ne vous oublierai plus jamais, mon fils, dans les siècles des siècles....

— Myosis ! Myosis !... jetai-je dans un grand cri. Mais déjà l'appareil filait au-dessus de la mer.....

Une grande partie de la fin de ce journal est écrite au crayon et porte, en tête, ces simples mots : « A bord de l'appareil. » Le dernier chapitre, au crayon aussi, est précédé de cette ligne : « Dans le désert, après l'atterrissage et l'incendie de l'appareil. » Deux dernières lignes, séparées du dernier texte, sont ainsi conçues : « J'irai, j'irai droit devant moi, aimant le goût de la mort que j'ai aux lèvres, moi, l'exilé du monde où je vais et le banni du monde d'où je viens. Désert, avant d'enterrer mon manuscrit. »

Je fermai le cahier. Le feu s'éteignait dans un petit jour gris. Les craquements du glacier se succédaient à intervalles presque réguliers. La serviette ouverte et vide était ruisselante d'humidité. Un vague sourire passait sur le sommeil de L'Herbaudière.

MARCEL ROUFF.

# REVUE DE LA QUINZAINE

## LITTÉRATURE

Pierre de Ronsard : *Livret de Folastries*, à Janot, Parisien, édition conforme au texte original de 1553, collationnée sur l'exemplaire de la bibliothèque de l' Arsenal, augmentée d'une bibliographie de chaque pièce, de toutes les variantes, d'un glossaire et d'une notice, par Fernand Fleuret et Louis Perceau, Bibliothèque des Curieux. — *L'Astrée d'Honoré d'Urfé*, publiée par H. Vaganay, 1<sup>re</sup> partie, livre I-IV, Strasbourg, J.-H. Ed. Heitz. — La Rochefoucauld : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, Grès.

Il semble que, parmi les œuvres de Ronsard, le **Livret de Folastries** ait connu le sort le moins favorable. Si l'on en juge par la rareté de son édition originale (1553) et de sa seconde édition (1584), celle-ci faite sans l'assentiment du poète, ce recueil de goguenardises dut être tiré à fort petit nombre. Il fut peut-être aussi détruit en partie par les pudibonds de l'époque qu'offensait cette libre manière de parler du « mestier de Vénus » et de chanter les liesses païennes de la bacchanale.

Ronsard n'en avoua la paternité qu'en disséminant prudemment les folastries dans ses œuvres. Il craignait la censure huguenote, qui lui reprochait amèrement d'avoir profané sa muse en l'utilisant à ces besognes diaboliques. De notre temps, on a même nié que le souriant vendômois fût l'auteur de ces pièces où beaucoup de nos conteurs gaillards vinrent puiser un enseignement. Cette thèse ne peut guère se soutenir.

Toujours est-il qu'à travers le temps, le *Livret de Folastries*, frappé d'une sorte d'interdit par les châtrés, dut attendre, pour être réimprimé, les bonnes intentions du sieur Paul Lacroix, bibliothécaire furetant volontiers dans les « enfers » des bibliothèques, lequel en tira cent mauvais exemplaires à l'usage des cabinets érotiques. M. Ad. van Bever comprit que cette poésie gracieuse, fine, ardente méritait un destin meilleur. Il en fit l'offrande aux gens de goût et ceux-ci accueillirent avec sympathie son présent de rimes.

Nous sommes convaincu que les gens de goût et les érudits

réserveront à la nouvelle réimpression de MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau un accueil plus flatteur encore. MM. Fleuret et Perceau, gens soigneux, méticuleux, pleins de tendresse pour leur travail d'éditeurs et de commentateurs, soucieux de ne rien omettre et de tout clarifier, profitant des enseignements de leurs devanciers et cherchant à les compléter par une enquête active à travers l'histoire et les textes, accompagnent l'œuvre ronsardique de ses annales, de ses variantes, de son glossaire, de sa bibliographie. Cela la vivifie et permet aux profanes d'en mieux pénétrer à la fois l'esprit et la langue, d'en goûter la fougue savoureuse.

MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau vont plus loin que M. Paul Laumonier pour qui Ronsard fut un poète gaulois. Ils établissent que les Follastries furent de véritables satires et que Ronsard, avec elles, inaugura, en France, le genre satirique, non point le genre satirique tel que le conçurent les anciens, mais un genre de poésie familière, volontiers railleuse, inclinant vers la licence. A leur avis, l'influence de ces pièces, passée jusqu'à l'heure inaperçue, fut plus profonde qu'on ne l'imagine d'ordinaire. Elle se fit sentir parmi les contemporains du poète et on la perçoit surtout dans les anthologies qui recueillirent leurs œuvres légères, épigrammatiques, libres de pensée et de forme. La *Muse folastre* de 1600, les *Muses gaillardes* de 1609, les *Cabinets* et les *Parnasses satyriques* contiennent cette matière poétique qu'accumulèrent tout d'abord les Jacques Pelletier, les Remy Belleau, les Jodelle, les Gauchet, les Passerat, les Desportes et que les Régnier, les Sigogne, les Motin, les Berthelot, les Théophile, l'ayant transformée et repétrie, devaient rendre méconnaissable.

Si les satiriques de la première Brigade furent des disciples authentiques de Ronsard, est-il bien assuré que les Satiriques de la deuxième, combattus dans le domaine littéraire par le pédant Malherbe et, dans le domaine moral, par les jésuites et les dévots, doivent au poète vendômois tout leur bizarre génie ? Nous ne le croyons point. Régnier recueille surtout son héritage de fraîcheur, de fantaisie et de grâce : mais, dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle, les poètes indépendants mêlent à l'influence de Ronsard celle de Marot.

Ces sphères d'influence sont d'ailleurs malaisées à établir dans

bien des conjonctures, et nous ne nous y attarderons point dans cette chronique rapide. Aussi bien, serions-nous contraints, si nous nous engagions dans une telle matière, de discuter obstinément tout ce qui a été dit au sujet de **L'Astrée d'Honoré d'Urfé**, réimpression offerte aussi à notre analyse par M. H. Vaganay.

Jamais roman ne connut tel succès et ne suscita tant de commentaires. Le chanoine Reure, auteur d'une biographie de d'Urfé, nous dispense heureusement de l'apprécier à notre tour. *L'Astrée*, c'est un moment douloureux de notre littérature. Lorsque, sous l'inspiration des pastorales italiennes, le seigneur de Chateaumorand, homme ardent, guerrier habile à trucider l'adversaire, galant déterminé à trusser les cottes, enfanta cette histoire, il eut peut-être l'honnête dessein de réformer des mœurs brutales, mais il arrêta pour longtemps l'élan de notre littérature vers la vérité et la vie.

Tristan Lhermite, Sorel, Scarron, Furetière, M<sup>me</sup> de Villedieu, réalistes notoires, et M<sup>me</sup> de La Fayette, déjà psychologue, échappèrent seuls à sa domination. Les autres romanistes — et M<sup>lle</sup> de Scudéry plus que tout autre — brodèrent inlassablement, avec moins de génie, des aventures galantes sur le *urféen* canevas. On aurait tort d'ailleurs d'imaginer que leurs préceptes et doctrines, de même que ceux d'Honoré d'Urfé, aient eu sur les mœurs une quelconque action moralisatrice. L'entendement ravi par *L'Astrée* ou par le *Grand Cyrus* ou par la *Célie*, ou par les héroïques fatras de La Calprenède ou de Gomberville, les hôtes de Rambouillet et, plus tard, des précieuses allaient vers l'amour ou vers l'orgie avec autant de transport et d'inconscience. Peut-être, cependant, affectaient ils dans leurs relations plus de manierisme et employaient-ils dans leur langage plus volontiers le phébus.

Il serait curieux, à plus d'un titre, d'examiner, au point de vue social, la vraie influence exercée sur le public par un ouvrage tel que *L'Astrée*. On aurait, pour découvrir sa quasi-inanité, des documents nombreux contredisant totalement ce que les professeurs ont écrit ou répété sur ce sujet depuis trois siècles. Ce n'est point là notre tâche.

Devenue, depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, rarissime, ce roman n'avait pas trouvé jusqu'à l'heure, en France, un éditeur assez intelligent

pour le réimprimer. L'abbé de Choisy en fit une version réduite pour l'usage d'une belle. C'était un homme fort délicat et que les longueurs ennuyaient. Nous avons lu l'*Astrée* autrefois et cette lecture ne nous a point lassé. On y trouve, souventes fois, des scènes fort lestes et qui accidentent agréablement les bavardages des pousseurs de beaux sentiments.

Nous approuvons vivement M. J. Vaganay de nous donner une réimpression de cette œuvre célèbre. Il la publie dans la *Bibliotheca romanica* et nous n'en possédons encore que les livres I à IV. Nous pouvons d'ores et déjà fournir le témoignage que cette édition nouvelle est bâtie avec un grand souci d'exactitude.

Un grand souci d'exactitude se révèle également dans la publication de M. Ad. van Bever : **Reflexions ou Sentences et Maximes morales de La Rochefoucauld**. Nous n'avons plus d'ailleurs à faire l'éloge de cet érudit que la belle collection, *Les Maîtres du Livre*, rendra illustre dans l'histoire de notre librairie. Le La Rochefoucauld vaut le Baudelaire sur lequel les bouquinistes spéculent un peu trop. Il est édité avec une belle science de la technique et de l'esthétique, composé avec un soin presque maladif de la pureté des textes.

M. Ad. van Bever fait suivre la version définitive de La Rochefoucauld (1678) des maximes rejetées par le vieux pessimiste et de toute la correspondance du groupe qui se divertissait aux exercices d'esprit. Il est regrettable que M. Ad. van Bever, si bien informé, n'ait pas jugé opportun d'ajouter à ces documents une histoire, même brève, de ce groupe.

C'est un spectacle bien curieux que de voir le duc de La Rochefoucauld, M<sup>me</sup> de Sablé et quelques autres du même acabit, s'évertuer à tirer de leurs cervelles ces petites phrases incisives qui flagellent l'humanité. Beaucoup d'entre elles leur sont si agréablement applicables ! Ah ! comme ce terrible galant, ce débauché, ce chevaucheur de la fronde, et cette voluptueuse tombée dans la maladie imaginaire, et M<sup>me</sup> de La Fayette, si oublieuse de son mari, sont délicieux quand ils se mêlent de moraliser le monde ! Nous aimons à croire que lorsque Montausier le butor, le vrai vertueux, l'honnête pédant, adversaire de La Rochefoucauld en Saintonge après avoir été son ami, et sachant toutes ses frasques, le voyait occupé à de si fades besognes, il devait s'étouffer de

rire ! Et M<sup>me</sup> de Longueville, que pensait-elle, au milieu de son propre repentir, de son amant devenu ermite ? N'importe, ce concile des désabusés pour avoir trop abusé de la vie connaissait bien cette dernière, et il n'est pas étonnant qu'il ait pu, sur toutes les matières, penser avec force.

Incontestablement la collaboration de tant d'assagis, décidés à renier leurs erreurs, a produit une belle œuvre. Il semble cependant, à cette heure, que beaucoup de sentences et maximes ont perdu de leur valeur et deviennent à nos yeux puériles. Peut-être un choix de ces maximes serait-il plus probant. On y ajouterait quelques maximes extraites des petits volumes de M<sup>me</sup> de Sablé et de l'abbé d'Ailly. Mais ce choix serait bien délicat à faire...

ÉMILE MAGNE.

### LES ROMANS

A. t'Serstevens : *Un Apostolat*, Albin Michel. — Jean d'Esme : *Thi-Bà, fille d'Annam*, Renaissance du livre. — André Gide : *La symphonie pastorale*, Nouvelle Revue française. — Odette Dulac : *Faut-il ?* Galmann-Lévy. — André Obey : *L'enfant inquiet*, Librairie des Lettres. — Paul Adam : *Le lion d'Arras*, E. Flammarion. — André Breton et Philippe Soupault : *Les Champs magnétiques*, Au Sans Pareil. — Maurice Dekobra : *Prince ou pitre*. — Lucie Delarue-Mardrus : *Le château tremblant, Les Trois lys*. — Francis de Miomandre : *Le Mariage de Geneviève*. — André Lichtenberger : *La Gifle*. — Henry Bordeaux : *Marie-Louise ou les deux sœurs*. — Pierre Mille : *Histoires exotiques et merveilleuses*. — Charles Foley : *Fiançailles tragiques*, Œuvres inédites, Ferenczi.

**Un Apostolat**, par A t'Serstevens. Ceux qui ont lu *Les Sept parmi les hommes*, du même auteur, pourront se rendre compte du tour de force qu'a su réaliser un jeune écrivain, doué vraiment de la puissance d'écrire. Dans *Les Sept parmi les hommes* on découvrait, dans le chaos, la genèse d'un commencement de monde, toute la force d'un tempérament..., mais il y manquait (à moins que ce ne fût la chose *en plus*, en trop !) le tour de main, la volonté de plaire, ou tout au moins de se mettre à la portée d'une foule. Il me paraît inutile de publier si on ne désire pas être compris. A ceux qui veulent demeurer hermétiques ou qui ne peuvent pas faire autrement conviennent les tirages de luxe et les éditions tellement restreintes qu'elles sont un appel discret aux amateurs, mais je n'admets pas qu'on offre au grand public le régal singulier qu'il ne demande pas ou qu'il ne peut pas digérer. Qu'on lui impose sa formule, oui, à la condition

qu'elle contienne l'explication d'une découverte ou d'une vérité!...  
Et tout le reste peut être littérature!

L'*Apostolat* de A. t. Serstevens est l'histoire sinistre et cynique d'un humanitaire. Aimer l'humanité en oubliant l'individu pour s'efforcer de conquérir la masse, c'est presque toujours courir à la faillite de son intelligence. Au fond on *ne sert* que malgré soi, et les meilleurs soldats sont toujours, à l'heure du danger, les révoltés contre les disciplines communes. Pascal est un poète, un illuminé cependant, un robuste, un bien portant. Il commence par assouplir toutes ses fougues au renoncement, à son appétit d'absolu. Végétarien, il entre dans le ridicule d'une soupe aux herbes populaires : *le restaurant Cérès*. Rien de plus amusant et de plus nouveau que cet étrange milieu, où les doctrines de Tol-toï finissent par des maladies d'estomac pour ceux qui n'aiment pas les viandes creuses de certaines théories. J'insiste sur le côté amusant, parce que la satire abonde dans ces premiers chapitres, mais n. déborde pas. Le trait mord le cuivre de la planche avec la netteté d'un coup de lumière sans aveugler sur les fonds. C'est à peine si l'auteur prend parti. Ayant creusé son fond des religions de ceux qui aimèrent l'humain, r ses origines animales, le Tolstoïsme, le christianisme, les autres en isme qui finissent toutes dans le nihilisme, il fait de son Pascal une âme vraie, sacrifier son héritage et tout son bien-être à l'idée. On fonde une colonie agricole. On achète tous et on n'achètera rien à la Société. Mais tout cela manque de sel ! Comme on ne doit pas acheter des aliments tourne sur le cœur de la foi et qui finissent par acquérir... la vérité, on retrouve l'os dans les cendres. Le pauvre homme du communisme intégral. Mais quand la communauté devient intégralement enceinte, le blé est une belle page de vie rustique, mais elle est mauvaise à cause de la machine qui détonne dans le désordre, les procès-verbaux et les règlements. Un frère, trop bien reçu, a volé, d'abord en secret, la caisse. L'homme se pend. Pascal part pour la campagne, dit la bonne parole à Hyde-Park, protège les pauvres, et est resté jusqu'au jour où il revient à Paris,

entre dans le journalisme et y rencontre *la grande*, la prostituée de lettres, la femme entretenue qui entretient, c'est-à-dire le symbole féminin de la publicité. Pascal sombre dans ses bras. Ce n'est pas moral, mais c'est humain. Tout le monde ne peut pas se pendre, car, pour se tuer, il faut être malade, et malheureusement Pascal se porte très bien. Ce roman, d'une situation exceptionnelle, est très clair, très vivant, absolument intéressant dans sa partie technique, car l'auteur a su le documenter assez habilement pour ne pas fatiguer son public tout en l'instruisant. La terrible acuité de son ironie le met au premier rang des satires psychologiques tout en le laissant une histoire dans l'histoire des temps nouveaux. C'est une belle œuvre bien équilibrée, j'allais dire : bien en chair, et moi qui suis végétarienne, j'avoue, sans honte, m'être régalée, car je ne déteste pas la moelle de lion naturellement. Et je vous souhaite à toutes, Mesdames, de la savourer avec le même plaisir.

**Thi-Bâ**, par Jean d'Esme. C'est dans le décor de ce pays encore mystérieux d'Annam, à l'ombre fatale de ses forêts profondes où se déroulent encore les drames des premiers âges du monde, que se passe le roman de *Thi-Bâ*, petite fille féline de la jungle, qui donne ses lèvres peintes à celui qu'elle n'aime pas, mais qu'elle sent être le plus fort. Les deux mâles se battent et disparaissent, effacés par le prestige du blanc, qui est le maître, dont la puissance dirige les autres forces par la volonté du cerveau encore plus que par la force brutale. La fille d'Annam va au plus grand, parce que les fleurs tendent au plus haut, qui est le soleil, le résumé de toutes les lumières et quand il est parti, éteint par la guerre, celle qui égalise toutes les puissances, toutes les forces, elle s'échappe dans l'au delà. Thi-Bâ ne reconnaît plus d'autre domination que la mort, dans laquelle on peut rejoindre aussi l'amour. L'analyse de cette figure d'enfant d'un pays sauvage, où la poésie est encore à l'état vierge, c'est-à-dire se respire dans tous les actes de la vie ordinaire au lieu de demeurer cantonnée dans les livres ou légendes, est une très belle étude de mœurs exotiques, proche de nous pour sa sentimentalité. Un peu perverse, et sa tenue cependant remplie d'une réserve qui en fait toute la pudeur. *Thi-Bâ* est une femme ingénue, une vraie fille de la nature, liane, à ses heures troubles, s'enroulant à l'arbre dominateur pour chercher un soutien et non pour le détruire. Elle aime sans cruauté,

mais son choix lui-même dénote l'éternelle répulsion de la femme sincèrement femme pour le faible. Les paysages qui servent de repoussoir à la silhouette de Thi-Bâ ont été certainement vus et apportent, dans le livre, toute leur sensualité, accompagnent la figure de l'amoureuse comme le parfum qui reste dans la robe de celle qui est partie et on ne peut séparer ce souvenir de la petite morte : « Au pied d'un grand tamarinier centenaire, dont les branches largement étendues la protègent... Thi-Bâ repose ! »

**La Symphonie pastorale**, par André Gide. Je crois que le catholicisme et ses pompes, et ses élans amoureux vers le Fils de l'Homme, le fils de la Vierge, plutôt, a inventé une volupté mystique très propre à entretenir *l'autre* ! Mais le protestantisme, en essayant de corriger et d'épurer la vanité des démonstrations théâtrales, en reprenant le chemin d'un ascétisme plus humble, en condamnant aux bourgeoisies du mariage et à toutes ses humiliations de l'intérieur mesquin ses pasteurs réduits à l'état d'homme de peine conjugale, a suscité une sorte de passion à la fois permise et contenue qui, de temps en temps, en arrive jusqu'au sadisme. Oh ! ce n'est ni l'orgueil, ni la voluptueuse continence du saint qui méprise, parce qu'il tend vers l'absolu ! C'est, en face du pain des anges, le goût pour le pain de ménage qu'on désire plus tendre. Et cela donne envie de rire... ou d'avoir pitié. Le bon pasteur a donc recueilli chez lui, où il a déjà plusieurs agneaux, une brebis égarée, seulement parce qu'elle est aveugle ; il la soigne ou la fait soigner par sa femme qui est obligée de... *l'épouiller*. Mon Dieu, oui. La petite est jolie, et elle ouvre les yeux intérieurement à la lumière de l'intelligence, devient naturellement amoureuse de son éducateur, jusqu'au jour où une opération lui ouvre le regard physique sur le fils du pasteur, qu'elle trouve mieux que son père, ce qui est dans l'ordre. Et elle en meurt, car elle n'ose pas choisir pendant que le fils, désolé, quoique respectueux, entre dans les ordres. Ce petit roman, où la musique de la symphonie pastorale joue juste le rôle d'une incantation, est écrit avec une latente puissance d'ironie qui met en relief certains détails, comme peut une lanterne sourde accuser tout à coup le profil d'un être souffrant jusqu'à l'intensité de la douleur pressurant le monde. Ainsi la pauvre figure de la femme légitime soignant, protégeant celle qui la fera la victime d'une très mauvaise passion adultère, essayant de s'auréoler d'un apostolat. Ce n'est

pas du tout la petite personne dont les yeux se sont ouverts aux réalités qu'il aurait été juste de flanquer à l'eau, mais bien le pasteur adoptif et parfaitement coupable d'avoir augmenté sa famille d'une brebis galeuse ou pouilleuse, et uniquement parce qu'il forçait sa femme à la tondre.

**Faut-il ?** par Odette Dulac. Un roman intéressant, rempli de péripéties allant de la guerre de 70 à la guerre de 1914, pour expliquer que le dévouement à la cause d'un mutilé est une belle chose. Le but que l'auteur (qui est une femme de talent) poursuit à travers ces chapitres très intimes de la vie d'une femme ayant épousé un mutilé, d'ailleurs séduisant, est de nous montrer que la nature tend vers la perfection physique, lorsqu'elle est laissée à la liberté de ses instincts. La preuve en est, je pense, dans l'éblouissement que ressent une femme très vertueuse, et un peu ignorante sensuellement, à la seule vision du corps d'un Monsieur bien fait et sans aucun voile sous une douche (après un assaut d'escrime). Pourtant, la femme vertueuse se reprend, pardonne au mutilé qui trouve le moyen de la tromper, et peut dire plus tard à la nouvelle victime de la gloire qu'elle fut heureuse avec son cher : « Trois pattes ! » Cette histoire est racontée dans le meilleur but, et il faut lui pardonner ces quelques pages excessives où il est révélé certains détails conjugaux qui m'ont littéralement prostrée sous le fou-rire le plus irrévérencieux. Celui-ci, par exemple, que je signale à toutes les femmes... fidèles : « Mon mari dédaignait ma jeunesse. Depuis longtemps il n'avait des idées printanières que bi-mensuellement. » Oh ! Madame, Madame, moi non plus, je ne sais comment vous expliquer ça..., mais quand une femme s'exprime de la sorte, même dans son journal intime, son mari aurait presque le droit de ne pas avoir d'idées du tout. Oh ! les pauvres hommes, même mutilés, même coupables, ce que je les plains, rien que pour avoir lu ça !...

**L'Enfant inquiet**, par André Obey. L'inquiétude est à la mode. On la prend, je pense, pour l'expression d'une excessive sensibilité, mais elle est souvent la résultante d'une névrose cachée. Le personnage qui possède une santé normale veut d'abord et tâche de raisonner ensuite. Le jeune garçon qui s'éveille à l'amour est sûrement un poète ou un malade qui se décrit, s'analyse d'abord ses sensations avant d'en jouir pleinement, et arrive à les détruire au fur et à mesure qu'il les découvre. Jeu curieux du

feu follet de la légende qui court après l'homme, le suit dans son sillage et rebrousse son chemin, le fuit dès que l'homme tentant de le capter marche contre lui, veut le saisir. Saisir une flamme, c'est se brûler ou l'éteindre. Arnaud, dans le *Jardin des arbres*, discute avec la nature son amour pour Didi et surtout a peur de la rapidité du temps. Il sait trop, déjà, que rien ne dure et il oublie que le cerveau contient l'éternité, puisqu'il a pu la concevoir. *L'enfant inquiet* ne fera pas un homme heureux, mais il sera certainement un littérateur distingué.

**Le Lion d'Arras**, par Paul Adam. Ce roman posthume fait partie de la série : *Le temps et la vie* qui contient ce chef-d'œuvre : *La bataille d'Uthde*, une merveille de technicité prophétique, écrite bien avant la guerre. *Le Lion d'Arras*, c'est l'Américain puissant, défendant la ville riche, le grenier plein de la contrée. La petite héritière des forges et des moulins, Cécile Héricourt, est poussée de force par son tuteur jusqu'au lion de fer panachant le beffroi, pour la punir d'avoir voulu se révolter contre les sévérités de son éducation. On la guérit d'avoir le vertige, mais on ne lui en donne que plus d'orgueil. C'est le petit cœur de la grande ville qui bat en elle, et toute la ville épouse l'Américain, celui qui l'élèvera jusqu'aux astres pour la mieux aimer. Dans l'idylle puissante s'agitent tous les corps de métiers de la cité et tous les grands hommes qui l'habitèrent : Robespierre, Carnot et des capitaines qui furent plus tard de grands généraux. L'œuvre est vivante, moins dense d'écriture qu'à l'ordinaire, et ses tableaux sont très lumineux, laissant sortir, s'exhaler des couleurs violentes, comme une odeur sensuelle, une odeur saine de chair et de nourriture substantielle qui est bien le secret parfum du génie de l'auteur.

**Les Champs magnétiques**, par André Breton et Philippe Soupault. Comprendre ? Non. Ce serait ambitieux, peut-être déflorant. Avez-vous eu quelquefois la souffrance de ces rapides étoiles filantes striant *le film* que vous suivez sur l'écran ? Cela empêche de voir, mais la vulgarité de ce que l'on voit est-elle absolument nécessaire à notre entendement ?.. Et ces rapides éclairs, cette averse d'étoiles ne seraient-ils pas, au contraire, l'indispensable, la correspondance de nos électricités avec celle des champs magnétiques du pays encore inconnu ? Et que de jolies choses dans les phrases à peine murmurées pour que nous les achevions

à notre guise. Chacun peut prétendre à sa seule compréhension et se croire au-dessus du... voisin !

**Prince ou pitre**, de Maurice Dekobra. Dans ce bouquet de petits livres à 0,95 ou à 1,50 je ne peux détacher que ce roman, un énorme roman tout entier enclos dans 128 pages de ce petit format, offert par un éditeur vraiment original, puisqu'il lutte contre la vie chère des livres en les donnant presque pour rien. Maurice Dekobra est un auteur gai, très intéressant par son imperturbable sérieux. N'entendez pas qu'il porte le diable en terre comme tant d'auteurs gais, non ! Mais cette folie d'un prince qui veut devenir pitre pour garder sa liberté d'individu vis-à-vis de ses sujets est bien l'histoire la plus amusante du moment trouble que nous vivons. Et il y a des détectives, des jolies femmes, et un humour français, bien français, délicieux. La bonne : Gabardine, par exemple !

Pierre Mille donne des histoires exotiques où on retrouve l'immortel Barnavaux, Henry Bordeaux, Lucie Delarue-Mardrus, Francis de Miomandre, la finesse faite romancier, dans le *Mariage de Geneviève*, *La Gifle*, d'André Lichtenberger, *Les fiançailles tragiques*, de Charles Folëy.

Enfin toute une bibliothèque à emporter dans sa poche, pour le prix... d'un seul volume bien ennuyeux souvent et qu'on ne peut pas changer quand on le possède, hélas, en toute propriété.

RACHILDE.

### THÉÂTRE

THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER : *La Surprise de l'Amour*, comédie en 3 actes, de Marivaux. *La Jalousie du Barbouillé*, farce en un acte, de Molière (28 octobre). — ATHÉNÉE : *Le Retour*, comédie en 3 actes et un prologue, de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset (26 octobre). — Une réponse de M. Georges Feydeau sur la guerre.

Le Théâtre du Vieux-Colombier a donné son deuxième spectacle avec **La Surprise de l'Amour**, de Marivaux, et **La Jalousie du Barbouillé**, de Molière. Ces deux œuvres forment un beau contraste. D'un côté, une comédie très littéraire, au style recherché et maniéré. De l'autre, la farce franche, crue, directe, vrai théâtre de tréteau, comme celui que connut, écrivit et joua en premier Molière. Je ne donne qu'un avis personnel. *La Surprise de l'amour* est certainement délicieuse par bien des endroits. Finesse, vérité, subtile analyse, souvent traits

feu follet de la légende qui court après l'homme, le suit dans son sillage et rebrousse son chemin, le fuit dès que l'homme tentant de le capter marche contre lui, veut le saisir. Saisir une flamme, c'est se brûler ou l'éteindre. Arnaud, dans le *Jardin des arbres*, discute avec la nature son amour pour Didi et surtout a peur de la rapidité du temps. Il sait trop, déjà, que rien ne dure et il oublie que le cerveau contient l'éternité, puisqu'il a pu la concevoir. *L'enfant inquiet* ne fera pas un homme heureux, mais il sera certainement un littérateur distingué.

**Le Lion d'Arras**, par Paul Adam. Ce roman posthume fait partie de la série : *Le temps et la vie* qui contient ce chef-d'œuvre : *La bataille d'Uthde*, une merveille de technicité prophétique, écrite bien avant la guerre. *Le Lion d'Arras*, c'est l'Américain puissant, défendant la ville riche, le grenier plein de la contrée. La petite héritière des forges et des moulins, Cécile Héricourt, est poussée de force par son tuteur jusqu'au lion de fer panachant le beffroi, pour la punir d'avoir voulu se révolter contre les sévérités de son éducation. On la guérit d'avoir le vertige, mais on ne lui en donne que plus d'orgueil. C'est le petit cœur de la grande ville qui bat en elle, et toute la ville épouse l'Américain, celui qui l'élèvera jusqu'aux astres pour la mieux aimer. Dans l'idylle puissante s'agitent tous les corps de métiers de la cité et tous les grands hommes qui l'habitèrent : Robespierre, Carnot et des capitaines qui furent plus tard de grands généraux. L'œuvre est vivante, moins dense d'écriture qu'à l'ordinaire, et ses tableaux sont très lumineux, laissant sortir, s'exhaler des couleurs violentes, comme une odeur sensuelle, une odeur saine de chair et de nourriture substantielle qui est bien le secret parfum du génie de l'auteur.

**Les Champs magnétiques**, par André Breton et Philippe Soupault. Comprendre ? Non. Ce serait ambitieux, peut-être déflorant. Avez-vous eu quelquefois la souffrance de ces rapides étoiles filantes striant le film que vous suivez sur l'écran ? Cela empêche de voir, mais la vulgarité de ce que l'on voit est-elle absolument nécessaire à notre entendement ? .. Et ces rapides éclairs, cette averse d'étoiles ne seraient-ils pas, au contraire, l'indispensable, la correspondance de nos électricités avec celle des champs magnétiques du pays encore inconnu ? Et que de jolies choses dans les phrases à peine murmurées pour que nous les achevions

à notre guise. Chacun peut prétendre à sa seule compréhension et se croire au-dessus du... voisin !

**Prince ou pitre**, de Maurice Dekobra. Dans ce bouquet de petits livres à 0,95 ou à 1,50 je ne peux détacher que ce roman, un énorme roman tout entier enclos dans 128 pages de ce petit format, offert par un éditeur vraiment original, puisqu'il lutte contre la vie chère des livres en les donnant presque pour rien. Maurice Dekobra est un auteur gai, très intéressant par son imperturbable sérieux. N'entendez pas qu'il porte le diable en terre comme tant d'auteurs gais, non ! Mais cette folie d'un prince qui veut devenir pitre pour garder sa liberté d'individu vis-à-vis de ses sujets est bien l'histoire la plus amusante du moment trouble que nous vivons. Et il y a des détectives, des jolies femmes, et un humour français, bien français, délicieux. La bonne : Gabardine, par exemple !

Pierre Mille donne des histoires exotiques où on retrouve l'immortel Barnavaux, Henry Bordeaux, Lucie Delarue-Mardrus, Francis de Miomandre, la finesse faite romancier, dans le *Mariage de Geneviève*, *La Gifle*, d'André Lichtenberger, *Les fiançailles tragiques*, de Charles Folëy.

Enfin toute une bibliothèque à emporter dans sa poche, pour le prix... d'un seul volume bien ennuyeux souvent et qu'on ne peut pas changer quand on le possède, hélas, en toute propriété.

RACHILDE.

### THÉÂTRE

THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER : *La Surprise de l'Amour*, comédie en 3 actes, de Marivaux. *La Jalousie du Barbouillé*, farce en un acte, de Molière (28 octobre). — ATHÉNÉE : *Le Retour*, comédie en 3 actes et un prologue, de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset (26 octobre). — Une réponse de M. Georges Feydeau sur la guerre.

Le Théâtre du Vieux-Colombier a donné son deuxième spectacle avec **La Surprise de l'Amour**, de Marivaux, et **La Jalousie du Barbouillé**, de Molière. Ces deux œuvres forment un beau contraste. D'un côté, une comédie très littéraire, au style recherché et maniéré. De l'autre, la farce franche, crue, directe, vrai théâtre de tréteau, comme celui que connut, écrivit et joua en premier Molière. Je ne donne qu'un avis personnel. *La Surprise de l'amour* est certainement délicieuse par bien des endroits. Finesse, vérité, subtile analyse, souvent traits

prompts et pénétrants qui enchantent, elle a tout cela. C'est merveilleusement fait, et c'est en même temps ennuyeux à force de trop d'élégance, de trop de détours, de trop de recherches, de trop d'apprêts. Il semble que nous n'ayons plus la patience nécessaire pour entendre de si beaux discours et volontiers nous crierions à ces amoureux qui se défendent de l'être : « Mais décidez-vous donc ! Vous en mourez tous les deux d'envie. Voilà six fois que vous recommencez le même jeu. Quittez donc vos phrases. Dites chacun le mot nécessaire, que chacun vous avez sur les lèvres et que c'en soit fini de votre escrime. Faut-il tant de façons pour se dire qu'on s'aime et vous croyez-vous amusants avec vos affectations ? Vous avez trop d'esprit et vous en montrez trop. » On se rappelle, en les écoutant, ces amoureux, — qui parlent d'ailleurs un langage plus vivant et plus prompt dans les autres œuvres du même auteur, comme *Le Jeu de l'amour et du hasard* ou le délicieux *Arlequin poli par l'amour*, — ce que Marmontel a écrit de Marivaux :

Marivaux aurait bien voulu avoir aussi cette humeur enjouée, mais il avait dans la tête une affaire qui le préoccupait sans cesse et lui donnait l'air soucieux. Comme il avait acquis par ses ouvrages la réputation d'esprit subtil et raffiné, il se croyait obligé d'avoir toujours de cet esprit-là, et il était continuellement à l'affût des idées susceptibles d'opposition ou d'analyse, pour les faire jouer ensemble ou pour les mettre à l'alambic. Il convenait que telle chose était vraie jusqu'à un certain point ou sous un certain rapport, mais il y avait toujours quelque restriction, quelque distinction à faire, dont lui seul s'était aperçu. Ce travail d'attention était laborieux pour lui, souvent pénible pour les autres, mais il en résultait quelquefois d'heureux aperçus ou de brillants traits de lumière. Cependant, à l'inquiétude de ses regards on voyait qu'il était en peine du succès qu'il avait eus ou qu'il allait avoir. Il n'y eut jamais, je crois, d'amour-propre plus délicat, plus chatouilleux et plus craintif, mais comme il ménageait soigneusement celui des autres, on respectait le sien et seulement on le plaignait de ne pouvoir pas se résoudre à être simple et naturel.

Ne prenons pas ce portrait absolument à la lettre. Marmontel était un écrivain plat et bourgeois. Peut-être, dénué du genre d'esprit de Marivaux, en était-il un peu jaloux et l'a-t-il peint un peu en noir, sans même s'en rendre compte ? Après ce qu'il a dit également de Chamfort, je gagerais fort qu'il tenait l'esprit, la raillerie, la malice, le don de la répartie et le sens du comique,

comme certaines gens de ma connaissance, qui n'y comprennent rien, pour les signes d'une âme méchante. Néanmoins, ce portrait n'est pas sans rapport avec le langage qu'on entend dans *La Surprise de l'amour*, plein du désir de briller, d'être subtil et raffiné à tout prix, en un mot trop beau pour être naturel.

Il me semble que je puis ajouter ce qui suit, d'ailleurs de façon insuffisante, et trop rapide, par manque de temps. Certains traits de ce portrait, ceux qui visent le manque de naturel, l'attention perpétuelle, peuvent s'appliquer, avec des degrés différents, à tous les hommes d'esprit comme à tous les hommes livrés à un art. Il y a un élément de théâtre dans tous les arts. Quel que soit celui qu'on exerce, dans lequel on se signale, même le talent de la conversation, il comporte, si modeste qu'on soit, un certain côté d'acteur. C'est un peu monter sur le théâtre et s'exhiber que de travailler pour intéresser le public par ses œuvres, qu'on écrive, qu'on peigne, qu'on assemble des airs ou qu'on soit seulement réputé pour les dons de son esprit. Plus ou moins, c'est toujours jouer un rôle. Le tout est de savoir se voir et de ne pas se prendre trop au sérieux. Il faut aussi compter avec la déformation professionnelle. Un homme qui écrit rapporte tout, dans la vie, à son art, et ne juge tout, ne tient compte de tout, que d'après ce qu'il en peut utiliser littérairement. De même, l'homme d'esprit, où qu'il se trouve, n'a souvent de préoccupation que du bon mot ou de la remarque fine que ce qu'il entend ou voit peut lui fournir. Il sait qu'il a de l'esprit, qu'on le sait, qu'il est connu comme tel, et il tient son rôle. Des hommes d'esprit n'en ont souvent qu'en société, par une sorte d'excitation qu'ils en reçoivent. D'autres se préparent en secret, comme Rivarol, qui arrivait avec sa provision de bons mots tout faits. De même, des niaiseries dites par un homme d'esprit, — cela arrive, — sont souvent trouvées spirituelles par la connaissance et l'habitude qu'on a de sa finesse ou de sa malice. Il y a d'ailleurs un cabotinage réciproque de la part du public. On recherche les hommes de talent pour leur talent. Leurs moments de faiblesse ou de lassitude étonnent ou déçoivent. Il leur faut aller toujours de plus fort en plus fort, au moins être toujours égaux à eux-mêmes. Huysmans, dans les dernières années de sa vie, recevait tous les dimanches d'autres écrivains. Un bon religieux, dont le

nom ne m'est pas présent en ce moment, fréquentait ces réunions, friand de propos remarquables. Était-il trop difficile ou les invités de Huysmans et lui-même manquaient-ils de verve ? Chaque dimanche, le brave homme sortait de la réunion avec ces mots navrés : « Les chers maîtres n'ont encore rien dit aujourd'hui de bien définitif. » Il était à la comédie et n'était jamais content. Le comble de ce cabotinage réciproque de la part du public est atteint dans ces statues en pied élevées à des hommes célèbres morts. Ils ne sont plus rien humainement, ils ont disparu, et ils se dressent encore là, comme de grandes poupées. Il y a là un comique immense.

*La Surprise de l'Amour* est fort bien jouée au Théâtre du Vieux-Colombier. Les personnages sont habillés de costumes Watteau. Ces costumes, avec les poses qu'ils prennent, leurs airs penchés, leurs propos amoureux, en font devant nos yeux de vrais personnages de *l'Embarquement*. J'ai fait à ce sujet une constatation qui m'ennuie un peu, après tout ce que j'ai dit, plusieurs fois, de l'inutilité, ou presque, du décor, pour les œuvres dramatiques qui ont toute leur valeur en elles-mêmes. J'ai trouvé que le décor manque dans *la Surprise de l'Amour*, telle que nous la donne M. Jacques Copeau. Un fond de parc eût été délicieux pour ces personnages, ces costumes, ce dialogue. Le décor immuable du Théâtre du Vieux-Colombier, pour eux paraît froid, dur, étriqué, anguleux, étranger aussi à l'action. Ou bien, alors, dans ce décor, les costumes sont trop beaux, ils ont trop de grâce par rapport à lui, ils en font ressortir davantage la nudité et la sécheresse. D'un côté comme de l'autre, il y a là un désaccord qui semble trop grand. La vérité, aussi, en souffre.

L'Athénée a donné une nouvelle pièce de M. Robert de Flers, qui s'est adjoint comme collaborateur, en remplacement de feu Armand de Caillavet, M. Francis de Croisset, auteur dramatique qui a fait ses preuves. Un critique de renom n'a pas trouvé moins, pour faire l'éloge de cette collaboration, que de rappeler celle de Meilhac et Halévy. Bigre ! Même pour la collaboration de MM. Robert de Flers et Caillavet, il y avait loin entre elle et celle de Meilhac et Halévy. C'était plutôt le souvenir de Pailleron qu'elle évoquait, ce qui n'était pas brillant le moins du monde. M. Francis de Croisset remplaçant Armand de Caillavet, on peut être assuré que ce sera encore pis. Nous en avons un premier exem-

ple aujourd'hui. On ne peut imaginer la platitude et la niaiserie d'une pièce comme **Le Retour**, dans son sujet, dans son style, dans son développement. Cela inspire, à proprement parler, la plus profonde pitié. M. Robert de Flers a une grande réputation d'esprit dans le monde des théâtres et des critiques de journaux. Cette fois ici encore, on nous a vanté celui qu'il a répandu dans *le Retour*, tant de mots délicieux, fins, profonds, qui font à la fois sourire et penser. C'est franchement à éclater de rire. Je vais vous citer, textuellement, deux de ces mots, notés sur-le-champ en les entendant. On parle d'un monsieur qui s'est trouvé un jour pris d'une syncope sérieuse. Un personnage dit : « Je me rappelle bien. On n'a jamais pu le ramener à lui ». A quoi un autre répond : « Alors, on l'a ramené chez lui. » Une jeune femme veut divorcer. Sa mère lui montre les inconvénients et les dangers de ce divorce, et pour la convaincre lui dit : « Crois-moi. Un mari vaut mieux que deux tu l'auras. » J'ose le demander : qu'y a-t-il de fin là-dedans, de profond, qui fasse à la fois sourire et penser ? Quel est celui des deux auteurs qui a trouvé ces jolies choses ? Quelle notion tous deux ont-ils de l'esprit, si c'est là pour eux de l'esprit ? Et s'être mis deux pour nous montrer celui-là, n'est-ce pas excessif ? La première de ces trouvailles est tout au plus un calembour et fort mauvais. Pour la seconde, le diable s'il est possible d'y comprendre quelque chose. La pièce ne brille pas seulement par cette bêtise qu'elle étale ainsi du commencement à la fin. Les auteurs ont la prétention qu'elle se rapporte à la guerre que nous venons de subir et qu'elle nous peigne une des situations nées de cet événement. Il n'en est rien. La guerre n'est là qu'au titre d'élément fort superficiel. Elle n'a servi aux auteurs que pour des clichés, des effets faciles, des couplets du patriotisme vulgaire, les pires ficelles théâtrales, la sentimentalité la plus fade, toutes choses auxquelles ils n'ont pas répugné et qui composent d'ailleurs le plus clair de leur talent, à l'un comme à l'autre. Passe pour le manque d'esprit véritable. Ces messieurs ont tout au plus celui de faiseurs d'opérettes et de pièces décolletées. Mais, si sceptique et détaché qu'on soit, on demeure choqué de voir un événement comme la guerre associé à une œuvre de cette sorte. On dit, pour ajouter à leur gloire d'auteurs, que MM. Robert de Flers et Francis de Croisset ont été à la guerre, qu'ils l'ont vue, qu'ils l'ont faite. Et ils n'en ont rap-

porté que ces fariboles ! Cela nous ferait croire qu'ils n'y ont été, qu'ils ne l'ont vue et faite que de fort loin.

Il y a une sorte de plaisir à se rappeler, par contraste, une réponse de l'auteur dramatique Georges Feydeau. Quelques mois après la déclaration de guerre, un journal entreprit de demander à des hommes connus ce qu'ils pensaient de l'événement. Alors que tant d'autres discouraient, heureux de l'occasion, M. Georges Feydeau se contenta de répondre : « Un vaudevilliste comme moi ne se mêle pas de parler sur une si grande chose. » Il est vrai que pour s'être montré si sage, avec tout son esprit, le pauvre Georges Feydeau est devenu fou.

MAURICE BOISSARD.

### HISTOIRE

Jacques Debussy : *L'Impératrice Eugénie*, Préface de Paul Ginisty, Pierre Laffitte et C<sup>ie</sup>. — Augustin Filon : *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*, Préface de Ernest Lavisse, Calmann-Lévy. — Memento.

Il semble permis de croire, selon toute apparence, et sauf circonstance ignorée, que c'est surtout en homme de lettres que M. Jacques Debussy s'est occupé de ce sujet : **L'Impératrice Eugénie**. Si ce n'est peut-être pas la meilleure des manières possibles, c'est bien loin aussi d'en être la pire, quand on a, comme ici, de la verve, de l'agrément, de la curiosité. Ajoutez qu'on fait un usage avisé de la littérature du sujet, depuis les Mémoires de Viel-Castel jusqu'à ceux du général de Monts, le géôlier prussien de Napoléon III à Wilhemshœe, et aux témoignages concernant les dernières périodes de l'existence de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial, en passant par divers ouvrages dans le genre des souvenirs de M<sup>me</sup> Carette. On ne prétend nullement dire, d'ailleurs, comment est composé cet ouvrage. L'auteur paraît fort bien connaître l'ancien monde bonapartiste.

Il y a beaucoup d'anecdotes. En voici une sur l'Impératrice Eugénie. C'était à l'époque de l'attentat d'Orsini. L'impératrice, d'abord pleine d'indignation et de mépris contre le régicide, s'était, à mesure que le procès le faisait mieux connaître, prise de curiosité, puis d'intérêt, et presque de goût pour le conspirateur italien, figure peu banale, certainement, et de grande allure même par certains côtés. Cela vint au point qu'elle fit des scènes de

larmes à l'Empereur, — nous dit-on, sur la foi de Viel-Castel, — pour que le souverain graciât le condamné. Et elle alla jusqu'à dire, paraît-il : « Enfin, ce qui a poussé Orsini à l'assassinat, c'est l'exaltation d'un sentiment généreux. Il aime la liberté avec passion et il déteste non moins énergiquement les oppresseurs de son pays. Je me souviens très bien de la haine que nous avons, en Espagne, contre les Français après les guerres du Premier Empire. »

Cela me rappelle cette autre anecdote, que je n'ai pas trouvée dans le livre de M. Debussy, et qui nous est venue, je crois, par Alphonse Daudet. L'auteur du *Petit Chose*, présenté au duc de Morny pour un poste dans le secrétariat du haut personnage, crut devoir avouer un scrupule : il était légitimiste. « Ça ne fait rien, dit le duc, l'impératrice l'est aussi ! » Il est de fait qu'à Chislehurst Napoléon III observait une fois qu'il n'y avait là que lui de bonapartiste. « Moi, et toi, cher enfant ! » ajouta-t-il en se tournant vers le prince impérial, — on était à table, où la chère n'animait que peu le zèle impérialiste des convives, — dans un mouvement de cet amour paternel qui fut si vif chez lui.

De l'ensemble de l'ouvrage se dégage un très net portrait politique de l'impératrice Eugénie. Un peu trop net, même. On se demande si les choses, en réalité, furent aussi simples. La curiosité piquante tend à tracer des traits pittoresques un peu bien vite synthétiques.

On nous dit que l'impératrice Eugénie s'ingéra dans le gouvernement par diversion à ses déboires conjugaux. L'Empereur aimait un peu trop le cotillon, « pour un *jeune homme* de son âge », comme disait, paraît-il, Mérimée, et l'impératrice, faute des satisfactions qu'elle ne trouvait pas à son foyer, se rejeta sur les affaires politiques. Est-ce bien sûr ? Plus on va dans la vie, moins on est disposé à se satisfaire d'explications, qui, à première vue, semblent aller au fond des choses. Elles y vont trop. M. Jacques Debussy, en sa qualité d'historiographe anecdotier, ne devait pas manquer de prononcer une fois de plus l'invite sacramentelle : Cherchez la femme ! Il aurait pu simplement se borner à constater un fait, parfaitement certain, celui-ci, à savoir que l'impératrice Eugénie était d'un caractère beaucoup plus décidé que son époux. Cela suffirait pour expliquer la femme politique, si femme politique il y eut.

Mais il faut, en finissant, le dire, ou le répéter : le livre de M. Jacques Debussy en est un qui sait se faire lire.

Voici, avec le livre de feu M. Augustin Filon : **Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie**, une œuvre d'un intérêt relevé. Quoique discutable, c'est un livre de bonne foi. Comment en serait-il autrement, avec un honnête homme qui a partagé la vie des personnages dont il parle ? Cela nous vaut un document, non pas décisif, non pas toujours acceptable, mais d'une véracité certaine. On sait que M. Filon fut le précepteur du Prince impérial pendant les dernières années de l'Empire, fonctions qu'il garda plusieurs années encore après la chute de ce régime. Je passerai vite sur les détails d'ordre anecdotique, pittoresque, familier, — si féconds d'ailleurs en renseignements sur le caractère vif et « allant » de l'Impératrice, — que la situation de Filon à la Cour des Tuileries le mit à même de recueillir en foule. L'observation, sous ce rapport, est drue, amusante.

Venons au rôle politique, historique de l'Impératrice Eugénie.

Il commença à devenir sensible vers 1860, à propos de la question de l'unité italienne. Cette unité menaçait le pouvoir temporel du Saint-Siège. L'impératrice en était alarmée, a-t-on dit, dans ses sentiments catholiques. De là un effort pour arrêter l'Italie, conserver Rome au pape, avec la conséquence de cet effort, l'anti-libéralisme, en France. Or, pour M. Filon, il y eut bien une telle politique, mais, dit-il, l'idée n'en vint point de l'impératrice, ni d'un « parti » de l'impératrice, inexistant à ses yeux. De qui donc ? De l'Empereur :

Lui-même l'avait mise en circulation et elle lui avait été suggérée par une femme, plus intelligente que scrupuleuse, qui avait été sa maîtresse et prétendait rester sa confidente. Sa beauté avait passé très rapidement, mais elle espérait se maintenir par l'ascendant de l'intelligence, devenir la meilleure amie, la conseillère indispensable de celle qu'elle avait trompée.

Quelle était cette femme ? L'auteur de ces Souvenirs ne nous le dit pas. Quant à l'impératrice, l'idée d'avoir une politique à elle ne lui serait, nous dit-on, jamais venue. Napoléon III, cependant, la mit sur son compte. M. Filon nous explique ainsi qu'il suit le but de l'Empereur en agissant de la sorte :

Décidé à organiser la démocratie française avec ses institutions par-

lementaires, Napoléon III sentait la nécessité de constituer, en dehors de lui, deux grands partis sur lesquels il s'appuierait alternativement et qui assureraient le fonctionnement de la liberté. C'est sur la question italienne que se dessinaient ces deux partis... L'un pousserait l'Empire en avant, vers les grandes réformes libérales et démocratiques; l'autre le ramènerait en arrière, vers le régime de 1852, s'efforceraient de donner un rôle important à l'Eglise dans l'éducation nationale, en même temps qu'il tiendrait ouvert, devant notre armée, l'horizon des grandes et lointaines aventures.

Sabre, goupillon, bonnet phrygien, il s'agissait de combiner ces trois symboles, les deux premiers avec l'autre (1). Comment? Napoléon III lui-même, en proie à l'imbroglio italo romain, n'en a probablement jamais rien su. Mais dans les termes de cette combinaison, le terme ultramontanisme n'était pas moins que les autres de son invention, paraît-il. Quoi qu'il en soit, pour « faire contrepoids » aux libéraux, d'une part, et pour calmer les réactionnaires, d'autre part, il s'agissait de « laisser croire aux cléricaux, aux ultramontains, que l'Impératrice était avec eux et que son influence ne cessait de s'exercer en leur faveur. Ainsi naquit, uniquement par la grâce de l'Empereur, le parti de l'Impératrice.

Suit un trait d'observation qui peut confirmer ce qui précède, mais qu'en tous cas, indépendamment de son hypothétique portée politique, on enregistrera pour lui-même. L'impératrice, sous le rapport religieux, dit M. Filon, était bien plus parisienne ou cosmopolite qu'espagnole; c'est-à-dire que sa religion n'avait rien d'exalté; et l'auteur de ces souvenirs rappelle « son enfance parisienne », « le milieu libéral où elle avait grandi, se nourrissant, non pas de pieuses légendes, mais de souvenirs napoléoniens, sur les genoux de l'auteur de *La Chartreuse de Parme* ». Un autre nom s'ajoute à celui de Stendhal, dans la vie de l'impératrice: Mérimée. Deux grands esprits sceptiques. Cela n'a point, en ce qui concerne la question des influences réellement exercées sur cette vie, autrement d'importance. Mais, sauf oubli, il est de fait que vous ne trouverez, dans l'existence d'Eugénie de Montijo, puis dans la carrière de la souveraine, aucun nom de prêtre à apposer à ces deux noms-là. Faut-il en conclure que les directives ultramontanistes ne devaient guère provenir

(1) Nous revoyons quelque chose de cette tentative aujourd'hui.

de l'impératrice ? M. Filon est de cette opinion, et on ne voit pas bien comment s'inscrire là contre.

Le rôle d'Eugénie dans la funeste expédition du Mexique serait à examiner en usant de la même méthode suggérée par l'auteur de ces souvenirs.

D'ailleurs, — antérieurement aux terribles jours de la Régence, du 28 juillet au 4 septembre 1870, — M. Filon insiste peu sur le chapitre politique, sur le rôle possible de l'Impératrice. Des circonstances aussi considérables que celles qui précédèrent et amenèrent la guerre ne provoquent, de sa part, aucun mot d'éclaircissement. C'est qu'il n'en avait aucun à dire. Il n'a voulu rapporter, dit-il, que ce qu'il a vu ou entendu lui-même, et comment, quelque bien placé qu'il fût, pourrait-il avoir tout entendu ? N'aurait-il pu donner, du moins, son opinion personnelle ? Mais l'on ne trouve rien sous ce rapport (toujours en ce qui concerne la période précédant immédiatement la guerre). Le livre, ici, donne l'impression d'être un peu vide. Il se peut que le « parti de l'impératrice » ait été une chose plus ou moins suggérée par l'empereur d'abord, plus ou moins arrangée par les publicistes et les journalistes, dans des buts divers, ensuite ; il se peut, d'autre part, que les *Mémoires* d'Emile Ollivier aient exagéré l'influence d'Eugénie ; il est à peu près certain que le fameux mot : « C'est ma guerre ! » n'a jamais été prononcé. On n'en garde pas moins une impression très nette (d'après les faits rapportés par Emile Ollivier) : c'est que l'atmosphère des Tuileries et celle de Saint-Cloud, en ces terribles journées, étaient deux choses différentes. Aux Tuileries, où il présidait le conseil, l'Empereur ne voulait pas la guerre. Rentré à Saint-Cloud, où se trouvait l'impératrice, parmi les influences trouvées là, il la, voulait davantage. D'imprudentes dépêches au duc de Gramont sont venues de Saint-Cloud. Rien de tout cela n'apparaît dans le livre d'Augustin Filon.

L'histoire de la Régence est un morceau qui vaut mieux, semble-t-il, comme description de « chose vue » que comme témoignage politique. L'anxiété de l'écrivain y est encore sensible, certes, et se communique au lecteur ; l'on peut aussi, au moyen de ces pages, se faire, à part soi, une idée des principaux personnages, de l'impératrice et de Trochu, par exemple : mais en ce qui concerne la première, nous ne serons nullement aidés dans nos réflexions par le mémorialiste, qui, au contraire, cherche à nous

aider beaucoup en ce qui touche le second, qu'il aime fort peu. Pour l'héroïne du livre, il y a beau temps déjà que le lecteur, arrivé là de ces souvenirs, s'est dit : Quoi que fasse l'Impératrice, d'elle son historiographe trouvera tout parfait ! Cet honnête homme, par loyalisme, s'est interdit d'apprécier. Sa délicatesse de sentiments l'empêche de songer même à juger. — Mais faut-il que la France ait été assez malheureuse pour que les esprits, autour de cette âme de femme affreusement battue de la tempête, se soient trouvés, en des heures capitales, aberrés, ou vains, ou faux, ou incapables, au point de n'avoir pas conscience des fautes épouvantables où ils la laissèrent tomber ! L'ordre à Mac-Mahon d'interrompre sa marche vers Paris, de s'enfoncer vers le Nord, vers Sedan, fut un coup d'Etat désastreux. Les militaires voulaient avec raison ce retour sous Paris. Mais la rentrée de l'Empereur dans la capitale eût déchaîné la révolution ? L'Empereur pouvait aller ailleurs ; l'armée de Mac-Mahon revenir sans lui. C'est ce que voulait Trochu, avec bon sens. Mais, objectait la Régente, comment laisser l'Empereur seul ? Funeste considération dynastique ! Trochu, rebuté, irrité par l'énonciation de ce point de vue qui lui était à tous égards antipathique, n'insista point (on ne nous dit pas qu'il ait insisté) ; il n'insista point et il eut tort. Il devait insister, à outrance.

Le livre se continue par le récit coloré de la révolution du 4 septembre ; par des pages sur l'Affaire Régnier, où M. Filon eut un rôle actif, prenant au sérieux l'énigmatique personnage, sans qu'on puisse dire encore aujourd'hui s'il eut en ceci tort ou raison. M. Lavis, dans sa Préface, estime toute cette affaire « plus que regrettable ». Quant à la participation de l'Impératrice, participation qui fut interprétée de bien des manières, le récit de M. Filon la réduit à fort peu de chose. C'est seulement tout à la fin, qu'excédée, elle se rangea vaguement à l'avis de ceux des bonapartistes qui voulaient essayer de négocier avec Bismarck, adhésion sans valeur qui n'eut pas de suites. Les derniers chapitres racontent la mort de Napoléon III, celle du Prince impérial, la longue fin de l'ex-impératrice.

Malgré la faiblesse de leur critique, ces Souvenirs sont un document important. De la critique, une appréciation des caractères et des actes moins dominée par un loyalisme tout pénétré de reconnaissance, de probe affection, on ne pouvait demander

cela à M. Filon. Il fut un homme de cour fort honnête, fort respectable dans ses sentiments, avec quelques faiblesses sans importance (1) : mais il fut un homme de cour. A moins d'être Goethe, ou La Bruyère, cela exclut la possibilité, quand on tient en même temps une plume, de s'élever jusqu'à l'universalité ou jusqu'à l'indépendance du point de vue. Cela rend timide. Un Saint-Simon, qui n'est pas timide, est un monstre, si l'on veut, dans ces « damnés Mémoires ». Mais c'est justement par là qu'il rentre dans la grande véracité humaine. Je ne fus pas très surpris quand je vis jadis M. Filon échouer dans ses études sur Carlyle, et je compris facilement le sens exact du ressentiment qu'il en conçut envers le grand homme, fort maltraité par lui, après d'extrêmes louanges. La vie de cour était une insuffisante préparation à de telles études. C'est aussi pour cela que les présents Souvenirs, si précieux sous bien des rapports, manquent, au demeurant, disions-nous, de *critique*.

**MEMENTO.** — *Revue historique* (mars-avril 1920. Ce numéro est le dernier que nous ayons reçu). S. Reinach : La Bossue d'Assise et la Conversion de saint François. (M. Reinach relève des traces de Catharisme, — l'hérésie des Albigeois, — dans la doctrine de saint François d'Assise. Ce point de vue, chez M. Reinach, paraît avoir l'importance d'un aperçu applicable à tout le christianisme « vif et passionné » des commencements du XIII<sup>e</sup> siècle. La bossue d'Assise, que les hagiographes mêlent à la conversion de saint François, est une légende d'origine manichéenne et bouddhique. Elle est identifiée par M. Reinach avec la légende de la conversion de Bouddha. Qu'une telle légende, transmise par les Manichéens, les Cathares, ait été incorporée, sous forme chrétienne, dans les écrits relatifs à la conversion de saint François, cela prouve, dit M. Reinach, que la contribution des Cathares à la vie religieuse et littéraire du XIII<sup>e</sup> siècle n'a pas encore été appréciée à sa valeur.) Roger Doucet : Pierre du Chastel, grand aumônier de France ; 1<sup>re</sup> partie. O. Halecki : L'Union de Lublin : à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire. R. Durand : Un discours de Charles Colbert aux Etats de Bretagne en 1665. — *Bulletin historique* (France : époque moderne, par H. Hauser. Histoire de Suède, par A. Ganem). Comptes rendus critiques. Bibliographie.

(1) Sa complaisance pour le côté romanesque, femme, de l'impératrice. Elle ne détestait pas qu'on lui parlât des amours qu'elle avait inspirés. Et le bon Filon parlait. — Il est juste là-dessus de noter sa fidélité au malheur. Il en fut assez le courtisan pour compromettre, — à la différence de certains qui passèrent beaucoup plus rapidement que lui par Chislehurst, — la suite de sa carrière.

Yu le manque de place, nous achèverons la prochaine fois cette bibliographie des périodiques historiques.

EDMOND BARTHÉLEMY.

### SCIENCES MÉDICALES

J.-L. Faure : *L'Ame du chirurgien*. — Dr François Gillard : *Rabelais médecin*, thèse, Paris 1920. — Dr Albert Brousseau : *Essai sur la Peur aux armées, 1914-1918*, thèse, Paris, 1920. — Dr E. Coulonjou : *Les maladies mentales professionnelles*. — Dr G.-J. Witkowski : *La génération humaine*, A. Maloine. — Dr F. Lalesque : *Arcachon, ville de santé*, Masson.

La chirurgie est un art troublant, sa mise en scène, ses rites au-dessus du corps inanimé que le couteau va ouvrir, la puissance presque surhumaine de l'opérateur, dont la moindre maladresse peut être fatale, impressionnent les gens aux nerfs les plus solides. De cet art l'Histoire a été amoureusement fouillée par des médecins, dont le plus connu est notre maître et ami le docteur Cabanès. Parmi les essais psychologiques écrits sur la chirurgie par un chirurgien, je ne sais rien de supérieur au beau discours sur la *Responsabilité du chirurgien* prononcé par le Professeur Emile Forgue au 21<sup>e</sup> congrès français de chirurgie et à l'article du même sur *le Rôle du moral en chirurgie*, paru dans la *Revue hebdomadaire* du 19 octobre 1912. J'ai signalé ici les *Essais sur la chirurgie moderne* du jeune maître marseillais Jean Fiolle. Il m'est extrêmement agréable d'avoir à vous entretenir aujourd'hui de **l'Ame du chirurgien** du Professeur J.-L. Faure. L'analyse de ce splendide morceau est difficile, le grain en est tellement serré qu'il ne se laisse pas entamer. C'est écrit en une langue très pure. Avec une subtilité émouvante, l'auteur nous fait parcourir la gamme des émotions qui emplissent le cœur de celui qui tient entre ses mains la vie ou la mort de son semblable. Il s'insurge d'abord contre la croyance répandue que l'insensibilité du chirurgien est une « vertu nécessaire ». Ses ancêtres qui luttaient presque sauvagement avec un malade douloureux et sanglant possédaient une insensibilité — au moins extérieure — qui leur permettait de ne pas être troublés par les cris du malheureux patient. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; grâce à l'anesthésie, l'intervention s'accomplit dans une sorte d'atmosphère religieuse dont tous les acteurs ressentent la solennité. La variété infinie des émotions qu'éprouve le chirurgien, leur incessante répétition, la soudaineté de leurs contrastes

rendent au contraire son âme plus vibrante. Chaque jour les angoisses d'une responsabilité qui, commencée avant l'opération, ne finit pas avec elle, l'affinent un peu plus. Les cas sont complexes. A côté de la hernie étranglée, à côté de l'hémorragie interne qu'il faut arrêter coûte que coûte et immédiatement — comme il aurait fallu pour Calmette, — il y a ces cas innombrables d'affections internes chroniques qui souvent évoluent fatalement, quelquefois guérissent spontanément, dont une opération peut être suivie de guérison rapide, mais aussi de mort due à l'incident inattendu. Qu'ils sont nombreux, ces incidents ! quel tragique parfois ! et quelle main impavide, quel cerveau énergique ils réclament !

Il faut être d'autant plus calme, d'autant plus impassible, d'autant plus doux avec ses aides que la partie est plus compromise et que la situation se complique davantage. Ce n'est souvent qu'au prix du sang-froid et de la bonne volonté de tous que le chirurgien se tirera à son honneur des situations les plus difficiles, et la meilleure façon de rendre à ceux qui les ont perdus leur sang-froid, leur calme et leur présence d'esprit, c'est de les conserver soi-même.

Plusieurs éléments peuvent concourir à donner à une opération un cachet de beauté véritable : le soin, la précision, la délicatesse avec laquelle elle est faite, l'élégance et l'originalité des procédés employés, le sentiment de sécurité que donne une exécution parfaite, l'adresse du chirurgien et la rapidité avec laquelle il opère, la gravité même de l'opération et le sentiment qu'elle peut à tout moment se terminer par une catastrophe soudaine, tout, jusqu'à l'horreur de certaines interventions sur la face et sur les mâchoires qui donne à ces opérations sanglantes une sorte de grandeur tragique.

Avec la même élégante lucidité, le Professeur J.-L. Faure analyse les sentiments du chirurgien au cours de l'intervention, sa détente d'esprit quand il libère sa sensibilité par les actes, l'attention qui étouffe l'émotion dans l'accident, sa poignante tristesse dans les cas désespérés où il faut intervenir quand même et où souvent « on voit la vie quitter le corps qui palpite encore sous le couteau et que l'on vient à peine de coucher sur la table sanglante avec l'espoir de l'arracher à la mort ». La pureté, la délicatesse, la noblesse de l'âme du vrai chirurgien, vous la retrouverez dans les lignes suivantes que je me garderai bien de commenter et par lesquelles je veux terminer ce qui n'est pas une analyse, mais un respectueux hommage :

La mort la plus désolante, celle qui grave dans notre cœur l'impres-

sion la plus durable et la plus douloureuse, c'est la mort de la jeune femme, pour peu que celle-ci soit douce et sympathique, pour peu qu'elle se soit abandonnée à son chirurgien avec cette confiance amicale, mêlée de respect et de tendresse, que les malades ont souvent pour lui, pour peu surtout qu'à ces qualités charmantes elle joigne la plus visible et la plus saisissante, la Beauté. Et nous ne serions point des hommes si nous restions insensibles aux magnificences de la Beauté. Car, en notre siècle de science et de lumière, comme chez les héros de la Grèce antique, comme chez les soldats de la Rome impériale, comme chez les divins artistes du moyen âge et de la Renaissance, comme partout, comme toujours, la Beauté garde sa splendeur et sa toute-puissance. Et quand rien ne reste debout, elle demeure l'éternelle souveraine et la sublime idole devant qui le genre humain s'incline et se prosterne, et que jadis les Dieux eux-mêmes adoraient à genoux. — Elle conserve, jusque sur le lit d'hôpital, jusque sur la table d'opération, jusque sur le marbre glacé de l'amphithéâtre, sa puissance et sa royauté; et voilà pourquoi le spectacle de la Beauté touchée par la mort nous remplit le cœur de je ne sais quelle secrète et douloureuse angoisse et d'une amertume infinie.

Je me suis insurgé plusieurs fois ici contre la tendance des médecins brillants de notre époque à faire tout dater d'eux-mêmes et de leurs prédécesseurs immédiats. Analysant l'imposant ouvrage de Cabanès sur *Chirurgiens et Blessés à travers l'histoire*, j'ai dit mon opinion sur ce que j'appelai le pénélompisme médical et laissé croire que certains qui se croyaient des racines étaient tout au plus des feuilles. Le livre que mon excellent confrère le docteur Ch. François Gillard consacre, comme thèse inaugurale, à **Rabelais médecin**, me confirme dans cette opinion. Maître François Rabelais, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, résuma dans son œuvre toutes les connaissances de son temps; archéologues, historiens, numismates, savants, philologues, artistes, sont venus tour à tour commenter et annoter, dit M. Gillard, et, chaque jour, des noms s'ajoutent aux noms fameux du poète Passerat, de Scève de Sainte-Marthe, de Ménage, de Le Duchat, de la Monnoye de l'Aunaye, etc. Les médecins y ont trouvé leur compte. Cabanès, Gordon, Turner, Delmas, Drivon, Le Double, Albarel, Zelgien, Mallet, Louis de Santi, ont tracé la voie au nouveau docteur. Je ne lui en veux pas d'avoir fait un remarquable travail dont je caressais l'idée depuis longtemps, et, à la voir coupée sous mes pieds, je n'en

trouve pas l'herbe moins odorante. Rabelais fut un très savant confrère. Il porta brillamment le bonnet doctoral dont l'attribution donnait lieu à la cérémonie suivante :

Lorsque le candidat avait mérité dans les trois épreuves (nécessaires) les suffrages des deux tiers des professeurs, il était admis aux cérémonies du doctorat qu'on appelait l'acte du triomphe — *actus triumphalis* — qui avait lieu dans l'Eglise de Saint-Firmin, où la veille et le matin on l'annonçait au son de la grande cloche. Musique en tête, précédée de son bedeau portant au bout d'un bâton le bonnet doctoral, la Faculté conduisait à l'Eglise le récipiendaire, accompagné d'un parrain qu'il s'était choisi parmi les professeurs ; et là, après plusieurs harangues en latin, le président, en présence de l'assemblée, délivrait au nouveau docteur les insignes du grade suprême, en accompagnant chacune de ces remises d'un petit discours qui en donnait la signification. Ces insignes consistaient en un bonnet de drap noir surmonté d'une houpe cramoisie, en un anneau d'or et une ceinture dorée, à quoi s'ajoutait la remise symbolique du livre d'Hippocrate, sur lequel, la main étendue, le nouveau docteur prêtait le fameux serment, qui encore aujourd'hui est en usage à Montpellier. Ce serment prêté, le Président invitait le nouveau docteur à s'asseoir à son côté et lui donnait l'accolade et la bénédiction. La cérémonie achevée, le récipiendaire circulait au milieu de l'assemblée avec les insignes doctoraux, en saluant et remerciant son monde.

Vraiment, à suivre M. Gilhard dans les divers chapitres où il étudie l'anatomie, la physiologie, la diététique, la pathologie et la thérapeutique dans l'œuvre de Rabelais, on est surpris — quand on n'est pas, comme votre serviteur, un compagnon fidèle de Maître François — de la science de l'auteur du *Gargantua* et du *Pantagruel*. La diététique surtout et la thérapeutique sont, par endroits, d'un modernisme à rendre ictériques ceux qui datent d'hier notre vénérable science.

Thèse inaugurale encore que le travail de 158 pages consacré par le docteur Albert Brousseau à **la Peur aux armées**. Bien définie, bien différenciée en peur normale et en peur pathologique (acquise et constitutionnelle), le mécanisme psychologique en est parfaitement établi. La médecine légale, le traitement et la prophylaxie tiennent dans ce volume la place qui convient et je ne puis que le signaler très favorablement à ceux que la question de l'énergétisme guerrier intéresse, en particulier à Jean des

Vignes Rouges, chargé du cours de psychologie militaire à Saint-Maixent.

Le consciencieux rapport présenté par le docteur E. Coulonjou au congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de Langue Française, à Strasbourg, au mois d'août, sur **les Maladies mentales professionnelles**, traité au point de vue médico-légal, a été déclanché par la loi en préparation, déjà votée par la Chambre des Députés, qui assurera la « réparation » des *maladies* professionnelles. Cette loi ne vise que deux intoxications : le saturnisme et l'hydrargyrisme. Mais elle prévoit l'incorporation de maladies nouvelles, à mesure qu'elles seront reconnues avoir le caractère professionnel. Il était donc indiqué de se demander s'il existe des maladies mentales professionnelles, de rechercher leurs caractères et leurs titres à l'incorporation dans la loi. L'auteur a étudié les psychoses dues au plomb, au mercure, à l'arsenic, au sulfure de carbone, à l'oxyde de carbone, à la benzine, à l'aniline, au pétrole, au manganèse, à la chaleur, à l'air comprimé, au surmenage et à l'alcool. Il a conclu à la non existence d'un alcoolisme professionnel, — sauf peut-être pour les ouvriers des poudreries. — Il a rangé dans un groupe à part les maladies mentales consécutives à une autre affection qui, elle, est due à la profession (paludisme, insolation, maladies des organes et des glandes, de la peau, brûlures, etc.), consécutives à un traumatisme, celui-ci pouvant être, dans certains cas, considéré comme professionnel.

Le docteur G.-J. Witkowski a très clairement exposé **la génération humaine** dans un ouvrage dont les divisions sont les suivantes : structure des organes génitaux ; fonction des organes génitaux ; la fécondation ; la grossesse ; l'accouchement ; l'allaitement. Fort intéressant à lire pour le profane.

**Arcachon, ville de santé**, possède en le docteur F. Lalesque une célébrité mondiale dont les travaux de climatothérapie et d'héliothérapie font autorité. Il consacre à la grande station de l'Océan un fort volume de 798 pages où chacun des éléments qui concourent à lui donner sa grande valeur est minutieusement étudié. Je ne saurais entrer dans des détails. Il faudrait pouvoir longuement parler de cette œuvre majestueuse qui fait honneur à la science thalasso-thérapique française.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

E. Aubert et J. Letort : *L'Alcoolisation de la France*, Bossard. — Les Compagnons : *L'Université nouvelle ; les applications de la doctrine*, Fischbacher. — Gastinel : *L'Enseignement secondaire en France*, Collection du groupement des Universités pour les relations avec l'Amérique latine, 96, boulevard Raspail. — Jean Desthieux : *Les Grânes bourrés*, Renaissance du Livre. — Memento.

C'est avec raison que MM. Aubert et Letort ont fait précéder le titre de leur livre **L'Alcoolisation de la France** de ce surtitre : *Pour que la France vive !* L'alcoolisme est en effet un des plus graves facteurs de dégénérescence sociale, et tout ce qu'on fera pour le combattre est à approuver. Mais, justement, pour le bien combattre il importe de le bien juger, sans sous-estime ni sur-estime, et trop de ses adversaires, par leur intransigeance, font tort à leur cause. D'abord autre chose est l'alcoolisme, autre chose l'usage modéré du vin, de la bière et même des liqueurs de bon aloi ; les Américains me semblent faire fausse route en prohibant toutes boissons de table ; d'ailleurs cette prohibition est-elle bien observée ? je n'ai pas entendu dire que l'on ait arraché les vignes de Californie ; mais, au surplus, une pareille levée de carafes est inconcevable dans nos pays d'Europe. Ensuite, il y a, n'en déplaise à nos auteurs, des fléaux sociaux pires que l'alcoolisme, à commencer par la syphilis, à continuer par la tuberculose, par le paludisme, par la stérilité, par le cancer, etc. Contre la syphilis, surtout, toutes les intransigeances seraient à déployer ; c'est à elle beaucoup plus qu'à l'alcoolisme qu'est liée la tuberculose ; certains médecins regardent même ces deux maux comme ennemis. L'alcoolisme est surtout dangereux comme facteur de folie, de crime et de misère, et c'est assez pour qu'on le combatte énergiquement. Aux Etats-Unis le nombre des délits de violence a, paraît-il, beaucoup baissé depuis l'établissement du régime sec, et en Russie, pendant les premiers temps de la guerre, l'interdiction de la vodka avait eu les meilleurs effets économiques et patriotiques ; la montée du bolchévisme n'a été possible que lorsque cette interdiction fut, après la chute du tsar, rapportée ; ici aussi c'est Kerensky qui a fait le lit de Lénine. Quant à la tactique de combat, étant donné que nous ne pouvons ni ne voulons aller jusqu'à la prohibition absolue des boissons fermentées, ni même de nos excellents cognacs et armagnacs, nous la dessine-

rions volontiers ainsi : Avant tout, interdiction de toute distillation privée d'alcool de bouche ; c'est ce qu'on appelle la suppression du privilège des bouilleurs de cru ; les dits bouilleurs conserveraient leur benoît privilège, mais seulement pour la production d'alcool industriel. Ensuite, interdiction des apéritifs genre absinthe et généralement de tous les alcools butylique, amylique, furfurole, etc., seul l'alcool éthylique (de vin) devrait être consommation de bouche ; toutes les distillations de pommes de terre, de topinambours, etc., ne devraient servir qu'à l'industrie ; même l'alcool de cidre serait à condamner, le calvados est inutile quand on a la fine champagne. Enfin, interdiction d'ouvrir les débits de boissons avant huit heures du matin (rien de plus nocif que le tord-boyaux ou le simple vin blanc ingéré à jeun de bon matin, soi-disant pour tuer le ver) et peut-être même de servir des alcools en dehors des repas. Avec ces trois mesures, assez simples et contre lesquelles personne ne protesterait, l'alcoolisme, en tant que fléau social, serait vaincu. Il y aurait sans doute çà et là quelques ivrognes, mais ce n'est pas le poivrot qui est dangereux, c'est l'alcoolique, d'aspect normalement calme, et qui sous la moindre excitation sort son revolver ou son couteau. Quant aux sociétés de tempérance et aux foyers civiques, leur action, certes éminemment respectable, semble d'efficacité problématique ; les sociétés sportives peuvent avoir indirectement une influence plus réelle, mais encore bien faible ; en réalité, pour la lutte contre l'alcoolisme comme contre les maladies vénériennes, et contre tous les fléaux sociaux, il faut en arriver aux mesures de police ; seulement ces mesures doivent être soigneusement étudiées, de façon à être aussi simples, rares, légères et efficaces que possible.

## §

La rentrée des classes donne de l'actualité à un livre dont j'aurais dû rendre compte depuis quelque temps déjà : **L'Université nouvelle. Les applications de la doctrine**, qui fait suite à un premier volume signalé ici aussi, *L'Université nouvelle. La Doctrine*. L'ouvrage est signé simplement « Les Compagnons », étant l'œuvre d'un groupe de jeunes professeurs soucieux de rajeunir notre édifice pédagogique et par là de renouveler le pays entier, et l'on ne peut que louer à la fois la noblesse de leur dessein et la justesse en ses grandes lignes de leur programme. Le souci de l'hygiène et de l'éducation physique, rien de mieux !

L'école unique mettant fin aux oppositions si fâcheuses des anciens ordres primaire, secondaire et supérieur, tout à fait approuvable, pourvu que disparaisse et non se généralise ce qu'on appelait hélas avec raison parfois le « primaire ». Enfin l'ancienne organisation faite à la fois de centralisation et d'anarchie remplacée par une Université nouvelle fondée sur l'autonomie, la décentralisation, la coopération libre et confiante, c'est encore parfait. Mais tout cela, c'est l'avenir et ce serait le présent à voir enfin naître. Le nouveau volume des Compagnons, en dépit de son titre : « Les applications de la doctrine », ne nous apporte aucun progrès réalisé et se borne à demander une fois de plus qu'on en réalise. Pourtant ces Compagnons sont bien vus des pouvoirs publics, et je crois que quelques-uns d'entre eux touchent de très près au grand maître actuel de l'Université ; alors pourquoi les grandes réformes ne sont-elles pas amorcées et les petites accomplies ? Est-il donc si difficile que cela de transférer, par exemple, du préfet au recteur les nominations ou mutations des instituteurs ? et de moderniser la composition des divers conseils universitaires trop strictement professionnels ? et de donner aux facultés et grandes écoles le choix du recteur qui cesserait d'être un pâle fonctionnaire pour devenir un vrai représentant de l'université locale ? Quand on voit la difficulté qu'il doit sans doute y avoir à réaliser d'aussi simples modifications, on devine la force et ténacité qu'il faudrait déployer pour réformer des programmes ou seulement des habitudes qui dépendent des intéressés eux-mêmes ! Et pourtant c'est là qu'il faudrait en arriver et c'est pour cela qu'un décret libérateur devrait aérer la composition et volatiliser les attributions du Conseil supérieur de l'instruction publique. Tant que ce Conseil ne sera pas composé de membres, professeurs ou non, comprenant qu'il faut supprimer la moitié des matières enseignées dans nos collèges et bouleverser le baccalauréat en le faisant consister en épreuves seulement écrites et en travaux manuels, et en le faisant passer deux ans plus tôt qu'aujourd'hui, à la fin de la seconde, tout en dispensant d'ailleurs les bons élèves, on n'obtiendra rien de bien sérieux.

Sans aller aussi loin, il serait à désirer que des améliorations de détail fussent apportées à l'ensemble de notre édifice scolaire, et ici on pourra prendre pour guide, au moins au sujet des collèges et lycées, le substantiel travail que M. Gastinel, inspecteur

général, a écrit sous le titre **L'Enseignement secondaire en France** pour les étudiants étrangers, notamment ceux de l'Amérique latine. C'est un tableau très clair et très judicieux de cet enseignement qui continue à garder la faveur de notre bourgeoisie, et dont il faudrait toujours garder la partie « humanités » pour l'élite de notre jeunesse. L'école unique et pratique, tant qu'on voudra, à condition que subsiste une oasis pour la haute culture. Et certainement mieux vaudrait faire alors une année de philosophie de plus et une année de moins de médecine, de droit ou de Polytechnique.

C'est encore le problème de l'éducation qu'étudie M. Jean Des-thieux dans son livre savoureux **Les Crânes bourrés**. Le titre seul indique bien ce que veut l'auteur, qu'on forge les esprits et non qu'on les meuble, car ce genre d'ameublement tourne vite au capharnaüm, et qu'on crée des producteurs et non des diplômés à l'usage des fonctions publiques. En outre, l'auteur, et ceci donne à son livre une note très personnelle, veut que notre éducation nationale soit désormais nettement régionaliste. L'école primaire, par exemple, cessera d'être une agence de désertion des campagnes ; l'instituteur, au lieu de pousser, consciemment ou non, ses meilleurs élèves à se déraciner en briguant un petit emploi de l'Etat, qui le transformera en fonctionnaire gyrovague, développera en eux le respect et l'amour du sol natal et s'efforcera de les attacher aux fermes ou aux ateliers du pays. De même l'école secondaire devra se réorganiser sur un plan tout nouveau ; en principe, des collèges soucieux de la prospérité régionale et qui donneront une éducation pratique en vue du développement de cette prospérité, et, çà et là, quelques établissements à programmes plus vastes et préparant la future élite nationale, qui n'a pas besoin, en effet, d'être nombreuse, d'autant qu'elle s'enrichira des meilleurs sujets des écoles régionales. Enfin l'enseignement supérieur, lui aussi, s'enracinera au sol local par l'autonomie régionale des universités et la spécialisation des facultés et de leurs instituts techniques. Et tout ceci est complètement approuvable. Cette forme de régionalisme ne soulève aucune des difficultés que présente le régionalisme administratif et politique ; une décentralisation scolaire liée à la décentralisation économique donnerait d'excellents résultats, et, en ce qui me concerne, j'irai jusqu'à admettre une demi-douzaine (car 20 ou 25 ce

serait trop) de France scolaires tout à fait différentes, chacune ayant son Conseil supérieur de l'instruction publique, ses programmes, son corps professoral, son école centrale, son école des beaux-arts, celle-ci conservant le baccalauréat, celle-ci le supprimant, l'une mettant partout des travaux manuels, l'autre n'en mettant nulle part, et toutes permettant ainsi de comparer les résultats de divers systèmes scolaires suivis.

**MEMENTO.** — Adolphe Delemer : *D'une organisation du travail intellectuel*, Bossard. Des considérations sages, mais un peu imprécises; l'auteur se réclame des jeunes libéraux de la IV<sup>e</sup> République à qui il dédie son opuscule, et on ne peut que l'approuver de baser son organisation sur l'accord libre des volontés. — P.-E. Thomas : *L'Education dans la famille. Les péchés des parents. Nos filles*. Ce livre de fine et forte psychologie fait suite à un premier volume, *Nos fils*. Sur eux comme sur elles il y a beaucoup de bien et de mal à dire, mais n'est-ce pas excessif de rendre les parents responsables de leurs défauts ? Les enfants d'aujourd'hui s'élèvent eux-mêmes, ce qui ne veut pas dire qu'ils s'élèvent bien ! — Maurice Bouchor : *Programmes de réunions civiques et familiales*, Rue de Grenelle, 110. C'est le cinquième et dernier volume de la série, une série que tout instituteur, tout maire de village, tout directeur de patronage devrait avoir. Une belle et noble préface explique l'esprit dans lequel le poète a conçu son œuvre ; trois volumes pour les devoirs envers la Patrie et l'Humanité, un quatrième donnant une vue d'ensemble de la littérature française, et un cinquième, enfin, célébrant les fêtes du retour et du souvenir. — Edmond Cazal : *Le Mariage stérile et le divorce*, Ollendorff. C'est une proposition de loi. L'impuissance médicalement constatée d'un des conjoints ou la stérilité après cinq ans de mariage autoriserait l'autre conjoint à demander et obtenir le divorce. Ce serait un retour aux mœurs antiques. Contre la dépopulation il y a d'ailleurs de meilleures armes, que ce nouveau coup de pied au vieil hymen officiel. — Dr Maurice Boigey : *Préceptes et maximes d'éducation physique*. A côté de ses grands ouvrages sur ce sujet, l'auteur a voulu donner un petit volume de remarques et d'observations incitant le lecteur à réfléchir et à penser, et il a parfaitement atteint son but. — Dans *La Paix par le Droit*, un nommé Vidi statue que la violation de la neutralité belge fut un acte immoral, mais que la violation de leur parole par les Alliés en est un autre, et plus grave, peut-être, parce que plus hypocrite. On se frotte les yeux à lire de pareilles énormités.

QUESTIONS JURIDIQUES

Accidents du travail. — Cas de force majeure. — Bombardements aériens. — Faute inexcusable. — L'Affaire Landru.

«... Les accidents survenus *par le fait du travail ou à l'occasion du travail...* » — dit l'art. 2 de la loi du 9 avril 1898 sur les **Accidents du Travail**.

Les mots soulignés doivent être pris dans un sens tout à fait large.

Il n'est pas nécessaire, pour que la responsabilité patronale soit engagée, que l'accident soit un accident professionnel, inhérent à l'exercice du métier.

Il suffit qu'il se soit produit pendant que l'ouvrier était revêtu de la qualité d'ouvrier en activité de service, et qu'il ait pour cause un fait auquel aurait échappé l'ouvrier, si cette qualité ne lui avait point appartenu.

La jurisprudence excepte cependant de la catégorie des accidents du travail les **cas de force majeure**.

C'est-à-dire les accidents causés par la chaleur, le froid, le feu, l'eau, l'électricité et autres « forces de la nature ».

Mais elle exige que l'effet nocif de ces forces n'ait pas été le moins provoqué ou aggravé par le genre de travail auquel se livrait la victime ou les conditions dans lesquelles le travail s'accomplissait.

Elle exige que l'action de la force majeure se soit exercée d'une façon pure, indépendante de l'intervention humaine la moins directe ou la plus indirecte, que cette intervention vienne du patron, d'un co-ouvrier, d'un tiers ou de l'ouvrier lui-même.

Un ouvrier est frappé par la foudre, alors qu'il travaille à proximité d'un objet bon conducteur de l'électricité : un poteau télégraphique, par exemple. Même dans le cas où c'est de son propre chef que l'ouvrier s'était installé, ou qu'il est resté à proximité de ce poteau, il n'y aura pas dans l'accident un cas de force majeure.

## §

Les effets de la guerre rentrent-ils dans les cas de force majeure ; et, par exemple, les **bombardements aériens** ?

Un charretier en train de décharger des sacs de farine en pleine rue, à la porte d'un boulanger, est tué par une bombe d'aéroplane allemand. Sa veuve peut-elle invoquer la loi de 1898 ?

— Non, avait répondu la Cour d'Amiens par arrêt du 6 avril 1916. Le danger auquel cet ouvrier a succombé était commun à tous les habitants de la ville bombardée. Il ne s'y trouvait pas plus exposé qu'un simple passant.

Sans doute, le concept du cas de force majeure contient bien l'élément que l'arrêt met en lumière. Mais c'est un élément secondaire aux yeux de la cour de Cassation, qui, elle, ne veut voir comme accidents de force majeure que ceux causés par l'action des forces de la nature, quand cette action s'est exercée sans la moindre complicité humaine, volontaire ou involontaire.

Par arrêt du 18 avril 1898, la cour de Cassation a rompu à sa racine la décision dont s'agit : — « Attendu qu'on ne saurait assimiler à l'action des forces de la nature les bombardements aériens qui sont le fait de l'homme... »

§

Que fera la Cour suprême de l'arrêt ci-dessous, rendu le 20 mai 1920 par la Cour d'appel de Nancy (*Gaz. Pal.* des 15-17 août 1920) ?

Attendu que Beaumet, chef plombier au service de la ville de Nancy, se trouvait, le 27 avril 1915, à l'hôtel de ville de Nancy, dans le bureau de son supérieur, le conducteur municipal Rouchu, quand, au bruit de l'explosion d'une bombe lancée par un aviateur allemand et tombée dans le voisinage, il a quitté ce bureau et, gagnant le péristyle de l'hôtel de ville, s'est dirigé vers la porte donnant sur la rue de la Constitution; qu'à ce moment, il a été atteint mortellement par les éclats d'une bombe explosant dans cette rue;

Attendu que la dame Gorse, veuve de Beaumet, soutient que ce fait constitue un accident du travail et réclame de ce chef à la ville de Nancy une rente annuelle et viagère de 485 fr., basée sur un salaire non contesté de 2.503 fr.;

Mais attendu qu'il s'agit d'un risque de guerre à la réparation duquel est étrangère la loi du 9 avril 1898, qui ne garantit que le risque professionnel; que Beaumet a été victime d'un danger qui était commun à tous les habitants et que l'exercice de sa profession n'a aggravé en rien; que, bien plus, en quittant le bureau, qui, à la vérité, était très exposé, de son supérieur, le conducteur municipal Rouchu, et par conséquent en abandonnant son travail, il a moins songé à se mettre à l'abri qu'à satisfaire un sentiment de curiosité très fréquent à cette époque; que ce sentiment de curiosité est attesté par Rouchu; que cette attestation est corroborée par ce fait que Beaumet, au lieu de

gagner les caves aménagées contre les bombardements, s'est rendu à un endroit particulièrement dangereux, mais d'où il pouvait voir les évolutions de l'aéroplane bombardeur ; qu'il est manifeste que les causes de la mort de Beaumet n'ont aucune relation avec son travail...

Si la victime avait été atteinte « dans le bureau de son supérieur », le compte de l'arrêt serait bon. La Cour de cassation observerait qu'un bombardement aérien n'est pas le fait d'une force de la nature, que l'accident est survenu à l'heure et au lieu du travail...

Mais c'est en « abandonnant son travail », prend bien soin de dire l'arrêt, que la victime a été atteinte.

Tout en reconnaissant que la question est délicate, je tends à considérer l'accident comme un accident du travail. C'est, tandis qu'il travaillait, que Beaumet a été entraîné, par un sentiment de curiosité irrésistible, à quitter le lieu de ce travail. Il a commis une faute, c'est entendu ; une faute qu'on peut même déclarer **faute inexcusable**, au sens de l'art. 20 de la loi de 1898, car il était de son devoir « de gagner les caves aménagées contre les bombardements ». (Or, en cas de faute inexcusable, les tribunaux ont le droit de diminuer la pension.) Mais la relation entre l'accident et le travail ne me paraît pas niable. L'accident, en quelque sorte, a eu deux phases, dont l'explosion meurtrière n'est que la seconde. Beaumet a commencé à en être victime, de cet accident, quand il s'est vu, par le bruit de la première bombe, entraîné et comme porté au dehors par la curiosité...

Pour qu'on puisse dire que Beaumet a abandonné son travail, il faudrait que cet abandon n'eût pas été obligatoire. Or, l'abandon était obligatoire, puisque le devoir de Beaumet était d'aller se réfugier dans les caves. Il devait, à l'explosion de la première bombe, sortir du bureau. S'il a commis la faute inexcusable de ne point se réfugier dans les caves, qu'on restreigne le montant de la pension, mais qu'on n'enlève pas à Beaumet la qualité d'accidenté du travail. Car ce serait proclamer, contrairement à la loi, que la faute inexcusable prive l'ouvrier du bénéfice de la loi.

Au sens juridique du mot : *abandon du travail*, peut-on soutenir que Beaumet abandonnait son travail ? — Je ne le crois pas. Il n'abandonnait pas plus son travail qu'il l'aurait fait pour se rendre à l'urinoir, en cas de besoin. Supposez qu'une fois dans la

rue, Beauchet apprenne qu'à un certain endroit de la ville l'explosion a fait des dégâts ou des victimes, qu'il se rende à cet endroit... Il est atteint par une bombe. Dans ce cas, pas de relation suffisante entre l'accident et le travail. Beauchet avait bien abandonné le bureau. Mais, dans l'espèce réelle, il apparaît bien qu'il ne devait qu'aller et venir, sortir et rentrer...

## §

Le dossier de l'**Affaire Landru** a été, conformément à l'art. 127 du Code d'Instr. Crim., *communiqué* au ministère public.

En attendant la signature du réquisitoire, donnons quelques renseignements sur l'inculpation, non pas telle qu'elle peut se présenter à l'heure actuelle, mais telle qu'elle se présentait au lendemain des premières investigations du magistrat instructeur, M. Boniu.

Je les prends dans la *Note de recherches* publiée par lui au numéro du 2 juin 1919 du *Bulletin hebdomadaire de Police Criminelle*.

Les onze assassinats incriminés s'échelonnent d'août 1914 à janvier 1919.

Pendant cette période, dix femmes et le fils de l'une d'elles « ont disparu dans les circonstances les plus suspectes », alors qu'elles résidaient soit à Vernouillet, soit à Gambais, soit à Paris « avec l'inculpé ».

Celui-ci, prénommé Henri-Désiré, est né le 12 avril 1869, à Paris. Sorti en octobre 1913 de la Maison centrale de Loos, il a, sous les noms de Morel, Diard, Cuchet, Dupont, Guillet... et même Landru, habité Bièvre, Malakoff, La Chaussée près Chantilly, Vernouillet, Gambais et, à diverses adresses, Paris.

L'un de ces noms est celui de la première victime : Jamast Jeanne, veuve Cuchet, 39 ans, disparue de son domicile, faubourg Saint-Denis, n° 67, le 2 août 1914, en compagnie de son fils.

En 1915, disparition de trois autres : Turan Thérèse, veuve Laborde Line, fin juin; Pelletier Marie-Angélique-Désirée, veuve Guilla, et Henry Berthe-Anna, veuve Héou, courant d'octobre.

Le 25 décembre 1916, Moreau Anne, veuve Collomb, sera vue à son domicile pour la dernière fois.

1917 voit disparaître, en mars, Babelay Andrée-Anne; en août, Lavie Célestine, veuve Buisson et Barthélemy Louise-Léopoldine, veuve Jeanne, en décembre.

En avril 1918, c'est le tour de Pascal Anne-Marie, divorcée Gabriel.

Marchadier Marie-Thérèse, disparue de son domicile le 13 janvier 1919, clôt la série.

Landru sera arrêté le 12 avril, — jour anniversaire et cinquantième de sa naissance.

Toutes ces dames habitent Paris, mais deux seulement y sont nées (est-ce la proportion entre parisiennes autochtones et d'importation?): les autres ont vu le jour en province, sauf une qui arrivait de Buenos-Ayres.

Deux jeunes filles, sept veuves, une divorcée, allant pour l'âge de vingt ans à cinquante-cinq...

Cuchet André-Georges était âgé de 17 ans.

La note s'accompagne de photographies et de signalements sans scrupules. Exemple :

... Taille 1 m. 56 c. environ, élancée, figure allongée, yeux marron, nez pointu, teint frais, cheveux châtain foncé, non teints, dents petites et belles, deux dents aurifiées sur le côté droit de la mâchoire inférieure... Grain de beauté genre de petite lentille à 2 ou 3 centimètres au-dessous de la jointure du genou de l'une des deux jambes et sur le mollet...

... Comment, alors que ces malheureuses étaient à ce point connues de leur famille ou de leurs familiers, comment ont-elles pu rester des trois et quatre ans sans que leur disparition fût dénoncée à la justice ?...

Ces disparitions furent-elles favorisées par l'état de guerre ? Les crimes reprochés à Landru auraient-ils été possibles en temps de paix ?

Espérons que non. Mais la vérité, c'est que jamais ordre social n'a été plus favorable au grand crime que l'actuel.

Et les criminels de génie sont les premiers bénéficiaires de cette horreur de la surveillance et prévenance policières, qui est le sentiment le plus commun à tous les Français d'aujourd'hui...

Quant aux signes particuliers des signalements, la plupart ressortissent à la dentition.

En outre du poète néo-baudelairien qui y trouvera les éléments de plusieurs *martyres*, la Note offre un document précieux — quelle mine pour l'encyclopédique Remy de Gourmont des *Epilogues* ! — au criminologiste, au sociologue, au psychologue, au moraliste, à l'anthropologiste, à l'ethnologue. Mais il y aurait

de quoi bâtir avant tout un mémoire de « prothèse dentaire... » Elle sacre le Dentiste, maître de notre heure. Pas une de ces fiancées qui n'ait eu affaire à lui.

... Bouche légèrement grande..., dentition mauvaise, dents longues, portait un appareil dentaire avec crochets en or contenant quatre ou cinq dents à la mâchoire supérieure et un autre appareil à la mâchoire inférieure contenant une ou deux dents.

Qui dirait cela, en voyant sourire, debout devant sa psyché la belle à qui le signalement s'applique!

Mais cette autre, qui cambre un buste de guêpe dans un corsage ajusté, en agrafant ses gants mousquetaires, — croit-on qu'elle avait « subi une opération au sein gauche qui est légèrement amputé et porte une cicatrice en croix dessus et une dessous en forme de croissant » ?

Certes, quand la pauvre petite guêpe manda cette photographie au Barbe-Bleue de Gambais, elle se croyait bien fine mouche! — Hélas! la mouche jouait avec l'araignée...

Voici l'araignée, telle que le service anthropométrique l'a prise le 17 avril 1919, en la tirant de sa toile, l'araignée velue...

A part son crâne tout chauve, ses pointues pommettes, son nez, ses oreilles, la tête de Landru est une forêt de poils. Le poil lui mange les tempes, les joues, lui recouvre les paupières comme le lierre le haut d'un mur, feutre sa nuque, fourre sa large narine et une bouche qui paraît étroite, applique un gazon serré sur ses mâchoires et son menton. Coiffé d'un melon qui lui descend sur le nez, il a l'air alors de s'être attaché sous ce chapeau une fausse barbe. Debout, le buste portant sur la jambe gauche, ses mains redoutables enfoncées dans la poche du pardessus, il cligne les yeux, l'air hébété, renfrogné, somnambulique, extraordinairement lointain, fermé à secret comme un coffre-fort...

Dans quelle mesure l'avarice et le sadisme se sont-ils associés chez ce singulier personnage, qui n'est pas hideux, qui redeviendrait, s'il daignait sourire, ce que ses dix fiancées s'accordèrent à entendre par « un monsieur bien », et qui n'en est que plus effrayant à considérer? Une misogynie atavique remontant à l'âge des cavernes n'a-t-elle pas participé à ses exploits? Impossible de donner davantage que ces photos de Landru l'impression de l'anthropoïde, et cependant leurs traits sont normalement humains... N'a-t-il voulu que jouer et s'enrichir; ne voulait-il

pas aussi punir ?... Ne vengeait-il pas aussi la querelle d'Adam, de Samson, de Marc-Aurèle... et de Boubouroche !... Aurait-il pu dire, s'appropriant les vers du poète, aurait-il pu dire en dépeçant et en désossant :

Je te frapperai sans colère  
Et sans haine comme un boucher...

Puisse la subtilité du juge aidée de la sagacité des policiers et de la science des experts éclairer légèrement — c'est tout ce qu'on peut demander — l'impénétrable mystère qui se cache sous ce mutisme dont les échetiers et les revuistes ont su faire sans fatigue, depuis dix-huit mois, une verve — n'est-ce pas ? — si spirituelle !

MARCEL COULON.

### DROIT INTERNATIONAL

**L'espoir d'une loi universelle.** — On ne pourrait pas trouver deux autres nations qui tiennent plus à la justice internationale que la France et l'Angleterre. Deux hommes par exemple, — Portalis pour la France et Lord Stowell pour l'Angleterre — ont donné l'un et l'autre des contributions de la plus grande valeur à la science du Droit International.

Jean-Etienne-Marie Portalis, l'auteur du Code Napoléon, conserva toujours, pendant la révolution et les années de guerre qui suivirent, sa ferme confiance dans le règne de la paix et des lois : et il faisait son possible pour le rendre effectif. Comme Président du Tribunal des Prises Maritimes, il s'acquitta la plus grande réputation de justice. M. John Marshall, Président de la Cour Suprême des Etats-Unis, a recommandé (1) le jugement de Portalis en 1800 à propos du vaisseau « Pigou » comme un jugement qui rendrait honneur à tout autre tribunal du monde entier. Le « Pigou » était un vaisseau américain qui avait été capturé par une frégate française ; il ne portait aucune marchandise de contrebande ; il n'avait que peu de matelots ; les armes qui se trouvaient à bord ne pouvaient servir ni au pillage, ni à l'attaque, mais seulement à la défense. Portalis prononça sa sentence contre

(1) Rapports du Juge Cranch, vol. II, p. 98.

ses propres compatriotes. Le vaisseau fut rendu au capitaine Green avec dommages-intérêts.

Sir William Scott (Lord Stowell), à l'issue du procès sur le vaisseau Marie (1) en 1799, s'exprima de la sorte :

En aboutissant à ce jugement, je crois que je n'ai jamais perdu de vue ce qui est de *mon devoir*. Il est nécessaire, dans ma position, que je ne représente pas des opinions occasionnelles et changeantes destinées à aider la cause particulière de l'intérêt national : mais il me faut agir avec impartialité dans tous les procès, rendant la justice selon le droit des gens, sans aucune distinction entre Etats indépendants, tant neutres que belligérants. Le siège de l'autorité judiciaire est bien par situation ici dans ce pays belligérant, suivant le droit international : mais la loi elle-même n'a aucun lieu. C'est le devoir de l'individu qui tient séance ici d'examiner cette affaire dans chacun de ses détails, comme s'il se trouvait à Stockholm, — de n'avancer pour la Grande-Bretagne que les prétentions qu'il permettrait à la Suède dans les mêmes circonstances, — de n'imposer à la Suède comme neutre que les mêmes obligations qu'il imposerait à la Grande-Bretagne dans le même rôle.

Voilà le germe d'une vraie loi internationale, qui pourrait se développer en une loi universelle pour le monde entier. La France et l'Angleterre sans doute participent aux mêmes sentiments à cet égard et recherchent les mêmes résultats.

Mais si l'on essaie de former une « Cour permanente de Justice Internationale », selon l'article XIV du Traité de Versailles, on éprouvera quelque difficulté en examinant les méthodes françaises et anglaises de procédure et de témoignage. Ces deux systèmes sont tout à fait différents l'un de l'autre.

Il s'agit avant tout de trouver quelque accommodement entre les deux systèmes. Si un accord peut s'établir à ce sujet entre Français et Anglais, tout ira bien : car le système légal français a une certaine affinité avec les lois de plusieurs nations européennes et les lois américaines ont leur origine dans les lois de l'Angleterre.

C'est une des tâches de la Société des Nations de rendre effectif ce droit international pour le monde entier. Personne ne sous-estimera la difficulté à l'accomplir.

(1) Rapports du docteur Robinson, vol. I, p. 340.

Cependant, quand on aura trouvé un système de procédure uniforme, il deviendra moins difficile de dégager des principes communs de Droit International.

On peut *ab initio* examiner les jugements des magistrats des diverses nations dans les cours de leurs pays respectifs.

On peut aussi considérer les traités et autres documents publics qui ont été échangés entre gouvernements, les instructions que ces gouvernements ont données à leurs délégués, les décisions des tribunaux d'arbitrage et les rapports des conférences internationales.

Il faut aussi envisager les opinions des spécialistes du Droit international de Grotius à Westlake. Ces opinions sont très utiles pour constater les usages et les habitudes des civilisés. Mais il faut faire une distinction entre les opinions *bona fide* des juristes sur les habitudes qui existent en effet et les pensées des moralistes sur ce que devraient être les coutumes dans un monde parfait ou dans un monde bien arrangé pour les pays de ces auteurs.

Ces études embrasseront toutes les affaires de la paix et de la guerre : car l'époque de la paix universelle est malheureusement encore loin d'être arrivée. Elles s'occuperont non seulement des prises maritimes, mais aussi du droit de souveraineté et d'indépendance des États, des droits et devoirs internationaux des États, du droit de conservation et de défense, du droit de commerce mutuel, des privilèges des souverains, des ambassadeurs et des agents diplomatiques, de l'admission ou de l'expulsion des étrangers, de l'extradition des criminels, du droit d'asile et de ses limites, des droits des États en temps de guerre, des moyens légitimes d'attaque et de défense, des représailles en temps de guerre, du traitement des prisonniers, des malades, des blessés et des morts. Mais les prises et les blocus maritimes et toutes les affaires de navigation sont naturellement de première importance.

Au temps jadis on disait volontiers que les doctrines de la chrétienté et les paroles de la Bible constituaient un guide certain du Droit International : et ceux qui se rangeaient sous l'autorité de la religion prenaient généralement les paroles de l'Écriture au pied de la lettre. De telles idées ne sont plus de saison aujourd'hui. Néanmoins — et pourvu que chaque juge fasse son possible pour remplir sa mission avec une impartialité par-

faite (1), on peut croire que le poète anglais n'avait pas tort qui disait :

*God's in His Heaven ;  
All's right with the world !*

ERNEST ARTHUR JELF  
Master of the Supreme Court.

### SOCIÉTÉ DES NATIONS

La première assemblée. — La Paix Dieu. — Le caractère de la Société. — L'admission de l'Allemagne. — Le Congrès de Milan. — Une grosse partie. — Sanctions économiques. — Les Etats-Unis.

**La première assemblée** de la Société des Nations se réunira à Genève le 15 novembre 1920. Ce sera une grande date dans l'histoire, si les hommes de ce temps le veulent, et si la transformation sociale commencée ne se précipite pas. L'événement est accueilli par les cantiques des croyants et les huées des incrédules. Ce qui étonne et pourrait inquiéter, c'est l'indifférence des foules nombreuses.

Le nombre des personnes qui savent leurs lettres va grandissant. On ne voit pas que le règne de la légende en ait été affaibli. C'est une erreur généralement répandue que la Société des Nations naquit du cerveau fumeux de quelques contemporains idéalistes. En réalité, la Société des Nations vient de loin. *La Croix* a publié, il y a quelque temps, une série d'articles fort intéressants sur « le mouvement de la paix et son organisation dans la chrétienté du moyen âge ». M. J. de Romanet y étudie la législation de **la Paix Dieu**, de la Trêve, l'organisation du pouvoir judiciaire, des forces de police, et le système financier de ces institutions pacifiques. Il est bon de se rappeler ce passé lointain au moment où la Société des Nations cherche à prendre forme.

Car elle n'a pas pris forme encore. Ceux qui parlent et écrivent comme si la Société des Nations existait déjà pleinement oublient que, vieille de six mois à peine, elle n'est pas encore

(1) Il va sans dire que l'exécution des sentences ne doit pas être l'affaire des juges. C'est à la Société des Nations de les sanctionner. Si les Nations consentent à obéir aux sentences qui concerneront les petites affaires, la Cour y gagnera du prestige : et il est bien possible qu'au bout d'un certain temps l'habitude de l'obéissance s'accroisse et que les nations se soumettent également lorsqu'il s'agira de la solution de conflits plus importants.

susceptible d'être définie avec précision. Ceux qui lui reprochent d'être une utopie et qui voudraient que les auteurs de ses jours subissent le sort de Thomas Morus, lequel fut décapité, ne veulent pas voir qu'elle est l'aboutissement d'un effort séculaire et qu'elle vient de bien plus loin que de Versailles ou même de Washington.

De précédentes chroniques ont essayé de dire ce qu'était le Pacte et de montrer comment il se précisait par adaptations progressives à la réalité. M. André Mercier a tenté de dégager **le caractère de la Société** :

Moins et plus qu'un Etat, plus qu'une alliance, autre chose que l'un et l'autre, la Société des Nations forme une unité à part qui ne rentre dans aucune catégorie du droit des gens. C'est une personne juridique, qui a la jouissance et l'exercice de droits importants. Assurément, elle est encore d'une complexion rudimentaire et incertaine. Supposée viable, elle peut prendre des formes très diverses et imprévues. Mais c'est bien déjà un organisme vivant et qui, d'emblée, se voit conférer des pouvoirs très étendus... (La Société des Nations) est un organisme de coopération entre les peuples, destiné à assurer le développement des Etats et de leurs mutuelles relations dans la paix et par le droit. (*Gazette de Lausanne*, 16-10-20.)

La principale question qui va se poser est celle de l'**admission de l'Allemagne** dans la Société. L'Allemagne est divisée en partis politiques plus qu'en Etats fédéraux, à cette heure. Elle est désorganisée et désorientée. Il est absurde de dire que l'Allemagne rêve de revanche. Mais ce rêve est l'unique pensée d'un parti qui sera puissant pendant de nombreuses décades. Il se confirme que de grandes quantités d'armes et de munitions ont été dissimulées dans certaines régions, en particulier dans les domaines seigneuriaux de Prusse. Cependant, quelles que soient les dissensions et le désarroi, l'unanimité existe peut-être sur un point. La révision du traité est le mot de ralliement. L'unité allemande se consolide là autour. Les gouvernants et les meneurs de l'opinion publique sont tour à tour ou simultanément pour et contre l'entrée de l'Allemagne dans la Société, suivant qu'ils croient pouvoir obtenir la révision plus facilement du dehors ou du dedans. De même les autres Etats sont hostiles ou favorables à l'admission de l'Allemagne, suivant que l'exécution du traité les intéresse plus ou moins directement. Autrement dit le conflit entre le Traité et le Pacte arrive à l'état aigu.

**Le Congrès de Milan** a fourni d'utiles indications sur les tendances nationales en présence. Ce congrès était organisé par l'Union des Associations pour la Société des Nations. Dix-neuf nations y étaient représentées par plus de 150 délégués. Bien entendu la presse a fait ce qu'elle a pu pour diminuer l'importance de ce congrès, qui servit pour ainsi dire d'introduction à l'assemblée plénière de Genève. La discussion sur le siège de l'Union révéla une certaine tension entre les Anglais et les Belges. L'avis prévalut que les grandes capitales comme Londres et Paris ne devaient pas exercer une influence excessive sur les affaires d'Europe, et Bruxelles finit par être maintenu comme siège de l'Union. Mais la question capitale était celle de l'admission de l'Allemagne.

Les congressistes étaient unanimes, dit M. Aulard, à penser que, si l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations n'était pas un moyen *infaillible* d'empêcher à jamais la guerre, c'était cependant le seul moyen possible... On se disait : « Mais la France ne voudra jamais » ! (*Information*, 22-10-20.)

Les Italiens et les Anglais étaient disposés à admettre l'Allemagne sans lui imposer même les conditions prévues par l'article 1<sup>er</sup> du Pacte. Au nom de la délégation française, M. Aulard fit une déclaration :

... Nous croyons que l'Allemagne devra être admise dans cette société dès qu'elle aura donné les garanties nécessaires, dès qu'on verra qu'elle n'y entre pas pour chercher à extorquer une révision du traité de paix en ses deux obligations essentielles : désarmement et réparation, mais pour y remplir ses devoirs et y exercer ses droits de membre pacifique de l'humanité.

L'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations pourrait donc être très prochaine, et nous ne sommes pas possédés par le démon de la « procrastination », comme le croit M. Borgese...

Cette déclaration produisit une détente dans le congrès et rallia la majorité des délégués. Il est à remarquer que la délégation française comprenait un représentant du gouvernement. Mais qu'appelle-t-on des « garanties nécessaires » ? Et que deviennent les autres obligations, celles qui ne sont pas « essentielles » ? **Une grosse partie** va se jouer à Genève. L'Allemagne a des amis et des partisans dans la Société. Elle a été invitée à prendre part aux conférences de Washington, de Gênes,

de Bruxelles. La Société est paralysée dans son activité et son développement si l'Allemagne n'en fait pas partie. D'autre part, l'exécution du traité entre dans une phase nouvelle qui peut être dangereuse pour certains Etats, pour la France en particulier, si l'Allemagne est admise. On est au seuil de l'inconnu. C'est le moment pour les Alliés de savoir avec précision ce qu'ils veulent et où ils vont. Malheureusement, la France et l'Angleterre jouent un petit jeu qui compromet leur crédit et gâte l'atmosphère de l'Europe. L'affaire de la renonciation anglaise à certaines **sanc-tions économiques** et une réponse oblique à la reconnaissance de Wrangel par la France. Cette renonciation anglaise a plusieurs aspects. On a mis en lumière les aspects politique, diplomatique et économique. L'aspect juridique a aussi son importance. La conférence de Bruxelles a proclamé la nécessité du retour aux lois économiques. La décision du *Board of Trade* marque le retour à un principe de ce qu'on appelle le droit des gens. On ne peut pas indéfiniment reprendre d'une main ce qu'on a donné de l'autre. Si l'on admet la propriété privée, il faut qu'elle soit respectée.

Au moment où la première assemblée plénière de la Société des Nations se réunit, sans les Américains, sur convocation du président Wilson, il faut voir où en sont **les Etats-Unis**. Comme les élections françaises se firent sur le bolchevisme de Moscou, les élections américaines se font sur la Société de Genève. Ce choix de plate-forme électorale montre aux prises les idées nationale et internationale, et leur point de maturité sur les deux continents. A la victoire du bloc national en France correspondra probablement celle du parti républicain, aux Etats-Unis. Or, le parti républicain, M. Harding en tête, se prononce jour après jour contre la Société des Nations. Quant à l'opinion américaine, semblable à une couverture que chacun tire de son côté, les journaux d'Europe la représentent tantôt comme favorable, tantôt comme hostile à la Société. Il ne fut jamais autant question de l'opinion publique. Celle d'Amérique, dans son ensemble, n'est pas aussi franchement divisée qu'on le dit. Elle se compose d'un grand nombre de personnes qui n'ont guère d'opinion et qui écoutent des discours aussi véhéments que contradictoires.

C'est un des malheurs de la Société des Nations, et de toute

idée, que de servir de prétexte aux partis. Beaucoup d'adversaires américains de la Société des Nations en veulent au président Wilson et à son action personnelle. A la base il y a une question de personne, qui par un effet connu fausse et trouble le débat, mais l'intensifie singulièrement. Là-dessus se greffe une question de parti. Il s'agit pour les républicains de reprendre le pouvoir, et, en Amérique plus encore qu'ailleurs, la bataille électorale admet tous les moyens. C'en est un bon pour atteindre un homme à tout prix que de jeter le discrédit sur son œuvre, sans perdre de temps à des distinctions qui diminueraient la force de l'attaque. Le président Wilson ayant attaché son nom au Pacte, la logique de l'action politique exige qu'on s'en prenne au Pacte si l'on veut renverser son auteur.

Bien entendu, ces choses ne s'avouent pas, et voici invoqués contre la Société des Nations les principes de souveraineté et de libre concurrence. La guerre a porté à des dizaines de mille, dit-on, le nombre des millionnaires américains et fait de leur pays le créancier du monde. Tous les emprunteurs se tournent vers l'Amérique. Quand on se sent riche et fort et qu'on s'entend répéter par le premier ministre de France, en pleine Sorbonne, le mot de Turgot : « L'Amérique est l'espérance du genre humain », il est compréhensible qu'on n'ait pas envie d'entrer dans une Société qui compte beaucoup de parents pauvres, des membres d'une jeunesse inquiétante, et qui se propose de faire régner la paix dans le vaste monde. En vertu des principes invoqués, les gens d'affaires peuvent traiter avec n'importe qui, sans autre préoccupation que le rendement, cependant que les philanthropes donnent des millions aux régions dévastées par la guerre ou l'épidémie. Au-dessus des individus, la doctrine de Monroe fournit le prétexte officiel d'un isolement qui paraît favorable à une expansion sans limite, tout en satisfaisant à certains sentiments traditionnels.

Les principes ne sont invoqués que contre l'étranger. Chaque fois que le demande l'intérêt national, ils sont tranquillement mis de côté. On a vu récemment, à Gênes, l'expansion américaine projeter son ombre menaçante sur l'Europe et se dessiner un conflit maritime anglo-américain. Mais il apparaît peu à peu que l'isolement n'est une force que jusqu'à un certain point, qu'il ne faut point dépasser. Les affaires américaines, malgré une appa-

rence brillante, subissent le malaise général. Les classes sociales des différents pays ont, indépendamment des frontières, des intérêts en commun. Et il faut tenir compte de la politique non seulement de l'Europe, mais des autres États d'Amérique et du rival japonais. Si bien qu'on voit les délégués officieux et officiels des États-Unis rôder autour des conférences de la Société des Nations.

Avec ses millions d'habitants, ses immigrants et ses nègres pas encore digérés, son âpreté au gain, ses élans religieux, et sa Maison Blanche dont une façade donne sur le Pacifique et l'autre sur l'Atlantique, la confédération des États-Unis traverse une crise de croissance. La plupart des États se sont trouvés à la suite de la guerre devant un problème constitutionnel à résoudre. Dans chaque capitale ce problème se présente sous une forme différente : Paris et Moscou marquent les termes extrêmes, Londres, Rome et Berlin sont des termes intermédiaires. La France (et l'Angleterre) marchent en tête de la Société des Nations, dont les Soviets ne veulent rien savoir. Washington hésite.

Un article paru dans *l'Anglo-French Review* (sept. 1920) explique cette hésitation américaine. L'auteur dit en substance : Comme nous l'avons appris à nos dépens, le président des États-Unis ne peut pas faire un traité, mais lui et lui seul peut négocier. Il ne peut pas faire la paix ou la guerre, mais pendant la guerre toute la force armée se trouve entre ses mains, soustraite à tout contrôle. Le président Wilson est venu en Europe contre la volonté du pays, sans se soucier de l'opinion sénatoriale. Son attitude a eu pour effet de provoquer une vive opposition, qui n'est pas seulement naturelle, mais sage et honorable. Parmi ses adversaires les plus acharnés, beaucoup avaient préconisé avant lui une intervention américaine. Ils avertirent l'Europe que l'Amérique n'était pas engagée par son président. On ne prêta pas attention à ces avertissements et peut-être la censure que fit exercer le président sur les nouvelles d'Amérique y fut-elle pour quelque chose. Or le président est, dans une certaine mesure, irresponsable. Si l'Amérique entre dans la Société des Nations, de deux choses l'une : ou bien les Américains, dans les futures complications internationales, se trouvent engagés d'honneur par l'avis du Conseil dans lequel le point de vue des autres pays est exprimé par un ministre responsable, tandis que le point de vue

américain, d'une influence considérable, est exprimé par un magistrat suprême irresponsable ; — ou bien les Américains doivent de quelque manière faire comprendre clairement au monde, et à leur président, qu'ils ne se considéreront pas nécessairement comme engagés. La conclusion est que l'acceptation sans réserve du Pacte par les sénateurs eût été un danger pour la Société : l'Amérique a une question d'ordre intérieur à régler avant de pouvoir de nouveau prendre officiellement une part effective dans les affaires du monde.

Dès aujourd'hui, les républicains d'Amérique sont partisans de la Cour de Justice de La Haye. S'ils triomphent, on peut tenir pour très probable qu'ils reprendront le programme de leurs adversaires démocrates et qu'au printemps prochain, avec des réserves qui, dès aujourd'hui, semblent admises par tout le monde, les États-Unis se prépareront à entrer dans la Société des Nations.

FLORIAN DELHORBE.

### QUESTIONS COLONIALES

Camille Fidel : *La Nouvelle Allemagne et la Question coloniale*, Edition de « Colonies et Marine », Paris. — Memento.

M. Camille Fidel, de qui les études de politique coloniale générale constituent toujours des contributions précieuses par leur précision et leur documentation, s'inquiète de la position qu'a déjà prise depuis l'armistice et que va prendre dans l'avenir **la Nouvelle Allemagne** vis-à-vis de la **Question coloniale**. Comme preuves de l'activité de nos ennemis vaincus, il cite un certain nombre de faits qui méritent qu'on y accorde sérieuse attention.

La perte de leurs colonies, constate M. Fidel, parmi les conditions que leur impose le traité de Versailles, est celle à laquelle les Allemands se résignent le moins,

d'autant moins qu'ils ne s'y attendaient pas, ayant compté jusqu'au dernier moment sur une interprétation à eux favorable du cinquième des quatorze points du président Wilson. N'est-il pas significatif qu'ils aient apparemment admis la séparation de l'Alsace-Lorraine et même des territoires polonais et danois, tandis qu'ils ne cessent de protester contre ce qu'ils appellent « le rapt » de leurs colonies ? En effet, avec des gens qui avaient une si haute idée des résultats obtenus par eux dans leur domaine d'outre-mer, rien ne pouvait être plus humiliant

que cette exclusion prononcée contre eux pour « incapacité et indignité colonisatrices ».

Aussi bien, ne désespèrent-ils point, — le docteur Solf l'a déclaré le 11 octobre 1919 à l'Assemblée nationale allemande, — d'obtenir sur ce point une révision du traité de paix dans le sens d'une restauration de leur domaine colonial. Les ministres du *Reich* ont, en conséquence, invité leurs subordonnés et, en particulier, le corps enseignant « à faire tous leurs efforts pour ne pas laisser mourir l'idée coloniale et pour l'enraciner dans la population ». La *Deutsche Kolonialgesellschaft* et son organe la *Deutsche Kolonialzeitung* maintiennent toute leur activité, et organisent des conférences coloniales qui rassemblent de nombreux auditeurs. Des articles paraissent dans les journaux spéciaux tels que le *Deutscher Kolonialblatt*, des livres aussi comme celui du Dr Solf, ministre des Colonies pendant et après la guerre et qui, dans son *Testament politique*, s'efforce de démontrer que « la possession de colonies est pour l'Allemagne une question vitale et non une question de luxe ». Toute une campagne de *revendications* est entamée pour établir que l'Allemagne a besoin de colonies pour y établir l'excédent de population qu'elle ne peut plus nourrir dans les limites étroites de son territoire. Cependant les milieux financiers et commerciaux sont bien forcés de constater que, pour une période indéterminée tout au moins, l'activité colonisatrice allemande demeurera close. Les colonies allemandes ont été partagées entre la France, l'Angleterre et le Japon : le fait est là et des firmes anglaises ont acquis la majorité des intérêts allemands engagés dans les affaires de l'Afrique du Sud-Ouest. En présence de ce fait, M. Fidel se demande

si des raisons impérieuses d'ordre économique n'engageront pas les Allemands à « coloniser » en pays étranger. Le Dr Böhmert, social-démocrate, a exprimé, en effet, l'opinion que ses concitoyens, « s'ils ne pensent plus exercer leur activité sur le sol allemand, édifieront en terre étrangère une nouvelle Allemagne ».

Un nouvel office d'Empire pour l'émigration (*Reichswanderungsamt*) a été créé et est secondé dans sa tâche par de nombreuses organisations privées qui se préoccupent de la protection matérielle et du placement des émigrants, de l'institution d'écoles allemandes à l'étranger pour maintenir leur caractère national et

celui de leurs descendants. Toute une expansion germanique est ainsi organisée avec le soin, la méthode et l'observation méticuleuse des détails chers aux esprits d'outre-Rhin.

M. Fidel, examinant les directions de cette expansion, la trouve naturellement dirigée tout d'abord vers l'Est. C'est la survivance du fameux *Drang nach Osten*. A cet égard, il remarque

que si la dépréciation du mark entraîne la reprise des relations économiques avec les puissances de l'Entente, le change joue au contraire en faveur de l'Allemagne dans ses rapports avec les Etats de l'Europe centrale et orientale, dont la monnaie est aussi ou plus dépréciée que la sienne et pour lesquels le change fait obstacle au développement des échanges avec les puissances occidentales. Ils ont un intérêt évident à commercer avec l'Allemagne qui a profité de cette circonstance pour conclure avec la Pologne et la Tchéco-Slovaquie des accords commerciaux avantageux.

Puis, il y a la Russie, terre d'avenir idéale pour l'émigrant allemand. M. Fidel rappelle que le gouvernement bolchéviste a fait des avances dans ce sens et que Radek a même publié dans la *Zukunft* de Harden une étude économique préconisant une alliance économique russo-allemande et invitant l'Allemagne à « coloniser la Russie ». C'est un fait que la persistance du bolchévisme, en perpétuant l'anarchie moscovite, accroît les chances de l'emprise allemande sur des territoires immenses où tout sera bientôt à refaire et à recréer. Ajoutons encore que le gouvernement allemand, continuant à coopérer avec la Turquie, se sert des tendances révolutionnaires encouragées en pays musulman par Enver et les bolchévistes, pour essayer de rétablir son influence en Orient. Il songerait même à diriger un courant d'émigration vers la Chine.

Mais, note M. Fidel, c'est surtout vers l'Amérique du Sud que se portera, d'après l'opinion généralement admise, le flot principal des émigrants allemands. « D'après *l'Agencia americana*, on s'attendait à Buenos-Ayres à l'immigration d'environ cinq millions d'Allemands qui s'établiraient, au cours des prochaines années, en Amérique du Sud, où ils créeraient une « Nouvelle Allemagne ». Le Chili, en particulier, en raison des sentiments germanophiles d'une partie de sa population, paraît devoir offrir un champ favorable à l'immigration allemande. Ici, j'ouvre une parenthèse : les Français, entre autres défauts véniels, sont affli-

gés de celui de croire trop aisément qu'ils sont aimés du monde entier. Cette croyance constitue fort souvent une dangereuse illusion. Si de nombreux étrangers, qui ont appris à nous connaître, nous estiment, par contre, de nombreux autres nous détestent cordialement. Je ne veux pour exemple de ce fait que la littérature russe dans laquelle le personnage antipathique, frivole et insupportable du roman, que l'auteur soit Dostoïevsky, Tolstoï, etc., est toujours un Français. Un de mes amis, dans le jugement de qui j'ai confiance, et qui vient de voyager tout récemment dans l'Europe centrale, m'a affirmé qu'en Tchécoslovaquie, en Serbie, les Allemands avaient conservé, en dépit de leur défaite, tout leur prestige. Pour les Serbes, notamment, la force allemande apparaîtrait toujours comme une formidable réalité. Mais revenons à l'Amérique du Sud. Au Brésil, déjà avant la guerre, existaient des colonies allemandes prospères. L'émigration germanique trouvera donc là un terrain tout préparé, ainsi d'ailleurs qu'en Argentine. Enfin, ce que l'Allemagne recherchera, par ailleurs, dans l'Amérique du Sud, ce sont les matières premières coloniales, lesquelles, durant la guerre, se sont portées vers les pays de l'Entente, le marché du café, notamment, passant de Hambourg à Londres et au Havre. Les importateurs allemands vont certainement se concerter et se grouper pour reconquérir cette position commerciale perdue.

De tous ces faits, conclut M. Fidel, du curieux mélange d'humilité devant la défaite et de vastes ambitions, nous croyons pouvoir tirer cette conclusion que l'Allemagne essaie de trouver dans son effondrement politique, économique et social des facteurs non seulement de relèvement, mais d'une expansion nouvelle. De même que la séparation de ses provinces orientales et la résurrection de la Pologne ne l'empêchent pas de songer, grâce à la décomposition de plus en plus profonde de la Russie, à la reprise de la marche vers l'Est, de même ce mouvement d'émigration, provoqué par la grande détresse matérielle du *Reich*, mais dirigé et organisé avec une maîtrise incontestable, peut contribuer puissamment à renforcer le *Deutschtum* en permettant à l'Allemagne de pratiquer en Amérique du Sud une sorte de politique coloniale, malgré la perte de colonies auxquelles, d'ailleurs, elle affirme ne renoncer nullement.

En présence de cette renaissance de l'hydre, l'Allemagne étant, en dépit de toutes ses plaintes, un cadavre fort bien portant qu'il

faudrait encore tuer, quelle attitude pratique la France doit-elle observer ?

M. Fidel, envisageant, dans toute sa complexité, le problème posé remarque, d'abord, que si les émigrants allemands développent outre-mer l'influence de leur mère patrie,

nous accueillerons cependant avec soulagement un exode de population tendant à diminuer la pression qu'exercent fatalement sur notre nouvelle frontière de l'Est 55 millions d'Allemands se sentant très à l'étroit à l'intérieur du *Reich* démembré.

Il constate ensuite que, même en recourant aux importations de matières premières coloniales d'Amérique, l'Allemagne ne parviendra pas à satisfaire entièrement aux énormes besoins de son industrie. Elle demeurera donc, pour une large part, tributaire des colonies des puissances de l'Entente. Or, en France, un décret du 14 octobre 1919 a maintenu l'interdiction de l'exportation à l'étranger des matières grasses des colonies françaises. Ici, M. Fidel fait, à bon droit, allusion à une notion nouvelle du droit international à laquelle j'ai déjà fait allusion dans ces chroniques et qui charge les puissances possédant des colonies d'une certaine responsabilité dans l'approvisionnement du monde. Ce serait comme une sorte de *solidarité économique des nations*.

Dans quelques années, écrit M. Fidel, lorsque auront été oubliées les raisons profondes pour lesquelles l'Allemagne a été privée de ses possessions d'outre-mer, cet argument (tiré de la nécessité pour l'Allemagne d'avoir des colonies pour approvisionner son industrie), cet argument, répété à satiété par une propagande habile, ne manquera pas de faire impression chez les Neutres, chez les Alliés, même chez nous (1). Et n'est-ce pas à craindre alors qu'il soit prêté attention à des suggestions du genre de celle du *Berliner Tageblatt* : « Que tous les territoires producteurs de matières premières soient exploités de la manière la plus intensive par toutes les puissances. »

Allant jusqu'au bout de sa pensée avec un courage et une franchise louables, M. Fidel la formule finalement ainsi :

En fournissant à l'Allemagne une partie des matières que la France n'absorbe pas en totalité, nos colonies s'assureront un marché très vaste, et pourront, comme contre-partie, acheter en Allemagne, à des condi-

(1) M. Charles Gide est déjà convaincu. Cf. *Mercur de France* du 16 août 1920.

tions que le change rend particulièrement avantageuses, une quantité d'objets manufacturés que l'industrie française n'est pas actuellement en mesure de leur fournir..... Nous enlèverons ainsi tout prétexte à une dangereuse agitation en faveur de restitutions coloniales ; et, en plaçant l'Allemagne dans une dépendance commerciale étroite de l'empire colonial français, nous favoriserons l'établissement de liens économiques, — il ne peut être question d'autre chose avant longtemps, — entre les deux pays, ce qui consolidera notre situation sur le Rhin.

M. Fidel pose là une question d'importance, question complexe comme toutes celles qui touchent à l'ordre économique national envisagé en fonction du monde. La France doit-elle fermer hermétiquement son réservoir colonial et tenter de conserver l'*exclusivité*, comme on dit au cinéma, de certaines matières premières ? Doit-elle, au contraire, ouvrir, dans une mesure à déterminer, le robinet, au profit des Alliés, des neutres et ensuite de nos ennemis d'hier, qui sont, ne l'oublions pas, et seront toujours les ennemis de demain ? La question est posée. Une solution absolue est-elle possible ? Je ne le crois point. La vérité pratique se rencontrera comme toujours dans une série de combinaisons que les esprits simplistes ont tôt fait de qualifier « cote mal taillée », mais que les complications d'ordre politique national et international rendent de plus en plus nécessaires.

Il faut considérer, en effet, que le malencontreux traité de Versailles constitue pour nos directives d'avenir une formidable hypothèque. Cet invraisemblable instrument diplomatique, en ne tranchant rien définitivement, en se bornant à poser des principes, en ne prévoyant que des sanctions vagues ou difficilement applicables, encourage et facilite toutes les résistances. Il ressemble à ces cahiers de charges compliqués que signent volontiers les services publics et dans lesquels chaque article, chaque mot est gros d'un contentieux futur pour le plus grand profit des bénéficiaires fournisseurs. On ne saurait trop le répéter : si l'Allemagne avait été victorieuse, toutes ces questions ne se seraient point posées. Sur le continent, comme aux colonies, elles eussent été réglées avant que de pouvoir éclore dans les cerveaux bochophiles inventifs de l'espèce de celui de M. Keynes. Et M. de Bethmann-Hollweg, chancelier d'un kaiser victorieux, eût bien ri, si on l'eût entretenu des responsabilités mondiales de l'Allemagne et de ses devoirs de solidarité écono-

mique vis-à-vis de l'univers. Bons métaphysiciens, les Allemands ne le sont point dans l'ordre phénoménal. En littérature, ils s'amuse avec des *Mandragores*. Dans les affaires, ils ne connaissent que les faits.

**MEMENTO.** — Du général Lyautey, la librairie Armand Colin publie ses *Lettres du Tonkin et de Madagascar* (1894-1899), 2 volumes in-8 avec 28 dessins originaux de l'auteur et 14 cartes en couleur hors texte. Dessinateur de talent, parfait écrivain, académicien, général téméraire, rien ne manque à la gloire de l'homme remarquable qui préside aux destinées de notre Maroc. Ces lettres, adressées à ses parents et amis au cours des cinq premières années de sa carrière coloniale, sont à la fois une autobiographie saisissante et une vivante école d'énergie, de décision et d'initiative.

A rapprocher de cet ouvrage aussi intéressant au point de vue littéraire qu'au point de vue documentaire colonial celui que met en vente la maison Plon-Nourrit et Cie sous ce titre : *Une âme de chef : le gouverneur général van Vollenhoven*. C'est, présentée par M. Messimy et M. Roume, la biographie d'un admirable soldat et d'un excellent administrateur.

Chez Emile Larose, enfin, une excellente brochure de propagande sur *la Côte d'Ivoire en 1920*, publiée par l'agence économique de l'A. O. F.

CARL SIGER.

### LES JOURNAUX

*Le Symbolisme en Sorbonne* (Le Temps, 13 octobre). — *Fructifications sacrées et fécondations artificielles*. — *Hommage à Roland Garros* (Echo de Paris, 9 octobre). — *Une Académie des Lettres* (L'Eclaireur de Nice, 30 septembre).

**Le Temps** fait suivre cette nouvelle : *Le Symbolisme en Sorbonne*, de ce commentaire que je livre à la critique des Symbolistes :

C'est un petit événement littéraire que cette étude en Sorbonne du symbolisme qui va être commencée cette semaine par M. Edouard Dujardin. Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, tous ces noms de poètes du vers libre vont retentir sous les voûtes d'un collège officiel, serviront de sujets de leçons aujourd'hui, de thèses demain, seront — qui sait ? — peut-être inscrits aux programmes après-demain. Ainsi la postérité n'aura pas été longue à reviser le jugement un peu sommaire de certains contemporains qui avaient frappé d'anathème cette nouvelle légion de poètes maudits.

Le symbolisme aura donc eu de la chance, plus de chance même que le romantisme, à se faire reconnaître de l'enseignement littéraire offi-

ciel, si l'on veut bien réfléchir qu'il n'a pas eu autant d'atouts dans son jeu que la grande école du début de l'autre siècle.

D'abord il est un fait certain, c'est qu'il n'a pas compté dans ses rangs un de ces génies de la taille de Hugo ou de Lamartine, lesquels peuvent bien éclipser par leur rayonnement les poètes moindres qui leur servent de satellites, mais, en attendant, imposent au public l'esthétique du groupe, réalisent la révolution attendue, atteignent, à eux seuls, le but souhaité. Ni Paul Verlaine, ni Arthur Rimbaud, ni Albert Samain, ni Mallarmé n'ont été susceptibles de jouer ce rôle-là. Ils ont pu étonner, émouvoir, provoquer l'admiration ou la curiosité sympathique, ils n'ont pas été de force à écraser les lecteurs sous le poids d'une gloire indiscutable.

Ensuite on voudra bien observer que l'école symboliste s'est presque toujours cantonnée dans la poésie seule et n'a cherché à gagner ni le théâtre, ni le roman, ni l'histoire. Remy de Gourmont, dans ses *Livres de Masques*, sous-titrés *portraits symbolistes*, a fait entrer pêle-mêle et réuni aux noms des poètes cités plus haut des écrivains comme Paul Adam, J.-K. Huysmans, Jules Renard, mais c'est là une simple fantaisie. Si ces romanciers ont fait partie, à leurs débuts, de l'école nouvelle, leur œuvre les en a détachés presque tout de suite et elle n'a, de fait, qu'un rapport lointain avec l'esthétique de celle-ci.

Seuls, Remy de Gourmont et M. Maurice Maeterlinck paraissent vraiment avoir fait en prose œuvre symboliste, tout au moins dans une prose immédiatement compréhensible au grand public et susceptible de vulgariser les tendances de leur école. L'auteur du *Trésor des Humbles* a même fait mieux encore, puisqu'il les a portés sur la scène, et l'on sait, du reste, avec quel succès. Cependant il paraît impossible de mettre en parallèle un effort de cette sorte avec celui de l'école romantique dans le domaine du roman, de l'histoire, de la critique littéraire et même du théâtre. Dans tous les genres, on peut dire que l'école de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, de Michelet et d'Alexandre Dumas a donné sa mesure et dans les genres les plus accessibles à la foule.

Le symbolisme, dont les belles productions ne sortent pas de la poésie pure, a donc, si l'on veut, un mérite plus grand à s'être imposé aussi vite. Peut-être aussi est-ce parce qu'il s'est presque tout de suite renfermé dans une question de poétique, qu'il n'a pas rencontré, en dehors des cercles littéraires proprement dits, la résistance que le romantisme a vu se dresser devant lui sur toutes ses routes. Ce dernier était vraiment une façon de sentir neuve et la révolution qu'il apportait ne concernait pas seulement la métrique, mais s'étendait à tous les domaines du sentiment et de la pensée. On revivifiait la sensibilité tout entière, on créait des valeurs nouvelles, on restaurait dans toutes les directions. D'où des obstacles et des opposants dans tous les sens.

Parti avec des idées aussi rénovatrices et des ambitions peut-être aussi grandes, le groupe de Paul Verlaine et de Mallarmé s'est arrêté en route, on peut bien le dire, et n'a connu d'autre victoire qu'en poésie où il a brisé à jamais l'alexandrin, rendu toute sa souplesse au vers libre et détruit la rime pour la remplacer par l'assonance. C'est une petite révolution qui compte dans les manuels d'histoire littéraire et assure à jamais sa place au symbolisme dans un cours de littérature française. Ce n'est pas, comme le romantisme, un de ces faits capitaux qui donnent une orientation nouvelle à la façon de sentir et de penser d'un peuple tout entier.

Le symbolisme n'a-t-il vraiment connu d'autre victoire que la libération du vers? M. Edouard Dujardin nous le dira, et que le symbolisme fut, peut-être plus encore que le romantisme, une façon neuve de sentir. Si le symbolisme a produit de grands poètes, il a eu aussi ses philosophes et ses penseurs, et les manuels d'histoire littéraire, toujours en retard d'une cinquantaine d'années, le découvriront un jour.

## §

Poursuivant la discussion au sujet des « fructifications sacrées » et des « **Fécondations artificielles** », le lecteur de Valence m'écrit une longue lettre que je résume en quelques lignes : « Il ne faut plus d'enfants légalement légitimes, naturels, adultérins ou incestueux ». Voilà qui est simple et parfait : « tous les enfants sont légitimes et la recherche de la paternité et de la maternité sont interdites ». Cette loi une fois décrétée, toutes les femmes de France vont certainement se mettre à faire des enfants, et le terrible danger de la dépopulation sera écarté.

Il y aurait encore un moyen, plus simple encore, dont les bolcheviks nous donnent l'exemple : la « nationalisation » des femmes. Nos journaux nous annoncent, en effet que les représentants des soviets, à Odessa, « ont pris des mesures inavouables pour satisfaire leurs mercenaires chinois. Les femmes ont été « nationalisées » en quantité et envoyées aux troupes chinoises. « Nationalisons » les femmes françaises « en quantité » et envoyons-les aux soldats français. Cela donnera certainement des résultats supérieurs à la fécondation artificielle.

Un autre lecteur me demande un peu naïvement si j'ai réfléchi à quels dévergondages pourrait mener l'application de ma thèse, et quelles sortes de femmes se rendraient aux établisse-

ments de « fructification » sous « le contrôle de l'Eglise et de l'Etat » ? Des déséquilibrées, des perverses, etc., et il insinue qu'il y a des « substances et des agissements anticonceptionnels ». Tandis que la fécondation nettement artificielle supprimant le plaisir, ne viendraient que des femmes désireuses d'être mères.

Cette obstination à vouloir, par morale, supprimer le plaisir est vraiment singulière ; mais ce lecteur qui est chimiste me fait remarquer que « la levée de semence pourrait être avantageusement remplacée par l'emploi d'une substance synthétique, qu'on pourrait même diversifier selon qu'il s'agirait de donner à la Patrie une fille ou un garçon. On pourrait par la suite ne créer que le nombre de garçons et de filles strictement nécessaires, d'où suppression des guerres, etc... les organes génitaux mâles s'atrophieraient. » Voilà n'est-ce pas un résultat appréciable et excitant. Sacrifier cela sur l'autel de la Patrie.

## §

M. Jean Ajalbert consacre à Roland Garros, dans l'**Echo de Paris** une étude où il nous dit toute la portée de l'œuvre de celui qui tomba au plateau de Saint-Morel. Il nous répète le mot de son compagnon, le capitaine Fonck, devenu député des Vosges : « Le sublime Garros a dominé de son génie toute l'aviation civile et militaire ».

Dès le temps des meetings, des randonnées folles, des tournées en Amérique, des apostolats légendaires, de ces phalanges sportives de 1910 à 1914, écrit M. Ajalbert, tout de suite Garros se classait à part.

Il *volait*, en oiseau, alors que la plupart de ses rivaux ne faisaient que conduire une machine. Il avait le sens inné du vol, dont la plupart n'ont que la pratique acquise. Ainsi écrit-il : *Je pourrais croire à ma vocation. Dès le plus jeune âge, j'ai souvent rêvé qu'il m'était donné de voler, sans machine, avec les seules ressources de mon corps* ». C'est en donnant la chasse aux sopilotes et aux ourougous du Brésil qu'il « *se sentait pousser les ailes* ». Et comme il rattrapait de vitesse le vautour forcé, qui s'effondrait dans la mer, il conclut, prophétiquement : « *S'il avait été possible de supprimer ce qu'il y avait d'inutilement cruel dans ce jeu, j'aurais mieux goûté cette sensation étrange de l'homme devenu le plus redoutable oiseau de proie* ». Et ce n'est pas par hasard qu'il s'exprimait de la sorte. Il fut des premiers à montrer l'utilisation militaire de l'aéroplane, en 1911, au Mexique, où les programmes comportaient un duel d'artillerie et d'avions.

mique vis-à-vis de l'univers. Bons métaphysiciens, les Allemands ne le sont point dans l'ordre phénoménal. En littérature, ils s'amuse avec des *Mandragores*. Dans les affaires, ils ne connaissent que les faits.

**MEMENTO.** — Du général Lyautey, la librairie Armand Colin publie ses *Lettres du Tonkin et de Madagascar* (1894-1899), 2 volumes in-8 avec 28 dessins originaux de l'auteur et 14 cartes en couleur hors exte. Dessinateur de talent, parfait écrivain, académicien, général téméraire, rien ne manque à la gloire de l'homme remarquable qui préside aux destinées de notre Maroc. Ces lettres, adressées à ses parents et amis au cours des cinq premières années de sa carrière coloniale, sont à la fois une autobiographie saisissante et une vivante école d'énergie, de décision et d'initiative.

A rapprocher de cet ouvrage aussi intéressant au point de vue littéraire qu'au point de vue documentaire colonial celui que met en vente la maison Plon-Nourrit et Cie sous ce titre : *Une âme de chef : le gouverneur général van Vollenhoven*. C'est, présentée par M. Messimy et M. Roume, la biographie d'un admirable soldat et d'un excellent administrateur.

Chez Emile Larose, enfin, une excellente brochure de propagande sur *la Côte d'Ivoire en 1920*, publiée par l'agence économique de l'A. O. F.

CARL SIGER.

### LES JOURNAUX

*Le Symbolisme en Sorbonne* (Le Temps, 13 octobre). — *Fructifications sacrées et fécondations artificielles*. — *Hommage à Roland Garros* (Echo de Paris, 9 octobre). — *Une Académie des Lettres* (L'Eclaireur de Nice, 30 septembre).

**Le Temps** fait suivre cette nouvelle : *Le Symbolisme en Sorbonne*, de ce commentaire que je livre à la critique des Symbolistes :

C'est un petit événement littéraire que cette étude en Sorbonne du symbolisme qui va être commencée cette semaine par M. Edouard Dujardin. Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, tous ces noms de poètes du vers libre vont retentir sous les voûtes d'un collège officiel, serviront de sujets de leçons aujourd'hui, de thèses demain, seront — qui sait ? — peut-être inscrits aux programmes après-demain. Ainsi la postérité n'aura pas été longue à reviser le jugement un peu sommaire de certains contemporains qui avaient frappé d'anathème cette nouvelle légion de poètes maudits.

Le symbolisme aura donc eu de la chance, plus de chance même que le romantisme, à se faire reconnaître de l'enseignement littéraire offi-

ciel, si l'on veut bien réfléchir qu'il n'a pas eu autant d'atouts dans son jeu que la grande école du début de l'autre siècle.

D'abord il est un fait certain, c'est qu'il n'a pas compté dans ses rangs un de ces génies de la taille de Hugo ou de Lamartine, lesquels peuvent bien éclipser par leur rayonnement les poètes moindres qui leur servent de satellites, mais, en attendant, imposent au public l'esthétique du groupe, réalisent la révolution attendue, atteignent, à eux seuls, le but souhaité. Ni Paul Verlaine, ni Arthur Rimbaud, ni Albert Samain, ni Mallarmé n'ont été susceptibles de jouer ce rôle-là. Ils ont pu étonner, émouvoir, provoquer l'admiration ou la curiosité sympathique, ils n'ont pas été de force à écraser les lecteurs sous le poids d'une gloire indiscutable.

Ensuite on voudra bien observer que l'école symboliste s'est presque toujours cantonnée dans la poésie seule et n'a cherché à gagner ni le théâtre, ni le roman, ni l'histoire. Remy de Gourmont, dans ses *Livres de Masques*, sous-titrés *portraits symbolistes*, a fait entrer pêle-mêle et réuni aux noms des poètes cités plus haut des écrivains comme Paul Adam, J.-K. Huysmans, Jules Renard, mais c'est là une simple fantaisie. Si ces romanciers ont fait partie, à leurs débuts, de l'école nouvelle, leur œuvre les en a détachés presque tout de suite et elle n'a, de fait, qu'un rapport lointain avec l'esthétique de celle-ci.

Seuls, Remy de Gourmont et M. Maurice Maeterlinck paraissent vraiment avoir fait en prose œuvre symboliste, tout au moins dans une prose immédiatement compréhensible au grand public et susceptible de vulgariser les tendances de leur école. L'auteur du *Trésor des Humbles* a même fait mieux encore, puisqu'il les a portées sur la scène, et l'on sait, du reste, avec quel succès. Cependant il paraît impossible de mettre en parallèle un effort de cette sorte avec celui de l'école romantique dans le domaine du roman, de l'histoire, de la critique littéraire et même du théâtre. Dans tous les genres, on peut dire que l'école de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, de Michelet et d'Alexandre Dumas a donné sa mesure et dans les genres les plus accessibles à la foule.

Le symbolisme, dont les belles productions ne sortent pas de la poésie pure, a donc, si l'on veut, un mérite plus grand à s'être imposé aussi vite. Peut-être aussi est-ce parce qu'il s'est presque tout de suite renfermé dans une question de poétique, qu'il n'a pas rencontré, en dehors des cercles littéraires proprement dits, la résistance que le romantisme a vu se dresser devant lui sur toutes ses routes. Ce dernier était vraiment une façon de sentir neuve et la révolution qu'il apportait ne concernait pas seulement la métrique, mais s'étendait à tous les domaines du sentiment et de la pensée. On revivifiait la sensibilité tout entière, on créait des valeurs nouvelles, on restaurait dans toutes les directions. D'où des obstacles et des opposants dans tous les sens.

Parti avec des idées aussi rénovatrices et des ambitions peut-être aussi grandes, le groupe de Paul Verlaine et de Mallarmé s'est arrêté en route, on peut bien le dire, et n'a connu d'autre victoire qu'en poésie où il a brisé à jamais l'alexandrin, rendu toute sa souplesse au vers libre et détruit la rime pour la remplacer par l'assonance. C'est une petite révolution qui compte dans les manuels d'histoire littéraire et assure à jamais sa place au symbolisme dans un cours de littérature française. Ce n'est pas, comme le romantisme, un de ces faits capitaux qui donnent une orientation nouvelle à la façon de sentir et de penser d'un peuple tout entier.

Le symbolisme n'a-t-il vraiment connu d'autre victoire que la libération du vers? M. Edouard Dujardin nous le dira, et que le symbolisme fut, peut-être plus encore que le romantisme, une façon neuve de sentir. Si le symbolisme a produit de grands poètes, il a eu aussi ses philosophes et ses penseurs, et les manuels d'histoire littéraire, toujours en retard d'une cinquantaine d'années, le découvriront un jour.

## §

Poursuivant la discussion au sujet des « fructifications sacrées » et des « **Fécondations artificielles** », le lecteur de Valence m'écrit une longue lettre que je résume en quelques lignes : « Il ne faut plus d'enfants légalement légitimes, naturels, adultérins ou incestueux ». Voilà qui est simple et parfait : « tous les enfants sont légitimes et la recherche de la paternité et de la maternité sont interdites ». Cette loi une fois décrétée, toutes les femmes de France vont certainement se mettre à faire des enfants, et le terrible danger de la dépopulation sera écarté.

Il y aurait encore un moyen, plus simple encore, dont les bolcheviks nous donnent l'exemple : la « nationalisation » des femmes. Nos journaux nous annoncent, en effet que les représentants des soviets, à Odessa, « ont pris des mesures inavouables pour satisfaire leurs mercenaires chinois. Les femmes ont été « nationalisées » en quantité et envoyées aux troupes chinoises. « Nationalisons » les femmes françaises « en quantité » et envoyons-les aux soldats français. Cela donnera certainement des résultats supérieurs à la fécondation artificielle.

Un autre lecteur me demande un peu naïvement si j'ai réfléchi à quels dévergondages pourrait mener l'application de ma thèse, et quelles sortes de femmes se rendraient aux établisse-

ments de « fructification » sous « le contrôle de l'Eglise et de l'Etat » ? Des déséquilibrées, des perverses, etc., et il insinue qu'il y a des « substances et des agissements anticonceptionnels ». Tandis que la fécondation nettement artificielle supprimant le plaisir, ne viendraient que des femmes désireuses d'être mères.

Cette obstination à vouloir, par morale, supprimer le plaisir est vraiment singulière ; mais ce lecteur qui est chimiste me fait remarquer que « la levée de semence pourrait être avantageusement remplacée par l'emploi d'une substance synthétique, qu'on pourrait même diversifier selon qu'il s'agirait de donner à la Patrie une fille ou un garçon. On pourrait par la suite ne créer que le nombre de garçons et de filles strictement nécessaires, d'où suppression des guerres, etc... les organes génitaux mâles s'atrophieraient. » Voilà n'est-ce pas un résultat appréciable et excitant. Sacrifier cela sur l'autel de la Patrie.

## §

M. Jean Ajalbert consacre à Roland Garros, dans l'**Echo de Paris** une étude où il nous dit toute la portée de l'œuvre de celui qui tomba au plateau de Saint-Morel. Il nous répète le mot de son compagnon, le capitaine Fonck, devenu député des Vosges : « Le sublime Garros a dominé de son génie toute l'aviation civile et militaire ».

Dès le temps des meetings, des randonnées folles, des tournées en Amérique, des apostolats légendaires, de ces phalanges sportives de 1910 à 1914, écrit M. Ajalbert, tout de suite Garros se classait à part.

Il *volait*, en oiseau, alors que la plupart de ses rivaux ne faisaient que conduire une machine. Il avait le sens inné du vol, dont la plupart n'ont que la pratique acquise. Ainsi écrit-il : *Je pourrais croire à ma vocation. Dès le plus jeune âge, j'ai souvent rêvé qu'il m'était donné de voler, sans machine, avec les seules ressources de mon corps* ». C'est en donnant la chasse aux sopilotes et aux ourougous du Brésil qu'il « se sentait pousser les ailes ». Et comme il rattrapait de vitesse le vautour forcé, qui s'effondrait dans la mer, il conclut, prophétiquement : « *S'il avait été possible de supprimer ce qu'il y avait d'inutilement cruel dans ce jeu, j'aurais mieux goûté cette sensation étrange de l'homme devenu le plus redoutable oiseau de proie* ». Et ce n'est pas par hasard qu'il s'exprimait de la sorte. Il fut des premiers à montrer l'utilisation militaire de l'aéroplane, en 1911, au Mexique, où les programmes comportaient un duel d'artillerie et d'avions.

Voler par tous les temps, à toutes hauteurs, avec toutes les acrobaties possibles, — on le doit au génie, au caractère de Garros, luttant, oui, contre les organisations officielles, — déjà !

1914 : la guerre. M. Ajalbert nous montre Garros à la Malmaison, où il était venu, en quête de solitude, pour les recherches qui « devaient donner son arme à la cinquième arme » ; en quelques semaines, il mettait au point *le dispositif de la mitrailleuse tirant à travers l'hélice*.

Du printemps 1915 date l'ère fulgurante et tragique de cette carrière surhumaine. On prétendait que, seul, Garros pouvait monter le monocoque nouveau, alors que cinquante pilotes s'inscrivaient, avec Gilbert. Il fit sa démonstration sur un appareil de fortune : trois avions ennemis abattus en 18 jours ; il fut le premier à combattre seul, — pilote et mitrailleur à la fois...

Un accident de moteur — *sabotage et trahison*, croient ses camarades, dans ce camp de Dunkerque ouvert à tous les vents et à toutes gens — et Garros tombe aux mains de l'ennemi...

Garros captif, les quelques appareils fabriqués, on dira plus tard grâce à quelle puissante intervention demeurèrent inutilisés — jusqu'au jour où vola sur nous le *Focker* allemand, copié sur la machine capturée...

On comprendra l'importance et la justice de ces notes et de ce souvenir ému que M. Ajalbert donne à celui qu'il avait aimé, enfant, et dont la destinée fut si tragique. Il nous le montre encore, pendant sa captivité en Allemagne, projetant tout ce qui s'esquisse aujourd'hui : services postaux, transports internationaux, relations universelles, par-dessus les villes et les océans...

— Il avait pu se procurer une mappemonde, me dit M. Capdevielle, qui partagea sa dernière geôle ; il travaillait, jusqu'avant dans la nuit, roulé dans ses couvertures, et s'endormait souvent le globe terrestre dans ses bras, contre sa poitrine...

Mais ce que M. Jean Ajalbert veut souligner dans son hommage au héros disparu, c'est que si l'aviation a été une arme, c'est à Garros qu'on le doit. Cela, les constructeurs aussi bien que le haut commandement ont toujours voulu l'ignorer.

§

M. Georges Maurevert nous rappelle, dans *l'Eclaireur de Nice* qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle on avait coutume de dire que l'Académie Française était un corps où l'on reçoit des gens titrés, des

gens d'Eglise, des gens de guerre, des gens de robe *et même des gens de lettres !*

De nos jours, écrit-il, la présence, sous la coupole, des maréchaux Joffre et Foch, du général Lyautey, de Messieurs Baudrillard et Duchesne, de MM. de Freycinet, Deschanel, Poincaré, Ribot, Cambon, du baron Cochin, du comte d'Haussonville, etc., qui furent distingués, il faut bien le dire, pour d'autres raisons que leur littérature, confère une actualité nouvelle à la vieille boutade — encore que les gens de lettres figurent en nombre qui n'a jamais été aussi imposant dans l'illustre assemblée.

L'incontestable majorité qu'ils représentent ne suffit pas à quelques publicistes intransigeants qui voudraient que l'Académie Française ne fût composée que de littérateurs. Un des plus pertinaces tenants de cette idée est M. J.-H. Rosny, qui, il y a quelque temps, estimait qu'il manquait à l'Institut une Académie uniquement réservée aux gens de lettres, comme l'Académie des Sciences l'est aux savants, l'Académie des Beaux-Arts aux peintres, sculpteurs, musiciens et architectes, l'Académie des Inscriptions aux archéologues et érudits, l'Académie des Sciences morales et politiques aux philosophes, aux historiens et aux sociologues — comme, en dehors de l'Institut même, l'Académie de médecine l'est aux médecins.

La chose, en principe, paraît assez logique ; mais ce qu'on oublie généralement, c'est que l'Académie Française n'a point la prétention d'être un établissement purement littéraire, attendu — selon la remarque même de M. J.-H. Rosny — qu'elle vise simplement « à réunir les gens les plus glorieux du pays, tout en donnant une certaine préférence aux écrivains » à cause, évidemment, du fameux Dictionnaire.

Aussi bien, l'idée n'est pas d'aujourd'hui, et Edmond de Goncourt, avec son Académie des Dix, a montré en réduction ce que pourrait être en grand une telle Académie.

A ce propos, un de nos confrères, M. Maurice Landeau, directeur de la revue *Belles Lettres*, reprend l'affaire à sa main. Sans dauber particulièrement l'Académie Française, il estime qu'une autre institution uniquement représentative de la littérature de notre pays pourrait trouver place à son côté. L'Académie Française, écrit-il, « c'est le grand salon de la France. Promises à l'immortalité, s'y rencontrent ces gloires — éternelles de leur vivant, au moins — qui forment l'ensemble de l'intellectualité française. Diplomates ou guerriers, politiques ou voyageurs n'y font pas figure d'intrus. Que les littérateurs, les poètes qui sont le symbole le plus saisissant de l'intelligence, n'y aient bientôt place que par occasion, et parce qu'il faut sans doute que l'espèce y soit représentée, cela, certes, déplorons-le, mais agissons.

Nous le pouvons. Créons notre foyer, puisque là nous sommes acceptés en parents pauvres. Une Académie des Lettres doit être. Qu'elle soit!...

Et pour qu'elle soit — tout au moins idéalement — M. Landeau ouvre une consultation près la gent littéraire, invitant tout écrivain à désigner les quarante poètes, romanciers ou conteurs, dramaturges, critiques ou journalistes — femmes de lettres comprises — qui pourraient constituer initialement l'Académie des Lettres Françaises.

L'idée est intéressante et pourrait être instructive, à la condition que le suffrage fût jusqu'à un certain point limité.

Il faudrait distinguer, en effet, entre le suffrage universel et le suffrage restreint ; élire d'abord les électeurs, peut-être, et ce serait très compliqué, pour ne satisfaire personne. Je lis la liste proposée par M. de Maurevert : elle ne me satisfait pas complètement. D'ailleurs la plupart des écrivains cités ici seront demain de l'Académie Française ou de l'Académie Goncourt, s'ils sont sages et s'ils ont l'esprit de vivre. D'ailleurs cette consécration officielle et officieuse du talent n'ajoute rien à la valeur d'un écrivain, ni à sa renommée, mais lui enlève un peu de sa liberté et quelquefois même un peu de sa personnalité. Je ne vois pas l'utilité actuelle d'une Académie des Lettres, qui ne saurait représenter que le passé, même récent. Ce ne serait qu'un moyen de plus pour satisfaire la vanité de ces auteurs, pour qui la littérature est une carrière aboutissant aux décorations, aux banquets et aux Académies.

Les noms de nos plus grands écrivains, depuis Pascal et Molière, Diderot, Rivarol, jusqu'à Benjamin Constant, Balzac, Gérard de Nerval, Flaubert, Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Baudelaire et Verlaine, qui ne firent partie d'aucune Académie, demeurent pour nous montrer la vanité de ces consécration officielles. Et puis, cette constatation permettra à beaucoup d'écrivains dédaignés du public et de leurs confrères de se persuader que ce mépris général est le signe même de leur génie. Il ne faudrait pas croire, tout de même, qu'un habit vert puisse camoufler à ce point le génie d'un écrivain qu'on ne le reconnaisse sous ce déguisement fantasque.

R. DE BURY.

### ART

**Le Salon d'Automne** (*La Peinture*). — Le Salon d'Automne est toujours présenté avec beaucoup de goût. Il n'est

point inutile de rappeler que les organisations de date plus ancienne, les salons de printemps, ont puisé pour leurs récents arrangements aux traditions toutes fraîches du Salon d'Automne. Cette année, le graveur Achille Ouvre, qui présidait au classement, a réalisé une des plus parfaites harmonies que le Salon d'Automne nous ait jusqu'ici données. C'est d'une belle et juste ordonnance, d'une mise en relief hospitalière des talents nouveaux. Les tableaux sont heureusement disposés et le heurt des symphonies colorées dû aux palettes diverses et contrastantes est atténué dans la mesure du possible.

L'impression générale du Salon est de force, de logique et de travail. Les expositions particulières avaient déjà mis en évidence que depuis la guerre, pendant la guerre, les peintres ont réfléchi. Ecartés de la pratique de leur art, gênés dans leur production, tirés de leurs habitudes pendant des mois, soustraits à l'emprise de la veille sur le lendemain, ils ont jugé leur œuvre interrompue. Il en est résulté, pour l'ensemble, une recrudescence d'individualité, donc d'originalité. Les liens de groupe se détendent. Les jargons, les poncifs tout frais de petites collectivités amicales se panachent d'expressions nouvelles. Il y a accroissement des personnalités. Certes, un salon ne marque jamais sur un précédent salon, réunissant les mêmes artistes un progrès considérable. Pourtant, cette année, on croit pouvoir constater cette excellente accentuation de liberté. On la voudrait plus générale. Que d'artistes encore, devant les bons tableaux desquels on déplore, en se souvenant de la sève de leurs débuts, qu'ils se garrottent d'admiration controuvées, qu'ils consentent à des disciplines contre lesquelles leur tempérament s'insurge, au profit desquelles ils contraignent au silence leurs plus belles qualités. Combien sont malades d'un désir de synthèse, recherché avec une naïve et collectivement naïve simplicité de moyens! En matière d'individualisme esthétique et de juste souci des règles générales et du respect dû à sa propre personnalité, la grande leçon impressionniste est toujours à consulter. Orientés du même point de départ, vers les mêmes recherches, Monet, Degas, Pissarro, Raffaelli, Cézanne, Guillaumin, Gauguin n'ont-ils point toujours et surtout cherché à se différencier? Lebourg ne s'est-il point mis à l'écart, en quête de méthodes différentes? On a reproché aux maîtres impressionnistes d'avoir cherché cha-

cun à fonder une école, d'avoir préconisé chacun un mode de procédé. Le néo-impressionnisme vint joindre à leurs vérités une vérité de plus, également relative, car le peintre doit se créer la technique de son tempérament. L'esthétique scientifique, même en son état rudimentaire, peut lui offrir des points d'appui, ou des mobiles de décision, mais c'est en peignant qu'on devient peintre, en fouillant sa sincérité qu'on devient bon peintre. Considérez ce désarroi des peintres à formules, des peintres de salons, réduits les uns à constater que l'École est vide et qu'on n'y apprend plus à peindre ni à dessiner, les autres à abandonner, pour plaire, la tradition des musées d'Italie au bénéfice de la leçon de la salle Caillebotte, les autres à prêcher la science et la synthèse en décrivant l'Impressionnisme, sans vouloir s'avouer qu'ils s'appuient sur Gauguin, soit sur un impressionniste. C'est la faillite des règles apprises et imposées au tempérament. Le tempérament suffit-il à créer un peintre? On a ou on n'a pas le don de peindre. Le travail le plus obstiné ne saurait extraire un artiste réel d'un être qui n'aurait pas le don. C'est le don, la fraîcheur ou la profondeur de vision d'un peintre qui rend sa toile curieuse, et sa palpitation d'esprit, sa puissance de rêverie qui peut nous intéresser plus que l'observation des canons anciens, ou la recherche abstraite d'un canon nouveau, ou d'une géométrie curieusement évoquée, ordonnée et vêtue d'arabesques. Quelques-uns des meilleurs au Salon d'Automne visent à l'autonomie de leurs formules et c'est fort bon signe.

Le Salon d'Automne a coutume de célébrer ses morts glorieux par des *retrospectives*. Celle de Renoir s'imposait. On pouvait procéder par un rappel des plus belles œuvres de Renoir résumant son évolution. Ces sélections critiques deviennent difficiles pour des maîtres dont les œuvres obtiennent de telles estimations pratiques. Les possesseurs de tableaux se dessaisissent difficilement. Quoi qu'il en ait été de la facilité avec laquelle une belle rétrospective de Renoir ait pu être organisée, on a préféré nous donner une exposition d'ensemble de ses derniers travaux. Quand on songe aux difficultés physiques qui enserraient le peintre, cet ensemble de toiles provoque une émotion profonde et commande la déférence. Une série de bronzes de Constantin Meunier prouve que l'œuvre de ce sculpteur n'a point vieilli. Dans le travail physique et la vision du mouvement habituel,

dans la force Constantin Meunier a bien découvert les éléments d'un style ; il a présenté une beauté nouvelle ; si Millet avait créé l'alphabet et dit des mots nouveaux, il ajouta des expressions et des tours de phrases au vocabulaire, et son accent est personnel. La vitrine de Melhey ne donne point toute la mesure de cet artiste très varié ; mais elle met en lumière quelques recherches principales et ses qualités de charme ornemental.

Boggio a été méconnu, un peu par sa faute. Ses toiles se perdaient dans les salons. Il n'en appela point à l'Exposition particulière. La critique lui décernait généralement un brevet de probité sans insister suffisamment sur l'accent un peu romantique, mais âpre et puissant, de ses grandes toiles, telles : *La neige est triste*, ou *Paris en or*. Boggio était d'ailleurs picturalement inégal, littérairement inquiet. Sa rétrospective est sommaire ; plus nourrie, elle le servirait mieux. Cet isolé a exercé une influence, et c'est une curieuse figure d'artiste conscient, anxieux et libre. La rétrospective de Fauconnet avec de beaux masques, des visions de coins de Paris si volontairement amers, bâtis de quelques lignes significatives, des dessins expressifs montre un artiste puissant ; le développement de son art de coloriste est en puissance dans les belles toiles quasi monochromes que nous pouvons admirer de lui. La couleur était pour lui un moyen d'émotion. La voie pouvait être féconde. C'est une grave perte pour l'art qui se meurt.

Madeline était un artiste ému, consciencieux, très pénétré du charme du paysage et choisissant de préférence des sites charmants et des heures délicates. Peut-être trop soucieux de suavité, il laisse la trace d'un esprit sensible ; sa technique était avertie.

Une salle réunit les peintres de Strasbourg, et, certes, c'est une pensée défendable. Le patriotisme du Comité du Salon d'Automne a voulu tracer le bilan esthétique de la libération de l'Alsace. Il exista d'ailleurs une école alsacienne, celle de bons artistes, comme Lix, Schuler, Brion, Marchal, Jundt, qui vécurent sur le pittoresque du costume alsacien et des coutumes alsaciennes. Rien de semblable dans la salle des actuels peintres de Strasbourg. Nous connaissons l'excellent peintre Simon, Lévy qui est surtout Parisien et M. Gachot. Sans discuter le talent de M<sup>me</sup> Krugell, de MM. Achener, Blumer, Hueber. Raymond Koenig, etc... nous pensons qu'ils seraient, à meilleur titre, représentés comme artis-

tes français éparpillés aux cimaises de l'exposition, parmi leurs confrères de Paris. L'unité ethnographique réduite à une ville ne signifie pas grand'chose en matière d'art.

On en peut dire autant de l'exposition des artistes catalans. Il est difficile de savoir si tous les bons artistes de là-bas sont groupés dans les salles du Salon d'Automne et signalés par leurs meilleures œuvres. La plupart sont des familiers de nos expositions. Nous savions d'ailleurs déjà qu'en Catalogne on travaille beaucoup et que les sympathies pour l'art français y sont nombreuses et intelligentes.

## §

Les remarquables artistes familiers du Salon d'Automne et qui en forment l'armature ont accroché des œuvres excellentes. On peut y admirer un Henri-Matisse d'une grande beauté symphonique. Charles Guérin, dans un tableau, les *Visites*, qu'encadrent d'adorables scènes de Fêtes Galantes et de Comédie italienne, retrouve la verve, la force et l'équilibre d'un Largillière. Le panneau de Georges d'Espagnat est charmant de grâce printanière, de jolie structure des nus, d'ingénieuse mise en page. Friesz, dans ses vendanges italiennes, donne une forte impression de nature chaude et colorée et ses groupes de personnages sont définis d'une verve puissante. Vlaminck continue sa série si personnelle de paysages violents d'un caractère romantique et orageux. Valtat, qui a des dons de grand peintre, évolue. Ses sujets sont difficiles à saisir ; on sent qu'il leur subordonne sa technique et qu'il cherche une expression neuve ; attendons que la formule s'inscrive d'une façon plus définitive. Il y a d'infiniment jolis détails dans les fonds d'une grande page décorative de Maurice Denis. Van Dongen encadre Rappoport, un peu scintillant, de dames élégantes silhouettées avec infiniment d'esprit, de condescendance et d'habileté. C'est prestigieux de faire, trop prestigieux, trop ingénieux, trop épris de séduction. Ce n'est pas cette vision cursive qu'on attend d'un artiste aussi fortement doué. Il y a de la noblesse et un accent vibrant dans les paradoxes de Georges Desvallières, ce Paul Claudel de la peinture. Picart le Doux restreint volontairement ses beaux dons de coloriste, mais un joli charme perce sous les rigidités qu'il s'impose ; se contraignant moins, il témoignerait des plus hautes qualités picturales. Ottmann est séduisant et assez solide. Asselin est un beau peintre, savant, élégant, sachant

faire éclore la grâce d'un geste simple. Son nu est savoureux, quoique un peu accusé dans les lignes du modelé. Il est fort, et se plaît un peu à montrer ses biceps. Lebasque est à l'accoutumée gracieux. Verhoeven entoure de délicates harmonies précieuses comme des broderies et fluides comme de la lumière les silhouettes de ses Javanaises. C'est un beau peintre de fleurs. Madame Agutte expose une symphonie florale du plus bel accent et un portrait solide, de formule classique, très équilibré, inscrit avec cette décision de sculpteur qu'elle apporte à sa peinture. Jeanès est un bel interprète de la forme féminine dans ses dessins fougueux. C'est aussi un rêveur délicat. Son coq de bruyère, dans la nuit bleue, évoque une songerie naturaliste, panthéistique, sur de beaux accords originaux. Gaudissart expose de ces tableaux de fleurs si profondément individuels et d'une belle harmonie générale. Peské peint avec charme et solidité les sites de Provence et montre de curieux essais de simplification. Il y a de la force et un sentiment presque solennel dans les interprétations de paysage de Zingg.

Suréda évoque le Maroc et l'Algérie dans leurs versions diverses. Il est le peintre charmant des groupes de femmes en toilette éclatante de couleurs et de lignes simples qui passent dans les oasis ou paressent dans les patios aux belles mosaïques, près de vasques gemmées de lapis et d'or. Il est aussi l'évocat du songe religieux de l'Islam, des turbulentes processions des Aissaouas parmi le faste des beaux drapeaux de confrérie ; il peint avec une profonde vérité ethnique la vie juive et le calme méditatif des rabbins. William Malherbe est un beau symphoniste : épris de grâce claire, il suscite autour de ses modèles la plus délicate harmonie ; c'est de la vraie vie, subtile et parfumée, et dans une orchestration très savante de la lumière.

Maurice Taquoy apporte à l'interprétation du paysage une grande science des terrains, une vision fine des atmosphères ; sa simplicité évoque celle de Pissarro ; sa sévérité a du charme. Tristan Klingsor entoure de solides natures-mortes un très bon portrait. Richard Ranft, demeuré assez longtemps éloigné des Salons, y rentre avec deux toiles de faire savant, d'une note profondément juste. Deux beaux paysages d'Altmann disent son habileté à saisir tous les reflets, à interpréter complètement le motif et en faire jaillir tout le caractère. M<sup>lle</sup> Karpelès se plaît à de graves et sereines évocations hindoues. M. Bergevin a le sens

de la vie provinciale et sa satire est nette et curieuse, d'intensité simple. Paul-Emile Colin continue sa recherche de lignes graves et sereines et d'évocation de figures quasi-rigides, aux regards profondément expressifs. Peut-être n'a-t-il pas encore tiré de sa tentative tous les effets qu'il y trouvera.

Segonzac abandonne toute géométrie théorique et ses deux paysages donnent, sans paradoxes de facture, une profonde impression de nature. Le cubisme pur n'est représenté que par Gleizes et Braque. Des harmonies délicates, bien choisies, bien concordantes, une belle technique picturale, d'intérêt indéfini. Discuter à nouveau le cubisme, d'ailleurs incomplètement représenté au Salon d'Automne, nous entraînerait trop loin. Il faut pourtant noter que c'est avec plus de liberté et moins doctrinalement que peignent André Lhote dont l'exposition est séduisante, Lotiron, Gernez qui a une bien jolie évocation de plage, Feder. M. Tobeen a de jolis effets d'émail bleu et la même poésie particulière que dans ses précédents tableaux.

Notons les belles études de M. Victor Charreton, très sensible et détaillé sans perdre sa ligne générale, Girieud et ses belles ordonnances classiques, Charlot, portraitiste robuste, Balande vigoureux et rutilant, Rupert Bunny, bel évocateur de légendes, Dorignac, si solide, Dufy, qui rend bien le paysage provençal, Thomas-Jean, bon portraitiste; Mme Val, avec une figure de femme d'excellent mouvement, et encore Florot, du Souchet, Jaulmes, doué de style et expert à de spirituelles et fines ordonnances de rythmes gracieux, Buyko aux aquarelles si caractéristiques, Mlle Andrée Fontainas, dont la nature morte est d'un goût captivant, Hermann Paul, les tableaux émus et francs de Gabriel Belot, les savantes évocations de Bissière, la forte page de Chabas-Chigny (un débutant) : un café de province truculent et vrai, et encore Ekegardh, Roland Chavenon, Mme Crissay, Burgun, Lucie Caradek, Burkalter, Bilite, Le Scouezec, les portraits puissants de Mme Mela Muter, les curieuses évocations d'André Mare, Mme Fuss-Amoré, Mlle Scaly, Mlle Bernouard, Pierre Girard, MM. Gropiano Tar-khoff, Denier, tous bons peintres qu'on voudrait pouvoir caractériser avec détail.

GUSTAVE KAHN.

*NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES*

**Quelques lettres inédites de Mérimée.** — Le « cin-

quantenaire » de Mérimée aura donné lieu à l'éclosion de divers articles — dont l'un au moins est cruel (1) — où l'on aura parlé de tout, sauf, cependant, de l'un des aspects les plus édifiants de l'existence de cet homme si complexe et, tant de fois, si mal jugé : nous voulons dire de son aspect « archéologique », si l'on nous pardonne le solécisme. Et si même le *Mérimée* de M. Augustin Filon laissait déjà, — c'est à sa monographie dans la *Collection des Grands Ecrivains Français* de la maison Hachette que nous faisons, naturellement, allusion, — fort à désirer à ce point de vue, ce n'était pas que la matière n'eût été traitée et bien et par deux auteurs illustres, dont le second semble — puisqu'il tait ce travail d'un devancier à la *bibliographie* qu'il donnait de la question — avoir ignoré le premier. Car nul autre que Viollet-le-Duc n'avait étudié — dans un article inséré au t. VI de la *Revue de Paris* (2) — *Mérimée et les monuments historiques*, non, il est vrai, sans quelque outrance apologétique, avant que, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1911, M. André Hallays ne traitât à son tour, avec une compétence exquise, de *Mérimée inspecteur des Monuments historiques* (3). Mais si M. André Hallays — à la suite, il est vrai, de Taine, qui la reproduisait déjà p. IX-XI de son *Introduction* au t. I (Paris, 1874) des *Lettres à une Inconnue* — s'avise de citer le passage de la lettre à Jenny Dacquin : « *Je visitais les arènes de Nîmes avec l'architecte du département, qui m'expliquait longuement les réparations qu'il avait fait faire, etc.* », il ne lui vient pas à l'esprit, non pas même de consacrer à cet architecte le moindre bout de note — et Taine, déjà, restait muet, — mais de l'identifier purement et simplement. Rien, cependant, n'était et plus aisé et plus méritoire.

Nous avons dit, ailleurs — dans la *Revue des Langues Romanes* de Montpellier, numéro de juin à septembre 1914, p. 211 et 223 —

(1) *Prosper Mérimée et le sort du dilettante*, par M. André Thérive (*La Minerve Française*, 1<sup>er</sup> septembre 1920, pp. 517-537).

(2) Numéro du 15 novembre 1895, pp. 411-417. Le passage que nous citons plus bas est p. 412 de cet article.

(3) *Loc. cit.* La bibliographie de M. André Hallays est donnée p. 701, note 1, de cet article. Le passage de la lettre à l'*Inconnue* est p. 711. Mais M. Hallays a oublié de consigner un détail cependant fort piquant et que rappelait M. Louis de Gonzague-Frick (*alias* : *le Proconsul*) dans *Don Quichotte* du 21 septembre dernier. C'est que ce fut durant « les séances de la *Commission des Monuments Historiques* » que Mérimée commit la plupart des dessins de son fameux album, propre à « décorer le boudoir d'une mérétrice ».

quelle était, dans l'histoire de la conservation des monuments antiques de Nîmes au siècle dernier, la signification d'Auguste Pelet. Sa connaissance avec Mérimée remonte au voyage que celui-ci — bombardé, en avril 1834, inspecteur des monuments historiques par le ministre démissionnaire dont il avait été chef de cabinet, suivant la tradition constante qui veut qu'en pareille circonstance l'on case ses amis — avait fait dans le Midi de la France et, plus spécialement, à Nîmes dans les premiers jours de novembre 1834. L'on sait que, des notes prises en cours de route, le nouvel inspecteur composa le précieux volume, paru chez Fournier en 1835, in-8: *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, premier d'une série dont le dernier vit le jour en 1840 et que Viollet-le-Duc, dans son article de 1895, déclarait, en même temps qu'« introuvables » — ce qui est légèrement exagéré (1) — « le guide de l'archéologue le plus sûr et le plus attrayant » — ce qui est, en somme, exact. C'est à la p. 371 de ce volume que Mérimée présentait Pelet à ses lecteurs. A cette époque, celui-ci n'était encore qu'un simple amateur, sa nomination au poste d'inspecteur des monuments historiques du Gard remontant à 1841. Mais il avait déjà exécuté ces merveilleuses réductions en liège des monuments antiques du Midi aujourd'hui déposées dans une salle du premier étage du bâtiment où est installé le *Musée Lapidaire* à Nîmes, réductions que les guides courants dédaignent de lui attribuer, le trop fameux *Baedeker* en tête. Et il avait, aussi, établi toute la documentation de Désiré Nisard pour son *Histoire et Description de Nîmes* de 1835, rééditée en 1842, ainsi que nous l'établîmes en 1913 dans une autre étude contenant des lettres inédites de Nisard à Pelet, qui remontent, précisément, à l'hiver et à l'été de 1834. Mérimée, qui avait trouvé en lui un cicérone merveilleusement averti, le comblait de flatteries :

Aucun ami de l'art — écrivait-il — ne doit quitter Nîmes sans avoir visité le cabinet de M. Pelet, dont j'ai déjà eu l'occasion de citer le nom, les connaissances archéologiques et l'obligeance infatigable. Après

(1) Ils ne le furent pas pour Beyle, qui plagia, dans ses *Mémoires d'un touriste*, les *Notes d'un Voyage dans l'ouest de la France* (voir l'art. de M. F. Gohin dans la *Minerve Française* du 1<sup>er</sup> janvier 1920). D'autre part, M. M. Barbet, qui a établi, dans le *Mercure* du 1<sup>er</sup> février, les plagiats de Stendhal dans Millin, eût dû examiner aussi ce que les *Mémoires* devaient, pour cette partie de la France, au livre, que nous citons, de Mérimée.

plusieurs années consacrées à l'étude des monumens romains du midi de la France, il a eu l'heureuse idée d'en faire des modèles en liège et de les exécuter sur la même échelle, d'un centimètre par mètre. Il est impossible de voir une imitation plus habile et en même tems plus exacte. Venant de visiter tous les monumens dont je trouvais la copie dans son cabinet, je ne me lassais pas de chercher et de trouver jusqu'aux plus petits détails que j'avais observés sur la nature. Je reconnaissais jusqu'à une dalle cassée dans l'amphithéâtre d'Arles, dont j'avais conservé le souvenir, parce que j'avais manqué de m'y rompre le cou. La réunion de ces charmans modèles cause une surprise extrême par la comparaison que l'on fait de leurs dimensions. On a beau savoir les proportions de chaque monument, l'imagination ne peut se présenter nettement leurs rapports. Dans le cabinet de M. Pelet on voit avec étonnement que l'arc de triomphe d'Orange, cet ouvrage gigantesque, passerait facilement sous la grande arche du Pont du Gard. L'arc de Carpentras est une miniature auprès du premier et quant à la porte de France, sous laquelle roule tous les jours mainte charrette chargée de paille, son diamètre est moindre que celui des arcades les plus élevées du Pont du Gard qui, comparées avec les arches inférieures, paraissent autant de petites niches. Il serait bien à désirer que cette précieuse collection fût acquise par le gouvernement, et, s'il était possible de décider M. Pelet à quitter son beau pays, je voudrais qu'on le chargeât de donner à la France des copies des monumens les plus remarquables de la Grèce et de l'Italie...

On va voir, par les quelques pièces que nous avons retrouvées de la correspondance de Mérimée avec Pelet, que les relations des deux archéologues ne s'en tinrent pas là. Sans doute, l'amitié commune de Guizot, Nîmois, ne contribuait pas peu à les réchauffer, dès l'origine. Mais le zèle très réel de Mérimée pour les vestiges antiques du Midi de la France ne pouvait le laisser indifférent lorsque leur existence même — comme ce fut le cas lors du débat sur la restauration des arènes de Nîmes dans l'hiver 1853-54 — était mise en cause, et, d'autre part, les problèmes d'érudition rétrospective que posaient la question des fouilles pratiquées à l'arrière du soi-disant *Temple de Diane* et celle de l'emplacement du *Castellum divisorium* vers la même époque, voire de simples vécilles de lecture épigraphique — quand ce n'était pas le souci des « vieilles amies » à faire piloter à travers la « cité romaine » : autant de raisons pour que, de temps à autre, une lettre fût échangée entre ces deux hommes, par ailleurs si dissemblables, et que pouvait seul rapprocher, un instant, leur

même amour pour de vieilles pierres, soit gravées, soit simplement smillées par les conquérants du monde antique. Voici donc les sept pièces autographes que, de 1852 à 1858, Mérimée — qui, on s'en souviendra, exerça sa fonction d'inspecteur pendant 19 ans — adressa à Pelet et que nous avons sauvées d'une ruine certaine, étant à Nîmes :

## I

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 4 juin 1852.

Mon cher Monsieur,

J'ai communiqué à la Commission la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet du *Castellum divisorium*. Nous ne sommes guère en fonds, cependant nous sommes résolus à faire tout ce que nous pourrons, mais 10.000 fr. me semble une bien grosse somme. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir une réduction, soit en traitant l'affaire à l'amiable avec le propriétaire, soit en ayant recours à l'expropriation ? Lorsque j'étais à Nîmes, M. Carbonnel ne demandait je crois que 7.000 fr. J'irai probablement à Nîmes cette année et nous pourrions décider, s'il était raisonnable. Au reste, dans le cas où il voudrait démolir, le Préfet pourrait je crois intervenir et le menacer d'une expropriation. Veuillez en parler à M. le Préfet du Gard, et surtout faites vos efforts auprès de M. Carbonnel pour qu'il rabatte quelque chose de ses prétentions.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments dévoués.

P. MÉRIMÉE.

## II

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 3 novembre 1852.

Mon cher Monsieur,

Le ministre a enfin signé l'affaire du bassin de Nîmes. Le propriétaire qui s'ennuyait de ne pas avoir de réponse s'en est pris à moi et m'a écrit une lettre passablement impertinente. Je ne lui ai pas répondu parce qu'il m'était assez difficile de le faire. J'espère maintenant que l'affaire va marcher.

Mille remerciements de votre joli dessin et de votre mémoire. J'ai remis à M. Lenormant l'exemplaire que vous destiniez (*sic*). Il m'a chargé de vous remercier, et le fera vous même (*sic*) lorsqu'il vous aura lu. Je trouve en vous lisant ce que je trouvais en vous écoutant au milieu de ces curieuses ruines, c'est que je ne trouve pas d'autre explication plausible.

Je vous écris un mot à la hâte du Ministère. Les gravures de l'ou-

vrage que le Ministre vous donne seront remises à la personne que vous chargerez de les retirer.

Mille amitiés et compliments.

P. MÉRIMÉE.

### III

MINISTÈRE D'ÉTAT  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 25 février 1854.

Mon cher Monsieur,

Je viens de lire à la Commission votre lettre du 20. L'article du *Courrier du Gard* a été reproduit par le *Constitutionnel*. Il n'y a pas de doute que la découverte est fort curieuse ; la destination du monument néanmoins ne nous paraît pas parfaitement claire. Abandonnez-vous tout à fait l'idée d'une *naumachie* ? Elle a quelque chose de tentant, mais vous qui êtes sur la fouille, vous devez avoir de bonnes raisons pour la repousser. Quoi qu'il en soit, il est fort désirable que les explorations continuent. On va écrire au Préfet, au Maire, etc., dans le sens que vous désirez.

Je ne comprends rien à l'affaire de *Castellum*. Il y a longtemps que l'argent est versé dans la caisse municipale ; le propriétaire devrait être déjà indemnisé. Nous n'y pouvons plus rien maintenant, sinon de nous plaindre que l'affaire n'est pas encore faite. C'est ce que nous ferons.

On va écrire aussi pour l'affaire de l'amphithéâtre.

Nous comptons toujours sur vous pour les nouvelles archéologiques. J'ai à vous remercier d'une brochure très intéressante que vous m'avez envoyée. Je vous écris au milieu du tapage de la Commission et il faut que je m'en mêle.

Mille amitiés et compliments.

P. MÉRIMÉE.

### IV

Paris, 20 octobre 1854.

Mon cher Monsieur,

Je suis revenu d'un voyage en Allemagne depuis deux jours et je viens seulement de lire vos deux mémoires sur vos nouvelles découvertes. Notre Commission est encore en vacances ; à sa première réunion je lui lirai vos rapports. Ils sont bien curieux l'un et l'autre. Grâce à votre plan, je me rends parfaitement compte des fouilles exécutées derrière le Temple de Diane. Quant à l'hémicycle, dans lequel je vois comme vous un bain, je ne comprends pas bien où vous l'avez découvert. Vous seriez bien aimable de me donner quelque renseignement à cet égard.

La rue montante, U de votre plan, avec ses marches et son pavement, est bien curieuse. Vos conclusions sur l'état inachevé de l'*Horreum* et sur sa non-connexité avec le Nymphée me semblent sans ré-

plique. Mais pourquoi ces hémicycles ? Et pourquoi donner cette forme à des silos ? S'il y a à Nîmes des tables parlantes, et il y en a sans doute, demandez-leur donc de vous expliquer ce mystère.

Adieu, mon cher Monsieur, continuez avec le même succès vos belles explorations.

Milles amitiés et compliments.

P. MÉRIMÉE.

Je suppose que la grande affaire du bassin de jaugeage est enfin terminée !

V

Cher Monsieur,

Je suis bien honteux de vous répondre si tard. Vous savez que j'ai flâné deux ou trois mois en Angleterre et en Ecosse, puis j'ai vécu ici en chemin de fer entre Paris et la campagne. Tout cela ne m'excuse guère, mais ce que je réserve pour l'argument *déprécatif* final, c'est que depuis longtemps je formais le projet de venir à Nîmes vous proposer mes doutes et disputer avec vous de l'Inscription dont vous m'avez envoyé la restitution. Après avoir lanterné longtemps, je pars enfin pour Nice après demain. J'y ferai un court séjour et je vous serrerai la main en repassant. D'ici là, vous entendrez peut-être parler de moi. Deux vieilles amies à moi (si elles étaient jeunes, je ne vous les enverrais pas) vont passer quelques semaines dans votre Midi pour remettre des poitrines qui ont beaucoup souffert ce printemps. Elles me précéderont à Nîmes, où j'irai les rejoindre. Je leur donne un mot pour vous en cas d'accident. Je sais comme vous êtes bon et que si elles avaient besoin d'un chevalier ou d'un médecin, vous seriez l'un et vous leur enseigneriez l'autre.

Votre restitution me paraît très ingénieuse, mais j'ai peine à admettre *CETERISQVE ORNAMENTIS*. Comment concilier ce datif ou cet ablatif avec *LAVACRUM MARMOREUM* ? Si on met *CETERA ORNAMENTA*, les lignes sont raccourcies. Il me paraît cependant très probable que vous interprétez..... *ETER*..... très justement. Je voudrais un petit mot, allant avec *LAVACRUM*, puis *CETERAQUE ORNAMENTA*. — *STATUAS* irait pour le sens, mais est trop long. Vous objecterez, et vous avez raison, qu'on ne peut pas supposer des abréviations, puisqu'il n'y en a pas trace dans les parties intactes, même pour les mots qui s'expriment le plus ordinairement par une seule lettre, comme par exemple *Respublica*. Je me creuse la tête pour trouver un mot assez élastique pour se placer entre *marmoreum* et *ceteris*, mais je ne rencontre rien. Pourtant je persiste à m'opposer à *ceteris*, si vous ne me produisez pas un exemple d'un ablatif semblable.

Je fais moins d'état d'une autre objection. C'est que le nom d'*Hadrianus* tout seul me semble un peu insolite. Je crois qu'on trouve

ordinairement, dans les inscriptions, *Traianus Hadrianus* ou vice-versa *Hadrianus Traianus*.

Nous débattons tout cela sous peu, j'espère, et vous me battrez peut-être et je serai content.

On ne peut pas lire de *Mémoire* à l'Institut sans demander une lecture et il faudrait alors que vous m'écrivissiez pour cela. C'est peut-être un peu trop de formalité. Ne penseriez-vous pas qu'il vaudrait mieux envoyer votre *Mémoire* à la Commission des antiquités nationales, qui en ferait tout normalement rapport à l'Académie ?

Adieu, cher Monsieur, je m'excuse mille fois de ma paresse et je viendrai le mois prochain vous en demander pardon.

P. MÉRIMÉE.

22 novembre [1856].

J'ai vu un Monsieur, dont j'ai oublié le nom, mais qui m'a parlé de vous ; il m'a montré des mosaïques très bien copiées et des ruines très mal dessinées et relevées. Malheureusement notre ministre n'a pas voulu acheter son album dont il demandait d'ailleurs un prix un peu exorbitant.

## VI

Paris, 10 mai 1858.

Mon cher ami,

M. Mourier vient de me remettre votre vase. Je suis entièrement de votre avis. Il est impossible que ce ne soit pas un émail. C'est un objet des plus curieux, et qui doit figurer dans un grand musée. Si vous persistez dans votre résolution, je le donnerai de votre part et à votre choix au Louvre ou au musée de Cluny. Vous me ferez bien plaisir de me dire le plutôt (*sic*) possible votre intention, et aussi quels ouvrages vous voulez avoir, en retour, du ministère d'État. J'attends vos ordres. Je ne donnerai que si on vous donne.

Je reviens de Londres où j'ai passé un mois. On achète tous les jours des livres et des antiquités ; dans quelques années le *British Museum* sera le plus riche de l'Europe. Je voudrais bien qu'on donnât en France la moitié de ce qu'on dépense en Angleterre pour les Beaux-Arts.

Je vous écris au milieu d'une séance du sénat et très à la hâte, car l'heure de la poste me presse. Je ne voulais que vous annoncer l'arrivée en bonne santé de la boîte (*sic*) et de son contenu. Adieu, mon cher ami, mille compliments et amitiés.

P. MÉRIMÉE.

## VII

Mon cher ami,

La négociation dont vous m'avez chargé est terminée, et je regrette bien qu'elle ait duré si longtemps. Le ministre s'est absenté ; le comte de Nieuwerkerke a été en voyage, etc. Conclusion : on va vous envoyer

avec tous les remerciements possibles l'ouvrage sur l'Arc d'Orange que vous désirez.

Le sujet peint sur verre est assez curieux. C'est un combat de pygmées contre deux grues. La peinture des grues est presque entièrement écaillée, ce qui rend la composition un peu incompréhensible au premier abord. J'ai parlé de votre verre à Paris et à Londres, où je suis allé passer un mois et nulle part je n'ai vu ou entendu parler d'un objet semblable.

Je pars dans quelques jours pour la Suisse et le Tyrol, d'où je reviendrai probablement par Venise et peut-être par Nîmes. J'espère vous y trouver sain et gaillard à votre ordinaire.

Adieu, mon cher ami, mille nouveaux remerciements au nom de toute l'archéologie et en particulier du plus humble de ses adeptes.

P. MÉRIMÉE.

52, rue de Lille, 14 juin 1858.

Votre verre est déjà placé au Louvre avec votre nom.

.....  
 .....  
 Peut-être, quelque part, quelqu'un se décidera-t-il, à Nîmes ou ailleurs, à songer à la promesse qu'à la mort d'Auguste Pelet avait faite son gendre, E. Causse, alors vice-président du Tribunal civil de Nîmes, et qu'il ne sut pas réaliser : celle d'une « édition régulière » des *Œuvres archéologiques* du méritoire antiquaire ? Depuis 1865, cette promesse est restée en suspens. En attendant, le recueil de ses *Œuvres mêlées*, incomplet, déposé par Causse à la *Bibliothèque* de Nîmes, ainsi que la *Notice sur M. Auguste Pelet* par Léonce Maurin (Nîmes, 1887), et une bien incomplète *Bibliographie*, insérée par M. E. Espérandieu au t. I (Paris, 1907), p. 294, de son *Recueil Général des Bas-Reliefs de la Gaule Romaine*, constituent la meilleure source de documentation pour qui voudrait acquérir quelque notion précise de la personnalité scientifique, bien nimoise, de l'ami en archéologie de Prosper Mérimée...

CAMILLE PITOLLET.

§

**Une lettre inédite d'Alexandre Dumas fils.** — Pour faire pendant à l'article que nous publions dans la première partie du présent numéro, nous donnons ici une lettre inédite d'Alexandre Dumas fils qu'un de nos lecteurs, bibliophile distingué, grand collectionneur d'autographes et qui, nous dit-on, a recueilli bien des documents sur la « Dame aux Camélias » et

son entourage, M. O. Halgout, veut bien nous communiquer. Cette très curieuse lettre est adressée à Joseph Méry, l'un des auteurs de la *Némésis*.

Alexandre Dumas fils a toujours passé pour le réprobateur des mœurs dissipées de son « génial » père. Encore une légende qui s'en va, si l'on en croit, du moins, les doléances contenues dans cette lettre sévère.

Alexandre Dumas, le père, incline à se ranger, à s'embourgeoiser, et c'est Alexandre Dumas, le fils, qui regrette les petites orgies... familiales. Tel père, tel fils !

*Marseille*

—  
*Monsieur Méry — Bibliothécaire — à la Bibliothèque.*

*Ne pas confondre avec M. Méry qui tient un magasin de roulages.*

*Bouches-du-Rhône.*

9 février 46.

Mon père m'a chargé de vous dire, Méry,  
Que s'il vous a toujours et saintement chéri,  
Il vous prie maintenant, au nom de la nature,  
De ne pas perdre ainsi votre belle écriture.

Le quiproquo éternel qui existe pour vous là-bas existe à Paris pour moi. Toutes mes lettres sont envoyées à mon père, toutes les siennes, je les reçois, ce qui a un double inconvénient : c'est que, ne répondant pas même pour nous, nous ne répondons pas l'un pour l'autre. J'étais donc fort inquiet de vous quand il me remit votre souvenir en quatre pages d'une écriture qui, si elle change comme forme, est toujours la même comme cœur.

Tout va bien à Paris. Vénus est toujours la Déesse régnante et le Mercure son premier ministre. Cependant on ne rit plus comme à Marseille. Que les temps sont changés, cher Méry ! Les discussions se mettent dans la famille.

La maîtresse a en tous points remplacé la femme. Le père et le fils ne sont plus unis que par un trait de désunion. L'un vit à Saint-Germain, l'autre à Paris ; leurs entretiens ne peuvent plus être intimes et toujours se dresse entre eux la sinistre et lugubre figure de la toute puissante Emilie. Pour me soustraire à cette figure j'allais, désertant mon père et l'abandonnant comme un roi Lear, aller un bâton à la main et des coquilles à ma robe pèleriner vers le Midi et frapper à votre porte hospitalière comme celle de Dieu, lorsque j'appris que ce départ réjouissait l'omnipotente, si bien que j'ai cassé mon bâton, jeté les bé-

quilles, et que la haine étant plus forte que l'amitié, le Nord l'a emporté sur le Midi et que je suis resté pour garder au foyer paternel la place qu'on eût comblée en mon absence.

Hélas ! mon cher Méry, mon père n'a plus que du génie. Cette confiance et cet esprit d'autrefois, il les perd dans l'usage d'une femme lourde, ennuyeuse et économe. Elle en fera un Dupaty si elle continue. Que faire, que devenir dans cette position ! Elle fait comme Phèdre des vœux pour que l'Hippolyte Dumas crève et elle absorbe le Dumas Thésée ; ce qui me fait voir que Racine n'a pas toujours été aussi bête qu'il a essayé de le prouver. L'entrain et l'esprit ont déserté la maison. On leur avait coupé les ailes, on leur avait crevé les yeux : pauvres oiseaux plumés, ils seront partis pour Marseille se réchauffer à la chaleur de votre ciel et au soleil de votre cœur. Le monde se bouleverse. Les gais soupers d'autrefois où l'esprit moussait plus que le Champagne et grisait plus que le Bourgogne n'existent plus. Le Louis XIV du Drame a trouvé sa Maintenon. Saint-Germain se fait Versailles. Que devenir ? Quel Dieu prier ? faut-il sacrifier aux Divinités infernales pour obtenir leur assistance contre, ou faut-il implorer Cupidon afin d'obtenir son aide pour ? Grâce à l'ange bourgeois et bouffi du foyer paternel, le père doute du fils, il me croit un Clytandre (*sic*) et devient un Orgon. Il ne voit plus en moi un ami, mais un héritier, et il n'ose même pas mettre sa maison sous mon nom, disant qu'il craint que je ne l'en chasse. Paris, comme vous le voyez, est toujours la capitale du vice, la métropole de Satan, le carrefour des passions, et voilà.

Au milieu de mes chagrins dont l'habitude ne fait plus que des ennuis, la douleur et la honte de Cohen me consolent. Cet homme, je le haïssais. Sa femme est enfin déshonorée et le secret de l'enfant blond est découvert. Quel triomphe pour la religion chrétienne ! Il doit pleurer de quoi féconder M (*illisible*). Quelle gloire pour Arnaud !

Ecrivez-moi souvent, mon bon Méry. Mais mettez *fils* sur l'adresse et rue Joubert 10, parce que, si vous oubliez cette formalité, il arrive deux choses : la première c'est que votre lettre va à Saint-Germain, la seconde c'est que M<sup>me</sup> Scrivaneck, qui a tout pouvoir, l'ouvre la croyant pour mon père et que son regard niais et intelligent souille votre bonne et chère prose que je tiens à garder pour moi seul.

Vous verra-t-on bientôt sur les bords fleuris qu'arrose la Scène ? Pourquoi être passé sans un mot ? Pourquoi être arrivé sans prévenir ? Qu'est-ce que c'est que ce genre-là ? Croyez-vous que les fils suivent l'exemple des pères, et que le cœur ne soit plus que le tabernacle de l'ingratitude ? Réparez bien vite cet oubli en écrivant une bonne longue lettre et en me donnant des commissions et en m'utilisant enfin à quelque chose.

Dites à Autran que je lui prépare une immense épître et qu'il me

pardonne, si toutefois il a encore le droit de pardonner après l'oubli dans lequel il m'a laissé si longtemps.

Un doux baiser à Grandasucrapoudra, à Jaunas, à Noirost et à tout ce qui vit heureux autour de vous.

Mes compliments à votre frère et mes hommages reconnaissants à M<sup>me</sup> Méry. Enfin de fortes poignées de mains à Languier, Gastal et autres.

La Duverger Benet tourne mal.

Tout à vous.

A. DUMAS [fils].

La lettre envoyée de Paris le 9 février 1846 est arrivée à Marseille le 12 février.

Les deux cachets de la poste sont très nets encore.

### CHRONIQUE DU MIDI

Emile Ripert : *Eloge de Frédéric Mistral* (Paris, Champion, et Aix, Dragon). — Marius Jouveau : *La Flour au Casco* (Avignon, Roumanille). — Bureau du Félibrige : *Livre d'or de Santo-Estello* (Avignon, Roumanille). — L'Escoutaire : *Sant Roc de Mount-Pelié et Rabelas à Mount-Pelié* (Montpellier, Dézeuze). — F. Pansier : *Li Memori de Tartarin* (Avignon, Roumanille). — Quelques fêtes méridionales.

M. Emile Ripert, qui se consacre avec une inlassable activité à faire connaître et à continuer, sous la forme française, l'œuvre mistralienne en Provence, vient de publier l'**Eloge de Frédéric Mistral** qu'il a prononcé à l'Académie de Marseille le 1<sup>er</sup> février 1920.

Bien que soumis aux règles du genre, qui sont les mêmes à Marseille qu'à Paris, cet éloge académique, auquel le poète de la *Terre des lauriers*, qui est aussi le critique de la *Renaissance Provençale* et de la *Versification de Mistral*, a donné tous ses soins, contient les plus belles pages qu'on ait encore écrites sur le maître de Maillane. C'est, à la fois, un disciple, un ami, un lyrique et un philologue qui parlent, et l'admiration et l'affection se mêlent ici à l'intuition et à la science. La grande figure de Mistral, ses idées, ses œuvres, son enseignement se dressent à leur vrai plan. Avec une émotion croissante, on suit le développement de la vie et du génie mistraliens, on participe à son labeur, à ses croyances, à ses rêves.

Voici comment M. Emile Ripert parle de *Mireille* :

Mireille... Saveur des figues mûres, dans l'ardeur de nos étés, et

douce intimité frileuse des gens du mas autour de la bûche de Noël, nuits étoilées où chantent les grillons et courses brûlantes sous l'ardeur des grands midis, longs troupeaux de Crau qui vont doucement, au bruit de leurs sonnailles, dans les soirs bleus, et taureaux de Camargue qui s'affrontent dans la rage du combat et du soleil, rires des jeunes filles sur les mûriers et sages cantiques des pèlerinages populaires, hurlements fous du mistral déchaîné et caresses du vent léger dans les peupliers, angélique douceur d'une enfant amoureuse et rude fureur d'un bouvier jaloux, sabbats de sorcières et miracles de saintes, contraste incessant des aspects et des sentiments, mélange complexe de tout ce que nous aimons depuis Homère jusqu'à l'Évangile, indéfinissable parfum extrait de notre sol, mais que nul n'avait su encore en extraire, Provence réelle, mais plus provençale que la Provence, tout en étant vraie — chef-d'œuvre qui sort de la terre, mais qui la couronne, comme la fleur couronne l'arbre...

D'autres morceaux seraient à citer, sur l'*Armana Prouvençau*, sur le *Félibrige*, sur les *Mémoires*, sur le *Museon Arlaten*, etc., car cet *Eloge de Mistral* ne laisse rien de côté et rien dans l'ombre.

## §

Dans le court avertissement de la **Flour au Casco**, M. Marius Jouveau écrit ceci :

Du temps de la longue et meurtrière guerre, j'ai fait mon devoir et quelques vers.

Pour mon devoir, j'ai reçu du colonel Le Merdy, commandant le 261<sup>e</sup> régiment de ligne, une récompense assez belle avec la citation suivante: « Excellent gradé. Au front depuis juillet 1915, a toujours fait « preuve du plus grand dévouement et, au cours des attaques de l'Argonne, de Champagne, de Flirey et de Thiaumont, a été pour sa demi-section un bel exemple de bravoure et d'abnégation. »

Pour mes vers... je vous laisse juge ! Je dirai seulement que je les ai voulus simples et sereins. Pour cela, je n'ai guère écrit qu'aux jours de repos, quand nous mettions la fleur au casque.

Oui, vraiment, les vers de Marius Jouveau sont simples et sereins, ils sont enjoués aussi et la foi félibréenne est une bonne chose, puisqu'elle l'a conservé joyeux et l'a « ensoleillé » dans sa longue randonnée en Argonne, en Woëvre, en Champagne, devant Toul, devant Flirey, devant Verdun, en Lorraine, à la cote 304, en Italie, puis de nouveau, dans la Somme, dans l'Aisne et dans l'Oise.

Marius Jouveau et ses amis avaient fondé, sur le front, l'École du Bombardement dont la devise était : « Le canon me fait chanter » et qui a eu seize tués et quarante-trois blessés. C'est à eux que le capoulié Valère Bernard écrivait, alors qu'ils s'apprêtaient à célébrer la Sainte-Estelle sous la mitraille : « O mes félibres ! mes chers félibres ! O Jeunesse ! Jeunesse ! O fleur du pays ! Chantez dans l'héroïsme, dans l'espérance et dans la foi ! »

Et les François Pouzol, tué devant Somme-Py, les Boudon, les Marius Jouveau chantaient, tout en combattant. Voici la jolie pièce ironique que ce dernier envoyait à quelqu'un de l'arrière qui l'avait appelé demi-dieu :

Je n'ai jamais vu de demi-dieux. — Cela doit être d'étranges personnes — si elles ont, comme moi, des pantalons à franges — et si elles ont de la boue fraîche au derrière.

Si ce sont des gens qui, comme moi, — couchent dans le fumier des granges — et si la vermine les mange — ils ont un destin peu enviable.

Je croyais que, toujours en réjouissance, — c'étaient des messieurs dans les huiles — avec de belles parures dorées.

Mais, vous, vous me dites qu'aux tranchées — nous sommes tous des demi-dieux. Cela me plaît : — je suis un demi-dieu... dépenaillé !

## §

Après le livre plein de guerrière bonne humeur de Marius Jouveau, la lecture du **Livre d'or de Santo Estello**, que publie le Bureau du Félibrige, n'en est que plus émouvante. C'est la douloureuse liste, qui tient une cinquantaine de pages, des félibres morts pour la patrie. En citer quelques-uns serait choisir parmi ceux qui témoignent ici de l'héroïsme méridional.

## §

M. F. Dezeuze, félibre montpelliérain, plus connu sous son pseudonyme de l'Escoutaire, pousse l'amour de sa ville jusqu'à vouloir que celle-ci figure sur le titre de ses œuvres. C'est ainsi que ses deux derniers ouvrages sont consacrés, l'un à un saint local, et l'autre au séjour que fit le grand Rabelais à l'Université de Montpellier.

**Sant Roc de Mount-Pelié** est un poème dramatique en quatre actes dans lequel l'Escoutaire a voulu prouver que la langue d'oc était capable de s'élever au-dessus des farces et des galéjades auxquelles on la faisait ordinairement servir. Il a voulu

également célébrer une des plus pures légendes religieuses du pays, et la vie de Jean Roch, fils de haut et puissant seigneur, qui se sacrifie pour les pauvres et pour les malades, contient plusieurs belles scènes. C'est tout ce que je me permettrai d'en dire, car, m'écrit un des amis de l'auteur, « ce Saint Roch eut la bonne fortune de plaire au cardinal de Cabrières, qui en parla au Souverain Pontife. L'Escoutaire a, dans un beau cadre, au plus bel endroit de son logement, une lettre autographe de remerciements et d'encouragement du Saint-Père à son dilettissimo figlio..... » La critique, devant l'infailibilité papale, perd ses droits.

Le second livre de l'Escoutaire : **Rabelæus à Mount-Pelié**, est, fort heureusement, plus profane et d'une autre veine. C'est une pièce héraï-comique, en cinq actes, fort bien construite, très scénique et qui, en plus d'un endroit, se hausse à la taille du principal personnage.

Les documents sur le séjour de l'auteur de *Pantagruel* à Montpellier sont peu nombreux. L'Escoutaire, qui a brossé plusieurs tableaux vivants et pittoresques dans lesquels Rabelais est au premier plan, n'en a que plus de mérite. Le rieur énorme, sur lequel nous ne savons presque rien, devait être ainsi.

Mais la grande valeur de cette œuvre réside surtout, me semble-t-il, dans la langue qui est d'une admirable richesse comique et poétique. Le dialecte montpelliérain, pour la couleur, la variété, la sonorité, l'abondance intarissable et joyeuse, exprime ici la verve même de Rabelais. Il y a là des hymnes au vin, des louanges de tout ce qui se mange, une ivresse de la vie et de la nature qui enchantent et qui se retrouvent, mais affaiblies, dans la traduction française. Je citerai, en exemple, les premières paroles de Rabelais, à son arrivée :

Je suis au puits de la Science, dans l'Univers cité, — j'arrive au cœur de l'Université (*it rit de son calembour*) — à travers des campagnes pleines de joyeux vendangeurs... — O pays bienheureux où les travailleurs, — quand ils ont soif, — n'ont qu'à boire leur ouvrage! — Besogne de demi-dieux! Salubre branle-bas! — O gaillard chemin de la Croix dont chaque station — est marquée par de vieux flacons que l'on débouche : — Tavel! Langlade! Uchaud! Et Lunel! muscat d'or! — roi de tous les vins, *rex et imperator!* — Saint-Christol! Saint-Seriès! Saint-Aunès et Saint-Georges, — vous qui pour mettre d'accord Calvin et papistes — auriez plus de caquets que les docteurs les

plus subtils ; — saints à qui j'aime tant faire mes dévotions, — que vous rendez riant l'abord de cette ville !

§

M. P. Pansier a eu l'idée curieuse de ressusciter, ou plutôt de ne pas faire mourir Tartarin. Il imagine que le héros d'Alphonse Daudet, devenu vieux, marié, père de famille et propriétaire de quelque bien, écrit, vers l'âge de soixante et dix ans, ses mémoires.

**Li Memori de Tartarin** se lisent avec agrément, soit dans leur texte provençal, qui est savoureux, soit dans leur texte français, qui est dû à M<sup>me</sup> Fernande Pansier.

Tartarin raconte son enfance, ses études, sa vie à Tarascon, ses voyages en Algérie, en Suisse, en Italie, en Tunisie, puis son retour en Provence, son mariage et sa longue vieillesse. Naturellement, il prend un malin plaisir à énumérer les invraisemblances et les inadvertances des livres que Daudet lui a consacrés. Mais il suit, malgré tout, ces livres pas à pas et n'invente pas d'autres aventures.

Ce Tartarin vieilli, rangé, bon père et bon époux, ne substituera pas, je le crains, son image à celle que Daudet, avec la collaboration de Dickens et de Cervantès, a laissée du héros tarasconais. Et cela pour une bonne raison : il ne nous fait pas rire ! Les défauts, les faiblesses et les erreurs des hommes nous intéresseront toujours davantage, en littérature, que leurs qualités. Tartarin sans tartarinades, est-ce encore Tartarin ?

§

Comme de coutume, la belle saison a été marquée, cette année, par diverses fêtes, représentations et inaugurations, dans les plus beaux sites du Midi.

A Orange, le Théâtre Antique, muet pendant la guerre, a retenti, de nouveau, sous les alexandrins tragiques. A Cavaillon, on a joué, au pied de la montagne Saint-Jacques, la *Fille de la Terre*, du poète Emile Sicard, directeur du *Feu*. A Solliès, on a donné un *Palamède de Forbin*, de M. Jean Aicard, qui a soulevé un vif mécontentement parmi les lettrés de Provence, non seulement par sa déplorable faiblesse littéraire, mais parce qu'il exaltait l'homme qui avait « vendu son pays à la France ». Enfin, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, on a inauguré, sur la grève, une statue de *Mireille*. Voilà, désormais, consacrée par la pierre et

entrée dans l'immortalité de la légende, la pure invention du poète.

PAUL SOUCHON.

### LETTRES RUSSES

R. Zabloudovsky : *Francia*, 1914-1919 ; Editions Jacques Povolodsky, Paris. — Dionéo : *Krovavija Zori* (Les lueurs sanglantes) ; éditions J. Povolodsky, Paris. — Averboukh : *La tchrezvytchaïka d'Odessa*, Kichinev, 1920. — M. Talev : *Lubov i Golod* (L'amour et la faim), poèmes. — Le journal satirique *Bitch* (Le Fouet). — *Svobodvya Mysli* (Les pensées libres).

L'éditeur Povolodsky continue la publication, dont nous avons parlé en une précédente chronique, des livres sur les pays en guerre. Le premier volume de la série était consacré à l'Angleterre ; le second l'est à **la France**. Son auteur, M<sup>lle</sup> R. Zabloudovsky, nous donne là une étude très consciencieuse des luttes sociales et politiques qui ont agité la France pendant les cinq années de la grande tourmente. Dans une préface courte, l'auteur nous prévient qu'il ne s'est pas proposé de raconter tous les événements survenus pendant cette période, mais seulement d'indiquer les points principaux de la lutte extérieure et de la lutte intérieure que soutint alors la France. La dernière partie de ce livre est consacrée aux rapports de la France et de la Russie, ce qui intéresse surtout les lecteurs russes auxquels il s'adresse presque exclusivement, étant publié en langue russe. M<sup>lle</sup> R. Zabloudovsky signale le fort mouvement qui s'est manifesté en France contre l'immixtion dans les affaires intérieures de la Russie, et constate que la France n'a pas eu jusqu'ici de politique bien définie concernant ce pays. A ce propos l'auteur cite les paroles de Marcel Sembat, prononcées à la Chambre des députés lors de la discussion du traité de Versailles : « Prenez garde que le traité de 1919 ne contienne l'embryon d'une alliance russo-germanique, comme le traité de paix de 1871 cachait l'embryon de l'alliance franco-russe. » Mais ce reproche que la France manque de politique définie envers la Russie ne saurait plus subsister depuis que la France a reconnu le gouvernement du général Wrangel.

Ce livre, imprimé sur du beau papier, bien édité, a un petit défaut : il n'a pas de sommaire et peu de chapitres, or, si cette étude est trop courte pour un livre, elle est trop longue pour un article. En outre, le volume de 92 pages (plutôt une brochure) se

vend cinq francs, ce qui paraît excessif, même par ce temps de vie chère.

Le nouveau livre de M. Dioneo, **Krovavyia Zori**, paru chez le même éditeur, est un recueil de dix études, se rattachant au genre purement littéraire. L'auteur, qui nous avait surtout habitués à des ouvrages scientifiques ou politiques, s'y montre un nouvelliste remarquable. Bien que chaque nouvelle soit indépendante et porte un titre particulier, dans toutes passe le même héros, Bojko, un russe désenchanté, jeté à l'étranger par les événements et se mouvant dans les différents courants de la pensée européenne. Le meilleur de ces récits est celui intitulé *Arbiter elegantiarum* ; mais tous se lisent avec intérêt, malgré des longueurs, car l'auteur, qui est un vrai savant, se laisse souventes fois entraîner à des incursions dans les domaines de l'histoire et de la science.

M. Averboukh, dans son livre **La tchrezvytchaïka d'Odessa**, nous apporte le premier des documents d'un témoin oculaire sur les atrocités commises par cette « Tché-Ka », comme on appelle, par abréviation, la fameuse commission extraordinaire pour la lutte contre-révolutionnaire, qui a remplacé l'ancienne Okhrana. Les faits que cite M. Averboukh, les tableaux des tortures qu'il décrit dépassent en horreur tout ce que l'imagination peut concevoir. Voici, parmi les tortionnaires, le président de la tchrezvytchaïka d'Odessa : Kalinitchenko, qui, au cours d'une orgie sur un bateau ancré dans le port d'Odessa, vers deux heures du matin, alors que tout l'équipage, officiers et soldats, est ivre, donne l'ordre d'aller lui chercher dans la prison de la tchrezvytchaïka « les trois plus gros bourgeois ». L'ordre est exécuté. On amène sur le bateau les trois hommes, et, sans mot dire, aux applaudissements de l'assistance, Kalinitchenko les abat à coups de revolver. Un autre, Guirfeld, assomme ses victimes à coups de poing, pendant l'interrogatoire.

L'auteur rapporte dans son livre ce fait inquiétant : que les bourreaux recrutés naguère parmi les forçats et les pires éléments du bagne sont maintenant des volontaires, et que les offres dépassent les demandes. Il est vrai, dit-il, qu'autrefois les bourreaux touchaient 25 roubles par exécution, tandis que maintenant ils en touchent 5.000, et que certains bourreaux gagnent jusqu'à 100.000 roubles par jour. Les plus féroces parmi les bourreaux

sont, en général, des Georgiens et des Caucasiens. Mais le plus fameux d'entre eux était le nègre Johnston, qui pratiquait des tortures ignorées même de l'Inquisition espagnole. On l'invitait spécialement, comme un grand artiste en tournée, pour instaurer la terreur rouge. A Odessa, en cinq semaines, il tua de sa propre main plus de 540 personnes. Johnston termina sa vie tragiquement. N'ayant pas réussi à s'enfuir avec les bolcheviks, lorsque les troupes de Denikine entrèrent à Odessa, il fut arrêté, et pendant qu'on le menait en prison, la foule, l'arrachant à ses gardes, le lyncha, et ne laissa de lui, sur le trottoir, qu'une masse informe, ensanglantée. Plus cruelle encore, si possible, était Vera Grebennikova, une jeune femme connue sous le nom de Dora. Il y avait d'autres femmes comme bourreaux. — M. Averboukh cite, entre autres, deux jeunes filles de seize et dix-sept ans : Olga Gorchkova et Lydie Pakomova — qui toutes se montraient féroces, mais Dora les surpassait en cruauté. Issue d'une famille aristocratique, fille d'un colonel, très belle, très cultivée, dès que les bolcheviks prirent Odessa, Vera Grebennikova, alors âgée de vingt ans, se proposa comme bourreau. Les personnes qui la connaissaient pensent qu'elle y fut poussée par un juge d'instruction de la tchrezvytchaïka, Massalsky, dont elle était follement amoureuse. Les tortures que Dora faisait subir à ses victimes étaient effroyables. En deux mois et demi, elle exécuta plus de 700 personnes. La fin de Dora fut également tragique : prise par les volontaires, le 27 décembre 1919, elle fut jugée par la cour martiale, condamnée à mort et pendue le jour même.

Les poèmes qui composent le recueil de M. Talov : *Lubov i Golod* (L'amour et la faim) ne brillent ni par l'originalité de la forme, ni par celle de la pensée. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce volume (édité en un petit nombre d'exemplaires, moitié sur chine, moitié sur japon), ce sont des gravures sur bois de Simont, Zadkine et Othon Van Reis. A citer cependant parmi les poèmes : *La promenade au printemps*, d'une très jolie inspiration.

La presse périodique russe, en France, prend un développement de plus en plus grand. Nous avons déjà parlé du journal quotidien *Poslednia Novosti* (Les dernières nouvelles); *la Cause commune* de Bourtzev devient également quotidienne. Deux autres paraissent chaque semaine : un journal littéraire, un journal sati-

rique et politique et, en outre, une revue pour les enfants. Enfin on annonce la parution prochaine d'une grande revue littéraire, sous la direction de M. Avxentiev.

Le journal de satire politique *Bitch* (le Fouet), dont le directeur est le journaliste de talent Linsky, groupe les meilleures forces russes littéraires et artistiques à l'étranger. M. Avertchenko, écrivain humoriste de grand talent, y occupe une place prépondérante ; et parmi les dessinateurs : Remi, Mad et le directeur du journal lui-même. Quelques caricatures sont particulièrement réussies et les légendes spirituelles. Par exemple, l'une représente un agent bolcheviste qui vend un collier de perles à un joaillier anglais. Celui-ci examine attentivement le collier et dit : — « Quel beau travail ! — Ah ! oui, répond le bolchevik, la bourgeoisie n'a pas eu même le temps de dire : Oh ! » Une autre, de Mad, représente Gorki tenant dans ses bras plusieurs volumes de ses œuvres, tandis que, sur d'autres, mis en tas par terre, est huché un bourreau bolchevik occupé à arranger la corde d'un gibet, et, en légende : « Merci, camarade Gorki, comme ça, c'est plus commode pour travailler ». Ce journal a un très grand succès parmi les Russes à l'étranger.

Le grand journal littéraire hebdomadaire publié maintenant à Paris, *Svobodnya Mysli* (les Pensées libres), a pour directeur M. Wassiliewsky, qui faisait paraître ce même journal en Russie où il avait un succès énorme, qu'il a retrouvé à Paris, avec la collaboration des plus talentueux écrivains russes, tels que Kouprine, Bounine, comte A. Tolstoï, Tefli, Avertchenko et plusieurs autres.

J.-W. BIENSTOCK.

### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Sophie Cheftèle : *Les forces morales aux Etats-Unis : la religion, l'école, la femme*, Payot. — Jean-Desthieux : *La leçon de Pyrrhus ou la Paix n'est pas faite. De Proudhon à Wilson*, Bossard. — G. Alexinsky : *Ce que Marcel Cachin cache*, Album de photographies, Paris. — Albert Nachbaur : *La vérité sur Koltchak*, Pékin, mai 1920. — Roger Levy : *Trotsky*, librairie du Parti socialiste et de l'Humanité. — *Code bolcheviste du mariage*, édition de la Sirène.

Tout ce qui nous fait mieux comprendre les Etats-Unis est de première importance pour nous. De là l'intérêt du livre de M<sup>me</sup> Sophie Cheftèle : **Les forces morales aux Etats-**

**Unis : la religion, l'école, la femme.** Comme le dit Pierre Mille dans la préface qu'il a mise à ce livre, nos deux pays sont ceux dont l'idéal social est le plus semblable, aussi les malentendus ou mécontentements qui ont pu se produire entre eux du fait de leurs frustes cow-boys ou de nos odieux mercantis ne prévaudront pas contre les raisons profondes de sympathie. D'ailleurs cette similitude de l'idéal social n'empêche pas les différences de détail : en Amérique, par exemple, la religion est aussi terrestre, réaliste qu'elle est chez nous idéaliste et mystique, et l'école est un puissant instrument d'éducation nationale, tandis que chez nous elle ne se préoccupe guère de forger les caractères ; et enfin la femme américaine est autrement énergique, virile même, que la nôtre. Malgré toutes ces différences, et d'autres encore, que nous trouverions non sans raison alors peu enviables, n'empêchent pas l'identité d'âme et d'idéal ; le désir d'assurer le plus de bonheur et de justice possibles non pas à une élite, mais à l'humanité tout entière, cet esprit vraiment démocratique qui anime tous les peuples civilisés sauf les kaiserisés et les bolchévisés, c'est aux Etats-Unis et en France qu'il se trouve le plus intensément, et c'est pour cela qu'il faut que chaque nation connaisse à fond l'autre sans se laisser arrêter par quelques premières rencontres fâcheuses. « Les Américains, disait à l'auteur un de ses collègues de là-bas, viennent de découvrir la France ; aux Français de découvrir l'Amérique. » Soit, bien que nous ne fusions pas si ignorants que ça, le livre de Mme Chestèle aidera à cette découverte, comme celui de Barrett Wendel, par exemple, avait aidé à celle de notre pays par les Américains.

Le livre de M. Jean-Desthieux, **La leçon de Pyrrhus ou la Paix n'est pas faite**, est un chaleureux plaidoyer en faveur des idées de fédération internationale, que Proudhon avait autrefois défendues et que le Président Wilson aurait peut-être fait triompher si la maladie n'était pas venue brusquement le terrasser. Assurément il y a du composite dans le caractère de Wilson, et ici même on a dit (1<sup>er</sup> octobre) combien la préoccupation de politique intérieure avait été dominante dans sa conduite ; malgré tout, malgré ce côté étroitement politicien, Wilson n'en est pas moins une grande et noble figure et l'on est navré de voir nos extrémistes de gauche et de droite lui rendre si peu justice. Si sa santé s'était maintenue, peut-être aurait-il fini par

entraîner l'opinion publique américaine, et dans tous les cas il eût joué un rôle salubre dans les complications de nos Conférences et Conseils suprêmes ; qui sait même s'il n'eût pas résolu la question russe en mettant d'accord les points de vue opposés parfois de l'Angleterre et de la France ? Par son amitié sincère pour le peuple moscovite et son désir de conserver encore une grande Russie ainsi que par sa juste horreur pour la folie bolcheviste, Wilson était tout indiqué pour arbitrer la situation ; l'histoire dira peut-être un jour que la mystérieuse maladie qui l'a frappé aura été un des événements les plus funestes de ce temps-ci. Ceci dit, et pour revenir aux idées de M. Jean-Desthieux, il me semble excessif de laisser entendre que notre victoire n'a été qu'une victoire à la Pyrrhus (on prête ce mot à M. Clemenceau, mais qu'a voulu dire ce fantaisiste homme d'État ?) et que la paix ne sera pas faite tant que la Société des Nations ne sera pas constituée « pour de bon ». D'abord cette Société se constitue de plus en plus chaque jour, et elle est en train de se donner justement cette Cour permanente de Justice internationale que demande notre auteur, et qui aura une autre autorité que la Cour d'arbitrage qui fonctionnait jusqu'ici de loin en loin. Un vrai tribunal supérieur et obligatoire, c'est déjà quelque chose. M. Jean-Desthieux réclame, en outre, un Parlement international et une Force armée internationale ; ce n'est qu'alors, dit-il, que la Société des Nations existera réellement. Un Parlement international n'est pas, en effet, inconcevable ; il est seulement difficile à réaliser de par la vivacité des oppositions nationales qu'il s'agira de concilier et des autres oppositions intérieures qui ne manqueront pas de se produire entre ces députés-là et les députés nationaux et le gouvernement soutenu par ceux-ci ; mieux vaudra, de longtemps encore, composer ce Parlement international des représentants des Gouvernements émanant de leurs Parlements respectifs et peut être même ces représentants devraient être des ambassadeurs plutôt que des chefs de gouvernement. Quant à l'armée internationale, ce ne pourra jamais être qu'une petite gendarmerie prêtant un peu à rire : les vraies sanctions de l'Assemblée de la Société des Nations, ce seront les mesures économiques qui seront presque toujours suffisantes pour faire venir à résipiscence un Etat grincheux ; quant aux grands Etats atteints de mégalomanie agressive, comme le kaiserisme allemand, ou

seulement d'aliénation stupide et féroce, comme le bolchevisme russe, ce n'est pas une simple force armée provenant de petits contingents cosmopolites qui en aura raison.

HENRI MAZEL.

§

Notre ami G. Alexinsky, ancien député travailliste à la Douma, a fait paraître sous le titre: **Ce que Marcel Cachin cache** un album de photographies représentant les atrocités commises par les bolcheviks. Dans les quelques lignes de texte que contient cet album, Alexinsky fait remarquer que Marcel Cachin, en communiquant aux ouvriers français les impressions qu'il a rapportées de son voyage en Russie soviétique, ne leur raconte pas tout; il cache certains faits, précisément ceux, dit Alexinsky, que révèlent les photographies du présent album. Et ces photographies sont vraiment terrifiantes: des cadavres horriblement mutilés; des corps nus, par centaines, abandonnés aux chiens; des gens torturés, tués à coups de crosse, le visage en bouillie, etc.

Malgré l'horreur dantesque qui se dégage de ces photographies, on ne peut pas dire que l'édition de cet album serve la propagande antibolcheviste que M. Alexinsky mène avec un zèle infatigable et avec talent, depuis son retour en France. Nous ne doutons pas des intentions de l'auteur, ni même de la véracité des faits dont ces photographies sont le témoignage, mais nous devons reconnaître que ces documents ne sont pas probants, car il est hors de doute qu'après le passage des bandes de Petliura ou les pogroms juifs en Pologne, on aurait pu prendre des clichés aussi horribles que ceux qui sont reproduits dans l'album en question. Or, on cherche en vain dans cet album le commencement de preuve que ces atrocités sont le fait des bolcheviks; pas un seul procès-verbal, pas un nom de victimes, pas un nom de bourreau. La propagande, pour être efficace, doit apporter des faits irrécusables, d'une authenticité absolue; dans le cas contraire, elle va à l'encontre de son but; et c'est le grand défaut de l'album de M. Alexinsky de manquer de force documentaire.

Le livre de M. Nachbaur, **La vérité sur Koltchak**, composé d'une série d'articles publiés dans *Le Journal de Pékin*, abonde malheureusement en preuves que toute l'entreprise de Koltchak a été mal conçue et mal conduite. Pour avoir raison du

régime despotique et tyrannique des bolcheviks, il fallait lui opposer un régime vraiment démocratique. Au lieu de cela, l'amiral Koltchak s'entoura d'hommes de l'ancien régime et usa des mêmes méthodes de gouvernement qui avaient amené, en Russie, la chute de l'autocratie. Koltchak, personnellement irréprochable, était forcé, il est vrai, de s'entourer de ces hommes, puisqu'il n'y en avait pas d'autres et qu'il fallait créer un organe gouvernemental quelconque. Le résultat de cette nécessité fut déplorable, comme en témoigne le dossier de l'auteur, dont les reproches s'adressent également à la diplomatie de l'Entente qui soutint Koltchak, mais ne sut pas le guider dans la voie démocratique.

Pour le malheur de la Russie, jusqu'ici il lui a manqué un homme, doué d'une volonté de fer, capable de dominer son entourage. Koltchak, Denikine, Ioudenitch n'avaient pas en eux l'étoffe d'un dictateur : l'exemple de ces chefs malheureux servira peut-être au général Wrangel sur qui l'on fonde beaucoup d'espoirs pour renverser le régime bolcheviste.

La brochure de M. Lévy, **Trotsky**, est fort intéressante. Ce n'est pas, à proprement dire, une biographie mais la caractéristique très pénétrante de l'un des dictateurs actuels de la Russie, à laquelle sont annexés de nombreux extraits des discours de Trotsky. L'auteur, bien que ses sympathies aillent indiscutablement aux bolcheviks, tâche de rester objectif et sans parti pris. Il ne ferme pas les yeux sur les défauts de Trotsky et de sa politique. Il note ce point faible, qui, du reste, est celui de tout le régime bolcheviste : Trotsky, dit-il, n'aime pas les paysans ; il méprise leur socialisme agraire qui défend la propriété paysanne et la coopération. Déjà, en 1906, il s'est élevé contre le partage des terres. Il est vrai qu'il a approuvé les mesures destinées à réaliser ce partage dès son avènement au pouvoir, en 1917. Mais c'était un moyen démagogique pour arriver au pouvoir. En somme, le bolchevisme est hostile aux paysans, et réciproquement.

Très intéressante la partie du livre concernant le traité de Brest-Litowsk et le duel qui s'engagea entre Trotsky et Kuhlmann. L'auteur cite plusieurs documents, entre autres les radios échangés entre Trotsky et le gouvernement soviétique.

L'appendice contient également des documents intéressants, surtout ceux relatifs à l'armée rouge et la lettre ouverte aux camarades français Loriot, Rosemer et Monatte. Le volume com-

porte, en outre, une bibliographie assez complète des ouvrages parus en France sur le bolchevisme.

Les éditions de la Sirène ont publié le **Code bolchevik du mariage**. Ce code n'était pas absolument inédit, ayant paru presque en entier dans le livre de M. Labbé : *La législation communiste*. Nous avons déjà parlé, ici, de ce code du mariage quand, publié en russe, il fut envoyé à la plupart des revues et journaux français par le service de la propagande bolcheviste.

J.-W. BIENSTOCK.

#### OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Henry Bordeaux : *Le Plessis-de-Roye*, Plon. — Louis Maïret : *Carnet d'un combattant*, G. Crès. — L. E.-Rogée : *La Grande Guerre*, Rieder. — P. Vandelièvre : *Les bagnes d'Allemagne*, L. Danel à Lille.

M. Henry Bordeaux a déjà beaucoup écrit sur la guerre ; mais la suite de ses récits sur **le Plessis-de-Roye** constitue une de ses meilleures publications. On est à la limite de l'Île-de-France et du Noyonnais, entre Compiègne et Lassigny, sur la frontière de cette région délicieuse où s'étendent la forêt de Chantilly, Villers-Cotteret, Longpont. Le château quasiment ruiné maintenant du Plessis-de-Roye est une construction historique des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, avec un grand corps de logis, des tours, de hautes toitures portées par d'énormes charpentes. M. Henry Bordeaux, avec des souvenirs et légendes, donne d'intéressantes descriptions de l'édifice, du parc qu'avoisine un village, et des collines qui s'élèvent au sud, région dite la Petite Suisse, où les nôtres devaient arrêter l'ennemi. La bataille, dès la première ruée allemande, s'engagea de ce côté dès le 18 septembre 1914, vers Lassigny, Noyon, le Plémont. Lassigny fut repris dès le 22, après une lutte opiniâtre, mais reperdu ensuite, tandis que la bataille remontait vers le nord. La lutte continua du côté du Plessis-de-Roye, dont le château servait de cible aux pièces de l'ennemi. La population de ce côté avait dû être évacuée, mais se cantonna dans les localités prochaines, car elle espérait toujours revenir. On avait aussi ménagé le mobilier du Plessis, qui se trouvait occupé par les nôtres ainsi que le parc, et les combats se poursuivirent de ce côté jusqu'à la retraite allemande de 1917. — En passant M. Henry Bordeaux donne d'intéressants détails sur l'état de la région, alors dévastée, mais où la vie recommença de suite, parmi

les décombres et les ruines. En 1918, ce fut la grande offensive dont les Allemands espéraient terminer la guerre, — la bataille de France, entre l'Oise et la Scarpe, et dont le développement allait amener la délivrance du sol envahi. Le barrage anglais avait sauté et l'ennemi attaquait en avant de Noyon qu'il venait de surprendre, poussant à l'ouest où il atteignait Montdidier, et en même temps au sud, dans la direction de Paris. Des troupes furent hâtivement amenées de l'Est, et ce fut la division Barbot qui fut chargée de défendre la région accidentée qui se trouve au sud du Plessis-de-Roye, la Petite Suisse, frontière de l'Île-de-France. Des détails précis sont donnés sur les combats qui commencèrent dès le 30 mai dans la région, et M. Henry Bordeaux a mis à contribution des témoignages de prisonniers, des carnets trouvés sur les morts, qui racontent avec complaisance leurs prouesses dans cette nouvelle ruée qui devait avoir raison de la résistance des nôtres. Le Plessis-de-Roye se trouvait au centre de la région attaquée ; on se battit dans le parc comme à la Porte Rouge et au Plémont. Mais l'ennemi fut arrêté ; des renforts, des munitions arrivèrent. Une contre-attaque hardie eut raison de la résistance des Boches, et l'on nous donne ce détail qu'un corps de 300 hommes fit 800 prisonniers ; toute une division allemande était battue, s'enfuyait, prise de panique ; on trouva sur le terrain plus de 400 cadavres, un millier de fusils, 60 mitrailleuses, des vivres, un matériel énorme.

— Ces chiens de Français, grognait rageusement un des officiers allemands prisonniers, ils retombent toujours sur leurs pattes !

C'était le commencement de la débâcle, en effet. — La relation de M. Henry Bordeaux, mêlée de souvenirs personnels, est abondante également en détails précis sur les corps engagés, donne même des noms et des chiffres. Son récit militaire est quand même pittoresque ; mais il apporte surtout de précieux témoignages sur cette période de la lutte, et nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il a, en somme, écrit un beau livre.

On lira encore avec intérêt **le Carnet d'un Combattant**, des lettres de Louis Mairet, fils d'un tapissier des Gobelins, qui fit une partie de la guerre et fut tué à l'est de Craonne le 16 avril 1917. M. Gustave Geffroy a présenté le volume dont un professeur du jeune homme au lycée Henry IV écrit l'introduction

biographique. Louis Mairet, artiste d'instinct, observateur clairvoyant, rêvait de littérature et d'art, avec beaucoup d'autres de sa génération qui tombèrent victimes de l'agression allemande. Il était parti sergent, se trouva aux Eparges, du côté de Berry-au-Bac, ensuite dans la région de l'Aisne et en Champagne, fut envoyé à Saint-Cyr et passa sous-lieutenant (11 mars) pour tomber deux mois plus tard à l'attaque du plateau de Chevreux. — Ses lettres pieusement recueillies montrent ce que leur auteur avait d'enthousiasme, de curiosité, — en même temps que de probité, et j'irai jusqu'à dire, de jalousie de lui-même ; elles apportent nombre d'indications et d'observations curieuses, à côté des faits, des détails précis et des impressions de guerre qui en font un ensemble précieux, — donnant bien à regretter que leur auteur n'ait pas dépassé de telles promesses.

Le petit volume de M. L.-E. Rogie, **la Grande Guerre, simple récit et lectures**, a été établi à l'usage « des élèves, des maîtres, de tous les Français » qui seront curieux de posséder un résumé des événements dont la multiplicité parfois déconcerte. Il comporte une suite de chapitres illustrés de cartes, et qui donnent un aperçu général des faits. Une seconde partie comprend une vingtaine d'extraits relatifs aux événements principaux de la guerre : la préparation diplomatique, l'agression allemande, les atrocités en Belgique ; un épisode de la bataille de la Marne, la bataille de l'Yser, la prise du Vieil-Armand, la retraite des Serbes, la bataille de Verdun, l'entrée en guerre des Etats-Unis, etc., avec les noms de Roland de Maës, Le Goffic, Arn. Galopin, etc. Des précis ou relations officielles rappellent encore certains faits principaux du grand drame que nous avons dû vivre.

**Les Bagnes d'Allemagne** de M. Pierre Valdelièvre donnent encore le récit d'un prisonnier de guerre aux camps de Wunsdorf, Weinburg, Zwickau en Saxe, Aldorshof aux environs de Berlin, Dœberitz. L'auteur était territorial à Maubeuge, au moment du siège et de la capitulation. Le troisième jour on mit en route les prisonniers, traités comme du bétail, et qu'encadrait une escorte dont les fusils possédaient la baïonnette taillée en dents de scie. En passant à Mons, où ils durent coucher sur le pavé d'une caserne, M. Pierre Valdelièvre signale la dévastation de l'établissement, où les Boches n'avaient laissé que les murs ;

mais les captifs furent ravitaillés par les habitants qui leur jetaient des vivres en cachette. Dès qu'ils furent en Allemagne, ce fut le contraire du reste ; non seulement ils n'avaient rien à manger, mais dans les gares, les Dames de la Croix Rouge leur crachaient au visage. — Au camp, on les fit coucher sur la paille — une botte pour trente-deux hommes (!) et, des trains qui passaient à proximité des troupes s'exerçaient à tirer sur les nôtres en poussant des clameurs de haine. — Mais il est impossible de donner le détail des faits durant cette longue période de détention, s'ils offrent une triste idée de la mentalité allemande. En passant, M. Pierre Valdelièvre affirme avoir vu les fameux trains de cadavres, liés par bottes de quatre, toutefois qu'il se trouve moins affirmatif à propos des usines où l'on aurait effectué le traitement industriel. Puis ce sont quelques détails sur les tours joués à l'ennemi, — car la blague française ne perd jamais ses droits ; sur les conditions d'habitabilité des camps et l'abjection de la nourriture, et en somme il confirme tout ce qui a été dit des souffrances des prisonniers, de la tristesse du séjour, des persécutions subies, — en arrivant il fut trois mois sans pouvoir retirer ses souliers ! — enfin, de la brutalité, de l'hypocrisie et de la lâcheté des Allemands. Il y a des punitions qui sont de véritables tortures, comportant de honteux raffinements de cruauté et qui en disent long sur leur mentalité. M. Pierre Valdelièvre est resté captif quarante mois. Son récit mouvementé, abondant en épisodes, en détails pittoresques est une intéressante lecture ; mais ce n'est pas encore le propos d'apaisement qui pourra nous réconcilier avec les Boches.

CHARLES MERKI.

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Archéologie

G. Loumyer : *Les Traditions techniques de la peinture médiévale* ; Van Oest.

#### Cinématographie

Pierre-Albert Birot : *Cinéma* ; Sic. 3 »

#### Esotérisme

Sir Oliver J. Lodge : *Raymond ou la vie et la mort* ; Payot. 9 »

## Littérature

- Maurice Barrès : *Leurs figures*; Nelson. 4 50
- Walter Berry : *L'Art méditerranéen*; Figuière. 1 50
- Jean de Bonnefon : *Port-Royal des Champs*; Figuière. 2 »
- Lucie Cousturier : *Des inconnus chez moi*; La Sirène. 8 »
- Luc Dutemple et Charles Faurlane : *Les Semailles sanglantes*; Soc. mut. d'édition. 3 »
- Jean Finot : *Les muselières pour femmes et autres supplices*. Avec de curieuses illust. de l'époque; Figuière. 2 »
- Charles et Etienne de Fontenay : *Lettres du front, 1914-1916*. Préface de M. Paul Deschanel. Avec 2 héliogravures et 46 gravures; Plon. » »
- L. A. des Garets : *Devant la mer et les feux du couchant*; Edit. Gallus. » »
- Edward Gordon Graig : *De l'art du théâtre*. Traduction de Geneviève Séligmann-Lui. Introduction de Jacques Rouché; Nouv. Revue française. 25 »
- Edouard Guyot : *H.-G. Wells*; Payot. 12 »
- Albert Lantoin : *Paul Verlaine et quelques-uns*; Le livre mensuel. 5 »
- Henri Malo : *Marguerite Burnat-Provins*, biographie critique, avec un portrait et un autographe, des opinions et une bibliographie; Sansot. 1 50
- Jean Mélia : *L'étrange existence de l'Abbé de Choisy, de l'Académie française*; Emile-Paul. 6 »
- Georges Migot : *Essais pour une esthétique générale*; Figuière. 3 50
- Henri de Régnier : *Esquisses vénitienes*; Mercure de France. 5 »
- Léon Werth : *Voyages avec ma pipe*; Grès. 7 »
- Ary-René d'Yvermont : *De belles pensées arabes*, traduites sur le manuscrit original Kétab Almaz de Wilad el Skenderanc al Magnam; Figuière. 2 »

## Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Paul Cazin : *L'humaniste à la guerre*; Plon. 7 »
- Marcel Jay : *Le Général Gouraud*. Avec un frontispice; Payot. 6 »

## Philosophie

- Georges Dwelshauvers : *La psychologie française contemporaine*; Alcan. 10 »

## Poésie

- Charles Billioud : *La tristesse du vainqueur*; Daragon. 2 50
- Maurice Biollay : *La forêt en armes*; Figuière. 3 50
- Marguerite Bodin : *Les Psaumes d'amour*. Préface de J.-H. Rosny jeune; Figuière. 3 50
- Marguerite Burnat-Provins : *Heures d'hiver*; Emile-Paul. » »
- Marguerite Burnat-Provins : *Poèmes troubles*; Sansot. 5 »
- Louis des Courières : *La Flûte de roseau*. Illust. de Notor; Messein. » »
- Mathilde Delaporte : *La poésie de vivre*; Jouve. 4 »
- Henri Flaud : *Makedonia, 1915-1917*; Figuière. » »
- Lucienne Gaulard-Eon : *Paris*; Garnier. » »
- Jean Gaultier : *Les chants de la pierre et du feu*; Rouart. » »
- Gilbert de Voisins : *Fantasques*; Grès. » »
- Jo. Ginestou : *Rimes impertinentes*; Soc. mut. d'édition. 4 »
- Julien Guillemard : *Fariboles*; La Mouette, le Havre. » »
- Louis Marcel : *Les épines ont des roses, Ceux du front*. Avec un portrait de l'auteur et une préface de Léo Claretie, autographes de Rip et de Curnonsky; Clavreuil. 6 50
- Gaston Pichot : *Le voyageur des îles heureuses*; Art et littérature. » »
- Marcel Poignard : *Les élégies captives*; Figuière. 3 50
- Jean Tailhades : *La gloire d'errer*; Figuière. 3 50
- Pierre Tournier : *Solitude*; La Connaissance. » »
- Paul Valéry : *Le cimetière marin*; Emile-Paul. » »
- Nelly Zanarini : *Le jardin matinal*. Préface de Paul Géraudy; Messein. 4 »

## Politique

- D<sup>r</sup> Mitkovitch : *Une voix serbe*; Charles Rivet : *Les Tchécoslovaques*;  
Payot. 6 » Perrin. 8 »

## Publications d'art

- Roger Allard : *Luc-Albert Moreau*, étude critique, avec 26 reprod. de peintures et dessins, notices biographique et documentaire, un portrait inédit de l'artiste dessiné par A.-D. de Segonzac et gravé sur bois par Jules Germain; Nouv. Revue française. 3 50  
René Bazin : *Notes d'un amateur de couleurs*; Calmann-Lévy. 6 75  
Roland Chavenon : *La part de la nature dans l'art*; Imp. Cadet. 2 »  
Fiérens Gevaert : *L'exposition Van Eyck-Bouts à Bruxelles en 1920. Les retables de l'agneau mystique et du Saint-Sacrement*, notes et impression; Van Oest. » »  
Michel Puy : *Jean Puy*, étude critique, avec 26 reprod. de peintures et dessins, notices biographique et documentaire, portrait de l'artiste par lui-même; Nouv. Revue française. 3 50

## Questions militaires

- Colonel G. Becker : *Trois conférences sur Ludendorff, chef d'armée*. Avec 16 cartes; Berger-Levrault. 15 »

## Roman

- Albert Jean : *La Dame aux écailles*; La Renaissance du livre. 6 »  
Henri Bachelin : *Sous les marronniers en fleurs*; Soc. litt. de France. » »  
Jean Balde : *Les liens*; Plon. 5 »  
André Birabeau : *Le bébé barbu*; Flammarion. 7 »  
Jeanne F. Bois : *O mon passé*; Figuière. 3 50  
John Buchan : *Le prophète au manteau vert*, traduit de l'anglais par Marc Logé; Nelson. 4 50  
J. Casanova : *La tournée du grand-duc*; Picart. 5 »  
Louis Chadourne : *L'inquiète adolescence*; Albin Michel. 5 75  
Joseph Conrad : *Sous les yeux d'occident*. Traduction de Philippe Neel; Nouv. Revue française. 8 25  
André Corthis : *Sa vraie femme*; Fasquelle. 6 75  
Robert Dieudonné : *La Vedette*; Edition franç. illust. 5 »  
Georges Duhamel : *Confession de minuit*; Mercure de France. 7 »  
Léon Hennique : *Un drôle de compagnon*; Figuière. 2 »  
Marguerite Henry-Rosier : *Gilbert Tiennot*; Grasset. 5 »  
Robert Kester : *Compagnon Jacques*; Libr. des lettres. 5 »  
Jacques de Lacretelle : *La vie inquiète de Jean Hermetin*. Avec un frontispice de Clément Serveau; Grasset. 5 »  
Jeanne Landre : *Un auteur folichon*; Férenczi. 1 50  
Georges Lecomte : *Bouffonneries dans la tempête*; Fasquelle. 6 75  
Pierre Lhande : *Les menottes*; Plon. 7 »  
Octave Mirbeau : *Un gentilhomme*; Flammarion. 7 50  
Marcel Nadaud; *Mimi Trotin*; Albin Michel. 6 75  
Gabriel Nigond : *Gone*; Ollendorff. 7 »  
Ernest Pérochon : *Néne*. Préface de Gaston Chéreau; Clouzot, Niort. 6 »  
Marcel Proust : *A la recherche du Temps perdu. Tome III : Le côté de Guermantes*; Nouv. Revue française. 12 »  
Rachilde : *La maison vierge*; Férenczi. 1 50  
Charles Régismanset : *Un fou parmi les hommes*; Sansot. 5 »  
A. t'Serstevens : *Un apostolat*; Albin Michel. 6 75  
Léon Thévenin : *Le retour d'Ariel*; Perrin. 7 »  
Marcelle Viaux : *Une entisée*; Fasquelle. 6 75

## Sciences

- A. Aubert : *Cahier de manipulations de physique*. Première C et D; Alcan. 12 »

**Sociologie**

- Les conditions du travail dans la Russie des Soviets*; Berger-Levrault. 18 »  
 Edmond Laskine : *Le socialisme suivant les peuples*; Flammarion. 6 75  
 Georges Valois et Georges Coquelle : *Intelligence et production*; Nouv. Librairie nationale. 6 »

**Théâtre**

- Paul Claudel : *Les Choéphores d'Eschyle*; Nouv. Revue française. 5 75  
 Carlos Larronde : *La danse macabre*, transcription du texte de 1486; Figuière. 2 »  
 Jean Patry : *Amour américain*, comédie en un acte; Figuière. 2 »  
 John M. Synge : *Perdre des douleurs*. Traduction de Marie Amouroux; Figuière. 3 25

**Voyages**

- Robert Chauvelot : *L'Inde mystérieuse, ses rajahs, ses brahmes, ses fakirs*. Avec une reprod. de peinture ancienne et 80 fotogr. Ornaments et lettrines d'après de vieilles enluminures indo-persanes; Chapelot. » »

MERCURE.

**ÉCHOS**

Les Amis des Lettres Françaises. — Toujours l'affaire Shakespeare. — Une lettre du Dr Mardrus. — La Question Wagner. — Les échafaudages de Bourges. — Nouvelles de Russie. — La satire politique en Russie soviétique. — La Muse au Cabaret. — Publications du « Mercure de France ».

Les Amis des Lettres Françaises ont donné leur soirée d'inauguration, chez Fast, le samedi 30 octobre. La fête rassemblait un grand nombre de littérateurs, de journalistes et de gens du monde connus pour l'intérêt qu'ils portent à la littérature. Une grève de l'imprimerie étant survenue, naguère, juste au moment où la presse exposait le but de cette société, on l'a peut-être un peu perdu de vue.

Les Amis des Lettres Françaises se proposent donc de tenir des réunions dites « Lectures générales », au cours desquelles des personnalités littéraires de toutes tendances et des critiques s'efforceront de distinguer les ouvrages qui méritent le mieux d'être signalés : ces lectures, qui se feront sur bonnes feuilles, constitueront en quelque sorte des « répétitions générales » du Livre.

Mais les projets du Cercle ne se bornent pas là. Il s'agit aussi de faciliter la publication de leurs ouvrages aux auteurs nouveaux, et même, par ces temps de malaise économique, à des auteurs moins nouveaux ; d'établir un contact, qui manque remarquablement, entre les milieux intellectuels étrangers amis de la littérature française et ceux de France ; de recevoir les écrivains des autres pays, de telle sorte qu'ils se sentent pénétrés de la sympathie de confrères français connaissant et honorant leurs travaux, ce qui est une des meilleures manières de retenir la leur et d'aider à la diffusion des nôtres ; en un mot, de servir la cause

de la pensée française, sans aucune préoccupation politique s'entend, et en dehors du monde officiel, en toute occasion et en tout lieu.

Les Amis des Lettres Françaises ont un Comité directeur dont le président est M. J.-H. Rosny aîné, et la vice-présidente, Mme Rachilde.

Le conseil d'administration a pour président M. Paul de Cassagnac, député du Gers, et pour vice-président l'amiral Degouy.

Les travaux se répartissent en plusieurs commissions, ainsi composées :

*Réceptions* : président, M. Marcel Prévost ; vice-présidente, Mme de Noailles.

*Propagande* : président, M. Binet-Valmer ; vice-présidente, Mme Marcelle Tinayre.

*Edition et Librairie* : président, M. Claude Farrère.

*Littérature dramatique* : président, M. André Antoine.

M. F. de Homem Christo, promoteur et organisateur de la société, assume les fonctions de Secrétaire général.

§

**Toujours l'affaire Shakespeare.** — Que de livres, d'articles de revues et de journaux cette question n'a-t-elle pas déjà fait écrire ? Combien de polémiques n'a-t-elle pas soulevées ? Et cependant le problème reste posé, chacun s'obstinant à chercher la solution.

On vient d'apprendre que cette solution, un Américain, M. Prescott, est allé la chercher à Chepstow, en Angleterre. Il va poursuivre dans cette ville des recherches commencées depuis tantôt neuf ans par un autre Américain, le docteur Orville Owen, et dont l'objet est de découvrir, dans des caisses de manuscrits, non encore explorés, paraît-il, les preuves définitives que Bacon écrivit, non seulement les œuvres attribuées à Shakespeare, mais encore celles attribuées à Marlowe, à Green à Ben Jonson.

Bien plus, les deux explorateurs affirment que Bacon est aussi l'auteur du *Paradis perdu*, de Milton, du *Don Quichotte*, de Cervantès, et de bon nombre d'autres ouvrages.

Enfin ils espèrent que leurs recherches permettront d'établir que Bacon était le fils légitime de la reine Elisabeth, qui aurait épousé le comte de Leicester.

Le succès rencontré à ses début par la question Shakespeare encourage, on le voit, certains critiques à pousser plus avant dans la voie qu'elle a ouverte. Ils feraient peut-être bien, tout de même, de se rappeler certain vers d'Horace :

*Est modus in rebus.....*

## §

**Une lettre du Dr Mardrus.**

Cher Monsieur Vallette,

Hâtez-vous d'insérer ce qui suit — en réponse à ce qui a précédé, dans le *Mercury* (1), — sinon je suis perdu d'honneur, de réputation, que sais-je encore ! Et mon innombrable clientèle ?... Et mes relations !... Y songez-vous ?... De grâce, dans le plus prochain numéro, insérez.

Attention !

Un de vos honorables collaborateurs porte sur moi deux accusations d'une horreur à faire soudain blanchir les cheveux d'un chauve :

1° Il laisse entendre très finement que, par l'effet d'un envoûtement **jettatorien** et de ma **Malice** démoniaque, j'ai occasionné, à Paris, la mort d'un être humain ;

2° Il m'accuse péremptoirement d'avoir, par **strangulation** directe, occasionné, auparavant, la mort d'un chat.

— Je suis, à cette minute où je vous écris, tellement prostré par ces révélations, tellement démoli au souvenir évoqué de ces deux crimes, que je croyais indécouvrables, que je vous demande la permission de m'évanouir un instant... Ah !... merci, c'est fait. Voici que je reprends mes sens. Un peu d'eau fraîche... Où en étais-je ? Je continue.

*La mort par envoûtement.*

Cela a été d'autant plus terrible, comme puissance jettatorienne, et comme malice démoniaque, que, à cette époque-là, j'étais, depuis huit mois, absent de Paris, à mille kilomètres environ de la capitale, à Bormes (Var). Donc, voilà enfin un cas patent d'envoûtement criminel à distance. — Le Code est très net là-dessus : c'est le supplice de la roue ou du bûcher pour l'être malfaisant, le sorcier relaps. Parfaitement. Je le sais. J'attends d'une minute à l'autre la venue des sbires et des exécuteurs. Honneur à celui qui a enfin livré à la vindicte publique ce suppôt du Mal, ce recors démoniaque. Grâce à mon héroïque délateur, et à la contribution qu'il vient d'apporter à l'étude des Sciences Noires, on tient enfin le cas scientifique, si vainement attendu depuis des siècles, d'un envoûtement de premier ordre et à distance. — Et voilà un héros de plus à décorer, monsieur le Ministre !

*La Strangulation du chat.*

Ça non, non ! C'est un crime trop bête, trop facile. Je m'insurge par insurrection, je proteste par protestation, et le tout avec véhémence. Pour qui me prend-on, voyons, voyons ? Du moment qu'il est dûment

(1) Il s'agit, dans cette lettre du Dr Mardrus, d'un passage de l'article de M. André Rouveyre, *Au bras de Guillaume Apollinaire*, paru dans notre numéro du 1<sup>er</sup> septembre. Le passage en question figure page 330.

établi que je suis doué de la redoutable puissance d'envoûtement que l'on sait, qu'avais-je besoin de m'abaisser à l'action brutale, au crime banal, à la portée du premier venu ? Voyons ! Je n'avais qu'à persuader au chat — par un de mes regards jettatoriens, par un de ces affreux regards insurmontables qui font hurler de travers les bêtes et les humains, et font se projeter les molaires hors des alvéoles — oui, je n'avais qu'à persuader au chat de « se stranguler soi-même », je n'avais qu'à le suggestionner, à l'envoûter lui d'abord ! Donc, donc je demande, pour ce crime contre le digitigrade cher aux concierges et aux poètes, je demande le bénéfice des circonstances atténuantes, sinon je me verrais obligé d'en appeler au jugement de l'Histoire, à la Justice Immanente, à la Conscience Universelle, au Cœur des Mères, à la Tendresse des Epouses, au Bon sens de la Masse, au Sentiment d'Équité inné dans les âmes, au Tribunal de l'Avenir ! Je vous en prie, ne m'obligez pas à une si écrasante besogne.

— Maintenant, laissez-moi ajouter qu'il me serait loisible de me venger basement de mon noble accusateur, ne serait-ce qu'en suivant l'exemple de cette dame qui, tout dernièrement, a traîné et fait condamner ce même héros devant le tribunal civil de la Seine. Mais j'ai mieux à faire : *je le voue à son propre destin !* Il n'y échappera pas. Le jettator lui promet alors d'aller faire la libation qui sied sur sa tombe.

Croyez, cher monsieur Vallette, à mes sentiments de vieille cordialité.

D<sup>r</sup> J.-G. MARDRUS.

§

**La Question Wagner.** — Au nom de la Fédération française des Artistes mobilisés, et au titre de Directeur du Comité permanent des fêtes de cette association, qui groupe 1.500 artistes ayant fait tous leur devoir pendant la guerre d'où l'Allemagne est sortie vaincue, un de nos confrères, M. Emmanuel Bourcier, vient de demander à M. Jacques Rouché, directeur de l'Académie nationale de musique, s'il consentirait à faciliter l'organisation d'une représentation, à Paris, d'une œuvre de Richard Wagner.

La Fédération des Artistes voudrait conserver à cette manifestation un caractère exclusivement artistique ; elle considère que, constituant en fait un éclatant témoignage de la force française, bien supérieur aux moyens détournés employés actuellement par les mélomanes pour entendre les débris de l'œuvre wagnérienne, cette représentation ne saurait blesser aucun sentiment patriotique respectable.

Tombée dans le domaine public depuis 1914, l'œuvre de Wagner n'est pas allemande comme le charbon allemand, la flotte allemande, les wagons allemands, les armes allemandes, elle appartient à l'humanité, comme celle de Shakespeare, celle de Molière, celle du Dante, celle d'Homère.

Les vainqueurs ont le droit de n'en être pas privés.

Telle est du moins l'opinion de M. Emmanuel Bourcier.

Mais a-t-on recueilli l'opinion du « Comité intersyndical » qui organisa ces temps derniers la grève de l'Opéra ? Un concert donné par cette organisation, le 22 octobre, à la salle Wagram, comportait l'ouverture de *Patrie*, l'air des bijoux de *Faust*, la cavatine de *Roméo*, le prologue de *Paillasse*, le ballet de *Henri VIII*, mais pas le plus petit morceau de Wagner !... Les « militants » syndicalistes auraient-ils sur l'auteur de *Lohengrin* les mêmes opinions que M. Camille Saint-Saëns ?

§

**Les échafaudages de Bourges.** — Dédions à M. André Honnorat, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en souhaitant qu'il mette ses actes d'accord avec ses intentions qu'on dit excellentes, la petite histoire suivante :

A Bourges, on le sait, le palais de Jacques Cœur sert de palais de Justice. Bien entendu, on ne compte plus les dégradations et méfaits qui ont été commis dans ce bijou de monument. Mais ceci, pour aujourd'hui tout au moins, n'est pas la question. Il s'agit seulement de constater que, dans la cour d'honneur du palais, à gauche de la tour du milieu, il y a un échafaudage élevé en vue de réparer un morceau de corniche dont le temps avait effrité les pierres.

Voici huit ans, vous entendez bien : *huit années* ! — que des ouvriers *spécialistes* sont venus exprès de Paris pour dresser cet échafaudage.

— Hé ! direz-vous peut-être, si l'échafaudage demeure, c'est sans doute que ne sont pas prêtes les pierres sculptées qui doivent remplacer les anciennes ? Il y a eu ceci ; il y a eu cela ; il y a eu la guerre enfin...

Détrompez-vous ! Les pierres sont prêtes depuis longtemps, depuis *avant* la guerre. Elles sont même restées des mois et des mois dans la cour, exposées aux intempéries. Si bien que, un jour, le sculpteur, M. Jossan, les a fait *retransporter* chez lui.

— On va les mettre en place. Un peu de patience, s. v. p !

Espérons-le. En tous cas, on n'en parle pas encore... Mais, le comble, c'est que, *depuis des années*, dans la crainte que des parties de l'échafaudage ne tombent sur les crânes vénérables de quelques magistrats traversant la cour, on fait venir de Paris des ouvriers *spécialistes* pour s'assurer que la charpente est encore solide et la réparer au besoin. Au prix où est la main-d'œuvre, et surtout la main-d'œuvre de ces messieurs les « spécialistes », et au prix où sont les voyages, les frais de déplacement, vous devinez si le précieux échafaudage du palais de Justice de Bourges coûte bon marché aux contribuables !

On n'a pas d'argent pour faire des travaux définitifs, mais on en trouve pour faire de la bouillie pour les chats !

Ajoutons vite un *post scriptum* à cette édifiante anecdote, qui, hélas, ne doit pas être particulière à Bourges.

Symétriquement à l'échafaudage dont nous venons de parler, c'est-à-dire à droite de la tour, un autre échafaudage dresse sa silhouette.

Celui-ci ne date que de quelques mois. — heureusement. Il a servi aux ouvriers qui ont enlevé et descendu une statue de Triboulet surmontant le faite du monument, et à laquelle manquait un bras.

Cette statue a été envoyée, voici quatre mois, à Paris en vue d'être restaurée.

Souhaitons qu'elle en revienne avant huit ans, pour que l'histoire du second échafaudage ne ressemble pas à celle du premier !

Mais en reviendra-t-elle jamais ?...

J. D.

§

**Nouvelles de Russie.** — Suivant *La Gazette de Voss*, Maxime Gorki aurait adressé à Lénine une lettre dans laquelle il lui reproche, en termes amers, de violenter l'intelligence du pays, en arrêtant les savants les plus distingués.

La lettre se terminerait par ces mots :

« En ce qui me concerne, je reconnais que les rouges sont autant ennemis du peuple que les blancs... »

En somme, Gorki reviendrait, par un long détour, aux opinions qu'il avait exprimées l'an dernier (cf. dépêche de Stockholm, 8 août 1919 ; *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> septembre 1919), lorsqu'il avait, disait-on, « accepté l'aide financière d'une banque qui aurait donné 250.000 roubles à son journal *la Novaia Jizn*, pour combattre le bolchevisme ».

Mais que valent aujourd'hui comme « aide financière » 250.000 roubles ?...

§

**La satire politique en Russie soviétique.** — Elle n'existe pas, et pour cause. Le seul endroit où elle se manifeste est le cirque de Moscou (ancien cirque Nikisine) où le clown Douroff obtient chaque soir un succès formidable avec ses facéties contre les autorités soviétiques. Dourow, qui est le frère du célèbre clown du temps du tsarisme, est si populaire que, malgré toute son irrévérence envers le régime actuel, aucun commissaire du peuple n'ose sévir contre lui. Voici une de ses inventions les plus applaudies. Dourow paraît sur la piste porteur de deux portraits : l'un de Lénine, encadré ; l'autre de Trotsky, sans cadre. Un compère fait l'étonné et demande à Dourow : « Que diable est-ce que tu veux faire avec ces deux portraits ? » Alors Dourow : « C'est bien simple, mon ami, je vais t'expliquer. Celui-ci — et il montre le portrait de Lénine encadré, — celui-ci, c'est pour le pendre ; et celui-là — il montre Trotsky, — c'est pour le coller au mur. »

Le jeu de mots en russe est exactement le même qu'en français. Le public accueille cette facétie par des applaudissements frénétiques.

§

« **La Muse au Cabaret** ». — Dans la lettre de M. Marcel Coulon publiée dans notre dernier numéro sous le titre : *Le bilan poétique de Raoul Ponchon*, se sont glissées, par suite de quelque mastic, plusieurs coquilles, dont une seule est à relever : « 150.000 vers, donc 15 fois 10.000 vers », et non pas « 100.000 », « c'est-à-dire quinze fois plus, je crois, qu'ont produit ensemble Villon et Baudelaire. »

Ajoutons, à ce propos, que *la Bibliographie de la France* vient d'annoncer que *la Muse au Cabaret* va paraître « prochainement »

Chez le brave éditeur Fasquelle,

comme s'exprimait Raoul Ponchon lui-même dans une des strophes que citait M. Marcel Coulon.

§

#### Publications du « *Mercur* de France ».

CONFESSION DE MINUIT, roman, par Georges Duhamel. Vol. in-16, 7 francs. La première édition a été tirée à 1.650 exemplaires sur vergé pur fil des papeteries Lafuma, savoir : 1.625 exemplaires numérotés de 614 à 2.263 à 15 francs ; 25 exemplaires marqués de A à Z, hors commerce (613 hollandaise numérotés à la presse de 1 à 613, à 35 francs).

ESQUISSES VÉNITIENNES, par Henri de Régnier. Vol. in-16, 5 francs. La première édition a été tirée à 1.320 exemplaires, sur vélin pur fil des papeteries Lafuma, savoir : 1.295 exemplaires numérotés de 1 à 1.295, à 10 francs ; 25 ex. marqués de A à Z, hors commerce.

§

VISAGES DES CONTEMPORAINS, *Portraits dessinés d'après le vif* (1908-1913), par André Rouveyre. Préface de Remy de Gourmont. Vol. in-16, 5 fr. 75. — On se rappelle que ce recueil de portraits trop vrais fut interdit dès son apparition par une ordonnance du président Monier. A la suite d'un jugement de la première chambre du Tribunal civil de la Seine, dont il fut rendu compte sous notre rubrique « Questions juridiques », l'ouvrage peut être remis à la disposition du public, avec la modification requise.

*A nos abonnés.* — A l'approche de la fin de l'année, on nous demande fréquemment si une hausse des prix d'abonnement au *Mercur* de France est à prévoir en décembre. Nous avons la satisfaction de pouvoir répondre que, malgré l'accroissement considérable de nos charges, rien ne sera modifié à notre tarif.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du *Mercur* de France, Marc TEXIER, 7, rue Victor-Hugo.